

Institut national de la statistique
et de la démographie (INSD)



RÉSULTATS

CINQUIEME RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION

**MONOGRAPHIE DE LA REGION
DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**



Décembre 2022

Ministère de l'économie, des finances et de la
prospective

Secrétariat général

Institut national de la statistique et de la démographie

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice



MONOGRAPHIE DE LA REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

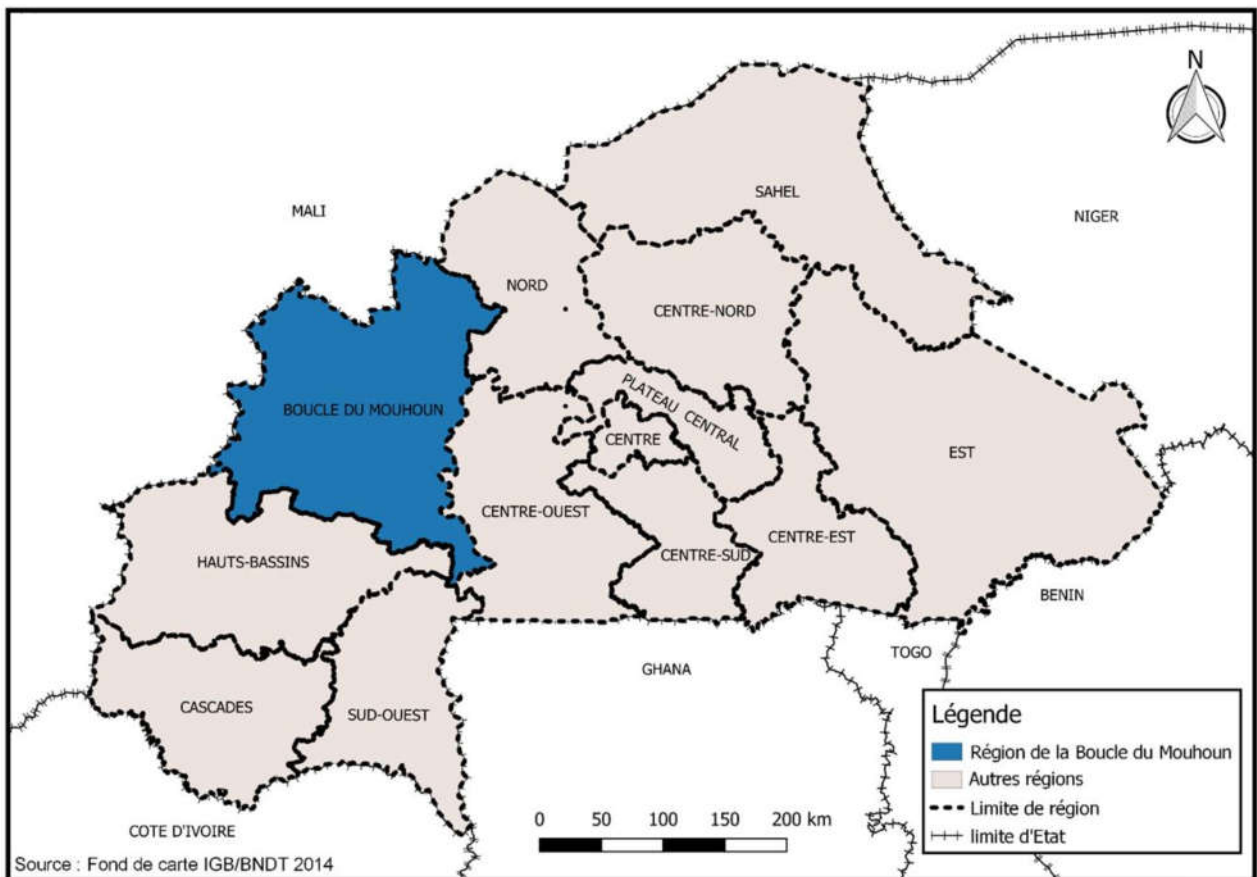


Réalisé avec l'appui de :



DECEMBRE 2022

Carte n° 1: Carte des régions administratives du Burkina Faso



AVANT - PROPOS

Le Burkina Faso a besoin de données actualisées, fiables, exhaustives et désagrégées de toutes les unités administratives du pays pour le suivi des politiques nationales de développement et de ses engagements internationaux. Pour leur bon fonctionnement en tant qu'entités de développement, les unités administratives créées dans le cadre de la décentralisation ont besoin de données statistiques. L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) est la structure de référence en matière de production statistique. Depuis 2005, il est déconcentré dans trois régions à savoir l'Est, le Sahel et les Hauts-Bassins.

Le cinquième Recensement général de la population et de l'habitation (5^e RGPH) réalisé en 2019 offre l'occasion de répondre en partie aux besoins sans cesse croissants, de données statistiques dans divers domaines. En effet, le recensement permet de fournir des informations sur la population, du niveau national jusqu'à la plus petite unité administrative qu'est le village/secteur.

Ainsi, les monographies régionales et communales, au nombre de 13 et 2 respectivement, élaborées par l'INSD dans le cadre de l'analyse des résultats définitifs, constituent une source importante de données statistiques. Elles fournissent des informations aux décideurs nationaux et locaux, aux partenaires techniques et financiers, à la société civile et à tout autre acteur du développement, au niveau régional et provincial dans divers domaines de la vie des populations.

Nous espérons que cette publication suscitera davantage chez les acteurs de la vie sociale et économique de l'intérêt pour les statistiques. Chaque utilisateur pourra y trouver des points de repère et des références pour le guider et l'informer de l'évolution de la situation économique et sociale. Les acteurs communaux/régionaux y trouveront des informations pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de programmes et projets de développement de leur commune/région.

En plus des monographies régionales et communales, 16 rapports thématiques compilés en 4 volumes, des tableaux statistiques, une plaquette des principaux indicateurs, un atlas sociodémographique, un fichier des localités et des projections démographiques sont produits et mis à la disposition des utilisateurs. Nous leur en souhaitons un bon usage.

Le Directeur Général



Boureima QUÉDRAOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances

SOMMAIRE

AVANT - PROPOS	iii
SOMMAIRE	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES GRAPHIQUES	xi
LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE	xiii
LISTE DES CARTES	xv
SIGLES ET ABBREVIATIONS	xvii
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	3
1.1. PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE	3
1.2. SITUATION ADMINISTRATIVE	5
CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION	7
2.1. ETAT DE LA POPULATION	7
2.2. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE	11
CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION	15
3.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA RELIGION	15
3.2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES	17
3.3. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE	21
CHAPITRE 4 : NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABETISATION ET SCOLARISATION	25
2.3. ALPHABETISATION	29
2.4. INSTRUCTION	33
2.5. SCOLARISATION	37
CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL	41
5.1. ETAT MATRIMONIAL	43
5.2. NUPTIALITE	47
CHAPITRE 6 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION	51
6.1. VOLUME ET STRUCTURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE	55
6.2. MAIN-D'ŒUVRE OCCUPEE	57
6.3. POPULATION AU CHOMAGE	61
6.4. POPULATION HORS MAIN-D'ŒUVRE	65
6.5. DEPENDANCE ECONOMIQUE	67
6.6. TRAVAIL DES JEUNES	69
CHAPITRE 7 : NATALITE, FECONDITE ET MORTALITE	73
7.1. NATALITE	75
7.2. FECONDITE	75
7.3. MORTALITE	79
CHAPITRE 8 : MIGRATION	81
8.1. MIGRATION INTERNE	85
8.2. ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR	93
8.3. PRETENTION A MIGRER ET TRANSFERT D'ARGENT	97
CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION	99
9.1. PREVALENCE DU HANDICAP	101
9.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES PERSONNES HANDICAPEES	103
9.3. TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE	104
9.4. TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE ET MILIEU DE RESIDENCE	107

9.5.	MULTI HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION HANDICAPEE DE 5 ANS OU PLUS	109
9.6.	STATUT SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPEES	111
9.7.	ALPHABETISATION DES PERSONNES HANDICAPEES	113
9.8.	ETAT MATRIMONIAL DES PERSONNES HANDICAPEES	115
CHAPITRE 10 : POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE		117
10.1.	DONNEES GLOBALES	117
10.2.	POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR GROUPE D'AGE	119
10.3.	POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE ET MILIEU DE RESIDENCE	121
10.4.	POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE	121
10.5.	POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR COMMUNE	123
CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES		127
11.1.	EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES	129
11.2.	EFFECTIFS ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE	129
11.3.	STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE	131
11.4.	STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DES CHEFS DE MENAGE SELON LA PROVINCE 133	
11.5.	AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DU CHEF DE MENAGE	135
11.6.	EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS	137
CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION		139
12.1.	TYPE D'HABITATION	141
12.2.	MODE D'ECLAIRAGE	143
12.3.	SOURCE D'ENERGIE POUR LA CUISSON	145
12.4.	TYPE D'AISSANCE	147
12.5.	MODE D'EVACUATION DES ORDURES	149
12.6.	PRINCIPAL MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES	151
12.7.	BIENS D'EQUIPEMENT	151
12.8.	BIENS DE DEPLACEMENT	153
CONCLUSION GENERALE.....		155
BIBLIOGRAPHIE		157
ANNEXES		159

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1: Répartition de l'effectif de population par milieu de résidence selon le sexe en 2019	7
Tableau 2.2: Evolution des effectifs de la population par milieu de résidence de 1985 à 2019	8
Tableau 2.3: Répartition (%) des effectifs de la population par province selon le sexe	8
Tableau 2.4: Répartition (%) des effectifs de la population et rapport de masculinité selon la commune.....	9
Tableau 2.5: Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe	11
Tableau 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe.....	16
Tableau 3.2: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence	18
Tableau 3.3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et la province	19
Tableau 3.4: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principales langues parlées selon le groupe d'âge	19
Tableau 3.5: Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence	22
Tableau 4.1: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence et le sexe	29
Tableau 4.2: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe ...	29
Tableau 4.3: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon la langue alphabétisation	31
Tableau 4.4: Taux d'alphabétisation (%) par province selon le groupe d'âge spécifique	31
Tableau 4.5: Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	33
Tableau 4.6: Répartition (%) de la population résidente de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	34
Tableau 4.7: Taux d'instruction de la population des groupes d'âge spécifiques par province selon le sexe	34
Tableau 4.8: Taux d'instruction des personnes potentiellement actives par province selon le sexe	34
Tableau 4.9: Taux d'instruction de la population de 6 ans ou plus par commune selon le sexe	35
Tableau 4.10: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) selon le milieu de résidence et le sexe.....	37
Tableau 4.11: Répartition (%) de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) par commune selon le statut scolaire	37
Tableau 4.12: Répartition (%) de la population scolaire de 3 ans ou plus par commune selon le niveau d'études atteint.....	39
Tableau 5.1: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe	43
Tableau 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le milieu de résidence	44
Tableau 5.3: Répartition (%) de la population par groupe d'âge selon l'état matrimonial et le sexe	45
Tableau 5.4: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et par sexe selon l'état matrimonial	47
Tableau 5.5: Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus	49
Tableau 5.6: Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus	49
Tableau 6.1: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation	55
Tableau 6.2: Taux d'activité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe	56
Tableau 6.3: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe	57
Tableau 6.4: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par commune selon le sexe	58
Tableau 6.5: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe	59
Tableau 6.6: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon le secteur d'activité.....	60

Tableau 6.7: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon la situation dans l'occupation principale.....	60
Tableau 6.8: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par province selon le milieu de résidence	61
Tableau 6.9: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par commune selon le sexe	61
Tableau 6.10: Taux de chômage (%) au sens du BIT de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe.....	63
Tableau 6.11: Taux de chômage (%) au sens du BIT et taux combiné du chômage par niveau d'instruction selon le sexe	63
Tableau 6.12: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus au chômage par province selon le statut au chômage	63
Tableau 6.13: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe	65
Tableau 6.14: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe	66
Tableau 6.15: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par province selon le milieu de résidence.....	67
Tableau 6.16: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par sexe selon le niveau d'instruction	67
Tableau 6.17 : répartition (%) de la population résidente de 15-24 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence	69
Tableau 6.18: répartition des actifs occupés de 15-24 ans par province selon le niveau d'instruction	69
Tableau 6.19 : répartition (%) de la population résidente de 15-35 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence	70
Tableau 6.20 : répartition des actifs occupés de 15-35 ans par province selon le niveau d'instruction	70
Tableau 7.1: Taux brut de natalité (‰) par milieu de résidence et par province	75
Tableau 7.2: Répartition (%) des femmes par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants.....	76
Tableau 7.3: Répartition (‰) des taux de fécondité par groupe d'âge selon le milieu de résidence.....	77
Tableau 8.1: Statut migratoire des résidents par sexe	85
Tableau 8.2: Structure par groupe d'âge et par sexe des migrants internes durée-de-vie	85
Tableau 8.3: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes récents	86
Tableau 8.4: Statut migratoire selon le milieu de résidence.....	86
Tableau 8.5: Répartition (%) de la population de la Boucle du Mouhoun par province selon le statut migratoire et le sexe	87
Tableau 8.6: Répartition des migrants intra-province par sexe.....	88
Tableau 8.7: Répartition des migrants inter province par sexe dans la Boucle du Mouhoun.....	88
Tableau 8.8: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans les Balé	88
Tableau 8.9: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans les Banwa	89
Tableau 8.10: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans la Kossi	89
Tableau 8.11: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Mouhoun	90
Tableau 8.12: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Nayala	90
Tableau 8.13: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Sourou	90
Tableau 8.14: Matrice migratoire interprovinciale de la région de la Boucle du Mouhoun	91
Tableau 8.15: Répartition des résidents dans la Boucle du Mouhoun selon la région de naissance	91
Tableau 8.16: Répartition des natifs de la Boucle du Mouhoun résidant au Burkina Faso selon la région de destination	92
Tableau 8.17: Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le sexe	93
Tableau 8.18: Répartition (%) des immigrants durée-de-vie et des émigrants des 5 dernières années par groupe d'âge selon le sexe	94

Tableau 8.19: Répartition des résidents de la Boucle du Mouhoun nés hors du Burkina Faso selon le pays de naissance	94
Tableau 8.20: Répartition des émigrés de la Boucle du Mouhoun par pays de destination selon la province	95
Tableau 8.21: Répartition des potentiels émigrants internationaux dans la Boucle du Mouhoun par statut migratoire selon la province et le sexe	97
Tableau 8.22: Proportion (%) des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence	98
Tableau 8.23 : Proportion (%) des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois selon la province	98
Tableau 9.1: Prévalence du handicap dans la population de 5 ans ou plus par milieu de résidence	102
Tableau 9.2: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par groupe d'âge et par sexe	102
Tableau 9.3: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe	103
Tableau 9.4: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe et le milieu de résidence	108
Tableau 9.5: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par sexe et par milieu de résidence selon le multi handicap	110
Tableau 9.6: Répartition (%) des personnes handicapées de 6-16 ans par province et par sexe selon le statut scolaire	111
Tableau 9.7: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par milieu de résidence et par sexe selon le statut scolaire	112
Tableau 9.8: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 12 ans ou plus par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial	115
Tableau 10.1: Répartition (%) de la population par âge, groupe d'âge et par sexe selon la possession d'acte de naissance	119
Tableau 10.2: Répartition (%) de la population par commune selon la possession d'acte de naissance	123
Tableau 10.3: Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'acte de naissance	124
Tableau 11.1: Effectifs et taille moyenne des ménages par milieu de résidence	129
Tableau 11.2: Effectifs et Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence	129
Tableau 11.3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe	132
Tableau 11.4: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon la province et le milieu de résidence	133
Tableau 11.5: Répartition (%) des chefs de ménage par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon le milieu de résidence	135
Tableau 11.6: Répartition (%) des chefs de ménages par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon la province	136
Tableau 11.7: Evolution de quelques indicateurs	137
Tableau 12.1: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence	141
Tableau 12.2: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon la province	141
Tableau 12.3: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon le milieu de résidence ...	143
Tableau 12.4: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon la province	143
Tableau 12.5: Proportion des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence	145
Tableau 12.6: Proportion (%) des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon la province	145

Tableau 12.7: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence	146
Tableau 12.8: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province.....	146
Tableau 12.9: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence.....	147
Tableau 12.10: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon la province.....	147
Tableau 12.11: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence.....	149
Tableau 12.12: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon la province	149
Tableau 12.13: Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence.....	151
Tableau 12.14: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province.....	151
Tableau 12.15: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon le milieu de résidence	152
Tableau 12.16: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon la province	152
Tableau 12.17: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon le milieu de résidence.....	153
Tableau 12.18: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon la province	154

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1: Evolution de la densité (hbts/km ²) de la population de 1985 à 2019	10
Graphique 2.2: Pyramide des âges des effectifs de la population de la Boucle du Mouhoun par groupe d'âge.....	12
Graphique 2.3: Pyramide des âges de la population urbaine et rurale.....	12
Graphique 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence.....	16
Graphique 3.2: Répartition (%) de la population des communautés religieuses par province.....	17
Graphique 3.3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées.....	18
Graphique 3.4: Proportion (%) des étrangers dans la région de la Boucle du Mouhoun	21
Graphique 3.5: Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon le sexe.....	21
Graphique 3.6: Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon le milieu de résidence.....	22
Graphique 3.7: Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité	23
Graphique 3.8: Pyramide des âges des résidents étrangers	24
Graphique 4.1: Evolution des taux d'alphabétisation (%) par province.....	32
Graphique 5.1: Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe (%).....	44
Graphique 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province selon l'état matrimonial	46
Graphique 5.3: Répartition (%) des personnes mariées par type de mariage selon le sexe.....	48
Graphique 5.4: Répartition (%) des personnes mariées par milieu de résidence et type de mariage	48
Graphique 6.1: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence.....	55
Graphique 6.2: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence	58
Graphique 6.3: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence	65
Graphique 6.4: Taux de dépendance (%) par province selon le milieu de résidence	68
Graphique 6.5: Proportion (%) des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe.....	70
Graphique 6.6: Proportion (%) des jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe	71
Graphique 7.1: Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée	76
Graphique 7.2: Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence	77
Graphique 7.3: Indice synthétique de fécondité par province	78
Graphique 7.4: Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence	78
Graphique 9.1: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par province selon le sexe	102
Graphique 9.2: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la région de la Boucle du Mouhoun.....	104
Graphique 9.3: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province des Balé.....	105

Graphique 9.4: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province des Banwa	105
Graphique 9.5: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province de la Kossi	106
Graphique 9.6: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province du Mouhoun	106
Graphique 9.7: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province du Nayala.....	107
Graphique 9.8: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province du Sourou	107
Graphique 9.9: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par province et par sexe selon le multi handicap	109
Graphique 9.10: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation par province et par sexe.....	113
Graphique 9.11: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation, par milieu de résidence et par sexe	113
Graphique 10.1: Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif.....	117
Graphique 10.2: Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance	121
Graphique 10.3: Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance	122
Graphique 11.1: Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence	130
Graphique 11.2: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la province	131

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

Tableau A 1: Répartition par groupe d'âge et par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région de la Boucle du Mouhoun en 2019	159
Tableau A 2: Répartition par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région de la Boucle du Mouhoun par province en 2019	159
Tableau A 3: Possession d'un acte de naissance par âge et milieu de résidence.....	159
Tableau A 4: Possession d'un acte de naissance par âge et par province de résidence	161
Tableau A 5: Répartition (%) des densités dans les communes	164
Tableau A 6: Effectif et taille moyenne des ménages selon la commune	165
Tableau A 7: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la commune	166
Tableau A 8: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la commune ..	168
Tableau A 9: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la commune	170
Tableau A 10: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la commune.....	172
Tableau A 11: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon la commune.....	174
Tableau A 12: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province.....	176
Tableau A 13: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la commune	178
Tableau A 14: Possession (%) de bien d'équipement par commune	180
Tableau A 15: Possession (%) de bien de déplacement par commune	182

LISTE DES CARTES

Carte n° 1: Carte des régions administratives du Burkina Faso	i
Carte n° 2: Carte des provinces et communes de la région de la Boucle du Mouhoun	5
Carte n° 3: Carte de densité des populations (hbts/km ²) des communes de la région de la Boucle du Mouhoun	10

SIGLES ET ABREVIATIONS

APFH	Association pour la promotion des femmes handicapées
APPE	Association des parents et amis d'enfants encéphalopathes
BIT	Bureau international du travail
CDPH	Convention relative aux droits des personnes handicapées
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CIF	Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé
CITP	Classification internationale type des professions
ECLA	Association être comme les autres
FEBAH	Fédération Burkinabè des associations pour la promotion des personnes handicapées
IEC/CCC	Information, éducation et communication / communication pour le changement de comportement
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
ISF	Indice synthétique de fécondité
MEDEV	Ministère de l'économie et du développement
Na	Non applicable
Nc	Non concerné
ODD	Objectifs de développement durable
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
RM	Rapport de masculinité
SOFITEX	Société burkinabè des fibres textiles
SONABEL	Société nationale d'électricité
TBN	Taux brut de natalité
TBS	Taux brut de scolarisation
TNS	Taux net de scolarisation
UNESCO	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture

INTRODUCTION GENERALE

La région de la Boucle du Mouhoun constitue l'une des treize (13) régions administratives du Burkina Faso. Elle est composée de six (6) provinces (les Balé, les Banwa, la Kossi, le Mouhoun, le Nayala et le Sourou), de six (6) communes urbaines, de quarante-une (41) communes rurales et de 985 villages.

Située au Nord-Ouest du pays, la région de la Boucle du Mouhoun, est l'une des plus peuplées au Burkina Faso par les groupes culturels d'origines mandingues. C'est aussi par le Mali qu'elle est limitée à l'Ouest et au Nord sur une frontière de près de 437 km. Au Sud, la région est contiguë à celles des Hauts-Bassins et du Sud-ouest tandis qu'à l'Est, elle est limitée par les régions du Centre-ouest et du Nord. Elle couvre une superficie de 34 497 km², soit plus de 12% du territoire national.

Par ailleurs, la région regorge un important potentiel touristique du Burkina Faso. On peut citer à titre d'exemples les vieilles mosquées de Ouahabou, de Yaho et de Namou, les mares aux crocodiles sacrés de Balavé ou de Koa, les chutes d'eau de Sogodjankoli ou de Driko, le bosquet à chaîne mystique de Solenzo, le village de Toma île, le village perché de Gani, les grottes de Senlenkoro, de Sami ou de Yaho, de Bagassi et les musées ethnographiques de Gnambadou et de Houna.

La position géographique de la région, l'abondance de ses ressources naturelles et de sa production agricole ainsi que la présence du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou font d'elle le « grenier du Faso » et une plaque tournante du commerce de produits agricoles inter-régionale du Burkina Faso et sous régionale avec les pays voisins.

Outre l'agriculture, le commerce et le tourisme, de nombreuses autres activités économiques, en l'occurrence l'industrie et l'artisanat, sont présentes dans la région de la Boucle du Mouhoun. En effet, plusieurs unités de transformation de matières premières sont implantées sur le territoire de la région. Il s'agit, pour la plupart, d'unités de fabrication de produits alimentaires et chimiques (SOFITEX) et de produits dérivés du bois. Quant à l'artisanat, il concerne principalement la vannerie, la sculpture, la poterie, la teinture et le tissage.

En matière de données statistiques, très peu d'études existent sur la région et celles qui s'y intéressent, s'attèlent à une description sommaire des phénomènes. La présente monographie se justifie donc par ce manque d'informations actualisées. Il se propose de répondre aux attentes des utilisateurs des données démographiques et socioéconomiques se rapportant à la région. Elle fournit des données contextuelles pour les différents utilisateurs que sont les décideurs, les élus locaux, les services publics, les chercheurs, la société civile, etc. Ces informations sont disponibles aussi bien au niveau régional qu'au niveau des entités administratives constituantes de la région, que sont les provinces et les communes. Le rapport se fonde sur les données du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) qui se rapportent à plusieurs secteurs de la vie socioéconomique et culturelle de la population (structures de la population, santé, éducation, emploi, environnement, etc.).

Cette étude est structurée en douze (12) chapitres comme suit : (i) présentation du cadre physique et administratif de la région; (ii) état et structure de la population; (iii) caractéristiques socioculturelles de la population ; (iv) niveau d'instruction, alphabétisation et scolarisation ; état matrimonial et nuptialité de la population ; (vi) activités économiques de la population ; (vii) natalité, fécondité et mortalité ; (viii) migration ; (ix) handicap au sein de la population ; (x) possession d'un acte de naissance ; (xi) caractéristiques des ménages et (xii) caractéristiques de l'habitation.

CHAPITRE 1 :PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

INTRODUCTION

Issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région de la Boucle du Mouhoun est l'une des treize (13) régions du Burkina Faso. Ce chapitre présente le cadre physique, administratif et économique de la région.

1.1. PRESENTATION DU CADRE PHYSIQUE

1.1.1. Relief et sols

Le relief et les sols sont des facteurs qui permettent de comprendre l'implantation des hommes dans certaines zones de la région. Ils expliquent la forte concentration par endroit et le sous-peuplement de certaines terres.

1.1.1.1. Relief

La Boucle du Mouhoun à l'instar du reste du Burkina Faso, est une région peu accidentée. Elle est plate sur près de 4/5 de sa superficie. Le relief est assez monotone et quelques fois interrompu par des affleurements de grès parfois fortement escarpés (Sud du Mouhoun, Nord-Est des Balé et le Centre des Banwa). Les collines constituent les hauts ensembles de la région avec des altitudes variant généralement entre 340 et 458 m. Le pic de Konkoliko (dans les Balé) est le plus haut sommet de la région et culmine à 621 m d'altitude. Le haut glacis est constitué par les plateaux d'altitude moyenne de 300 à 340m, qui jouxtent les hauts ensembles. Quant aux plaines, elles couvrent plus de 70% de la superficie régionale et correspondent à la partie inférieure du glacis. Elles s'étendent au Nord sur les deux rives du fleuve Sourou et au Centre sur toute la haute vallée du fleuve Mouhoun, à cheval sur les provinces de la Kossi, des Banwa et du Mouhoun. L'altitude dans ces plaines est généralement inférieure à 300 m et atteint son plus bas niveau dans les zones d'inondation des cours d'eau (MEDEV, 2005).

1.1.1.2. Sols

Au niveau des sols, on distingue quatre (4) types dans la région :

- les sols minéraux bruts associés aux sols peu évolués : leur intérêt agronomique est faible ou nul. Ce sont essentiellement des sols réservés au pâturage ;
- les vertisols et les sols bruns eutrophes : ce sont des sols à valeur agronomique forte à moyenne, aptes à l'ensemble des cultures pratiquées dans la région. Ces sols sont peu exigeants et se prêtent facilement aux actions d'amélioration ;
- les sols ferrugineux tropicaux : ils ont une valeur agronomique médiocre et supportent les cultures vivrières comme le fonio et le petit mil ;
- les sols hydromorphes : ils sont localisés dans les bas-fonds et les zones d'inondation des cours d'eau. Ce sont des sols lourds, difficiles à travailler, mais à haute valeur agronomique. Ils constituent d'excellentes terres de maraîchage.

1.1.1.3. Climat

La région de la Boucle du Mouhoun est située dans la zone soudano-sahélienne avec cependant trois (3) variantes climatiques qui sont :

- au Nord, le secteur sud-sahélien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 500 à 700 mm. Il couvre la province du Sourou et une partie de la province de la Kossi ;
- au Centre, le secteur-soudanien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 700 à 900 mm. Il s'étend sur la partie sud de la province de la Kossi, sur toute la province du Nayala et les parties septentrionales des provinces du Mouhoun, des Balé et des Banwa ;
- au Sud, le secteur sud-soudanien avec une pluviométrie moyenne annuelle de 1 000 à 1 400 mm.

La région connaît deux (2) saisons :

- une saison sèche qui dure de 7 à 9 mois dans le Nord de la région et de 4 à 6 mois dans le Sud. Elle est marquée par un harmattan, vent frais et sec qui dure de décembre à fin janvier avec des températures douces autour de 27°C, chaud et sec de février à avril avec de fortes températures dépassant souvent 40°C ;
- une saison pluvieuse qui s'étale sur 3 à 5 mois dans le Nord et 6 à 8 mois dans le Sud. Elle est annoncée par une mousson, vent frais et humide avec des températures oscillant entre 24 et 28°C.

1.1.2. Végétation, faune et flore

Sur le plan des formations végétales, la Boucle du Mouhoun enregistre des nuances du Nord au Sud. En effet, au Nord dans le secteur sud-sahélien, la végétation évolue de la steppe arbustive à la steppe arborée et au Sud, à la savane. Au Centre, dans le secteur nord-soudanien, dominent les savanes arbustives et arborées, les formations mixtes des vallées associées aux cultures. Enfin, au Sud dans le secteur sud-soudanien, s'étend la savane arborée à boisée avec des forêts galeries le long des cours d'eau (MEDEV, 2005).

Ces formations végétales servent de gîte à une faune assez riche et variée. Elle est constituée en grande partie de petits gibiers (lièvres, antilopes de petite taille, rats, écureuils, tourterelles...). Le gros gibier rencontré est formé essentiellement de quelques troupeaux d'hippopotames, de buffles, d'éléphants (espèce intégralement protégée), de phacochères, d'hyènes, de lions et de panthères (MEDEV, 2005).

1.1.3. Hydrographie

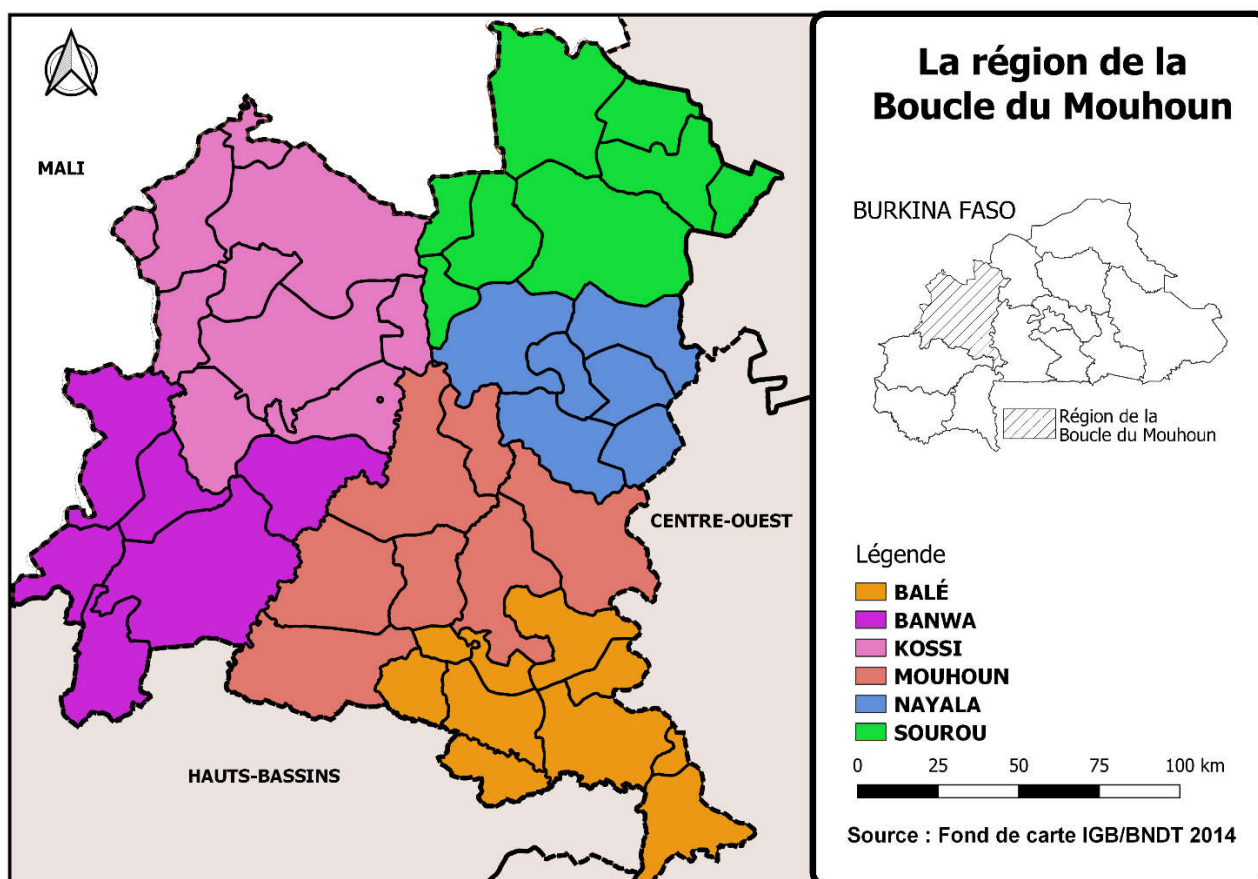
Sur le plan hydrographique, la région dispose d'un réseau assez dense tissé autour du bassin versant du fleuve Mouhoun qui traverse la région sur 280 km. Autour du fleuve Mouhoun s'organisent des cours d'eau secondaires permanents comme le « Tui ou Grand Balé » avec son affluent permanent, le « Son ou Petit Balé » et ses affluents temporaires : le Labozéré, le Labozaba, le Bonboré, le Maboni, le Hinn, le Vohon, le Banou Yao, le Kidiaho, le Sourou et le Nayala. En plus du Mouhoun et de ses affluents, il existe d'autres cours d'eau permanents comme le Nawaka, le Tibouzou et non permanents comme la Kossi, le Koin et le Zouma.

Cet ensemble physique intègre des réserves et forêts classées représentant environ 7% de la superficie régionale et localisée essentiellement dans les provinces des Balé, du Mouhoun et du Nayala (MEDEV, 2005).

1.2. SITUATION ADMINISTRATIVE

Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région de la Boucle du Mouhoun regroupe les provinces des Balé, des Banwa, de la Kossi, du Mouhoun, du Nayala et du Sourou qui ont respectivement pour chef-lieux, les villes de Boromo, Solenzo, Nouna, Dédougou, Toma et Tougan (MEDEV, 2005). Sur le plan administratif, la région comprend les six (06) provinces ci-dessus citées, 47 départements (soit six (6) communes urbaines, quarante-une (41) communes rurales) et 985 villages. A côté de cette organisation administrative, se trouve une organisation traditionnelle, type société villageoise, dirigée par un chef de village qui est généralement le plus âgé du lignage le plus anciennement implanté. Cette organisation traditionnelle est essentiellement dominée par trois grands groupes ethniques qui sont les Bwaba, les Samo et les marka (MEDEV, 2005).

Carte n° 2: Carte des provinces et communes de la région de la Boucle du Mouhoun



CONCLUSION

L'examen du contexte général de la région de la Boucle du Mouhoun fait ressortir qu'elle présente d'énormes potentialités aussi bien sur le plan physique qu'administratif. Du point de vue physique, la région de la Boucle du Mouhoun reste composée en grande partie d'une savane arborée qui s'étend jusqu'au Mali voisin. Le relief est assez monotone tandis que différents types de sols rencontrés dans la région s'illustrent parfois avec de hautes valeurs agronomiques. De par sa situation dans la zone soudanienne, elle bénéficie d'une flore riche et variée résultant d'une pluviométrie au-dessus de la moyenne nationale. Sur le plan administratif, la subdivision de la région en 6 provinces et 47 départements apparaît comme un atout dans un contexte de

décentralisation dans la mesure où elle facilite l'implication des populations à la base dans le processus de développement. Les activités du secteur primaire animent une bonne partie de la vie économique de la région car le cadre physique de la région est un véritable potentiel pour les activités agricoles.

CHAPITRE 2 : ETAT ET STRUCTURE DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Le présent chapitre aborde le volume de la population de la région de la Boucle du Mouhoun. Pour rendre compte de ses spécificités, sa composition selon le genre ainsi que sa structure par âge, sa répartition spatiale et sa densité par commune sont présentées et analysées.

Collecte des données

Les principales variables utilisées dans cette partie sont l'âge, le sexe, la région, la province, la commune, le milieu de résidence, les superficies. Les superficies proviennent de l'annuaire statistique 2020 de la région de la Boucle du Mouhoun. Les données collectées sur l'âge proviennent des questions suivantes : « quelle est la date de naissance de (nom) » ? Inscrivez le jour, le mois et l'année de naissance ; si l'année de naissance est inconnue, « quel est l'âge en années révolues de (nom) » ? Quant au sexe, l'agent recenseur devrait demander au chef de ménage si l'individu est un homme ou une femme et cocher la modalité correspondante.

Définition des concepts

Âge

L'âge est l'une des caractéristiques de la structure de la population. C'est l'intervalle de temps exprimé en année révolue qui sépare la date de naissance d'un individu de la date de son dernier anniversaire, c'est-à-dire l'âge atteint à cet anniversaire.

Densité de population

La densité d'une population est le rapport de l'effectif de la population à la superficie de l'unité géographique considérée. Elle s'exprime en nombre d'habitants au km².

Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité est l'effectif d'hommes rapporté à celui des femmes. Partant de 100 femmes comme base, on calcule le nombre d'hommes correspondant dans une population donnée. Ce nombre d'hommes pour 100 femmes est le rapport de masculinité.

2.1. ETAT DE LA POPULATION

Le volume de la population de la Boucle du Mouhoun s'élève à 1 901 269 habitants au 5e RGPH. Elle se compose de 946 183 hommes et de 955 086 femmes. Selon le milieu de résidence et à l'image du pays, l'effectif de la population rurale de la région de la Boucle du Mouhoun est nettement plus important que celui de la population urbaine. De même, les femmes sont plus nombreuses que les hommes quel que soit le milieu de résidence (tableau 2.1).

Tableau 2.1: Répartition de l'effectif de population par milieu de résidence selon le sexe en 2019

Milieu de résidence	2019		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	90 272	92 947	183 219
Rural	855 911	862 139	1 718 050
Ensemble	946 183	955 086	1 901 269

En termes d'évolution d'effectifs, la population de la région est restée en constante hausse depuis

1985. Elle est passée de 911 736 habitants en 1985 à 1 442 749 habitants en 2006 pour atteindre 1 901 269 habitants en 2019 (tableau 2.2).

Considérant le milieu de résidence, l'effectif de la population de la région de la Boucle du Mouhoun résidant en milieu urbain est passé de 83 612 habitants en 1996 à 183 219 habitants en 2019. L'effectif de la population du milieu urbain a augmenté plus rapidement que celui du milieu rural. En effet, il a été multiplié par 2,2 en 23 ans, tandis qu'en milieu rural l'effectif de population a été multiplié par 1,6. Néanmoins, l'effectif de la population vivant en milieu rural reste plus important quel que soit le recensement (tableau 2.2).

Tableau 2.2: Evolution des effectifs de la population par milieu de résidence de 1985 à 2019

Milieu de résidence	1985**	1996*	2006	2019
Urbain	-	83 612	121 923	183 219
Rural	-	1 090 844	1 320 826	1 718 050
Ensemble	911 736	1 174 456	1 442 749	1 901 269

*reconstitution de la région à partir des provinces de 1996

**reconstitution de la région à partir des départements de 1985

La répartition des effectifs de population par province indique que la province du Mouhoun est la plus peuplée avec 391 561 habitants, tandis que le Nayala demeure la moins peuplée avec 223 151 habitants.

A l'image de la région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au niveau des différentes provinces à l'exception de la Kossi où le rapport de masculinité indique 103 hommes pour 100 femmes. La province du Sourou compte autant d'hommes que de femmes. Au niveau régional, ce rapport est de 99 hommes pour 100 femmes (tableau 2.3).

Tableau 2.3: Répartition (%) des effectifs de la population par province selon le sexe

Province	Sexe			Poids de chaque Province (%)	Rapport de masculinité
	Homme	Femme	Ensemble		
Balé	148 040	149 428	297 468	15,6	99
Banwa	169 820	177 169	346 989	18,3	96
Kossi	180 802	176 287	357 089	18,8	103
Mouhoun	194 617	196 944	391 561	20,6	99
Nayala	110 674	112 477	223 151	11,7	98
Sourou	142 230	142 781	285 011	15,0	100
Ensemble	946 183	955 086	1 901 269	100	99

Au niveau des communes, Solenzo demeure la plus peuplée avec une proportion de 8,4% de la population de la région. Elle est suivie de Dédougou avec 6,5% de la population. Sono et Madouba sont les communes les moins peuplées de la région avec un poids démographique de 0,5%.

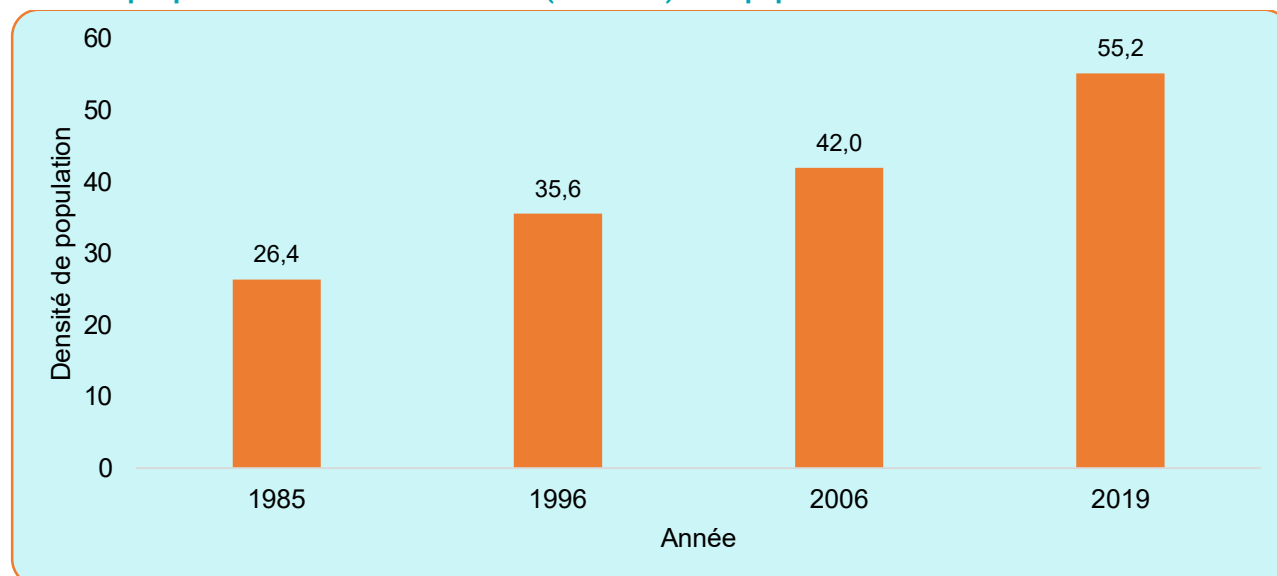
Les rapports de masculinité varient d'une commune à l'autre et se situent à 99 hommes pour 100 femmes dans l'ensemble de la région (tableau 2.4).

Tableau 2.4: Répartition (%) des effectifs de la population et rapport de masculinité selon la commune

Commune	Effectif	Poids de chaque	Rapport de masculinité
Bagassi	42 424	2,2	97,4
Bana	19 787	1,0	106,4
Boromo	40 229	2,1	99,4
Fara	61 001	3,2	96,1
Oury	35 964	1,9	102,9
Pa	27 011	1,4	93,5
Pompoï	14 067	0,7	104,7
Poura	19 056	1,0	98,0
Siby	18 559	1,0	103,2
Yaho	19 370	1,0	98,4
Balavé	24 103	1,3	98,2
Kouka	73 747	3,9	91,2
Sami	13 596	0,7	97,5
Sanaba	38 037	2,0	100,1
Solenzo	158 763	8,4	96,1
Tansila	38 743	2,0	97,6
Barani	54 748	2,9	102,7
Bomborokuy	19 904	1,0	102,0
Bourasso	20 115	1,1	101,2
Djibasso	63 283	3,3	101,8
Dokuy	40 588	2,1	103,1
Doumbala	33 326	1,8	99,5
Kombori	15 118	0,8	94,1
Madouba	10 150	0,5	101,0
Nouna	89 742	4,7	104,2
Sono	10 115	0,5	120,0
Bondokuy	62 214	3,3	98,8
Dédougou	123 973	6,5	95,6
Douroula	18 418	1,0	103,0
Kona	27 164	1,4	103,2
Ouarkoye	44 616	2,3	95,9
Safané	62 048	3,3	103,8
Tchériba	53 128	2,8	99,8
Gassan	44 139	2,3	104,0
Gossina	26 241	1,4	92,5
Kougny	22 323	1,2	104,7
Toma	39 109	2,1	97,5
Yaba	41 381	2,2	94,8
Yé	49 958	2,6	97,8
Di	38 087	2,0	104,9
Gomboro	12 656	0,7	93,0
Kassoum	25 694	1,4	104,5
Kiembara	39 289	2,1	94,7
Lanfiéra	25 486	1,3	105,3
Lankoué	21 910	1,2	93,2
Toéni	32 708	1,7	101,0
Tougan	89 181	4,7	98,8
Boucle du Mouhoun	1 901 269	100,0	99,1

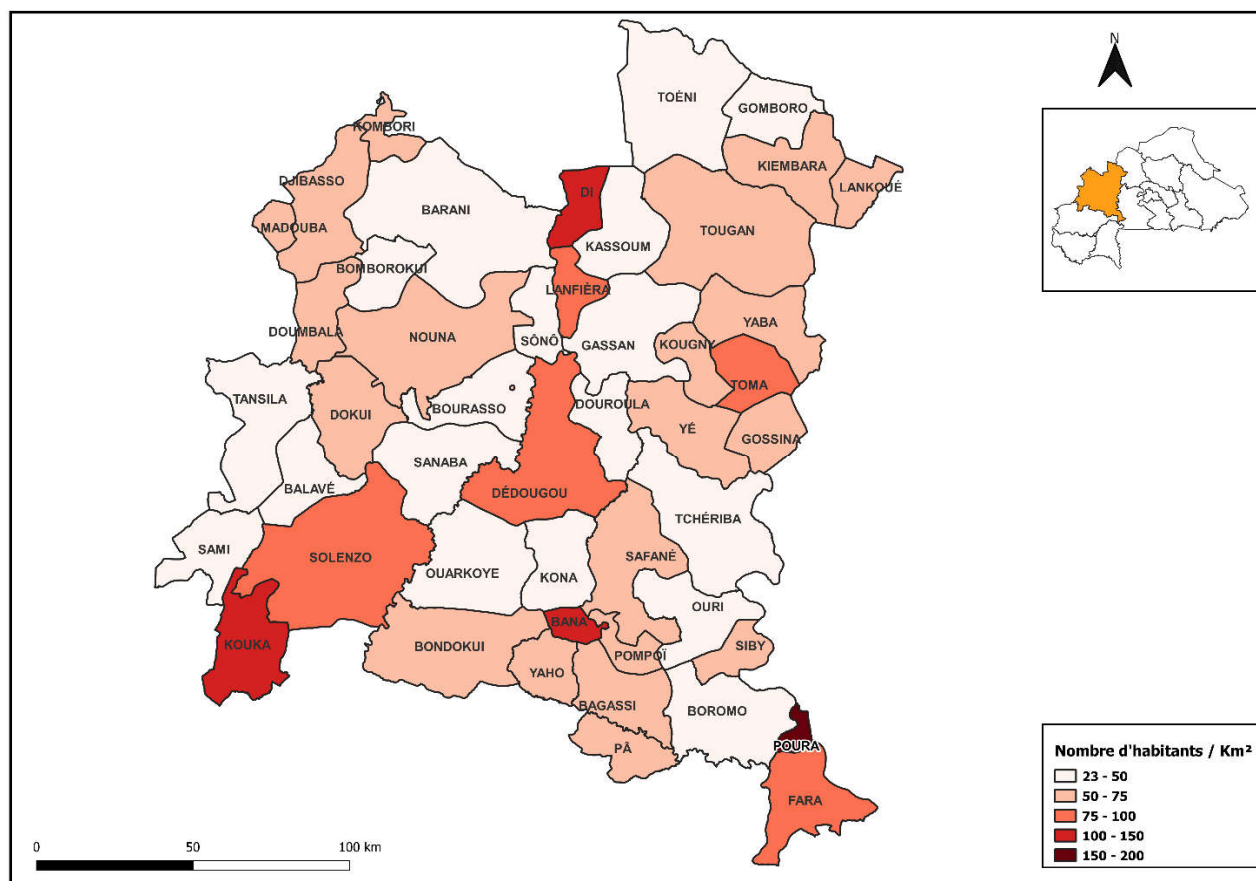
Depuis 1985, la densité de la population est en constante hausse dans la région. Elle est passée de 26,4 habitants au kilomètre carré (hbts/km²) en 1985 à 42,0 hbts/km² en 2006 puis à 55,2 hbts/km² en 2019 (graphique 2.1). Dans l'intervalle de temps considéré, la densité a plus que doublé.

Graphique 2.1: Evolution de la densité (hbts/km²) de la population de 1985 à 2019



Au sein des communes de la région de la Boucle du Mouhoun, la plupart des densités sont inférieures à 100 hbts/km² à l'exception des communes de Kouka, Di, Bana et Poura où l'on observe de fortes concentrations de populations. Les communes de Toéni et de Sami enregistrent les plus faibles densités de la région avec moins de 25 hbts/km² (carte n°3).

Carte n° 3: Carte de densité des populations (hbts/km²) des communes de la région de la Boucle du Mouhoun



2.2. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE

La structure par sexe et par âge de la population de la région de la Bouche du Mouhoun présente des effectifs élevés aux jeunes âges à l'image de celle du pays. Plus l'âge de la population augmente, plus l'effectif diminue. L'analyse selon le milieu de résidence présente les mêmes tendances observées au niveau de la région.

L'âge moyen de la population de la région de la Boucle du Mouhoun est de 21,4 ans et est légèrement plus élevé chez les femmes (21,9 ans) que chez les hommes (21,0 ans). En outre, la population urbaine est en moyenne plus âgée (23,1 ans) que celle du milieu rural (21,3 ans).

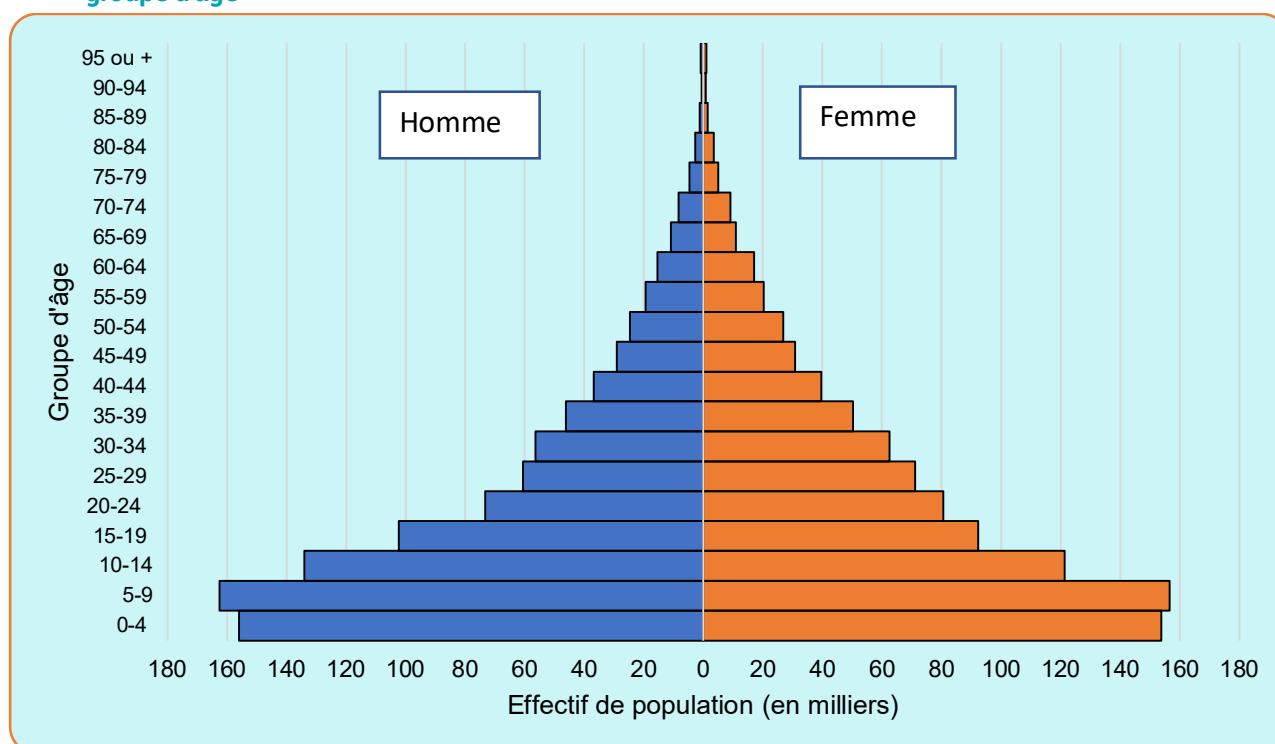
Quant à l'âge médian, il est de 15,5 ans dans la région de la Boucle du Mouhoun et est légèrement plus élevé chez les femmes (16,5 ans) que chez les hommes (15,0 ans). Il est aussi plus élevé en milieu urbain (18,7 ans) qu'en milieu rural (15,0 ans) (tableau 2.5).

Tableau 2.5: Effectif de la population par groupe d'âge selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Rural			Urbain			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
0-4	144 950	142 651	287 601	11 061	11 187	22 248	156 011	153 838	309 849
5-9	151 448	145 015	296 463	11 080	11 597	22 677	162 528	156 612	319 140
10-14	123 163	109 065	232 228	10 929	12 324	23 253	134 092	121 389	255 481
15-19	90 536	79 344	169 880	11 787	12 992	24 779	102 323	92 336	194 659
20-24	62 941	70 118	133 059	10 388	10 523	20 911	73 329	80 641	153 970
25-29	53 408	63 510	116 918	7 214	7 576	14 790	60 622	71 086	131 708
30-34	49 738	56 208	105 946	6 633	6 359	12 992	56 371	62 567	118 938
35-39	40 924	45 196	86 120	5 262	5 018	10 280	46 186	50 214	96 400
40-44	32 553	36 071	68 624	4 246	3 640	7 886	36 799	39 711	76 510
45-49	25 891	27 955	53 846	3 275	2 803	6 078	29 166	30 758	59 924
50-54	22 151	24 323	46 474	2 529	2 461	4 990	24 680	26 784	51 464
55-59	17 483	18 444	35 927	1 904	1 848	3 752	19 387	20 292	39 679
60-64	13 912	15 594	29 506	1 480	1 509	2 989	15 392	17 103	32 495
65-69	9 977	9 799	19 776	968	1 066	2 034	10 945	10 865	21 810
70-74	7 646	8 195	15 841	733	899	1 632	8 379	9 094	17 473
75-79	4 293	4 515	8 808	369	510	879	4 662	5 025	9 687
80-84	2 432	3 136	5 568	220	336	556	2 652	3 472	6 124
85-89	1 071	1 312	2 383	108	141	249	1 179	1 453	2 632
90-94	568	695	1 263	31	87	118	599	782	1 381
95 ou +	826	993	1 819	55	71	126	881	1 064	1 945
Total	855 911	862 139	1 718 05	90 272	92 947	183 21	946 183	955 086	1 901 26
Age moyen	20,7	21,8	21,3	23,2	22,9	23,1	21	21,9	21,4
Age médian	14,3	16,0	15,0	19,0	18,3	18,7	15,0	16,5	15,5

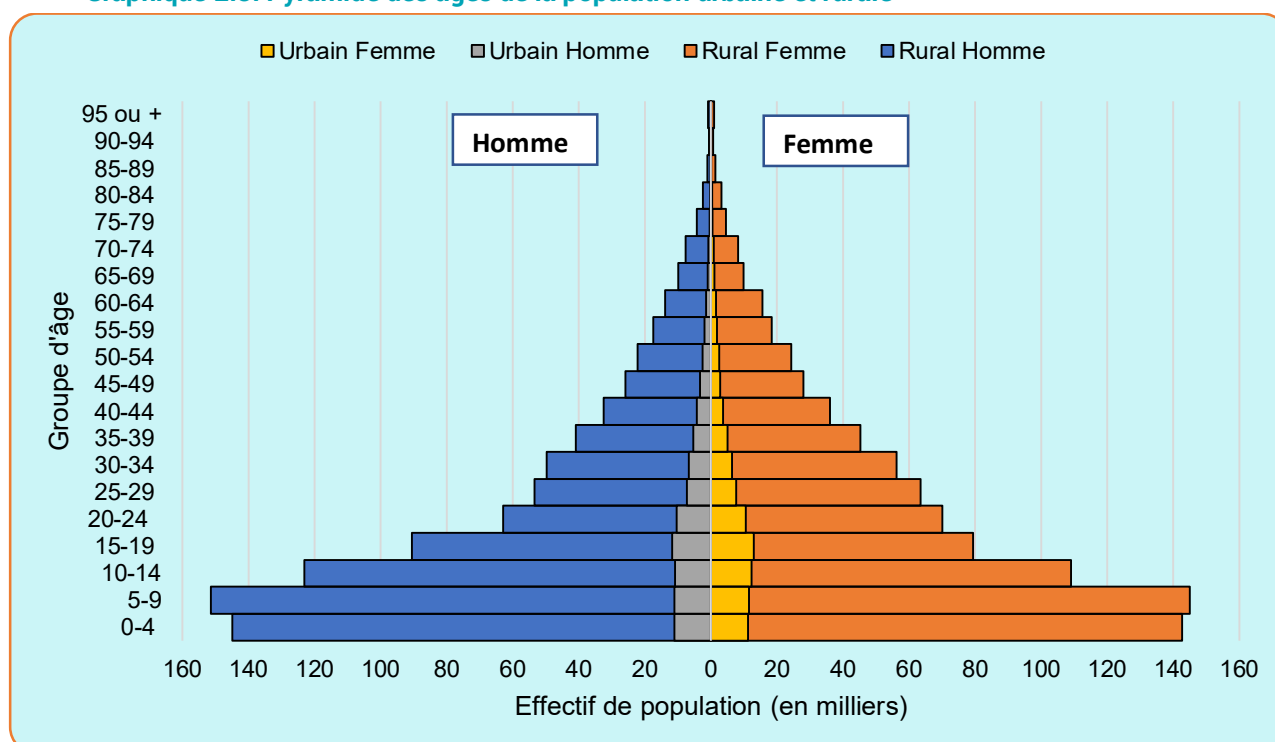
La pyramide des âges des effectifs de la population de la région de la Boucle du Mouhoun ressemble à celle du pays, modèle des pays en développement avec une base large (niveau élevé de fécondité) et un sommet effilé (niveau élevé de mortalité). Elle met en évidence la jeunesse de la population de la région. En outre, les hommes sont plus nombreux que les femmes avant l'âge de 20 ans. Passé cet âge, la situation inverse est constatée avec des femmes plus nombreuses. Cela peut être mis en relation avec un exode rural plus fréquent chez les hommes.

Graphique 2.2: Pyramide des âges des effectifs de la population de la Boucle du Mouhoun par groupe d'âge



La structure par âge des populations rurales et urbaines de la région de la Boucle du Mouhoun est présentée par le graphique 2.3. La pyramide du milieu rural indique une population plus nombreuse avec ses barres plus longues. Sa base élargie traduit aussi une forte jeunesse de cette population. La population urbaine est moins importante (avec ses barres plus courtes) que celle du rural. Elle présente des effectifs de population assez identiques des groupes d'âge 0-4 ans à 15-19 ans.

Graphique 2.3: Pyramide des âges de la population urbaine et rurale



CONCLUSION

Cette analyse de l'état et la structure de la population de la région de la Boucle du Mouhoun a montré que le volume de celle-ci est en hausse constante au fil du temps selon les recensements. Cette population est très jeune dans sa majorité à l'image de celle du pays avec un âge moyen de 21,4 ans. La densité de population dans la région est de 55,2 hbts/km². Elle varie de 23,2 hbts/km² dans la commune de Toéni à 186,8 hbts/km² dans celle de Poura. La population de la région de la Boucle du Mouhoun est en majorité féminine au regard du rapport de masculinité qui est de 99,1 hommes pour 100 femmes.

CHAPITRE 3 : CARACTERISTIQUES SOCIOCULTURELLES DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Les caractéristiques socioculturelles, en plus de permettre une bonne identification des individus et des groupes sociaux, constituent des facteurs déterminants des comportements socioéconomiques et démographiques des populations. Leur prise en compte dans les politiques de développement est une nécessité.

Cette section a pour objectif de présenter la composition de la population de la région de la Boucle du Mouhoun selon quelques caractéristiques socioculturelles que sont la religion, la langue parlée et la nationalité.

Collecte des données

Les questions posées lors du 5^e RGPH pour appréhender les caractéristiques socioculturelles de la population sont les suivantes : Quelle est la religion de (NOM) ? Quelle est la nationalité de (NOM) ? Quelle est la principale langue couramment parlée par (NOM) ?

Définition des concepts

Pour une meilleure compréhension, il est nécessaire de définir certains concepts se rapportant aux caractéristiques socioculturelles.

Religion

La religion est l'ensemble des croyances et des dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré. C'est l'ensemble des pratiques et des rites propres à chacune de ces croyances. Dans le cadre de cette analyse, on regroupe la population résidente selon les religions suivantes : le catholicisme, le protestantisme, l'islam, l'animisme (ou religion traditionnelle) et les sans religion. Au cours du 5^e RGPH, pour les enfants de moins de six ans, il leur a été affecté la religion de leur mère ou celle de la personne ayant en charge l'enfant si la mère n'est pas dans le ménage.

Langue parlée

Il s'agit de la principale langue parlée par un individu qui peut être une langue locale ou étrangère. Cette information a été collectée pour les personnes résidentes âgées de 3 ans et plus.

Nationalité

La nationalité est l'appartenance juridique d'une personne à la population d'un Etat. C'est aussi un groupement d'individus de même origine ou partageant une histoire et des traditions communes. Dans le présent recensement, la nationalité désigne le pays d'appartenance de la personne recensée. L'analyse distingue la nationalité burkinabè des autres nationalités.

3.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA RELIGION

Le comportement d'un individu, voire de la population en général est souvent dicté par son appartenance sociale, notamment la religion. Il est donc important de connaître la répartition de la population résidente selon la religion.

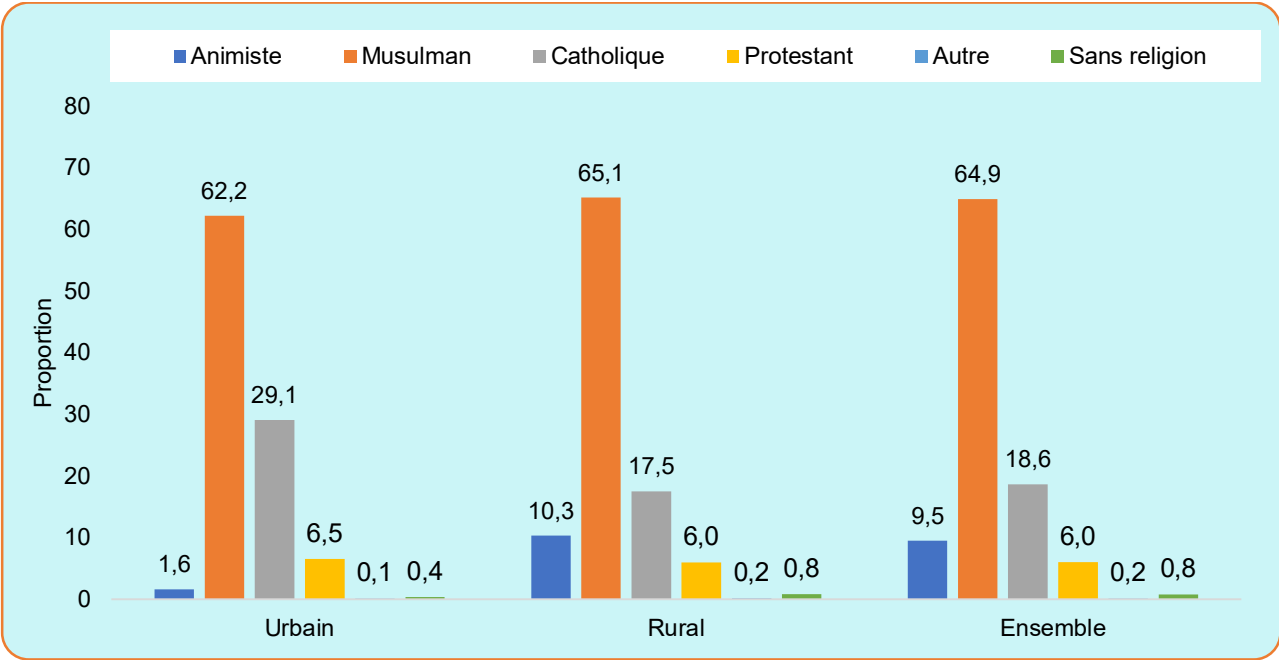
Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les musulmans sont majoritairement représentés avec 64,9% de la population contre 18,6%, 9,5% et 6,0% respectivement pour les catholiques, les animistes et les protestants. Les personnes sans religion et les autres religions sont en faibles proportions. Dans l'ensemble, ces proportions demeurent assez similaires d'un sexe à l'autre (tableau 3.1).

Tableau 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le sexe

Religion	Homme	Femme	Ensemble
Animiste	9,8	9,2	9,5
Musulman	64,9	64,8	64,9
Catholique	18,4	18,9	18,6
Protestant	5,9	6,2	6,0
Autre	0,2	0,1	0,2
Sans religion	0,8	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0

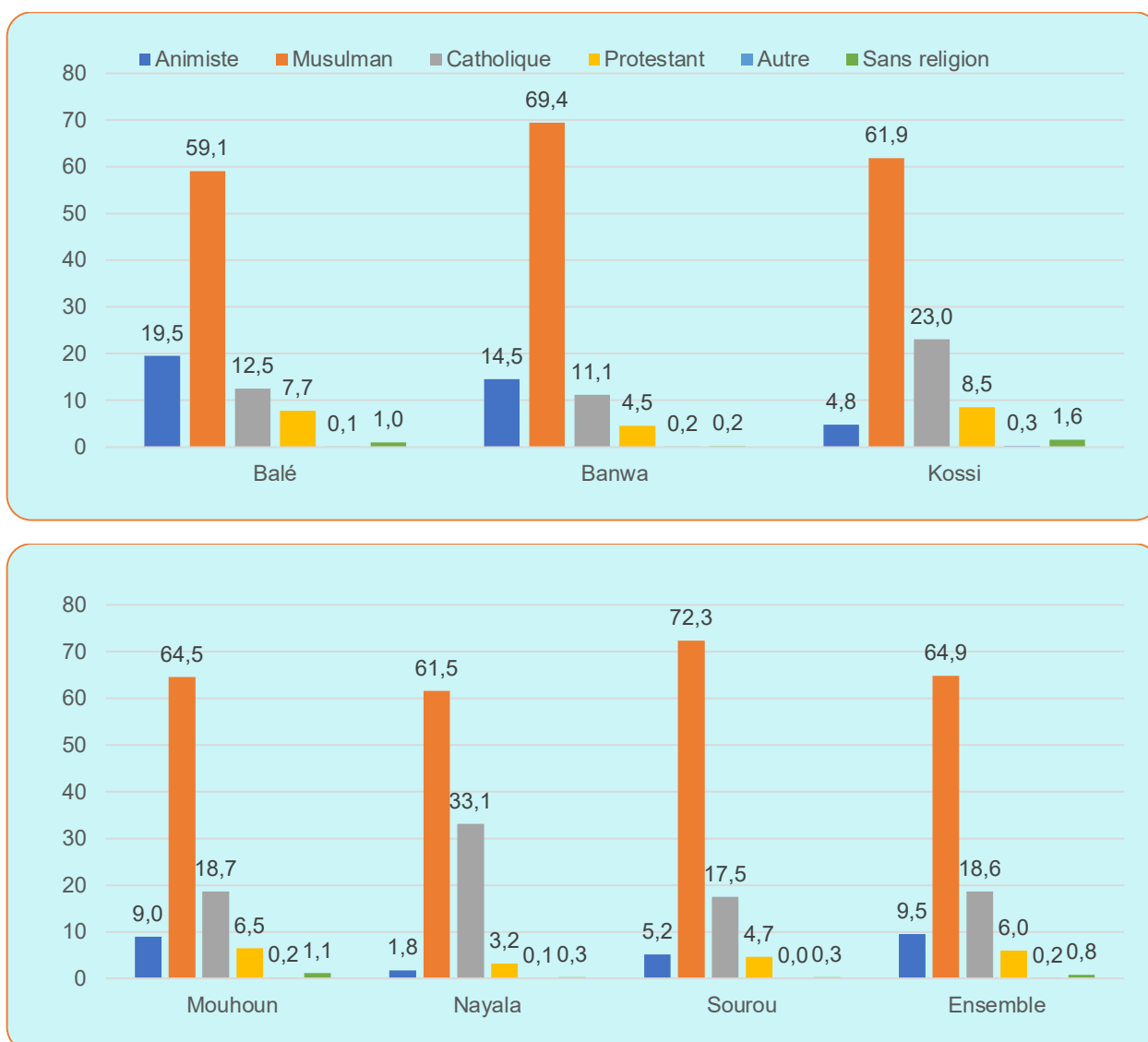
Une analyse suivant le milieu de résidence indique que la religion musulmane reste la plus dominante, et ce, quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, les musulmans représentent 65,1% en milieu rural contre 62,2% en milieu urbain. Comme l'islam, l'animisme est plus pratiqué en milieu rural (10,3%) qu'en milieu urbain (1,6%). À l'opposé, les catholiques sont plus représentés en milieu urbain (29,1%) qu'en milieu rural (17,5%) (graphique 3.1).

Graphique 3.1: Répartition (%) de la population par religion selon le milieu de résidence



La communauté musulmane est la plus représentée dans l'ensemble des provinces avec des proportions allant de 59,1% dans les Balé à 72,3% dans le Sourou. Aussi, la religion catholique est assez représentée dans la province du Nayala où elle constitue 33,1% de la population de la province. En outre, les Balé et les Banwa se caractérisent par des communautés assez importantes d'animistes (respectivement 19,5% et 14,5%) (graphique 3.2).

Graphique 3.2: Répartition (%) de la population des communautés religieuses par province



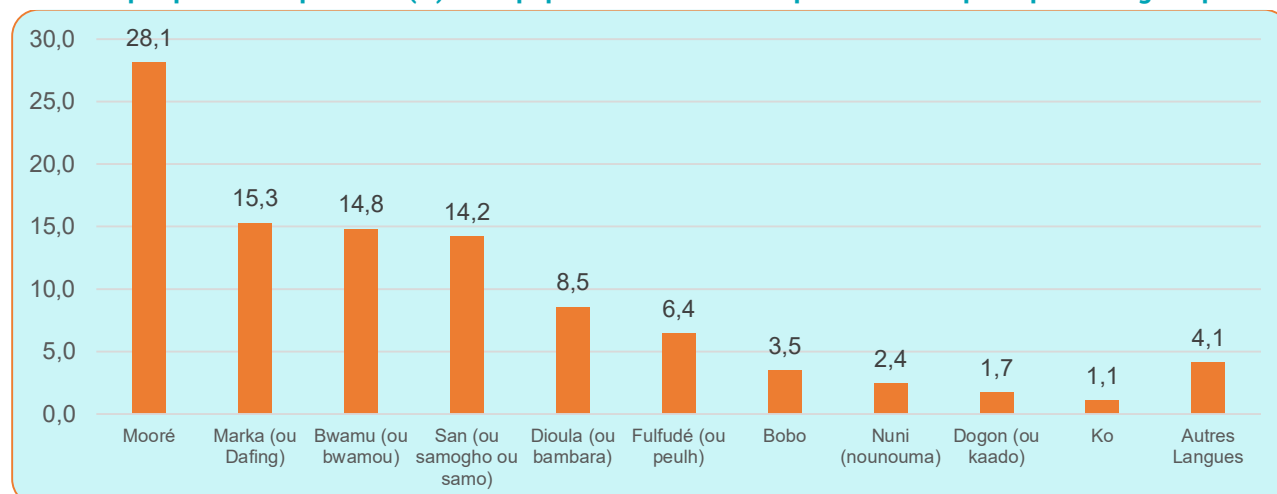
3.2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LES LANGUES PARLEES

La langue parlée, en tant que moyen de communication et d'échanges, est un élément de rapprochement entre individus, groupes de personnes, communautés, nations, etc. Elle constitue également un moyen de domination ou d'affirmation de son identité, notamment culturelle.

La langue est aussi le moyen par lequel on réalise les activités d'information, d'éducation et de communication /communication pour le changement de comportement (IEC/CCC). Il est donc important de connaître non seulement l'importance numérique des principales langues parlées, mais aussi la distribution de ces dernières selon diverses variables (milieu de résidence, région de résidence, etc.). Les principales langues parlées d'une région sont souvent utilisées dans les programmes de développement pour sensibiliser les populations bénéficiaires.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 28,1% des individus de 3 ans ou plus parlent principalement le mooré. Cette langue est suivie du marka /dafing (15,3%), du bwamu /bwamou (14,8%), du san /samogho /samo (14,2%), du dioula/bambara (8,5%) (graphique 3.3).

Graphique 3.3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées



Une analyse suivant le milieu de résidence montre une disparité des langues principalement parlées. En effet, le dioula (29,6%), le mooré (29,5%) et le san (14,0%) sont les langues principalement parlées les plus courantes en milieu urbain. Par contre, en milieu rural, le mooré (27,9%), le marka /dafing (16,3%) et le bwamu (15,4%) sont les langues principalement parlées les plus majoritaires. L'analyse selon le sexe ne présente pas de différences importantes dans la langue principalement parlée par rapport à l'ensemble (tableau 3.2).

Tableau 3.2: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principale langue parlée selon le milieu de résidence

Principales langues parlées	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Mooré	29,9	29,2	29,5	27,0	28,9	27,9	27,3	28,9	28,1
Marka (ou Dafing)	5,9	5,4	5,6	16,9	15,8	16,3	15,8	14,7	15,3
Bwamu (ou bwamou)	8,8	9,0	8,9	15,5	15,4	15,4	14,8	14,7	14,8
San (ou samogho ou samo)	14,0	14,1	14,0	14,4	14,0	14,2	14,4	14,0	14,2
Dioula (ou bambara)	28,6	30,7	29,6	6,4	6,2	6,3	8,5	8,6	8,5
Fulfudé (ou peulh)	2,8	2,6	2,7	6,9	6,7	6,8	6,5	6,3	6,4
Bobo	1,3	1,2	1,2	3,6	3,8	3,7	3,4	3,5	3,5
Nuni (nounouma)	0,5	0,5	0,5	2,6	2,6	2,6	2,4	2,4	2,4
Dogon (ou kaado)	0,1	0,1	0,1	1,8	1,9	1,9	1,6	1,7	1,7
Ko	0,5	0,6	0,6	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Autres langues	7,6	6,7	7,1	3,8	3,7	3,8	4,2	4,0	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

M=Masculin ; F=Féminin

En considérant les provinces, le san est principalement parlé par près de la moitié des individus de 3 ans ou plus dans le Sourou et le Nayala. Dans les Banwa en revanche, une moitié des populations parle le mooré principalement. Le mooré est également plus parlé dans les Balé et le Mouhoun dans des proportions cependant moins prononcées (respectivement 29,2% et 30,4%) (tableau 3.3).

Tableau 3.3: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus selon les principales langues parlées par sexe et la province

Principales langues parlées	Balé			Banwa			Kossi			Mouhoun		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Mooré	29,0	29,4	29,2	50,6	52,5	51,5	8,3	8,6	8,4	29,5	31,4	30,4
Marka (ou Dafing)	17,0	16,0	16,5	5,9	5,4	5,6	15,3	14,6	14,9	27,4	25,4	26,4
Bwamu (ou bwamou)	24,8	26,0	25,4	10,4	9,8	10,1	29,6	29,6	29,6	16,9	16,6	16,7
San (samogho ou samo)	0,2	0,1	0,1	3,7	3,6	3,6	1,6	1,6	1,6	0,9	0,9	0,9
Dioula (ou bambara)	3,5	3,7	3,6	3,7	3,5	3,6	23,2	23,2	23,2	7,3	8,2	7,7
Fulfudé (ou peulh)	7,2	6,8	7,0	5,4	5,2	5,3	9,6	9,6	9,6	6,5	6,3	6,4
Bobo	0,9	0,9	0,9	16,6	16,7	16,7	0,7	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5
Nuni (nounouma)	4,1	4,1	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,9	7,9	7,9
Dogon (ou kaado)	0,0	0,0	0,0	0,8	0,8	0,8	8,1	8,8	8,4	0,0	0,0	0,0
Ko	6,4	6,4	6,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Autres langues	6,8	6,4	6,6	3	2,7	2,8	3,5	3,5	3,5	3,1	2,7	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Principales langues parlées	Nayala			Sourou			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Mooré	21,5	24,0	22,8	22,2	23,4	22,8	27,3	28,9	28,1
Marka (ou Dafing)	19,1	17,8	18,4	8,3	7,7	8,0	15,8	14,7	15,3
Bwamu (ou bwamou)	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	14,8	14,7	14,8
San (samogho ou samo)	47,5	45,7	46,6	51,1	50,7	50,9	14,4	14,0	14,2
Dioula (ou bambara)	1,2	1,2	1,2	9,1	9,1	9,1	8,5	8,6	8,5
Fulfudé (ou peulh)	3,6	3,5	3,5	5,7	5,6	5,7	6,5	6,3	6,4
Bobo	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	3,4	3,5	3,5
Nuni (nounouma)	0,6	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0	2,4	2,4	2,4
Dogon (ou kaado)	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	1,6	1,7	1,7
Ko	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	1,1	1,1
Autres Langues	6,5	7,2	6,9	3,4	3,1	3,2	4,2	4,0	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On constate d'une manière générale que parmi les langues principalement parlées dans la région de la Boucle du Mouhoun, le mooré est la langue dominante, suivie du marka/dafing et du bwamu /bwamou. Cette tendance est observée dans toutes les tranches d'âge avec des proportions analogues (tableau 3.4).

Tableau 3.4: Répartition (%) de la population de 3 ans ou plus par principales langues parlées selon le groupe d'âge

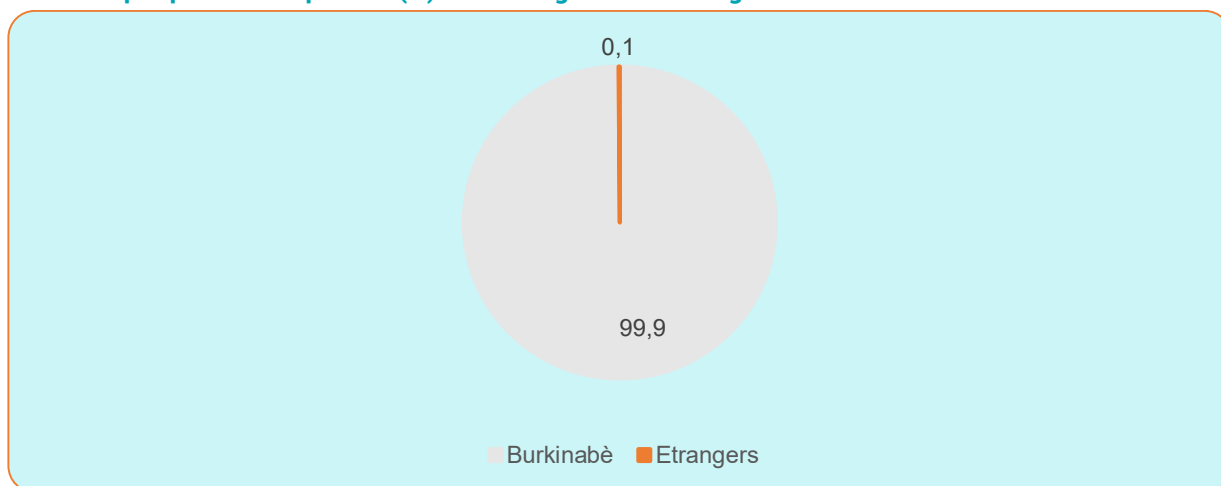
Principales langues parlées	3-14	15-35	36-59	60 ou +	Ensemble
Mooré	28,9	28,2	26,3	26,5	28,1
Marka (ou Dafing)	15,0	15,3	16,0	15,4	15,3
Bwamu (ou bwamou)	14,7	14,8	15,2	14,1	14,8
San (ou samogho ou samo)	14,2	13,1	15,0	18,3	14,2
Dioula (ou bambara)	8,0	9,2	8,5	7,7	8,5
Fulfudé (ou peulh)	6,4	6,6	6,2	6,0	6,4
Bobo	3,6	3,4	3,4	3,0	3,5

Principales langues parlées	3-14	15-35	36-59	60 ou +	Ensemble
Nuni (nounouma)	2,4	2,3	2,5	2,7	2,4
Dogon (ou kaado)	1,9	1,6	1,5	1,4	1,7
Ko	1,0	1,0	1,2	1,3	1,1
Autres Langues	3,9	4,4	4,1	3,6	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

3.3. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA NATIONALITE

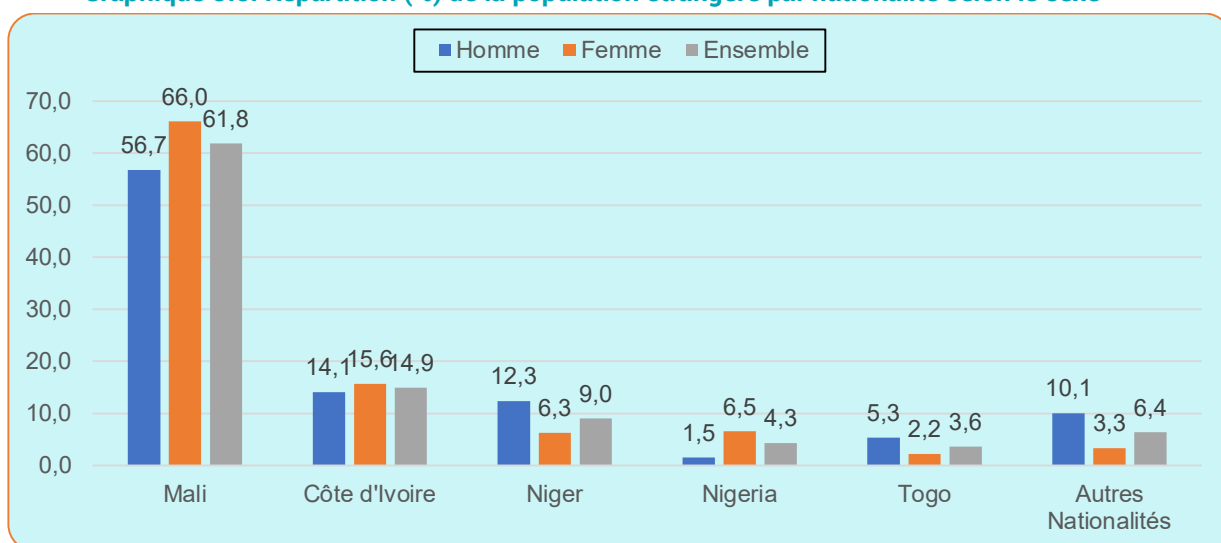
Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays accueille pour diverses raisons, des personnes de nationalités étrangères. Le recensement constitue une des meilleures sources d'information sur la population étrangère. Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les étrangers représentent 0,1% de la population.

Graphique 3.4: Proportion (%) des étrangers dans la région de la Boucle du Mouhoun



Les étrangers proviennent majoritairement du Mali (61,8%) suivi de la Côte d'Ivoire (14,9%) et du Niger (9,0%). A eux seuls, les ressortissants de ces trois pays représentent 85,7% de la population étrangère résidant dans la région de la Boucle du Mouhoun. Les autres nationalités, regroupement de plus d'une vingtaine de nationalités représentent 14,3%. Les mêmes tendances sont observées dans la population étrangère de sexe masculin et féminin (graphique 3.4).

Graphique 3.5: Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon le sexe



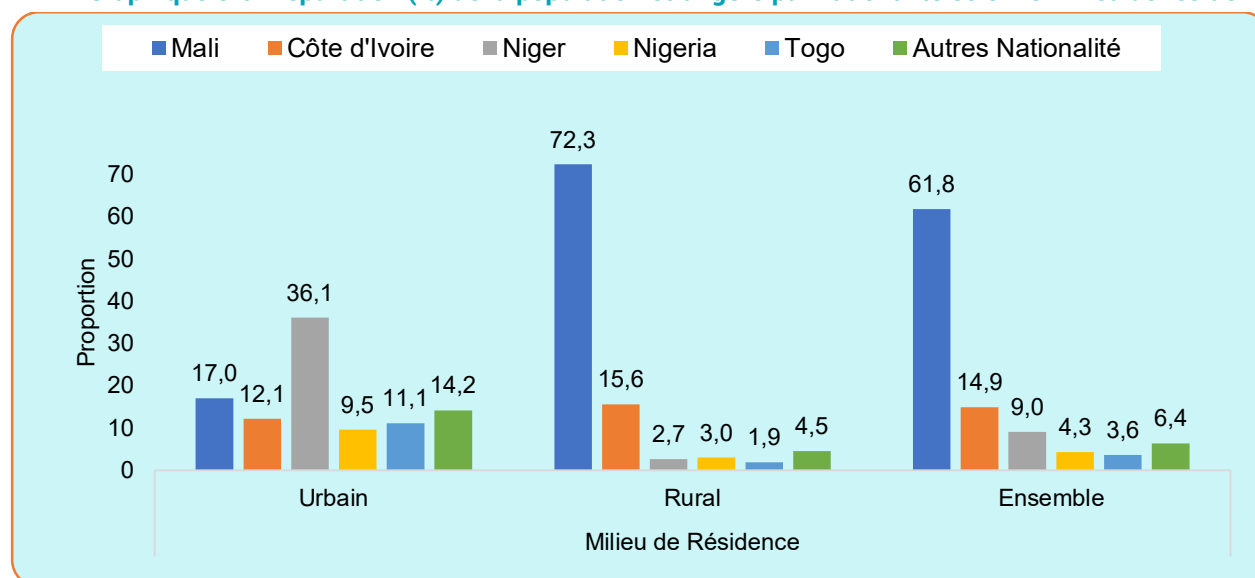
En considérant la population résidente de la Boucle du Mouhoun, les Burkinabè (90,5%), les Maliens (94,8%), les Ivoiriens (84,6%) et les Nigériens (57,5) résident plus en zone rurale alors que les Nigériens (76,1%) et les Togolais (58,1%) s'installent plus en zone urbaine (tableau 3.5).

Tableau 3.5: Répartition (%) de la population par nationalité selon le milieu de résidence

Nationalité	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Burkina Faso	9,5	90,5	100,0
Côte d'Ivoire	15,4	84,6	100,0
Mali	5,2	94,8	100,0
Niger	76,1	23,9	100,0
Nigeria	42,5	57,5	100,0
Togo	58,1	41,9	100,0
Autres nationalités	42,3	57,7	100,0
Total	9,5	90,5	100,0

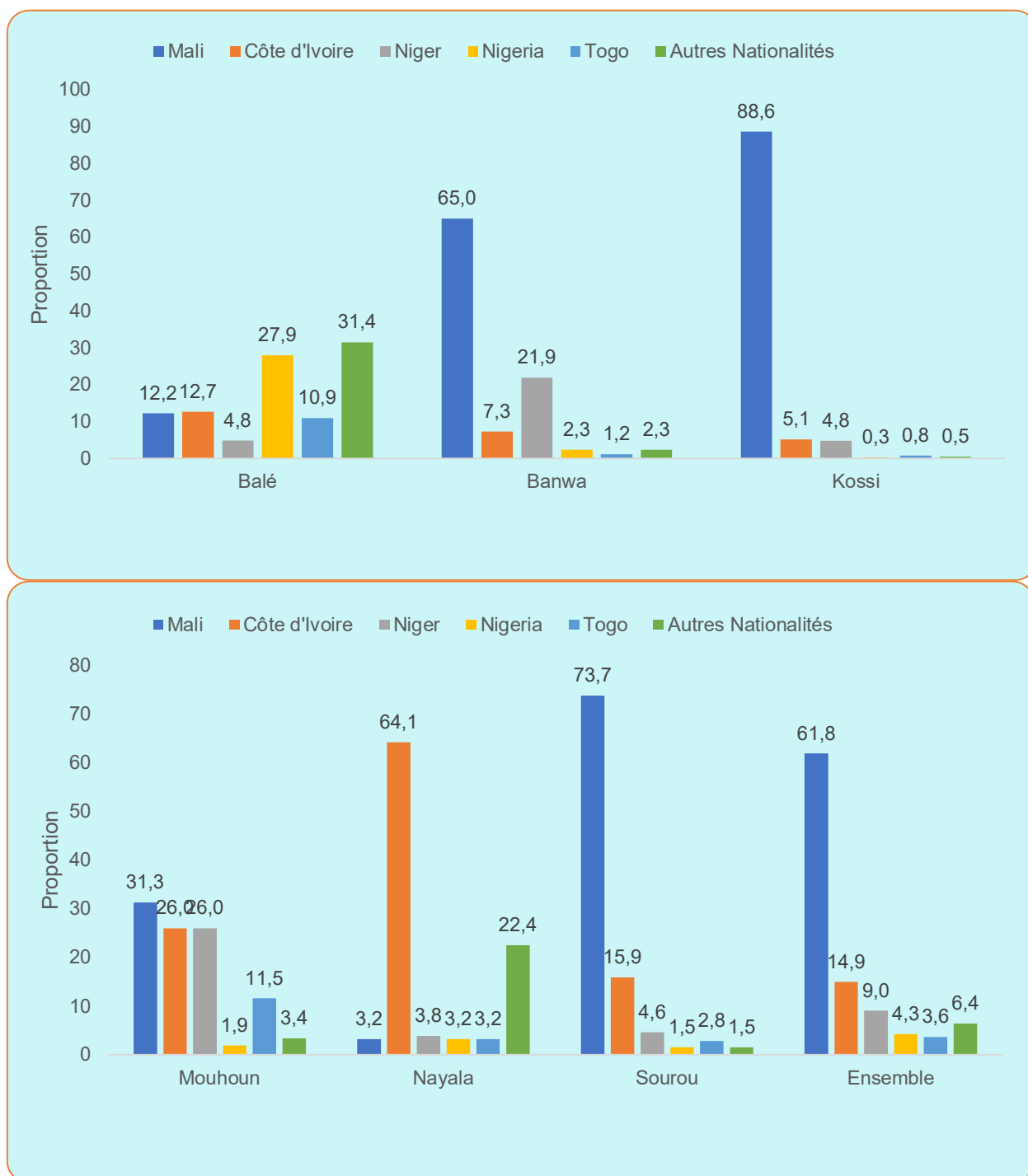
En considérant les nationalités étrangères résidant en milieu urbain dans la région de la Boucle du Mouhoun, on constate que 36,1% des citoyens sont des Nigériens, suivis par les Maliens (17,0%). Cependant, en milieu rural, les Maliens sont plus représentés (72,3%) suivis des Ivoiriens avec 15,6% (graphique 3.6).

Graphique 3.6: Répartition (%) de la population étrangère par nationalité selon le milieu de résidence



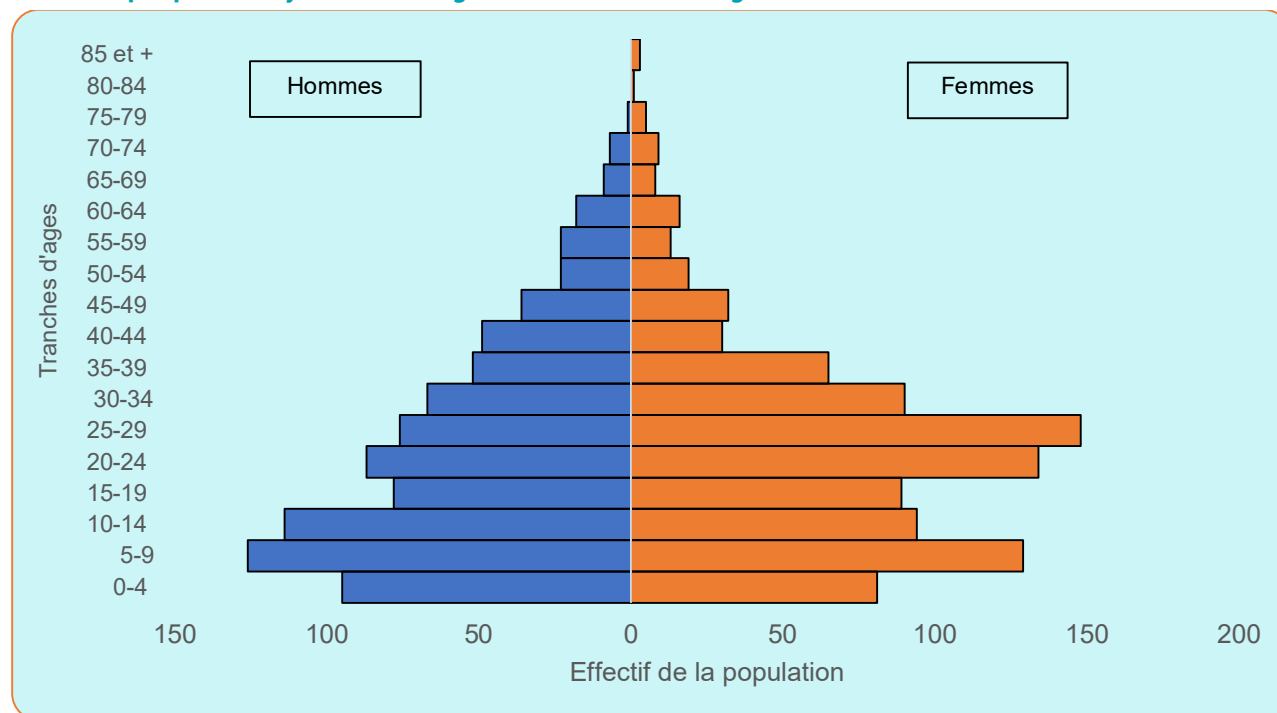
A l'instar de la région, une grande majorité de la population étrangère est de nationalité malienne dans les provinces de la Kossi (88,6%), du Sourou (73,7%) et des Banwa (65%). Les Maliens sont également majoritaires dans le Mouhoun, mais dans une proportion moindre (31,3%). Dans la province du Nayala en revanche, les Ivoiriens sont majoritaires (64,1%) (graphique 3.7).

Graphique 3.7: Répartition (%) de la population étrangère par province selon la nationalité



La pyramide des âges des résidents étrangers présente une allure irrégulière différente de celle des Burkinabè. Cette irrégularité se traduit par des creux (15-19 ans chez les hommes), synonyme d'une faible proportion d'individus et des saillies (20-29 ans chez les femmes) traduisant une proportion élevée d'individus. La population étrangère demeure relativement jeune dans la région (graphique 3.7).

Graphique 3.8: Pyramide des âges des résidents étrangers



CONCLUSION

L'analyse des données sur les caractéristiques socioculturelles montre que dans la région de la Boucle du Mouhoun, une proportion de 64,9% de la population est musulmane, 18,6% est catholique et 9,5% est animiste. Les principales langues couramment parlées sont le mooré (28,1%), le marka /dafing (15,3%) et le bwamu /bwamou (14,8%). Parmi la population étrangère, les Maliens sont les plus nombreux (61,8%) suivis des Ivoiriens (14,9%), des Nigériens (9,0%), des Nigérians (4,3%) et des Togolais (3,6%).

CHAPITRE 4 : NIVEAU D'INSTRUCTION, ALPHABÉTISATION ET SCOLARISATION

INTRODUCTION

L'éducation constitue un des leviers majeurs sur lequel les pays d'Afrique Subsaharienne peuvent agir pour tirer profit d'un point de vue économique, de la part importante de sa jeunesse (Guenguant, 2011). Elle est également reconnue comme un droit fondamental que les Etats devront garantir à leurs citoyens. Il est donc important d'analyser la situation de l'éducation afin d'informer et d'éclairer les décideurs, les administrateurs, les gestionnaires, les planificateurs et l'ensemble de la communauté éducative.

Collecte des données

Le 5^e RGPH, réalisé en 2019, a permis de collecter des informations sur l'éducation à savoir l'alphabétisation, la scolarisation et le niveau d'instruction de la population. Ces informations ont été recueillies pour les personnes âgées de 3 ans ou plus.

La question sur l'alphabétisation était posée en ces termes :

« Est-ce que (NOM) sait lire et écrire couramment dans une langue quelconque ? ».

L'information sur la scolarisation a été recueillie à travers trois questions principalement :

- « (NOM) a-t-il déjà fréquenté ou fréquente-t-il actuellement l'école formelle ? ».
- « En quelle classe est (NOM) actuellement ? » ;
- « Quel est le diplôme le plus élevé obtenu par (NOM) ? ».

Concernant le niveau d'instruction, il a été appréhendé à travers la question suivante : « quelle est la dernière classe achevée avec succès ? ».

Définition des concepts

Alphabétisation

Selon l'UNESCO, une personne est dite alphabétisée si « elle sait lire, écrire et comprendre un texte simple relatif à des faits de sa vie quotidienne ».

La définition adoptée dans le cadre du 5^e RGPH ne prend en compte que les critères de « savoir lire » et de « savoir écrire ». Ainsi, la définition de l'alphabétisé adoptée dans le cadre du présent recensement est moins restrictive et donc conduit à une estimation d'un niveau d'alphabétisation plus élevé que sur la base de la définition de l'UNESCO. Toutefois, il convient de souligner qu'il s'agit de la même définition adoptée au cours des recensements précédents, ce qui permet d'assurer une comparabilité dans le temps de l'ampleur de l'alphabétisation.

Dans le présent rapport, le niveau d'alphabétisation de la population est analysé à partir du taux d'alphabétisation en mettant l'accent sur la population de 15 ans ou plus.

Scolarisation

Le terme scolarisation décrit, dans cette analyse, le « processus qui consiste à doter des enfants et des jeunes de connaissances et dans le cadre du système d'enseignement formel » (Kobiané, 2006, p.62). C'est une acception large de la scolarisation qui prend en compte plusieurs dimensions : i) l'accès à l'éducation qui différencie les personnes qui ont déjà été dans le système éducatif (qu'ils y soient toujours ou qu'ils n'y soient plus à un moment donné) de celles qui n'y ont

jamais été ; ii) la fréquentation scolaire qui est le fait d'être ou non dans une structure d'enseignement formel au moment du recensement ; iii) le parcours scolaire qui permet d'apprécier la progression au sein du système éducatif (achèvement des différents cycles, redoublements, réussite aux examens, abandons, etc.

Population scolaire

Elle désigne l'ensemble des personnes qui fréquentent une structure d'enseignement scolaire formelle. Ce sont les élèves et étudiants.

Population scolarisable ou en âge d'être scolarisée

Elle correspond aux populations des groupes d'âge officiels de fréquentation à un cycle d'enseignement. Elle est utilisée comme dénominateur pour le calcul des taux de scolarisation.

La lettre de politique éducative de 2009 portant organisation du système éducatif burkinabè, fixe les groupes d'âge officiels de fréquentation par cycle d'enseignement. Ce sont :

- 3-5 ans pour le préscolaire ;
- 6-11 ans pour l'enseignement primaire ;
- 12-15 ans pour l'enseignement post-primaire ;
- 16-18 ans pour l'enseignement secondaire ;
- 19-24 ans pour l'enseignement supérieur.

Instruction

Elle est la capacité pour un individu de savoir lire, écrire et expliquer. A la différence de l'alphabétisation, l'instruction renvoie au système formel et est échelonnée en degrés ou cycles.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) d'un cycle d'enseignement donné est le rapport du nombre d'enfants scolarisés dans ce cycle quel que soit leur âge et de l'effectif de la population d'âge officiel de fréquentation à ce cycle. Il peut donc de ce fait être supérieur à 100.

Le Taux Net de Scolarisation (TNS) est le rapport de l'effectif de la population d'âge officiel d'un cycle d'enseignement donné, scolarisée à ce cycle et de l'effectif total de la population du même âge.

Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants

C'est le rapport entre le nombre total des étudiants et la population totale multipliée par 100 000. Cet indicateur mesure l'importance de l'accès à l'enseignement supérieur.

Taux d'alphabétisation

Il est le pourcentage de la population de 15 ans et plus qui sait lire et écrire dans une langue donnée, un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne. Il est calculé également pour des groupes d'âge spécifiques.

Taux d'instruction

C'est le rapport entre le nombre total des personnes instruites (niveau primaire ou plus) de 6 ans ou plus et le nombre total des personnes âgées de 6 ans ou plus.

2.3. ALPHABETISATION

Le taux d’alphabétisation de la population âgée de 15 ans ou plus s’élève à 22,5% dans la région de la Boucle du Mouhoun. Ce taux est plus élevé dans le Nayala (29,4%) et moins élevé dans la Kossi (16,1%) par rapport aux autres provinces. Aussi bien pour l’ensemble de la région que pour chaque province qui la compose, le taux d’alphabétisation est plus élevé en milieu urbain qu’en milieu rural. De plus, l’analyse du taux d’alphabétisation suivant le sexe met en évidence des inégalités importantes en faveur des hommes. En effet, quelle que soit la province ou le milieu de résidence, le taux d’alphabétisation est nettement plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.1).

Tableau 4.1: Taux d’alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence et le sexe

Province	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Balé	44,3	36,2	40,3	24,9	17,1	20,9	26,4	18,5	22,3
Banwa	53,2	38,6	45,9	21,1	11,0	15,7	23,8	13,0	18,1
Kossi	51,7	40,0	45,9	15,7	9,1	12,4	19,7	12,5	16,1
Mouhoun	69,7	58,0	63,7	22,8	14,4	18,5	31,5	22,5	26,9
Nayala	70,9	61,7	66,1	31,0	21,6	26,1	34,3	24,9	29,4
Sourou	70,3	59,4	64,8	23,9	14,6	19,1	29,2	19,4	24,2
Boucle du Mouhoun	61,7	50,6	56,1	22,7	14,2	18,3	27,1	18,2	22,5

Toma (47,8%), Dédougou (44,0%) et Tougan (35,4%) sont les communes qui enregistrent les taux d’alphabétisation les plus élevés. A l’opposé, les communes de Barani (6,0%), de Kombori (7,9%) et de Dokuy (10,4%) sont les communes qui présentent les taux les plus faibles. Il convient de noter là également que, quelle que soit la commune, le taux d’alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (tableau 4.2).

Tableau 4.2: Taux d’alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bagassi	26,9	17,7	22,1
Bana	30,4	18,5	24,6
Boromo	33,4	25,1	29,1
Fara	25,2	16,0	20,3
Oury	20,2	16,2	18,2
Pa	25,3	16,7	20,7
Pompoï	20,5	15,5	18,0
Poura	32,1	23,4	27,7
Siby	25,6	21,7	23,6
Yaho	21,9	14,6	18,1
Total Balé	26,4	18,5	22,3
Balavé	24,4	13,8	18,8
Kouka	27,6	13,4	19,8
Sami	18,6	8,6	13,4
Sanaba	22,5	14,6	18,4

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Solenzo	22,4	12,5	17,1
Tansila	25,5	14,2	19,7
Total Banwa	23,8	13,0	18,1
Barani	8,7	3,3	6,0
Bomborokuy	20,6	13,0	16,8
Bourasso	26,3	16,0	21,2
Djibasso	17,2	10,9	14,0
Dokuy	13,7	7,1	10,4
Doumbala	18,6	13,3	15,9
Kombori	12,2	4,3	7,9
Madouba	19,8	10,3	15,0
Nouna	29,7	21,5	25,6
Sono	16,3	7,5	12,3
Total Kossi	19,7	12,5	16,1
Bondokuy	23,3	13,4	18,1
Dédougou	50,0	38,5	44,0
Douroula	19,3	11,8	15,5
Kona	21,6	14,0	17,8
Ouarkoye	25,0	16,3	20,4
Safané	22,8	15,7	19,3
Tchériba	20,7	14,2	17,4
Total Mouhoun	31,5	22,5	26,9
Gassan	27,3	18,9	23,1
Gossina	32,1	18,5	24,5
Kougny	32,6	22,4	27,4
Toma	53,1	43,0	47,8
Yaba	36,0	27,3	31,4
Yé	25,9	17,3	21,5
Total Nayala	34,3	24,9	29,4
Di	31,3	18,6	25,1
Gomboro	18,7	6,9	12,0
Kassoum	27,4	16,0	21,7
Kiembara	21,8	13,2	17,2
Lanfiéra	18,2	12,1	15,2
Lankoué	24,4	13,5	18,3
Toéni	15,2	7,2	11,0
Tougan	39,9	31,1	35,4
Total Sourou	29,2	19,4	24,2
Boucle du Mouhoun	27,1	18,2	22,5

Dans la région, seulement 2,5% de la population de 15 ans ou plus sont alphabétisés dans une des langues nationales. Le taux d'alphabétisation des personnes de 15 ans ou plus en langues nationales est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. On note que 22,0% des personnes de 15 ans ou plus dans cette région sont alphabétisées dans au moins une langue étrangère. Ce taux est de 26,5% chez les hommes contre 17,8% chez les femmes. La province du Mouhoun présente le plus fort taux d'alphabétisation dans une langue étrangère (26,3%) et le Sourou le plus fort taux d'alphabétisation dans une langue nationale (3,3%) (tableau 4.3).

Tableau 4.3: Taux d'alphabétisation (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon la langue alphabétisation

Province	Langues nationales			Langues étrangères			Ensemble		
	M	F	M + F	M	F	M + F	M	F	M + F
Balé	2,3	1,2	1,7	26,0	18,3	22,0	26,4	18,5	22,3
Banwa	3,4	1,4	2,3	23,2	12,8	17,7	23,8	13,0	18,1
Kossi	3,1	1,7	2,4	18,9	12,0	15,4	19,7	12,5	16,1
Mouhoun	3,7	2,0	2,8	30,8	22,0	26,3	31,5	22,5	26,9
Nayala	3,0	1,7	2,3	33,8	24,6	29,0	34,3	24,9	29,4
Sourou	4,2	2,5	3,3	28,4	18,9	23,5	29,2	19,4	24,2
Boucle du Mouhoun	3,3	1,7	2,5	26,5	17,8	22,0	27,1	18,2	22,5

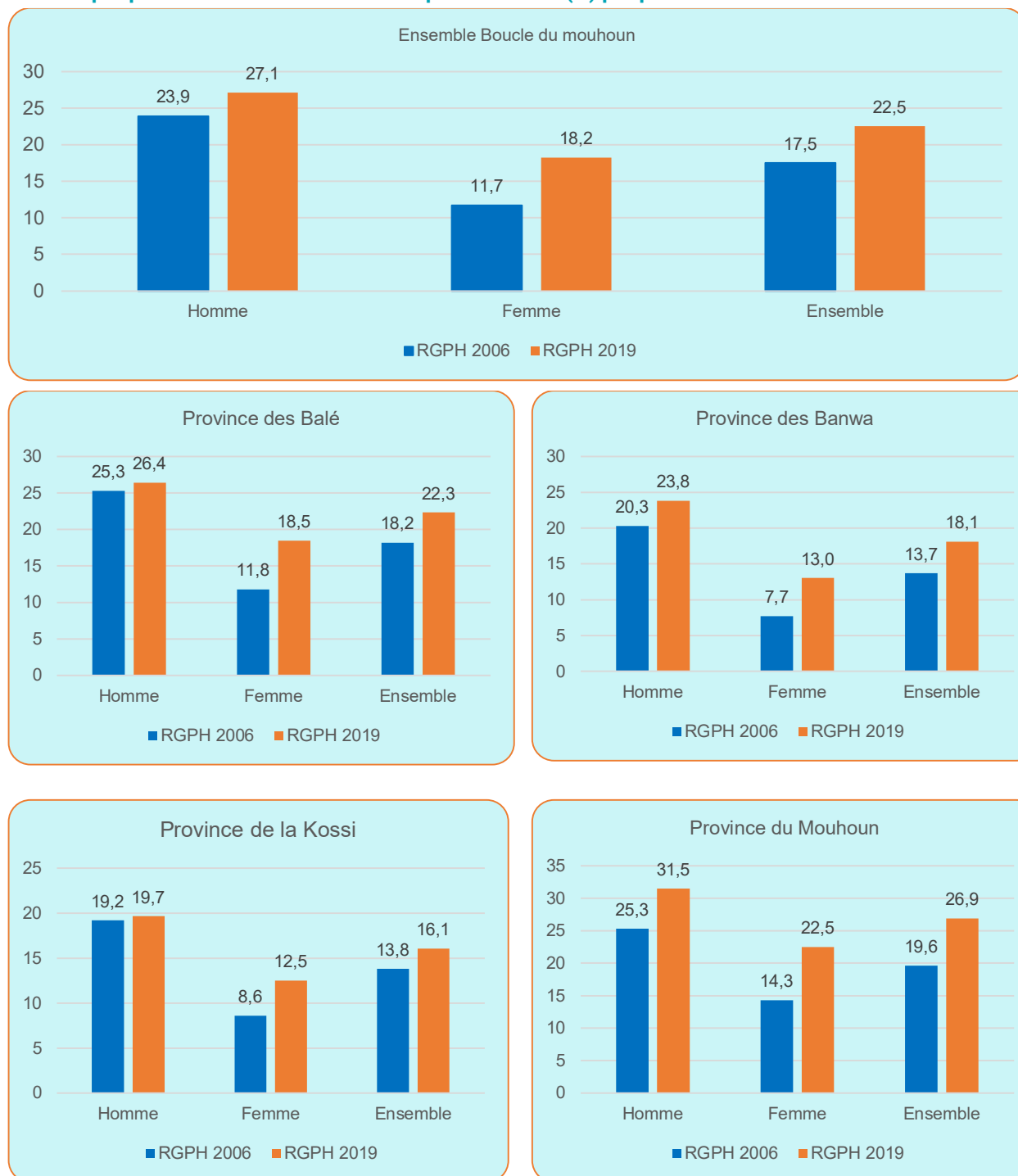
Suivant les groupes d'âge spécifiques, le taux d'alphabétisation s'élève à 40,7% chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, 30,3% chez celles âgées de 15 à 35 ans, 23,6% chez celles de 15-64 ans et à 13,1% chez les individus âgés de 25 ans ou plus dans la région de la Boucle du Mouhoun. Le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit le groupe d'âge considéré (tableau 4.4).

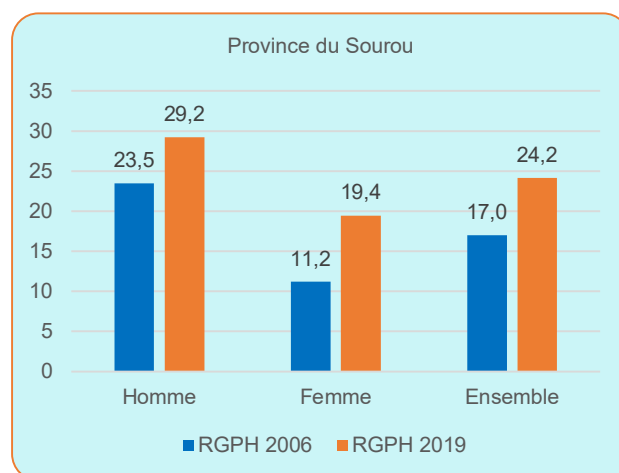
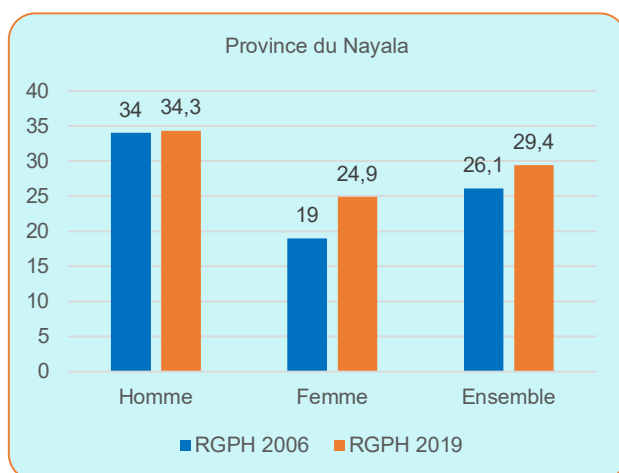
Tableau 4.4: Taux d'alphabétisation (%) par province selon le groupe d'âge spécifique

Province	Groupe d'âge											
	15-24			15-35			15-64			25 ans ou plus		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Balé	44,2	40,6	42,4	33,5	27,1	30,2	27,4	19,5	23,4	17,0	7,3	12,0
Banwa	37,7	27,9	32,5	29,9	18,6	23,8	24,7	13,7	18,9	16,3	5,2	10,4
Kossi	31,6	26,3	29,0	25,0	18,0	21,4	20,4	13,2	16,7	13,6	5,9	9,7
Mouhoun	46,9	42,9	44,9	38,6	31,1	34,7	32,6	23,7	28,0	23,2	12,2	17,4
Nayala	56,0	54,0	55,1	45,0	38,2	41,6	36,1	26,9	31,3	20,8	11,0	15,4
Sourou	46,1	43,3	44,8	37,7	29,8	33,7	30,6	20,9	25,6	19,6	8,6	13,7
Boucle du Mouhoun	43,2	38,2	40,7	34,4	26,4	30,3	28,2	19,3	23,6	18,4	8,3	13,1

Le taux d'alphabétisation a connu une augmentation entre 2006 et 2019 en passant de 17,5% en 2006 à 22,5% en 2019 dans la région. Cette augmentation a été plus importante dans les provinces du Mouhoun et du Sourou (+7 points de pourcentage). Elle a également été plus importante chez les femmes que chez les hommes, tant pour l'ensemble de la région que pour chacune des six provinces qui la composent (graphique 4.1).

Graphique 4.1: Evolution des taux d'alphabétisation (%) par province





2.4. INSTRUCTION

La répartition de la population résidente âgée de 3 ans ou plus par niveau d'instruction laisse observer une prépondérance des personnes sans aucun niveau d'instruction. Pour l'ensemble de la région, 68,3% des personnes n'ont aucun niveau d'instruction et 20,4% ont le niveau primaire. Parmi les habitants de la région âgés de 3 ans ou plus, 0,6% ont le niveau supérieur.

L'analyse du niveau d'instruction suivant le milieu de résidence et le sexe met en évidence un désavantage du milieu rural par rapport au milieu urbain et des femmes par rapport aux hommes. En effet, le pourcentage des personnes sans niveau d'instruction est plus élevé en milieu rural (71,4%) qu'en milieu urbain (39,1%) et chez les femmes (71,2%) que chez les hommes (65,4%).

La proportion des personnes de 3 ans ou plus ayant le niveau primaire s'élève à 20,4% pour l'ensemble de la région et à 26,1% et 19,8% respectivement en milieu urbain et en milieu rural (tableau 4.5).

Tableau 4.5: Répartition (%) de la population résidente de 3 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	35,4	42,6	39,1	68,5	74,3	71,4	65,4	71,2	68,3
Primaire	26,5	25,8	26,1	21,8	17,9	19,8	22,2	18,6	20,4
Post-primaire	18,6	19,9	19,3	7,2	6,6	6,9	8,3	7,9	8,1
Secondaire	15,1	10,0	12,5	2,0	1,1	1,6	3,3	2,0	2,6
Supérieur	4,4	1,7	3,0	0,5	0,1	0,3	0,8	0,3	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le niveau d'instruction des personnes âgées de 6 ans ou plus présente les mêmes tendances et inégalités que celui des 3 ans ou plus. En effet, on note une prépondérance des personnes sans niveau d'instruction par rapport aux autres niveaux d'instruction. Aussi, le pourcentage des personnes sans niveau d'instruction est plus élevé en milieu rural (67,8%) qu'en milieu urbain (34,3%) et chez les femmes (67,7%) que chez les hommes (61,0%) (tableau 4.6).

Tableau 4.6: Répartition (%) de la population résidente de 6 ans ou plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	30,3	38,2	34,3	64,4	71,0	67,8	61,0	67,7	64,3
Primaire	28,3	27,5	27,9	24,6	20,0	22,3	25,0	20,8	22,9
Post-primaire	20,3	21,6	20,9	8,2	7,5	7,8	9,4	8,9	9,2
Secondaire	16,4	10,9	13,6	2,3	1,3	1,8	3,7	2,3	3,0
Supérieur	4,7	1,8	3,3	0,5	0,2	0,3	0,9	0,3	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Parmi les personnes âgées de 10 ans ou plus de la région de la Boucle du Mouhoun, 33,4% sont instruites, c'est-à-dire, ont au moins le niveau primaire. Ce taux d'instruction est de 26,2% chez les individus âgés de 15 ans ou plus et de 15,6% chez ceux de 25 ans ou plus. Quels que soient le groupe d'âge considéré et la province, le taux d'instruction est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Quel que soit le groupe d'âge considéré, le taux est plus élevé dans le Nayala et plus faible dans la Kossi (tableau 4.7).

Tableau 4.7: Taux d'instruction de la population des groupes d'âge spécifiques par province selon le sexe

Province	10 ans ou plus			15 ans ou plus			25 ans ou plus		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Balé	37,2	30,4	33,8	29,9	21,3	25,5	19,1	9,4	14,1
Banwa	31,7	22,5	26,9	25,9	15,4	20,4	16,5	6,8	11,4
Kossi	27,3	21,0	24,2	22,4	15,0	18,7	14,5	7,4	10,9
Mouhoun	39,2	33,0	36,1	33,4	25,3	29,2	23,7	14,3	18,8
Nayala	52,6	42,2	47,3	44,7	32,1	38,1	30,4	18,1	23,7
Sourou	41,9	31,7	36,7	35,2	23,7	29,2	23,2	11,8	17,1
Boucle du Mouhoun	37,4	29,5	33,4	31,1	21,6	26,2	20,6	11,0	15,6

Chez les jeunes de 15-24 ans, le taux d'instruction est de 46,6%, avec un niveau plus élevé chez les hommes (50,2%) que chez les femmes (43,0%). Le taux d'instruction est de 35,5% et 27,5% respectivement chez les jeunes de 15-35 ans et chez les personnes de 15-64 ans. Les femmes sont plus défavorisées que les hommes en matière d'accès à l'instruction, quelle que soit la province considérée (tableau 4.8).

Tableau 4.8: Taux d'instruction des personnes potentiellement actives par province selon le sexe

Province	15-24 ans			15-35 ans			15-64 ans		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Kossi	37,9	30,9	34,4	30,0	21,5	25,7	23,4	15,8	19,6
Mouhoun	51,3	46,8	49,0	42,3	34,6	38,3	34,8	26,6	30,6
Sourou	56,2	49,8	53,1	46,5	35,7	41,1	37,0	25,4	31,1
Balé	50,3	45,1	47,7	38,7	30,9	34,7	31,1	22,5	26,7
Banwa	43,2	31,7	37,1	34,2	21,8	27,5	27,1	16,2	21,3
Nayala	67,5	61,5	64,6	57,7	46,6	52,1	47,0	34,6	40,6
Boucle du Mouhoun	50,2	43,0	46,6	40,5	30,7	35,5	32,5	22,9	27,5

Les taux d'instruction les plus élevés s'observent dans les communes de Toma (71,0%), de Yaba (59,4%) et de Dédougou (54,1%), alors que les taux les plus faibles sont enregistrés dans les communes de Barani (8,9%), de Kombori (10,8%) et de Sono (17,5%). A l'exception de Oury, on

constate que le taux d’instruction est plus élevé chez les hommes que chez les femmes dans toutes les autres communes (tableau 4.9).

Tableau 4.9: Taux d’instruction de la population de 6 ans ou plus par commune selon le sexe

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bagassi	42,4	35,5	38,9
Bana	41,6	35,1	38,4
Boromo	47,1	40,8	43,9
Fara	36,1	29,3	32,5
Oury	34,4	34,7	34,6
Pa	37,3	30,3	33,6
Pompoï	38,8	36,3	37,6
Poura	51,0	42,6	46,8
Siby	37,4	35,5	36,5
Yaho	41,0	34,2	37,5
Total Balé	40,2	34,7	37,4
Balavé	33,0	25,4	29,1
Kouka	38,2	26,5	32,0
Sami	29,7	19,7	24,6
Sanaba	35,1	29,6	32,3
Solenzo	29,8	22,5	26,0
Tansila	37,0	28,2	32,5
Total Banwa	33,2	24,9	28,9
Barani	10,2	7,5	8,9
Bomborokuy	35,5	29,7	32,6
Bourasso	41,1	33,8	37,5
Djibasso	25,8	20,5	23,2
Dokuy	20,8	15,3	18,0
Doumbala	29,4	25,1	27,3
Kombori	12,1	9,6	10,8
Madouba	35,5	27,0	31,3
Nouna	40,5	34,5	37,5
Sono	21,2	12,9	17,5
Total Kossi	28,3	23,0	25,6
Bondokuy	32,7	25,7	29,2
Dédougou	58,5	49,9	54,1
Douroula	27,7	26,1	26,9
Kona	34,7	32,0	33,4
Ouarkoye	37,9	30,4	34,1
Safané	33,3	30,7	32,0
Tchériba	30,3	30,0	30,1
Total Mouhoun	41,0	35,9	38,4
Gassan	42,1	36,9	39,5
Gossina	50,7	38,3	44,2
Kougny	55,9	46,3	51,2
Toma	76,5	65,7	71,0
Yaba	65,5	53,7	59,4
Yé	41,7	35,0	38,3

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Total Nayala	54,8	46,0	50,3
Di	41,5	34,0	37,8
Gomboro	31,1	18,2	24,4
Kassoum	37,9	31,6	34,8
Kiembara	37,0	26,8	31,7
Lanfiéra	31,3	26,0	28,7
Lankoué	45,6	32,1	38,5
Toéni	28,2	16,6	22,4
Tougan	54,6	46,4	50,5
Total Sourou	42,8	34,0	38,4
Boucle du Mouhoun	39,1	32,3	35,7

2.5. SCOLARISATION

2.5.1. Statut scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans)

L'analyse du statut scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans)¹ suivant le milieu de résidence et le sexe montre que 44,2% des enfants de la région n'ont jamais fréquenté l'école. Cette proportion est de 16,5% en milieu urbain contre 46,8% en milieu rural et légèrement plus élevée chez les garçons (45,0%) par rapport aux filles (43,5%).

La déscolarisation concerne 14,3% des enfants de 6-16 ans de la région. Elle est plus forte chez les garçons (15,0%) que chez les filles (13,4%), mais elle touche de manière quasi-identique le milieu urbain et le milieu rural.

Le poids des enfants scolarisés s'élève à 41,5% pour l'ensemble de la région et est plus élevé en milieu urbain (69,5%) qu'en milieu rural (38,9%). Cette proportion est aussi plus élevée chez les filles (43,1%) par rapport aux garçons (40,0%) (tableau 4.10).

Tableau 4.10: Répartition par statut scolaire de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) selon le milieu de résidence et le sexe

Statut scolaire	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Jamais fréquenté	14,8	18,2	16,5	47,5	46,1	46,8	45,0	43,5	44,2
Déscolarisé	14,0	13,9	14,0	15,1	13,4	14,3	15,0	13,4	14,3
Scolarisé	71,2	67,9	69,5	37,4	40,5	38,9	40,0	43,1	41,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Les communes de Toma, de Poura et de Yaba présentent les pourcentages d'enfants jamais scolarisés les plus faibles et les pourcentages d'enfants scolarisés les plus élevés. A contrario, ce sont les communes de Barani, de Kombori et de Sono qui enregistrent les pourcentages d'enfants jamais scolarisés les plus élevés et les pourcentages d'enfants scolarisés les plus faibles (tableau 4.11).

Tableau 4.11: Répartition (%) de la population en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) par commune selon le statut scolaire

Commune	Statut scolaire			
	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Total
Bagassi	30,5	12,9	56,6	100,0
Bana	29,3	11,2	59,5	100,0
Boromo	30,4	12,8	56,8	100,0
Fara	46,9	6,7	46,4	100,0
Oury	35,7	7,5	56,8	100,0
Pa	45,2	12,6	42,2	100,0
Pompoi	30,2	4,4	65,4	100,0
Poura	22,5	6,5	71,0	100,0

¹ Loi N°013-2007/AN Portant Loi d'orientation de l'éducation

Commune	Statut scolaire			
	Jamais fréquenté	Déscolarisé	Scolarisé	Total
Siby	35,4	6,2	58,4	100,0
Yaho	34,2	9,0	56,8	100,0
Total Balé	36,0	9,3	54,7	100,0
Balavé	55,1	21,1	23,8	100,0
Kouka	48,0	8,9	43,1	100,0
Sami	60,7	9,4	29,9	100,0
Sanaba	47,2	17,2	35,6	100,0
Solenzo	58,6	9,4	32,0	100,0
Tansila	49,2	10,0	40,8	100,0
Total Banwa	53,9	11,0	35,1	100,0
Barani	85,8	7,6	6,6	100,0
Bomborokuy	46,8	7,9	45,3	100,0
Bourasso	44,5	19,3	36,2	100,0
Djibasso	63,2	14,8	22,0	100,0
Dokuy	69,5	11,9	18,6	100,0
Doumbala	55,4	10,9	33,7	100,0
Kombori	81,9	14,6	3,5	100,0
Madouba	46,6	30,3	23,1	100,0
Nouna	43,0	21,7	35,3	100,0
Sono	Nc	Nc	Nc	Nc
Total Kossi	59,8	15,1	25,1	100,0
Bondokuy	53,9	8,7	37,4	100,0
Dédougou	30,1	10,9	59,0	100,0
Douroula	50,8	8,9	40,3	100,0
Kona	39,0	22,1	38,9	100,0
Ouarkoye	47,0	14,3	38,7	100,0
Safané	41,8	13,8	44,4	100,0
Tchériba	45,5	10,7	43,8	100,0
Total Mouhoun	41,6	12,1	46,3	100,0
Gassan	34,3	17,2	48,5	100,0
Gossina	33,8	14,0	52,2	100,0
Kougny	21,3	26,0	52,7	100,0
Toma	9,7	14,7	75,6	100,0
Yaba	15,4	14,4	70,2	100,0
Yé	35,0	18,5	46,5	100,0
Total Nayala	25,2	17,0	57,8	100,0
Di	41,5	33,3	25,2	100,0
Gomboro	62,8	31,0	6,2	100,0
Kassoum	41,1	34,1	24,8	100,0
Kiembara	50,4	15,5	34,1	100,0
Lanfiéra	51,3	24,3	24,4	100,0
Lankoué	36,8	10,5	52,7	100,0
Toéni	67,4	29,3	3,3	100,0
Tougan	28,7	19,9	51,4	100,0
Total Sourou	42,0	23,1	34,9	100,0
Boucle du Mouhoun	44,2	14,3	41,5	100,0

Nc : Non concerné

2.5.1. Niveau d'instruction de la population scolaire

Dans l'ensemble des communes de la région, on note un faible développement de l'enseignement préscolaire. En effet, parmi les élèves âgés de 3 ans ou plus, la proportion de ceux qui sont au préscolaire varie d'un minimum de 0,0% à Kombori à un maximum de 2,4% à Dédougou. L'enseignement primaire est le plus développé, avec une proportion de 63,3% pour l'ensemble de la région. Entre les communes, le poids des élèves du primaire varie d'un minimum de 50,1% à Dédougou à un maximum de 80,7,0% à Kombori. A partir du cycle primaire, le poids des élèves scolarisés par cycle diminue d'un niveau d'instruction au suivant dans toutes les communes, pour atteindre des niveaux très faibles au supérieur (tableau 4.12).

Tableau 4.12: Répartition (%) de la population scolaire de 3 ans ou plus par commune selon le niveau d'études atteint

Commune	Niveau d'étude atteint					
	Préscolaire	Primaire	Post- primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Bagassi	0,2	64,3	27,0	7,6	1,0	100,0
Bana	0,2	66,0	26,1	7,2	0,5	100,0
Boromo	1,6	58,8	24,2	13,6	1,8	100,0
Fara	0,6	65,2	25,1	8,4	0,8	100,0
Oury	0,1	66,7	27,4	5,0	0,7	100,0
Pa	0,4	64,2	26,6	7,7	1,1	100,0
Pompoï	0,8	66,2	27,8	4,8	0,5	100,0
Poura	0,9	65,8	24,9	7,7	0,7	100,0
Siby	0,2	56,2	30,7	11,7	1,3	100,0
Yaho	0,2	69,9	24,5	4,8	0,6	100,0
Total Balé	0,5	64,1	26,2	8,2	1,0	100,0
Balavé	0,3	67,7	23,2	8,3	0,6	100,0
Kouka	0,3	67,6	24,6	6,9	0,6	100,0
Sami	0,3	72,5	25,6	1,1	0,6	100,0
Sanaba	0,4	69,1	24,8	5,1	0,6	100,0
Solenzo	0,8	64,2	25,6	8,6	0,8	100,0
Tansila	0,3	68,0	25,0	5,8	0,9	100,0
Total Banwa	0,5	66,6	25,1	7,1	0,7	100,0
Barani	0,1	70,2	22,4	6,0	1,3	100,0
Bomborokuy	0,6	70,8	24,5	3,8	0,3	100,0
Bourasso	0,1	73,1	25,2	1,3	0,4	100,0
Djibasso	0,2	63,9	27,0	7,7	1,1	100,0
Dokuy	0,2	77,5	20,5	1,4	0,4	100,0
Doumbala	0,3	68,0	27,3	3,6	0,7	100,0
Kombori	0,0	80,7	14,2	4,0	1,1	100,0
Madouba	0,2	75,4	22,9	1,2	0,2	100,0
Nouna	1,0	58,6	26,6	12,1	1,6	100,0
Sono	nc	nc	nc	nc	nc	nc
Total Kossi	0,6	65,3	25,6	7,4	1,1	100,0
Bondokuy	0,4	63,3	27,5	7,7	1,1	100,0
Dédougou	2,4	50,1	27,2	15,9	4,4	100,0
Douroula	0,2	75,7	21,2	2,5	0,5	100,0
Kona	0,2	67,1	28,9	3,3	0,6	100,0

Commune	Niveau d'étude atteint					
	Préscolaire	Primaire	Post- primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Ouarkoye	0,3	69,4	24,4	5,3	0,6	100,0
Safané	0,6	71,1	22,8	4,9	0,5	100,0
Tchériba	0,1	68,1	25,2	5,8	0,8	100,0
Total Mouhoun	1,3	60,2	26,0	10,1	2,4	100,0
Gassan	0,5	67,5	25,4	5,8	0,8	100,0
Gossina	0,2	68,1	26,9	4,1	0,7	100,0
Kougny	0,2	66,7	27,4	5,0	0,7	100,0
Toma	0,7	55,0	31,0	12,0	1,4	100,0
Yaba	0,6	66,4	27,0	5,3	0,7	100,0
Yé	0,3	64,4	30,4	4,4	0,6	100,0
Total Nayala	0,5	63,4	28,4	6,8	0,9	100,0
Di	0,2	72,4	23,7	3,1	0,6	100,0
Gomboro	0,0	77,6	16,6	3,4	2,5	100,0
Kassoum	0,4	69,8	23,3	5,9	0,5	100,0
Kiembara	0,6	64,7	28,3	5,8	0,7	100,0
Lanfiéra	0,2	72,5	22,3	4,2	0,7	100,0
Lankoué	0,3	75,1	20,5	3,3	0,8	100,0
Toéni	0,2	75,8	17,5	5,5	1,1	100,0
Tougan	1,5	53,8	30,5	13,1	1,2	100,0
Total Sourou	0,9	61,9	27,3	9,0	1,0	100,0
Boucle du Mouhoun	0,7	63,3	26,4	8,3	1,3	100,0

CONCLUSION

Des informations collectées lors du 5^e RGPH, il ressort que dans la région de la Boucle du Mouhoun, le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus s'élève à 22,5%. Aussi, on note que 68,3% des personnes âgées de 3 ans ou plus n'ont aucun niveau d'instruction et 20,4% ont le niveau primaire, tandis que seulement 0,6% ont atteint le niveau supérieur.

Parmi les enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans), seulement 41,5% sont scolarisés alors que 44,2% de ces enfants n'ont jamais fréquenté l'école. Le niveau de la scolarisation demeure peu satisfaisant surtout au préscolaire et au supérieur.

L'accès à l'éducation est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain. Il est également plus faible chez les femmes que chez les hommes. Chaque génération est plus instruite que la précédente.

CHAPITRE 5 : ETAT MATRIMONIAL

INTRODUCTION

L'étude de l'état matrimonial permet de connaître la situation de la population par rapport au mariage. La nuptialité a un intérêt dans la mesure où celle-ci a une incidence sur la dynamique de population par l'intermédiaire de la fécondité. D'après le dictionnaire démographique multilingue, l'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence, au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est-à-dire entre individus de sexes différents, instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume, et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières.

Collecte des données

Les questions relatives à l'état matrimonial et à la nuptialité, formulées dans le questionnaire, ont été posées aux individus âgés de 12 ans et plus lors de la collecte des données du recensement de 2019. La question permettant de traiter l'état matrimonial et la nuptialité a été formulée de la manière suivante : Est-ce que (NOM) vit avec une (des) femme(s) (un homme) ?

Définition des concepts

Etat matrimonial

L'état matrimonial est la situation d'un homme ou d'une femme par rapport au mariage ou à la vie en union. Les personnes interrogées ont répondu à la question en référence à la situation au moment du recensement. La question portant sur le type de mariage est une question supplémentaire qui vient clarifier le type de mariage contracté par les répondants. Par ailleurs, le mariage représente qu'une modalité de l'état matrimonial.

Le mariage

Selon le code des personnes et de la famille, le mariage est la célébration d'une union entre un homme et une femme et repose sur les principes de l'égalité des droits et des devoirs entre époux. Ce code distingue deux types de mariage : le mariage informel et le mariage formel. Le premier s'observe pour toute célébration nuptiale autre que celle à l'état civil (coutumier et religieux) et le second seulement dans le cas de célébration nuptiale à l'état civil (légal).

Cependant, pour tenir compte des réalités sociales et des pratiques courantes le 5^e RGPH a pris en compte l'ensemble des types d'unions, à savoir célibataire, marié, veuf, divorcé, en union libre.

Est marié ou en union

Dans le cadre de cette étude, est mariée ou en union libre, toute personne âgée de 12 ans et plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et qui a déclaré être mariée ou en union. D'après cette définition, le mariage peut être célébré civilement, religieusement ou selon les rites coutumiers.

Par ailleurs, le mariage ne représentait qu'une modalité de l'état matrimonial. Le concept d'état matrimonial désignant la situation conjugale d'une personne : célibataire, marié, veuf, divorcé, en union libre.

Est célibataire

Toute personne âgée de 12 ans ou plus, qui n'est pas mariée, qui n'a jamais été mariée et qui a déclaré être célibataire au moment de la collecte des données.

Est veuf ou veuve

Toute personne âgée de 12 ans ou plus qui, au moment de la collecte des données, n'est pas célibataire et a déclaré être veuf ou veuve. D'après cette définition, l'union a été rompue par suite du décès de l'un des conjoints. Toutefois, un polygame dont l'une des épouses est décédée demeure toujours marié.

Toute personne de 12 ans ou plus qui a rompu tous les liens (légaux, coutumiers ou religieux) qui l'unissait avec son conjoint ou sa conjointe et qui ne s'est pas remariée est considérée comme **divorcée**. Cependant, un polygame divorcé d'avec l'une de ses épouses demeure marié. Toute personne de 12 ans et plus qui a été abandonnée ou qui est *séparée* de son conjoint ou de sa conjointe légalement ou non, mais dont le divorce n'a pas été prononcé est considérée comme étant en séparation. Toutefois, un homme polygame séparé de l'une de ses épouses demeure marié. On peut aussi retenir que les personnes classées comme "**séparés**" comprennent les personnes séparées de mariage légal aussi bien que ceux de mariages reconnus socialement.

Est considérée comme en **union libre** toute personne de 12 ans et plus vivant avec une autre de sexe différent sans que le mariage civil, coutumier ou religieux ait été célébré.

Nuptialité

L'étude de la nuptialité comprend essentiellement celle des phénomènes quantitatifs résultant directement de l'existence au sein des populations, de mariages ou unions légitimes, c'est à dire d'unions entre individus de sexes différents instaurées dans des formes prévues par la loi ou la coutume et conférant aux individus en cause des droits et obligations particulières (d'après le dictionnaire démographique multilingue).

Age médian au premier mariage

L'âge médian au premier mariage est l'âge auquel a lieu le mariage dont le rang est égal à la moitié du nombre total de mariages.

Age moyen au premier mariage

C'est une moyenne pondérée des âges au mariage avec l'hypothèse que les mariages se répartissent uniformément entre deux anniversaires successifs.

Célibat définitif

C'est la proportion des célibataires dont la probabilité de se marier est supposée nulle.

Quotient de nuptialité

C'est la probabilité pour les célibataires d'âge x de se marier avant l'âge suivant $x+1$.

5.1. ETAT MATRIMONIAL

Les systèmes matrimoniaux diffèrent d'une société à une autre. Le mariage se présente généralement en Afrique comme une affaire familiale dans laquelle les populations se reconnaissent. Cependant, chaque société a, concernant le mariage, des spécificités qui lui sont propres.

Les niveaux de l'état matrimonial de la population résidente selon le sexe, l'âge, le milieu de résidence et la province sont présentés dans cette partie.

5.1.1. Etat matrimonial de la population

La répartition de la population de 12 ans ou plus de la région selon l'état matrimonial indique que 36,4% de cette population est célibataire et que plus de la moitié (57,4%) est mariée. La proportion des veufs et veuves est de 4,0%, celle des divorcés/séparés 0,7% et les personnes en union libre représentent 1,5% (tableau 5.1).

Il existe cependant des disparités selon le sexe. En effet, la proportion des hommes célibataires (45,7%) est supérieure à celle des femmes célibataires (27,6%). La situation inverse est observée au niveau des mariés, des veufs, des divorcés et des unions libres où les femmes sont en plus grande proportion par rapport aux hommes.

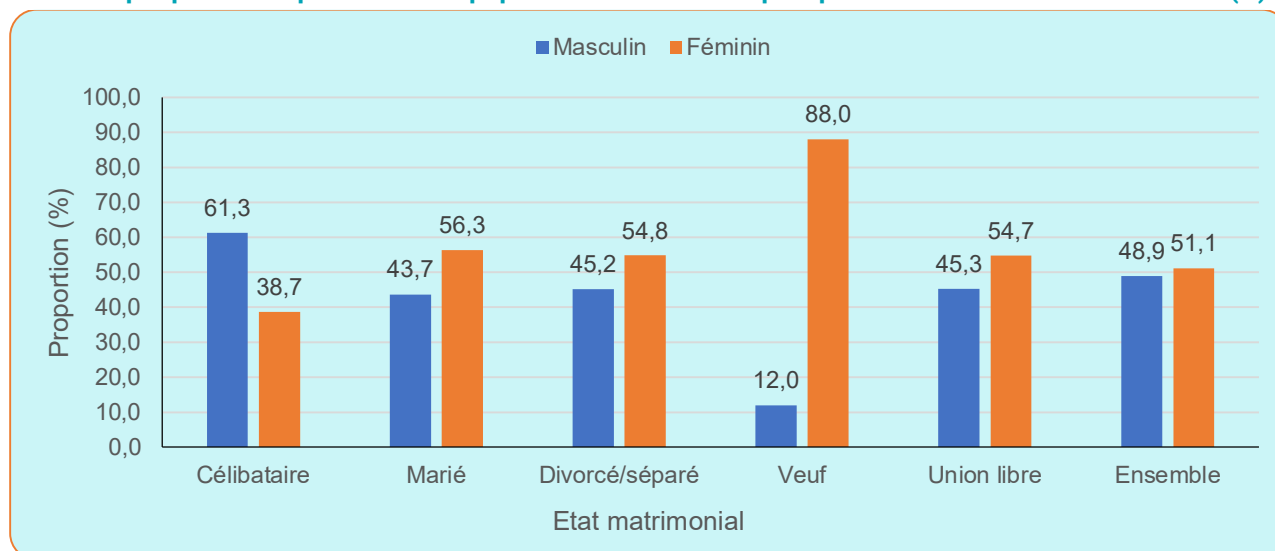
Les proportions des personnes divorcées ou séparées sont très faibles de manière générale (moins de 1%) ; ce qui dénote d'une certaine stabilité des liens du mariage ou d'un remariage rapide après une rupture d'union. Le veuvage est cependant plus représenté chez les femmes (6,8 fois supérieur à celui des hommes), dû en partie à une espérance de vie plus longue des femmes.

Tableau 5.1: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe

Etat matrimonial	Masculin	Féminin	Ensemble
Célibataire	45,7	27,6	36,4
Marié	51,2	63,2	57,4
Divorcé/séparé	0,7	0,8	0,7
Veuf (ve)	1,0	6,8	4,0
Union libre	1,4	1,6	1,5
Total	100,0	100,0	100,0

En considérant la répartition de chaque état matrimonial par sexe, en dehors des célibataires où les hommes sont majoritairement représentés (61,3%), les proportions sont plus élevées chez les femmes pour tous les autres états matrimoniaux. On note que près de neuf veufs (ves) sur dix sont des femmes.

Graphique 5.1: Répartition de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le sexe (%)



5.1.2. Etat matrimonial et milieu de résidence

La distribution de la population âgée de 12 ans ou plus met en évidence des différences par rapport à l'état matrimonial entre le milieu urbain et le milieu rural.

La proportion des célibataires est plus élevée en milieu urbain (48,9%) qu'en milieu rural (35,0%). Cependant, les mariés sont plus représentés en milieu rural (59,0%) qu'en milieu urbain (43,9%). Le divorce /séparation et l'union libre sont relativement plus représentés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les unions libres se distinguent avec une proportion 2 fois plus élevée dans le milieu urbain par rapport au milieu rural (tableau 5.2).

Tableau 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par état matrimonial selon le milieu de résidence

Etat matrimonial	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Célibataire	48,9	35,0	36,4
Marié	43,9	59,0	57,4
Divorcé/séparé	1,0	0,7	0,7
Veuf	3,6	4,0	4,0
Union libre	2,6	1,3	1,5
Total	100,0	100,0	100,0

5.1.3. Etat matrimonial et âge

L'état matrimonial est également influencé par l'âge. Ainsi, de manière générale, le célibat est plus constaté au sein des jeunes, le mariage et les unions libres plus représentés dans la population adulte.

La proportion des célibataires diminue progressivement avec l'âge. Elle passe de 98,6% pour les 12-14 ans à 2,1% pour les 60 ans ou plus. La proportion des mariés quant à elle augmente avec l'âge suivi d'une baisse à partir de 45 ans. Les ruptures d'union suite à la perte du conjoint augmentent également avec l'âge. Cependant, elles sont plus nombreuses à partir de 50 ans.

L'analyse selon le sexe indique que la proportion des célibataires hommes est supérieure à celle

des femmes quel que soit l'âge.

Au niveau des mariés, la proportion des hommes mariés décroît à partir de 50 ans. Par contre, la proportion des femmes mariées décroît plus tôt à partir de 40 ans. La proportion des veuves est supérieure ou égale à celle des veufs quel que soit l'âge (tableau 5.3).

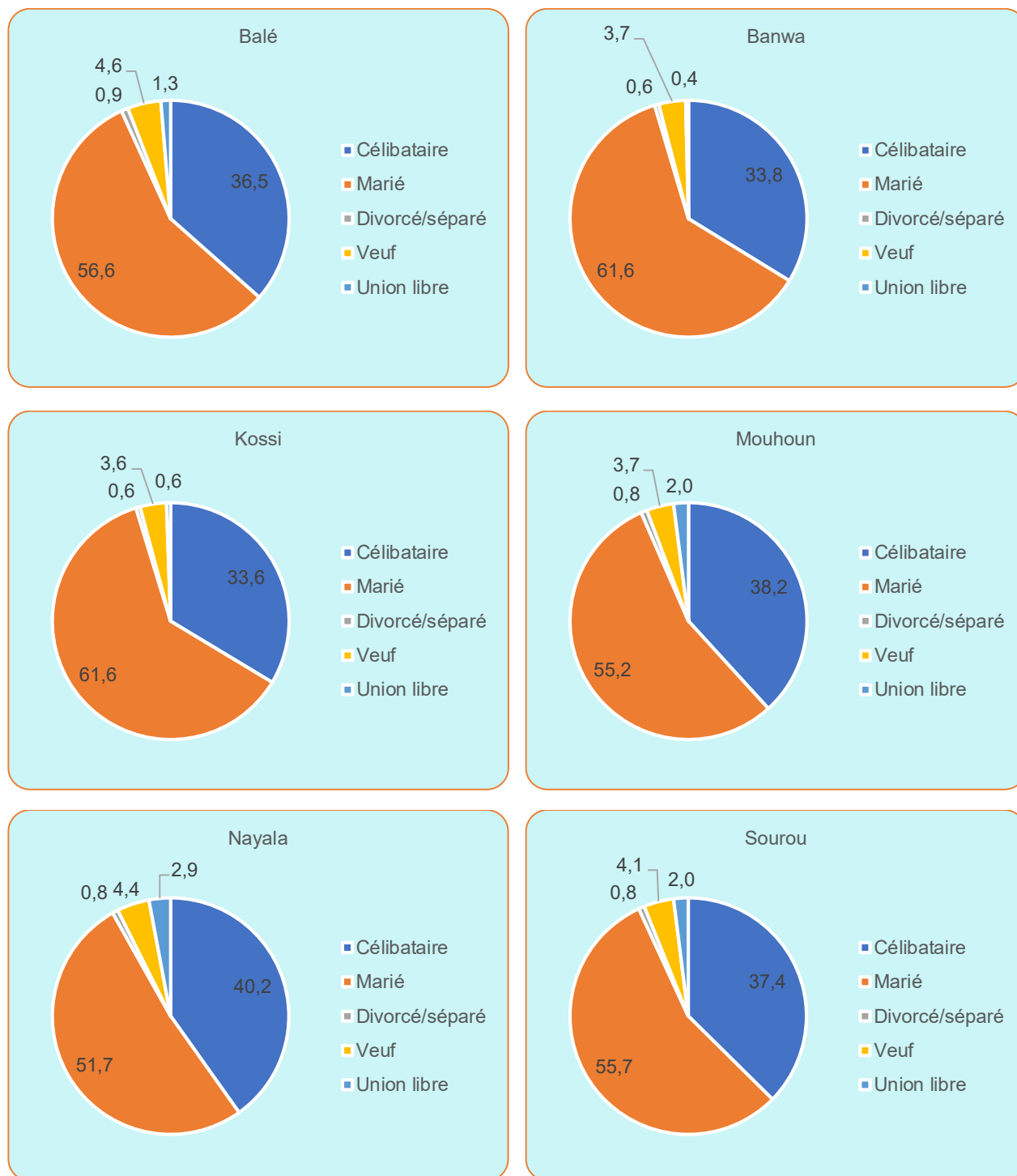
Tableau 5.3: Répartition (%) de la population par groupe d'âge selon l'état matrimonial et le sexe

Groupe d'âge	Célibataire	Marié(e)	Divorcé(e) /Séparé(e)	Veuf/Veuve	Union libre	Total
Masculin						
12-14	98,8	0,8	0,0	0,0	0,4	100,0
15-19	97,4	2,2	0,0	0,0	0,4	100,0
20-24	72,4	26,0	0,3	0,1	1,2	100,0
25-29	31,4	65,5	0,8	0,2	2,1	100,0
30-34	12,6	83,7	1,0	0,3	2,4	100,0
35-39	6,3	89,9	1,3	0,4	2,1	100,0
40-44	4,0	92,0	1,4	0,7	1,9	100,0
45-49	3,0	92,8	1,3	1,2	1,7	100,0
50-54	2,3	92,7	1,5	1,9	1,6	100,0
55-59	2,1	92,5	1,3	2,7	1,4	100,0
60 ou +	2,0	87,8	1,2	7,6	1,4	100,0
Ensemble	45,6	51,3	0,7	1,0	1,4	100,0
Féminin						
12-14	98,4	1,2	0,0	0,0	0,4	100,0
15-19	70,7	28,0	0,1	0,0	1,2	100,0
20-24	22,8	74,2	0,5	0,2	2,3	100,0
25-29	7,4	89,2	0,7	0,5	2,2	100,0
30-34	3,6	92,2	1,0	1,2	2,0	100,0
35-39	2,1	92,8	1,2	2,1	1,8	100,0
40-44	1,7	90,0	1,5	5,2	1,6	100,0
45-49	1,4	86,6	1,6	8,9	1,5	100,0
50-54	1,5	78,7	1,7	16,9	1,4	100,0
55-59	1,4	72,0	1,8	23,4	1,4	100,0
60 ou +	2,2	46,4	1,3	49,1	1,1	100,0
Ensemble	27,6	63,2	0,8	6,8	1,6	100,0
Ensemble						
12-14	98,6	1,0	0,0	0,0	0,4	100,0
15-19	84,6	14,5	0,1	0,0	0,8	100,0
20-24	46,3	51,4	0,4	0,1	1,8	100,0
25-29	18,4	78,3	0,8	0,3	2,2	100,0
30-34	7,9	88,1	1,0	0,8	2,2	100,0
35-39	4,2	91,3	1,2	1,3	2,0	100,0
40-44	2,8	91,0	1,5	3,0	1,7	100,0
45-49	2,2	89,5	1,5	5,2	1,6	100,0
50-54	1,9	85,3	1,6	9,7	1,5	100,0
55-59	1,7	82,0	1,6	13,3	1,4	100,0
60 ou +	2,1	66,2	1,2	29,3	1,2	100,0
Ensemble	36,4	57,4	0,7	4,0	1,5	100,0

5.1.4. Etat matrimonial et province

La situation matrimoniale présente des disparités entre provinces dans la région de la Boucle du Mouhoun. En effet, la proportion des célibataires est plus élevée dans le Nayala (40,2%) par rapport aux autres provinces. Quant aux mariés, ils sont plus représentés dans les Banwa et la Kossi où six individus sur dix sont mariés (graphique 5.2).

Graphique 5.2: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province selon l'état matrimonial



La structure de l'état matrimonial observée selon le sexe au niveau provincial est similaire à celle

de la région. Dans l'ensemble des provinces, les mariés sont majoritaires et la proportion des femmes mariées est plus élevée que celle des hommes mariés. A l'inverse, il y a plus d'hommes célibataires que de femmes célibataires. Quant aux ruptures d'unions et aux unions libres, elles sont peu courantes dans l'ensemble des provinces à l'exception du veuvage qui atteint 6 à 8% chez les femmes (tableau 5.4).

Tableau 5.4: Répartition (%) de la population de 12 ans ou plus par province et par sexe selon l'état matrimonial

Province /Sexe		Célibataire	Marié	Divorcé /séparé	Veuf	Union libre	Total
Balé	Homme	46,0	50,9	0,8	1,0	1,3	100,0
	Femme	27,5	62,2	1,0	8,0	1,3	100,0
	Ensemble	36,5	56,6	0,9	4,6	1,3	100,0
Banwa	Homme	43,7	54,7	0,5	0,8	0,3	100,0
	Femme	24,7	67,9	0,7	6,3	0,4	100,0
	Ensemble	33,7	61,6	0,6	3,7	0,4	100,0
Kossi	Homme	41,8	56,0	0,5	1,1	0,6	100,0
	Femme	25,4	67,2	0,6	6,2	0,6	100,0
	Ensemble	33,6	61,6	0,6	3,7	0,6	100,0
Mouhoun	Homme	46,8	49,5	0,8	1,0	1,9	100,0
	Femme	30,0	60,7	0,9	6,2	2,2	100,0
	Ensemble	38,2	55,2	0,8	3,6	2,0	100,0
Nayala	Homme	50,3	45,1	0,8	1,1	2,7	100,0
	Femme	30,6	58,0	0,7	7,5	3,2	100,0
	Ensemble	40,5	51,6	0,8	4,3	3,0	100,0
Sourou	Homme	47,3	49,2	0,7	1,0	1,8	100,0
	Femme	27,8	62,0	0,9	7,1	2,2	100,0
	Ensemble	37,4	55,7	0,8	4,1	2,0	100,0

5.2. NUPTIALITE

La nuptialité des célibataires (primo-nuptialité) peut être caractérisée par des indicateurs résumant son calendrier et son intensité. L'âge moyen au premier mariage et l'âge médian au premier mariage résumant le calendrier de la primo-nuptialité. L'intensité du phénomène est estimée par la fréquence du célibat définitif.

La nuptialité des célibataires varie selon certaines variables sociodémographiques dont le sexe. Cette section analyse les types de mariage (légal, coutumier et religieux au sein de la sous-population des mariés) contractés dans la région et la nuptialité des célibataires selon le sexe.

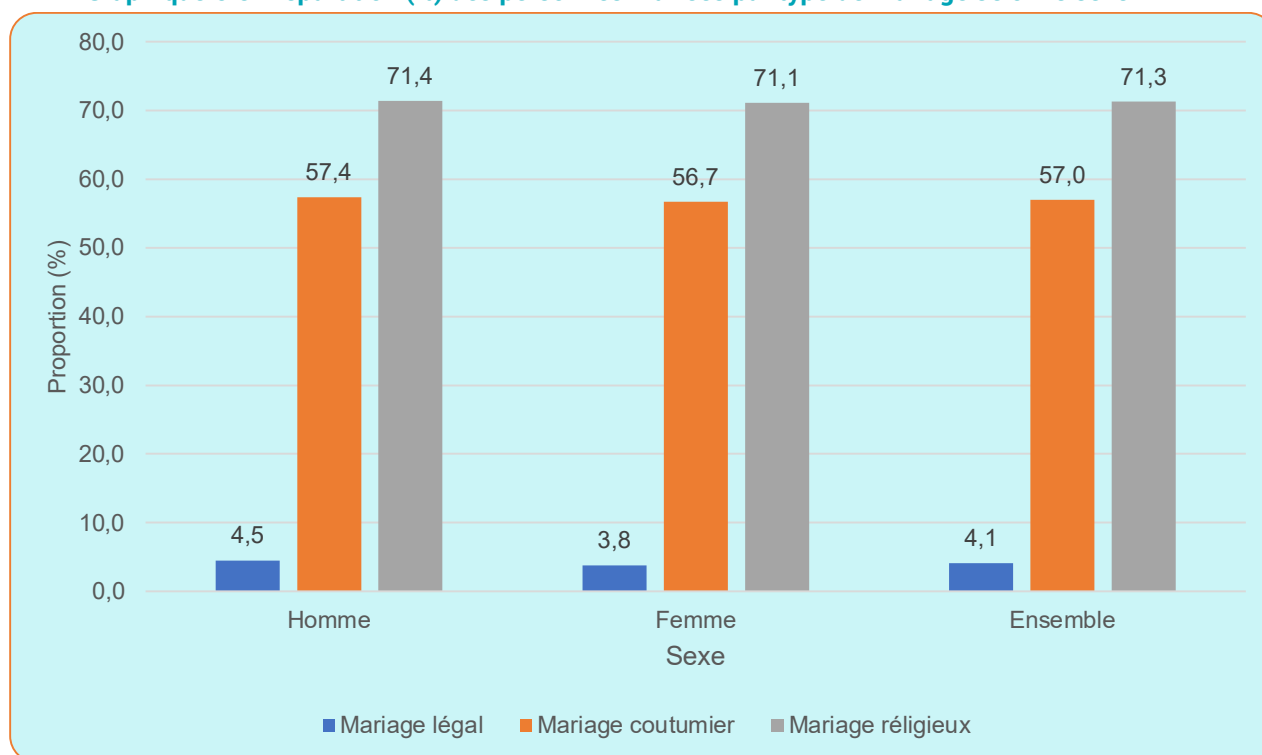
5.2.1. Nuptialité par type de mariage

Le type de mariage le plus contracté dans la région est le mariage religieux qui a été célébré par 71,3% des personnes mariées. Le mariage coutumier est célébré par 57,0% des personnes mariées. Le mariage légal quant à lui ne concerne que 4,1% des mariés (cf. graphique 5.3). Dans la société burkinabè ou africaine d'une manière générale, les us et les coutumes régissent le comportement et la vie communautaire. Le mariage ou l'union matrimoniale est la base et le fondement de la

famille. Et le mariage confère à l'individu qui le contracte une reconnaissance et une considération au sein de la société. Ainsi, cet aspect explique la prépondérance du mariage religieux et coutumier constaté au sein de la population des mariés.

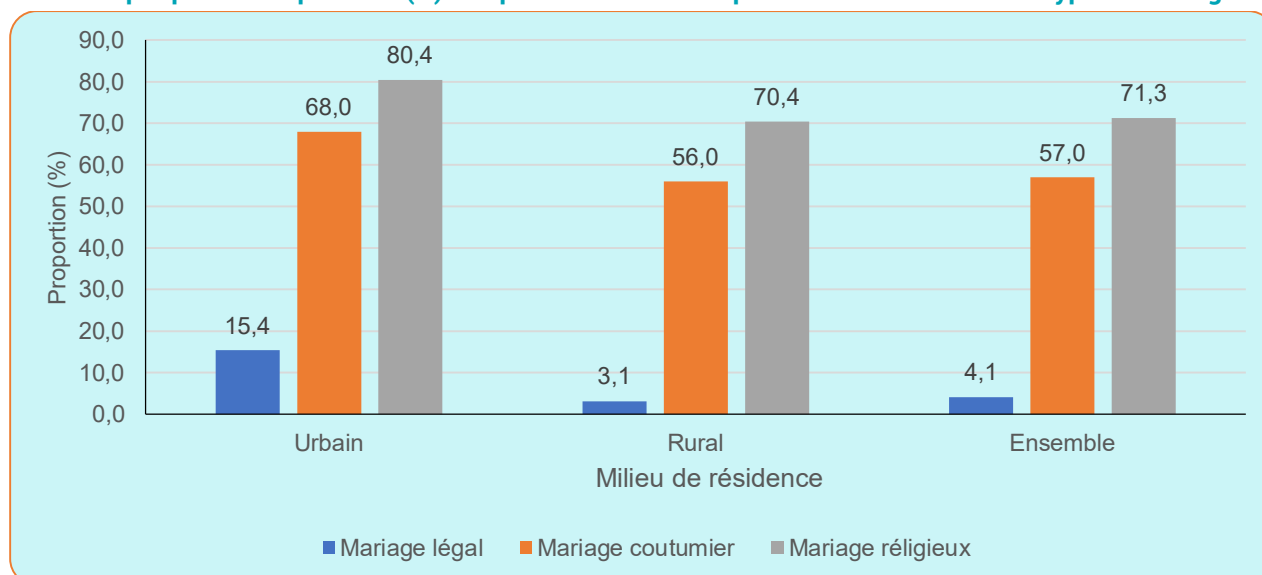
La tendance des types de mariage contracté selon le sexe est similaire à celle observée au niveau régional. Cependant, les proportions chez les hommes sont relativement plus élevées par rapport à celles des femmes, quel que soit le type de mariage.

Graphique 5.3: Répartition (%) des personnes mariées par type de mariage selon le sexe



L'analyse des types de mariages selon le milieu de résidence indique des proportions de mariés du milieu urbain supérieures à celles du milieu rural, quel que soit le type de mariage. La proportion du mariage légal est 5 fois plus élevée en milieu urbain comparé au milieu rural (cf. graphique 5.4).

Graphique 5.4: Répartition (%) des personnes mariées par milieu de résidence et type de mariage



5.2.2. Primo-nuptialité par sexe

La table de nuptialité du moment est la table de nuptialité d'une cohorte fictive qui subirait à chaque âge la nuptialité observée durant l'année étudiée.

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, l'âge moyen au premier mariage des hommes est de 25,8 ans (il est de 26,9 ans pour les hommes dans l'ensemble du pays). Cet âge a augmenté (plus de 0,6 point) par rapport à 2006 (25,2 ans). Aussi, à 25,1 ans, la moitié des hommes célibataires de la région a contracté un mariage. Comparé à 2006, cet âge médian a augmenté de 2,1 points (23,0 ans en 2006). En outre, la primo-nuptialité des hommes s'observe jusqu'à l'âge de 54 ans. Le célibat définitif est atteint à 55 ans avec une proportion de 2,2%. L'âge au célibat définitif a connu un recul par rapport à 2006 où il atteignait 2,7% (tableau 5.5).

Tableau 5.5: Nuptialité des hommes à partir de la proportion des célibataires de 15 ans ou plus

Age x	Célibataires Cx	Mariages M(x,x+a)	Quotients $a_n(x)(\infty)$
15	1 000	124	124,0
20	876	361	412,1
25	515	316	613,6
30	199	114	572,9
35	85	36	423,5
40	49	15	306,1
45	34	8	235,3
50	26	4	153,8
55	22		
Age moyen	25,8	ans	
Age médian	25,1	ans	
Célibat définitif	2,2	%	

La nuptialité des femmes de la région est plutôt précoce (cf. tableau 5.6). En effet, l'âge moyen au premier mariage est de 20 ans (contre 18,6 ans en 2006) et la moitié des femmes se marient avant 19 ans (contre 16 ans en 2006). La comparaison avec 2006 indique un léger recul de l'âge au premier mariage chez les filles malgré le caractère précoce du phénomène. Par ailleurs, les femmes contractent leur premier mariage jusqu'à l'âge de 44 ans révolus. Le célibat définitif quant à lui est atteint à 45 ans avec une proportion de 1,5% identique à celle de 2006. Cela dénote d'une forte intensité de la nuptialité chez les femmes à l'instar des hommes.

Tableau 5.6: Nuptialité des femmes à partir de la proportion des célibataires de 12 ans ou plus

Age x	Célibataires Cx	Mariages M(x,x+a)	Quotients $a_n(x)(\infty)$
12	1000	88	88,0
15	912	453	496,7
20	459	335	729,8
25	124	78	629,0
30	46	20	434,8
35	26	8	307,7
40	18	3	166,7
45	15		
Age moyen	20	ans	
Age médian	19,5	ans	
Célibat définitif	1,5	%	

CONCLUSION

En somme, l'analyse de l'état matrimonial et de la nuptialité dans la région de la Boucle du Mouhoun indique que les célibataires représentent plus du tiers de la population de 12 ans ou plus et 57,4% de la population est constitué de personnes mariées. Les autres états matrimoniaux représentent moins de 5%. Les types de mariages les plus contractés sont le mariage religieux (71,3%) suivi du mariage coutumier (57,0%). Le mariage légal (ou civil) n'est encore pratiqué que par une infime partie de la population (4,1%) et c'est un phénomène essentiellement urbain.

En ce qui concerne la nuptialité, il ressort une forte intensité du phénomène, quel que soit le sexe (2,2% d'hommes célibataires définitifs à 55 ans et 1,5% de femmes célibataires définitifs à 45 ans). On note aussi une précocité du phénomène chez les femmes malgré le recul de l'âge moyen au premier mariage (20 ans) par rapport à 2006 (18,6 ans).

CHAPITRE 6 : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Au Burkina Faso, plusieurs politiques, projets et programmes visant l'amélioration de la qualité de vie des populations se sont succédés. Pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation de ces politiques économiques, une connaissance adéquate des caractéristiques économiques de la population est nécessaire.

En effet, les caractéristiques des acteurs économiques évoluent et diffèrent selon les domaines d'activité, les habitudes culturelles, le milieu de résidence, le contexte ou la tendance du moment. Une analyse plus fine de ces acteurs permet de mieux cerner la force productive de la région et les principales activités qui occupent la population dans l'emploi.

Collecte des données

Dans le cadre du recensement général de la population de 2019 du Burkina Faso, les données relatives à l'activité économique ont été collectées à partir des questions suivantes :

- Est-ce que (NOM) a travaillé au moins une heure durant les sept derniers jours contre une rémunération ?
- Même si NOM n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours, a-t-il/ avait-il un emploi rémunéré ?
- NOM a-t-il cherché un emploi au cours des 30 derniers jours ?
- NOM sera-t-il disponible pour travailler ?
- Quelle est l'occupation principale qui a pris à (NOM) le plus de temps au cours de ces 7 jours ?
- Quelle est (ou était) la situation de (NOM) dans cette occupation ?
- Que fait principalement l'entreprise ou l'établissement au sein de laquelle ou duquel (NOM) travaille ou a travaillé ?

Ce chapitre aborde en premier lieu le volume et la structure de la main-d'œuvre puis traite de la main-d'œuvre occupée et celle au chômage. Il s'intéresse ensuite à la population hors main-d'œuvre avant de faire un focus sur le travail des jeunes.

Définition des concepts

Afin de permettre une meilleure compréhension du contenu de l'analyse sur les caractéristiques économiques de la population à partir des données du 5e RGPH, il importe de présenter et définir les principaux concepts utilisés.

Période de référence

Une période de référence est une plage de temps à laquelle se rapportent les questions ou les renseignements collectés. Pour l'activité économique, la période de référence est la semaine ayant précédé la date de passage de l'agent recenseur. Les renseignements sur l'activité économique de la population se rapportent essentiellement à cette période d'une semaine (7 jours).

Activités économiques

On entend par activité économique le travail exercé par une personne dans le but de produire ou

de participer à la production des biens et des services économiques. La personne qui exerce une activité économique perçoit généralement en contrepartie de son activité une rémunération en espèce ou en nature.

Population en âge de travailler

Au 5e RGPH, la population concernée par les questions sur le travail ou l'activité économique est âgée de 5 ans ou plus. Cependant, il n'a pas été fixé une limite d'âge supérieure de sortie d'activité pour tenir compte de certaines catégories de travailleurs. C'est le cas par exemple des « paysans » dont l'âge de sortie d'activité n'est pas toujours connu : ils ne cessent de travailler que lorsqu'ils sont totalement épuisés.

Au Burkina Faso, on considère qu'une personne est en âge de travailler lorsqu'elle est majeure (18 ans ou plus selon le code des personnes et de la famille). Cependant, le Bureau international du travail (BIT) suggère l'âge de 15 ans comme âge minimum à considérer dans la définition de la population en âge de travailler, mais laisse la liberté aux pays de la réviser en fonction de leur réalité. Pour permettre une comparabilité des résultats avec ceux des autres pays, la population en âge de travailler retenue est celle âgée de 15 ans ou plus, conformément aux recommandations du BIT.

Main-d'œuvre (ou population active)

La main-d'œuvre est la population disponible sur le marché de l'emploi, c'est-à-dire l'ensemble des personnes des deux sexes en âge de travailler et disponibles pour le travail. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population dans l'emploi) et ceux qui sont sans travail, mais qui en cherchent et qui sont disponibles pour travailler (population au chômage). La main-d'œuvre au sens du 5e RGPH comprend les personnes qui déclarent exercer une activité rémunérée ; être apprenti, stagiaire rémunéré ; être aides familiales (même sans rémunération) ; être élève, étudiant ou retraité, mais exerçant une activité ; être chômeur (sans emploi et à la recherche d'un emploi).

Population dans l'emploi

La population dans l'emploi (population active occupée) est l'ensemble des personnes disposant d'un emploi permanent (même si elles sont en vacances, malades, en grève ou en arrêt provisoire de travail, etc.) et celles qui n'ont pas un emploi permanent, mais qui ont travaillé au cours de la période de référence de 7 jours.

Au 5e RGPH, les agriculteurs et leurs aides familiaux sont considérés comme occupés même si la semaine de référence se situait dans une période de non activité pour des raisons saisonnières. Ainsi, après les récoltes, l'agriculteur qui n'exerce aucune activité économique est considéré comme occupé.

Population au chômage

C'est l'ensemble des personnes âgées de 15 ans ou plus qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence, qui n'ont pas d'emploi, mais qui en ont recherché au cours des 30 derniers jours précédant l'interview et qui sont disponibles pour travailler au cours des 15 jours suivants.

Population hors main-d'œuvre

La population hors main-d'œuvre est une catégorie résiduelle formée des personnes qui ne sont ni pourvues d'un emploi, ni au chômage. Elle est composée de personnes dépourvues d'un emploi durant la période de référence et qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles, d'individus qui ne cherchent pas un emploi, mais sont disponibles à travailler et ceux qui ne cherchent pas un emploi et ne sont pas disponibles.

Elle englobe toutes les personnes qui, en raison d'un handicap physique, ne sont pas en mesure de

travailler et toutes celles qui, pour des raisons de convenance personnelle, par exemple les études, les responsabilités familiales ou un âge avancé, ne désirent pas travailler.

Statut dans l'emploi

C'est la situation d'une personne par rapport à son occupation actuelle ou antérieure s'il s'agit d'une personne qui a déjà travaillé. Il s'agit de la position de cette personne dans l'exercice de l'activité.

Occupation principale

La détermination de l'emploi principal peut poser des problèmes dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois. Au 5e RGPH, l'emploi principal est celui qui est déclaré comme tel par le répondant. Dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois et qu'il a un doute pour déterminer son emploi principal, c'est celui auquel la personne consacre le plus de temps qui est considéré comme l'occupation principale. Si le critère de temps ne permet toujours pas d'identifier l'emploi principal, alors il est retenu celui qui lui procure le revenu le plus important. Les modalités de la variable occupation principale disponibles dans la base de données du 5e RGPH sont les métiers, professions, poste ou fonction (Niveau 5) de la Classification internationale type des professions de 2008 (CITP-08), nomenclature des métiers et professions. Cependant, sont considérés dans la présente analyse de l'activité économique les grands groupes (Niveau 1) de la « Nomenclature des métiers et professions ».

Branche d'activité

La branche d'activités renvoie à l'ensemble des établissements ou des unités de production engagés dans le même type d'activités ou dans des types d'activités similaires. C'est un regroupement de toutes les unités de production homogènes fabriquant ou produisant le même produit ou la même catégorie de produits.

Secteur d'activité

Un secteur d'activité est un groupe d'établissements ou d'entreprises ayant la même activité principale. La classification par grands secteurs (primaire, secondaire et tertiaire) permet de mesurer l'importance et l'évolution de l'activité desdits établissements ou entreprises.

Taux d'activité

Ce taux est le rapport de la population pourvue d'un emploi et celle des chômeurs à la population de 15 ans ou plus. Il s'exprime en pourcentage et indique le niveau général de participation de la population de 15 ans ou plus au marché du travail. Le taux net d'activité montre aussi l'importance relative de la main-d'œuvre disponible pour la production de biens et de services.

Taux d'inactivité

Le taux d'inactivité désigne la proportion en pourcentage de la population hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient en divisant l'effectif de la population hors main-d'œuvre par la population de 15 ans ou plus.

Ratio emploi-population

Le ratio emploi-population est le rapport en pourcentage entre la population pourvue d'un emploi (population dans l'emploi) et la population active. Un ratio élevé signifie qu'une proportion importante de la population active est employée, tandis qu'un ratio faible signifie qu'une proportion importante de la population active ne participe pas directement aux activités du marché productif, car elle est au chômage.

Taux de chômage

Le taux de chômage représente la proportion en pourcentage de la population active qui n'est pas

pourvue d'un emploi. La population au chômage comprend toutes les personnes dépourvues d'un emploi, mais disponibles à travailler (immédiatement ou dans les 15 jours) et qui ont recherché du travail (dans les 30 derniers jours). Il est le nombre total des chômeurs du pays rapporté à la population active correspondante.

Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle

Le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle est un taux de chômage assoupli qui inclut dans la population au chômage, la main-d'œuvre potentielle. Cette dernière représente les personnes en âge de travailler qui sont hors de la main-d'œuvre et (i) qui ont recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours, mais ne sont pas disponibles pour travailler dans les 15 jours (les demandeurs d'emploi non disponibles) ; ou (ii) qui n'ont pas recherché de l'emploi au cours des 30 derniers jours, mais sont disponibles pour travailler dans les 15 jours (les demandeurs potentiels disponibles).

Taux de dépendance

Dans le cadre de l'analyse des caractéristiques économiques de la population à partir des données du 5e RGPH, le taux de dépendance économique est déterminé en rapport avec la définition de la population en âge de travailler. Dans ce cas, la population à charge est constituée des personnes qui ne sont pas en âge de travailler, des chômeurs et des personnes hors main-d'œuvre. Ce taux s'obtient donc en rapportant à la population active occupée, l'ensemble des personnes (i) âgées de moins de 15 ans, (ii) hors mains-d'œuvre et (iii) celles qui sont au chômage. Il correspond au nombre de personnes à charge pour 100 personnes occupées.

6.1. VOLUME ET STRUCTURE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Dans cette section, il sera fait une présentation analytique d'ensemble, par province et par commune de la participation (ou non) de la population à l'activité économique selon ses caractéristiques démographiques (âge et sexe).

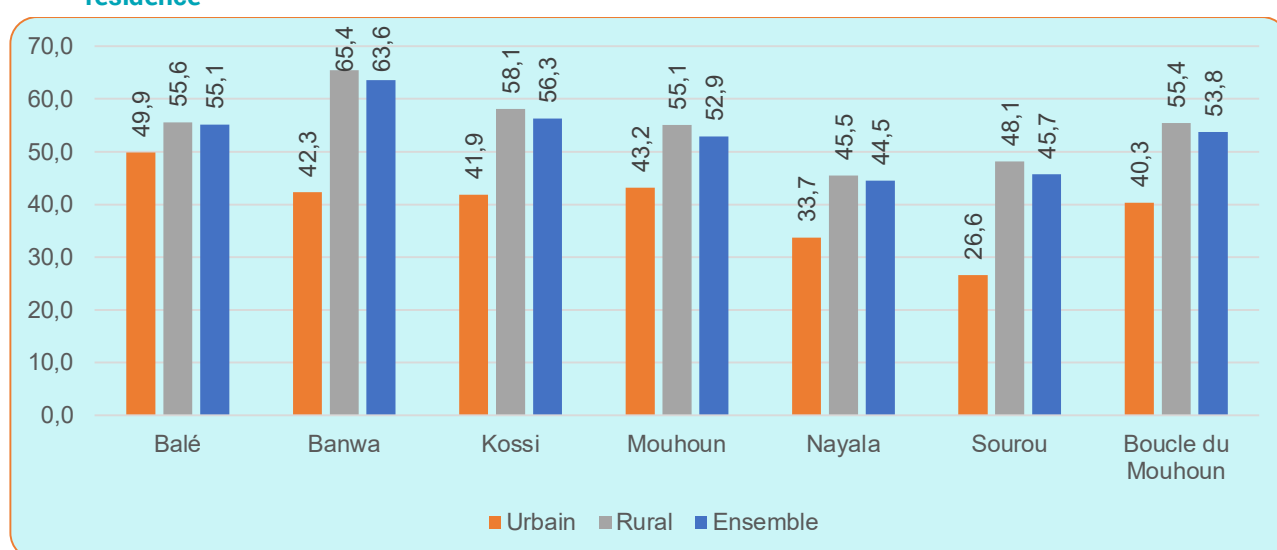
Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les individus occupés représentent 51,9%, les chômeurs 1,9% et les hors main-d'œuvre 46,2%. Selon les provinces, la proportion des personnes occupées dans la population totale en âge de travailler est plus importante dans la province des Banwa où 62,5% sont des actifs occupés (tableau 6.1).

Tableau 6.1: Répartition de la population en âge de travailler par province selon la situation d'occupation

Province	Situation d'occupation			Total
	Occupés	Chômeurs	Hors main-d'œuvre	
Balé	54,0	1,1	44,9	100,0
Banwa	62,5	1,1	36,4	100,0
Kossi	54,6	1,7	43,7	100,0
Mouhoun	51,3	1,6	47,1	100,0
Nayala	41,2	3,2	55,6	100,0
Sourou	42,4	3,3	54,3	100,0
Boucle du Mouhoun	51,9	1,9	46,2	100,0

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, le taux d'activité (occupés et chômeurs) est de 53,8% soit 40,3% en milieu urbain et 55,4 en milieu rural. Cela signifie que 53,8% de la population âgée de 15 ans ou plus constitue une main-d'œuvre disponible et que cette main-d'œuvre est plus représentée en milieu rural qu'en milieu urbain. Concernant les provinces, le taux d'activité est plus élevé dans les Banwa (63,6%) et moins élevé dans le Nayala (44,5%) (graphique 6.1).

Graphique 6.1: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence



Suivant le sexe des individus, on observe qu'à l'exception de la commune de Sono, le taux d'activité dans les différentes provinces et communes de la région est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, au niveau de la région, les actifs (occupés et chômeurs) sont prépondérants

chez les hommes (61,8%) par rapport aux femmes (46,2%). Au niveau des communes, Sami a le taux le plus élevé (77,5%) suivie de la commune de Barani (76,2%). La commune de Lankoué détient le taux le plus faible (32,6%) dans la région (tableau 6.2).

Tableau 6.2: Taux d'activité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bagassi	72,6	62,0	67,1
Bana	72,9	51,0	62,2
Boromo	61,6	38,0	49,5
Fara	56,3	42,2	48,8
Oury	63,8	47,4	55,6
Pa	67,9	57,7	62,4
Pompoï	75,2	58,3	66,8
Poura	59,3	35,7	47,5
Siby	63,2	44,5	53,9
Yaho	53,8	32,6	42,8
Total Balé	63,9	46,9	55,1
Balavé	64,6	49,5	56,6
Kouka	70,6	61,6	65,7
Sami	79,6	75,6	77,5
Sanaba	66,8	55,6	61,1
Solenzo	69,4	55,2	61,9
Tansila	75,0	63,7	69,1
Total Banwa	70,0	57,9	63,6
Barani	81,3	71,2	76,2
Bomborokuy	69,8	56,0	62,9
Bourasso	68,7	55,6	62,2
Djibasso	49,3	34,3	41,7
Dokuy	76,0	54,5	65,1
Doumbala	55,5	35,8	45,5
Kombori	65,6	59,8	62,5
Madouba	68,8	38,9	53,7
Nouna	60,3	43,8	52,2
Sono	65,7	67,4	66,5
Total Kossi	64,2	48,5	56,3
Bondokuy	62,9	47,2	54,6
Dédougou	59,8	41,7	50,4
Douroula	69,0	45,0	56,9
Kona	61,8	46,1	54,1
Ouarkoye	60,5	45,3	52,5
Safané	64,0	42,0	53,0
Tchériba	66,4	44,3	55,0
Total Mouhoun	62,5	43,8	52,9
Gassan	48,3	25,4	36,8
Gossina	53,6	44,5	48,5
Kougny	61,6	42,9	52,2
Toma	49,1	32,9	40,7
Yaba	50,6	34,1	41,8
Yé	60,1	43,6	51,5
Total Nayala	53,4	36,3	44,5
Di	64,8	47,0	56,1
Gomboro	43,5	38,2	40,5

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Kassoum	57,8	49,2	53,5
Kiembara	53,2	44,5	48,6
Lanfièra	64,3	44,2	54,3
Lankoué	39,7	27,0	32,6
Toéni	66,8	56,5	61,4
Tougan	43,1	29,5	36,2
Total Sourou	52,6	39,3	45,7
Total Boucle du Mouhoun	61,8	46,2	53,8

Au sein de la population en âge de travailler, les groupes d'âge les plus actifs sont ceux de 20 à 59 ans pour l'ensemble des deux sexes, de 20 à 64 ans pour les hommes et de 25 à 49 ans pour les femmes. Ces groupes d'âge ont des taux d'activité tous supérieurs à 50%. Les taux d'activité les plus élevés sont observés au niveau du groupe d'âge 35 à 39 ans autant chez les hommes, chez les femmes que pour l'ensemble. Les générations les plus jeunes ainsi que les plus anciennes enregistrent les taux d'activité les plus faibles dans les six provinces de la région ainsi que dans la région de façon globale (tableau 6.3).

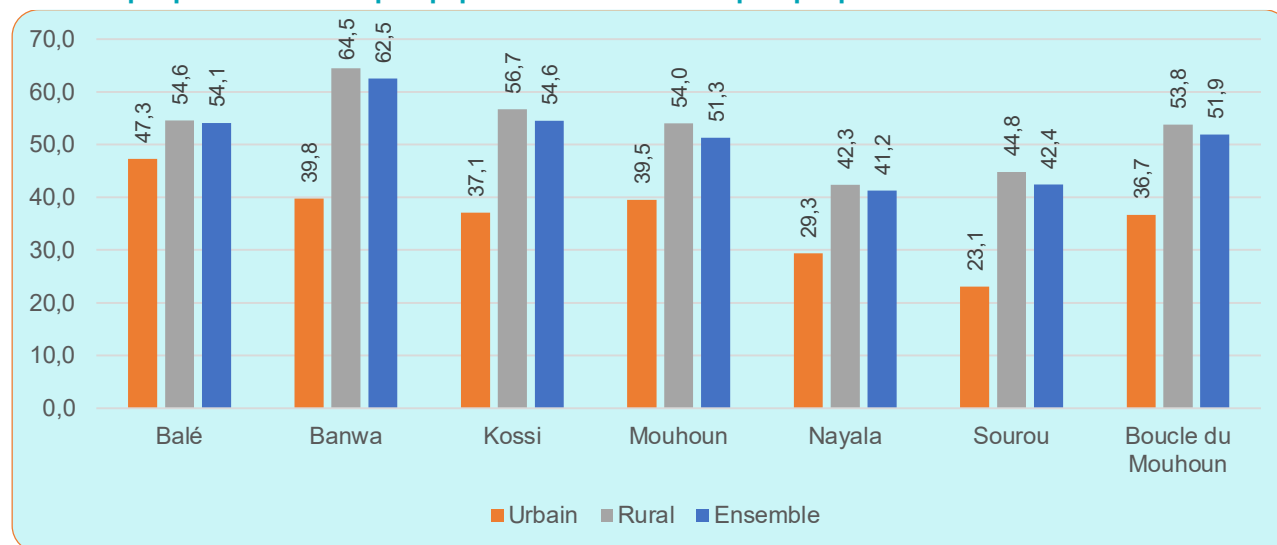
Tableau 6.3: Taux d'activité de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	38,6	32,7	35,8
20-24	54,4	46,0	50,0
25-29	70,3	53,3	61,1
30-34	75,9	56,5	65,7
35-39	77,5	57,2	66,9
40-44	77,5	56,5	66,6
45-49	76,4	54,1	65,0
50-54	74,2	48,1	60,6
55-59	70,6	43,0	56,5
60-64	61,7	33,0	46,6
65 ou +	40,8	19,0	29,4
Total	61,8	46,2	53,8

6.2. MAIN-D'ŒUVRE OCCUPEE

Le ratio emploi-population mesure la capacité d'une économie à créer des emplois par rapport à la population en âge de travailler. Dans l'ensemble de la région, on enregistre un ratio emploi-population de 51,9%. Le milieu rural présente les ratios les plus importants par province et dans la région. Dans la région, 53,8% de la population de 15 ans ou plus est occupée en milieu rural contre 36,7% en milieu urbain. Il ressort également que la province des Banwa a le ratio le plus élevé (62,5%) tandis que le Nayala détient le taux le plus faible (41,2%) (graphique 6.2).

Graphique 6.2: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence



Une analyse par commune selon le sexe montre que dans la majorité des cas, le ratio emploi-population chez les hommes est plus important que chez les femmes. On note ainsi que les hommes sont plus occupés (60,0%) que les femmes (44,2%) dans la Boucle du Mouhoun. Ce résultat demeure valable dans l'ensemble des communes à l'exception de Sono.

L'analyse des ratios emploi-population sans distinction de sexe révèle que les communes de Lankoué, de Tougan et de Gassan ont les ratios les moins élevés tandis que Tansila, Barani et Sami ont les ratios les plus élevés (tableau 6.4).

Tableau 6.4: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par commune selon le sexe

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Masculin
Bagassi	71,6	61,0	66,1
Bana	70,2	49,6	60,2
Boromo	60,5	36,1	48,0
Fara	55,1	41,4	47,9
Oury	63,1	46,8	54,9
Pa	66,7	55,7	60,8
Pompoï	74,6	58,2	66,5
Poura	58,2	35,0	46,5
Siby	62,7	44,0	53,4
Yaho	52,8	31,8	41,9
Total Balé	62,8	45,9	54,1
Balavé	63,8	48,6	55,9
Kouka	69,3	60,2	64,3
Sami	79,5	75,6	77,4
Sanaba	66,3	55,3	60,7
Solenzo	68,0	53,6	60,4
Tansila	74,6	63,2	68,7
Total Banwa	69,0	56,8	62,5
Barani	80,0	69,5	74,7
Bomborokuy	69,2	55,2	62,2
Bourasso	67,7	55,1	61,4
Djibasso	48,0	33,3	40,6
Dokuy	75,7	54,2	64,8
Doumbala	54,8	35,1	44,8

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Masculin
Kombori	64,5	58,6	61,3
Madouba	55,5	21,3	38,1
Nouna	58,6	41,0	49,9
Sono	63,0	64,8	63,9
Total Kossi	62,7	46,5	54,6
Bondokuy	60,0	45,0	52,1
Dédougou	58,1	39,0	48,2
Douroula	68,7	44,6	56,5
Kona	61,6	45,8	53,8
Ouarkoye	59,4	44,2	51,4
Safané	62,8	40,4	51,6
Tchériba	65,8	43,6	54,4
Total Mouhoun	61,0	42,1	51,3
Gassan	45,1	22,8	33,9
Gossina	50,5	41,9	45,7
Kougny	60,8	42,1	51,4
Toma	44,8	28,6	36,3
Yaba	46,4	30,2	37,7
Yé	56,9	40,2	48,2
Total Nayala	50,1	33,1	41,2
Di	63,7	45,1	54,6
Gomboro	38,1	31,7	34,5
Kassoum	52,3	45,2	48,8
Kiembara	49,8	41,5	45,4
Lanfièra	59,3	36,2	47,8
Lankoué	36,9	24,7	30,1
Toéni	65,9	55,4	60,4
Tougan	39,8	26,5	33,0
Total Sourou	49,4	35,9	42,4
Total Boucle du Mouhoun	60,0	44,2	51,9

Les ratios emploi-population demeurent moins élevés aux jeunes âges et aux âges avancés. De 33,8% dans la tranche d'âge 15-19 ans, ils augmentent régulièrement jusqu'à atteindre 65,2% dans la tranche d'âge 35-39 ans avant d'entamer une baisse pour s'établir à 29,1% dans la tranche de 65 ans ou plus. Les ratios présentent les mêmes profils d'évolution pour les deux sexes (tableau 6.5).

Tableau 6.5: Ratio emploi-population des 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Masculin	Masculin
15-19	36,6	30,8	33,8
20-24	51,6	43,3	47,3
25-29	67,7	50,6	58,5
30-34	74,3	54,3	63,7
35-39	76,1	55,1	65,2
40-44	76,1	54,6	65,0
45-49	75,0	52,4	63,4
50-54	73,1	46,8	59,4
55-59	69,7	41,9	55,5
60-64	60,8	32,2	45,7
65 ou +	40,4	18,7	29,1
Total	60,0	44,2	51,9

La grande majorité de la main-d'œuvre occupée, soit 86,4%, exerce dans le secteur primaire suivi du secteur tertiaire (9,4%) et enfin du secteur secondaire (3,8%). Cette proportion élevée des personnes occupées dans le secteur primaire traduit la prééminence des activités agro-sylvo-pastorales dans la région. Le secteur secondaire qui représente les activités de production et de transformation de produits finis ou semi-finis est considérablement faible dans la région. Ainsi donc, la capacité de l'industrie à créer de l'emploi est très faible dans la région. Le secteur tertiaire regroupant les activités de services est toujours moins développé.

Selon les provinces, le secteur primaire est plus prédominant dans l'ensemble des provinces de la région et plus particulièrement dans les Banwa (92,2%). Les secteurs secondaire et tertiaire sont mieux développés dans les Balé et le Mouhoun par rapport aux autres provinces (tableau 6.6).

Tableau 6.6: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon le secteur d'activité

Province	Secteur d'activité				
	Primaire	Secondaire	Tertiaire	ND	Total
Balé	82,2	7,0	10,4	0,4	100,0
Banwa	92,2	1,9	5,7	0,2	100,0
Kossi	89,7	2,1	7,9	0,3	100,0
Mouhoun	80,6	5,2	13,6	0,6	100,0
Nayala	85,4	4,0	10,1	0,5	100,0
Sourou	87,8	2,7	9,3	0,2	100,0
Boucle du Mouhoun	86,3	3,8	9,5	0,4	100,0

Parmi les personnes occupées, les travailleurs indépendants représentent 49,6%, suivis des aides familiaux (44,0%) et des salariés (4,4%). Les travailleurs indépendants demeurent prépondérants dans l'ensemble des provinces à l'exception des Banwa où les aides familiaux sont plus nombreux. Les salariés sont plus représentés dans le Mouhoun comparativement aux autres régions (tableau 6.7).

Tableau 6.7: Répartition (%) de la population résidente occupée de 15 ans ou plus par province selon la situation dans l'occupation principale

Province	Situation dans l'occupation				Total
	Indépendants	Salariés	Aides familiaux	Autres	
Balé	54,2	4,4	40,1	1,3	100,0
Banwa	46,0	2,3	49,5	2,2	100,0
Kossi	48,8	2,5	45,9	2,8	100,0
Mouhoun	51,4	7,3	39,6	1,7	100,0
Nayala	47,1	5,4	45,8	1,7	100,0
Sourou	49,7	4,2	43,3	2,8	100,0
Boucle du Mouhoun	49,5	4,4	44,0	2,1	100,0

6.3. POPULATION AU CHOMAGE

Le taux de chômage au sens du BIT (population au chômage) demeure relativement faible pour la région, soit 3,5%, tandis que le taux de chômage combiné (population au chômage + main-d'œuvre potentielle) est plus élevé, soit 22,6%.

En fonction des provinces, le chômage est plus prononcé dans le Nayala et le Sourou où il atteint 7,3% au sens du BIT et respectivement 32,1% et 36,7% en combinant la main-d'œuvre potentielle. Les indicateurs montrent également que le chômage est plus faible en milieu rural par rapport au milieu urbain, et ce, quelles que soient la province et la définition de chômage retenue (BIT ou taux combiné) (tableau 6.8).

Tableau 6.8: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par province selon le milieu de résidence

Province	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Balé	5,3	1,7	1,9	22,5	19,5	19,7
Banwa	6,1	1,5	1,7	30,4	13,2	14,3
Kossi	11,3	2,4	3,1	32,9	19,6	20,8
Mouhoun	8,6	2,0	3,0	27,6	18,2	19,7
Nayala	12,9	6,9	7,3	45,1	31,1	32,1
Sourou	13,3	6,9	7,3	54,6	35,0	36,7
Boucle du Mouhoun	9,1	3,0	3,5	33,4	21,6	22,6

Le chômage touche plus les femmes (4,3% pour le taux BIT et 27,2% pour le taux combiné) que les hommes (2,9% pour le taux BIT et 18,6% pour le taux combiné). Ce résultat demeure valable dans les six provinces et dans la plupart de leurs communes. Cependant, dans les communes de Bana, Fara, Pompoï, Sami, Sanaba, Bourasso, Sono et Kassoum, les femmes sont moins au chômage que les hommes selon la définition du BIT. En outre, Madouba a le taux le plus élevé (28,9% au sens du BIT), et Sami en a le plus faible (0,1% au sens du BIT) (tableau 6.9).

Tableau 6.9: Taux de chômage au sens du BIT et taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle par commune selon le sexe

Commune	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	M	F	M+F	M	F	M+F
Bagassi	1,3	1,7	1,5	13,8	18,8	16,2
Bana	3,7	2,6	3,3	8,9	14,1	11,1
Boromo	1,8	4,9	3,0	12,0	30,0	20,0
Fara	2,0	1,7	1,9	24,7	30,9	27,7
Oury	1,2	1,3	1,2	10,3	13,9	11,9
Pa	1,8	3,4	2,6	10,0	14,0	12,0
Pompoï	0,7	0,2	0,5	8,8	16,5	12,3
Poura	1,9	2,2	2,0	23,6	43,2	32,4
Siby	0,8	1,1	0,9	14,5	21,5	17,5
Yaho	1,8	2,6	2,1	27,6	39,5	32,8
Total Balé	1,7	2,2	1,9	15,9	24,1	19,7
Balavé	1,1	1,7	1,4	20,5	31,8	26,1
Kouka	1,7	2,3	2,0	11,1	16,0	13,7
Sami	0,2	0,0	0,1	9,8	10,5	10,2
Sanaba	0,8	0,5	0,7	11,5	14,9	13,1
Solenzo	2,0	2,8	2,4	11,9	18,8	15,3
Tansila	0,5	0,8	0,6	5,0	8,9	6,9

Commune	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	M	F	M+F	M	F	M+F
Total Banwa	1,5	2,0	1,7	11,4	17,2	14,3
Barani	1,7	2,4	2,0	10,4	15,7	13,0
Bomborokuy	0,9	1,5	1,2	2,3	4,8	3,4
Bourasso	1,5	0,9	1,2	13,4	17,6	15,3
Djibasso	2,5	3,1	2,8	29,3	39,0	33,6
Dokuy	0,3	0,5	0,4	10,5	18,2	13,9
Doumbala	1,3	1,8	1,5	21,3	34,7	27,3
Kombori	1,7	2,1	1,9	15,8	18,0	16,9
Madouba	19,4	45,4	28,9	31,9	61,2	43,9
Nouna	2,9	6,5	4,4	17,2	28,7	22,3
Sono	4,1	3,8	4,0	26,0	19,4	23,1
Total Kossi	2,4	4,0	3,1	16,9	25,4	20,8
Bondokuy	4,6	4,7	4,6	19,3	27,3	23,1
Dédougou	3,0	6,4	4,4	15,5	25,9	20,2
Douroula	0,4	0,9	0,6	11,0	20,6	15,1
Kona	0,4	0,6	0,5	17,1	25,3	20,8
Ouarkoye	1,8	2,4	2,0	16,5	23,7	19,9
Safané	1,9	3,7	2,7	14,3	25,0	18,8
Tchériba	1,0	1,4	1,2	12,8	21,4	16,6
Total Mouhoun	2,3	3,9	3,0	15,5	24,9	19,7
Gassan	6,6	10,3	7,9	32,1	50,8	39,8
Gossina	5,8	5,8	5,8	26,5	33,4	30,2
Kougny	1,3	1,8	1,5	11,0	18,8	14,4
Toma	8,7	13,3	10,6	32,4	48,5	40,1
Yaba	8,4	11,4	9,7	26,1	36,5	30,9
Yé	5,3	7,8	6,4	23,2	35,3	28,9
Total Nayala	6,2	8,7	7,3	26,2	38,8	32,1
Di	1,7	4,0	2,7	24,3	37,9	30,5
Gomboro	12,5	17,2	15,0	48,4	48,6	48,5
Kassoum	9,6	8,1	8,9	33,1	33,0	33,1
Kiembara	6,4	6,8	6,6	27,6	32,8	30,3
Lanfiéra	7,7	18,2	11,9	25,9	42,2	33,0
Lankoué	7,0	8,6	7,7	39,8	53,5	47,0
Toéni	1,4	1,9	1,6	22,6	27,0	24,8
Tougan	7,6	10,2	8,7	39,6	50,8	44,8
Total Sourou	6,2	8,7	7,3	32,3	41,6	36,7
Total Boucle du Mouhoun	2,9	4,3	3,5	18,6	27,2	22,6

Le chômage touche principalement les générations les plus jeunes. On constate une baisse du taux de chômage en fonction des groupes d'âge. Les groupes d'âge les plus jeunes sont donc ceux qui recherchent le plus activement un emploi. Les taux les moins élevés sont ainsi observés dans le groupe d'âge 65 ans ou plus (1,2% dans l'ensemble, 1,0% chez les hommes et 1,6% chez les femmes) (tableau 6.10).

Tableau 6.10: Taux de chômage (%) au sens du BIT de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	5,3	5,9	5,5
20-24	5,1	5,8	5,4
25-29	3,7	5,0	4,3
30-34	2,2	4,0	3,0
35-39	1,8	3,6	2,6
40-44	1,9	3,3	2,5
45-49	1,8	3,3	2,4
50-54	1,6	2,6	2,0
55-59	1,3	2,5	1,8
60-64	1,4	2,4	1,8
65 ou +	1,0	1,6	1,2
Total	2,9	4,3	3,5

En fonction du niveau d'instruction, le chômage est moins important chez les individus sans niveau (3,0%) ou de niveau primaire (4,7%). Les taux de chômage augmentent avec le niveau d'instruction ce qui pourrait s'expliquer par la prise en compte de la recherche active d'emploi dans la définition du chômage, mais aussi d'une exigence plus grande dans les types d'emplois à exercer (tableau 6.11).

Tableau 6.11: Taux de chômage (%) au sens du BIT et taux combiné du chômage par niveau d'instruction selon le sexe

Niveau d'instruction	Taux chômage BIT			Taux chômage combiné		
	M	F	M+F	M	F	M+F
Aucun	2,4	3,6	3,0	17,1	25,5	21,3
Primaire	3,8	6,5	4,7	19,6	30,8	23,6
Post-primaire	5,3	8,5	6,6	28,5	39,9	33,5
Secondaire	5,3	8,5	6,3	26,8	37,3	30,4
Supérieur	5,4	11,3	6,6	15,8	31,9	19,6
Total	2,9	4,3	3,5	18,6	27,2	22,6

En 2019, dans la région de la Boucle du Mouhoun, les chômeurs en quête de leur premier emploi représentaient 98,1% des chômeurs et ceux qui ont déjà travaillé représentaient 1,9%. Les Balé et les Banwa détiennent la proportion de chômeurs en quête du premier emploi la plus importante (98,8%) par rapport aux autres provinces (tableau 6.12).

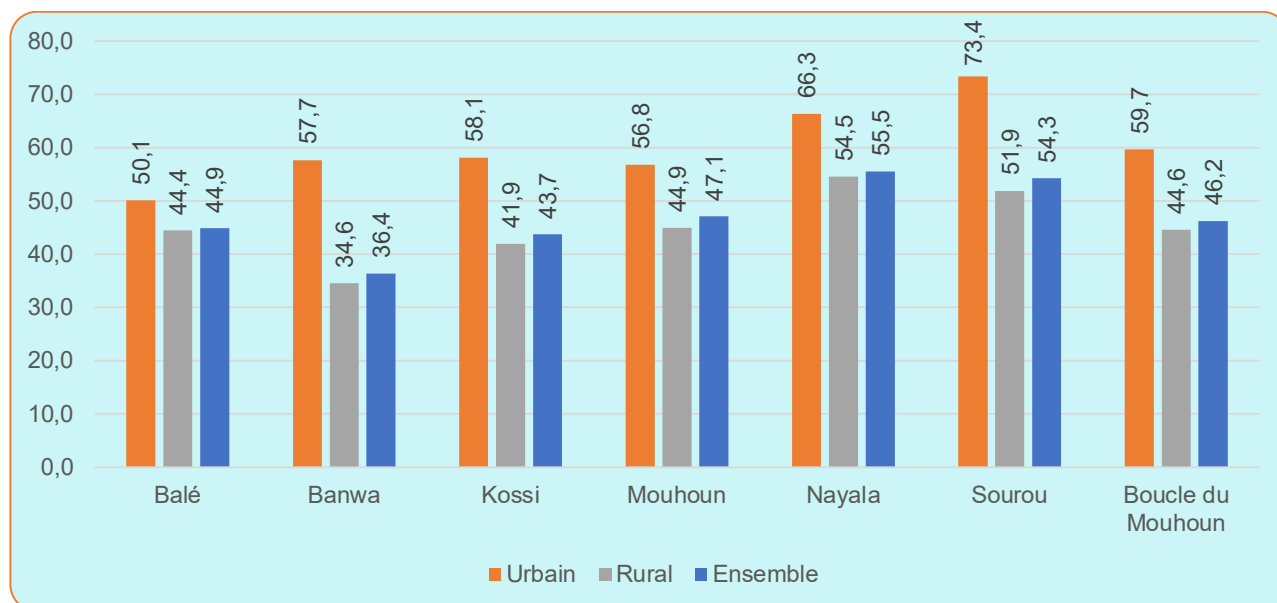
Tableau 6.12: Répartition (%) de la population de 15 ans et plus au chômage par province selon le statut au chômage

Province	Statut au chômage		Total
	Chômeur ayant déjà travaillé	Chômeur en quête du 1 ^{er} emploi	
Balé	1,2	98,8	100,0
Banwa	1,2	98,8	100,0
Kossi	1,3	98,7	100,0
Mouhoun	1,9	98,1	100,0
Nayala	1,8	98,2	100,0
Sourou	3,0	97,0	100,0
Boucle du Mouhoun	1,9	98,1	100,0

6.4. POPULATION HORS MAIN-D'ŒUVRE

La proportion de la population hors main-d'œuvre est de 46,2%. Cette proportion qui désigne le taux d'inactivité est plus élevée dans les provinces du Nayala (55,5%) et du Sourou (54,3%) par rapport aux autres provinces de la région. Aussi, ce taux est plus élevé en milieu urbain (59,7%) par rapport au milieu rural (44,6%) (graphique 6.3).

Graphique 6.3: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par province selon le milieu de résidence



Les communes les plus affectées par l'inactivité sont Lankoué (67,4%), Tougan (63,8%) et Gassan (63,2%) qui ont des taux les plus élevés. En revanche, les communes les moins affectées sont Tansila (30,9%), Barani (23,8%) et Sami (22,5%) (tableau 6.13).

Tableau 6.13: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par commune selon le sexe

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Bagassi	27,4	38,0	32,9
Bana	27,1	49,0	37,8
Boromo	38,4	62,0	50,5
Fara	43,7	57,8	51,2
Oury	36,2	52,6	44,4
Pa	32,1	42,3	37,6
Pompoï	24,8	41,7	33,2
Poura	40,7	64,3	52,5
Siby	36,8	55,5	46,1
Yaho	46,2	67,4	57,2
Total Balé	36,1	53,1	44,9
Balavé	35,4	50,5	43,4
Kouka	29,4	38,4	34,3
Sami	20,4	24,4	22,5
Sanaba	33,2	44,4	38,9
Solenzo	30,6	44,8	38,1
Tansila	25,0	36,3	30,9
Total Banwa	30,0	42,1	36,4

Commune	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Barani	18,7	28,8	23,8
Bomborokuy	30,2	44,0	37,1
Bourasso	31,3	44,4	37,8
Djibasso	50,7	65,7	58,3
Dokuy	24,0	45,5	34,9
Doumbala	44,5	64,2	54,5
Kombori	34,4	40,2	37,5
Madouba	31,2	61,1	46,3
Nouna	39,7	56,2	47,8
Sono	34,3	32,6	33,5
Total Kossi	35,8	51,5	43,7
Bondokuy	37,1	52,8	45,4
Dédougou	40,2	58,3	49,6
Douroula	31,0	55,0	43,1
Kona	38,2	53,9	45,9
Ouarkoye	39,5	54,7	47,5
Safané	36,0	58,0	47,0
Tchériba	33,6	55,7	45,0
Total Mouhoun	37,5	56,2	47,1
Gassan	51,7	74,6	63,2
Gossina	46,4	55,5	51,5
Kougny	38,4	57,1	47,8
Toma	50,9	67,1	59,3
Yaba	49,4	65,9	58,2
Yé	39,9	56,4	48,5
Total Nayala	46,6	63,7	55,5
Di	35,2	53,0	43,9
Gomboro	56,5	61,8	59,5
Kassoum	42,2	50,8	46,5
Kiembara	46,8	55,5	51,4
Lanfiéra	35,7	55,8	45,7
Lankoué	60,3	73,0	67,4
Toéni	33,2	43,5	38,6
Tougan	56,9	70,5	63,8
Total Sourou	47,4	60,7	54,3
Total Boucle du Mouhoun	38,2	53,8	46,2

Les taux d'inactivité par groupe d'âge sont plus élevés aux jeunes âges (15-19 ans et 20-24 ans) qu'aux âges avancés (60-64 ans et 65 ans ou plus) comparativement aux âges intermédiaires où ils sont moins élevés et relativement stables. Ils suivent la même tendance dans les deux sexes. Aussi, ces taux restent plus élevés chez les hommes par rapport aux femmes et ce quel que soit le groupe d'âge considéré (tableau 6.14).

Tableau 6.14: Taux d'inactivité (%) de la population de 15 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
15-19	38,6	32,7	35,8
20-24	54,4	46,0	50,0
25-29	70,3	53,3	61,1
30-34	75,9	56,5	65,7
35-39	77,5	57,2	66,9

Groupe d'âge	Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble
40-44	77,5	56,5	66,6
45-49	76,4	54,1	65,0
50-54	74,2	48,1	60,6
55-59	70,6	43,0	56,5
60-64	61,7	33,0	46,6
65 ou +	40,8	19,0	29,4
Total	61,8	46,2	53,8

Parmi la population hors main-d'œuvre de la région, 85,6% résident en milieu rural contre 14,4% pour le milieu urbain. La part de la population hors main-d'œuvre résidant en milieu urbain est plus élevée dans la province du Mouhoun (22,4%) suivie du Sourou (15,1%) (tableau 6.15).

Tableau 6.15: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par province selon le milieu de résidence

Province	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Balé	8,2	91,8	100,0
Banwa	12,5	87,5	100,0
Kossi	14,7	85,3	100,0
Mouhoun	22,4	77,6	100,0
Nayala	9,9	90,1	100,0
Sourou	15,1	84,9	100,0
Boucle du Mouhoun	14,4	85,6	100,0

Dans la région, 68,4% de la population hors main-d'œuvre est sans instruction. Cette proportion est plus élevée chez les femmes (74,1%) que chez les hommes (59,8%). Les individus de niveau supérieur sont faiblement représentés dans la population hors main-d'œuvre autant chez les hommes que chez les femmes (tableau 6.16).

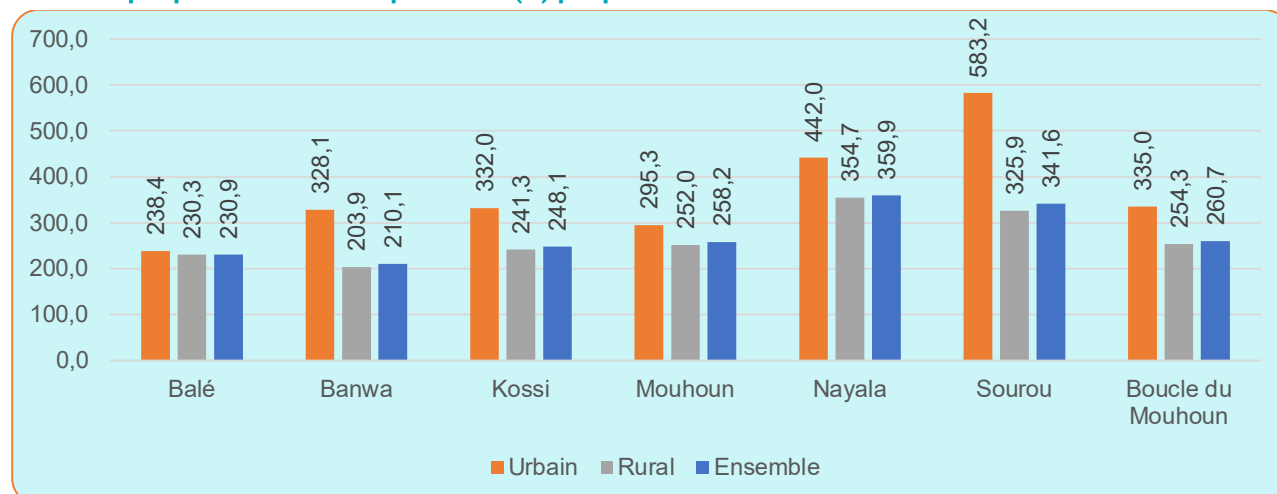
Tableau 6.16: Répartition (%) de la population résidente hors main-d'œuvre par sexe selon le niveau d'instruction

Sexe	Niveau d'instruction					
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Masculin	59,8	11,2	18,9	9,1	1,0	100,0
Féminin	74,1	7,3	13,8	4,4	0,4	100,0
Total	68,4	8,9	15,8	6,2	0,7	100,0

6.5. DEPENDANCE ECONOMIQUE

Le taux de dépendance est de 260,7% dans la Boucle du Mouhoun. Cela traduit le fait qu'un actif occupé a en charge 2,6 personnes qui sont soit hors main-d'œuvre, soit âgées de moins de 15 ans. La charge par actif occupé est plus élevée dans les provinces du Nayala (359,9%) et du Sourou (341,6%). Cette charge demeure également plus importante en milieu urbain (335,0%) comparativement au milieu rural (254,3%) (graphique 6.4).

Graphique 6.4: Taux de dépendance (%) par province selon le milieu de résidence



6.6. TRAVAIL DES JEUNES

Cette section s'intéresse de manière spécifique à la jeunesse qui constitue le fer de lance de l'économie. Cependant, la notion de jeune n'est pas sans équivoque. Elle est analysée sous deux angles : les jeunes de 15-24 ans et ceux de 15-35 ans afin de permettre aux utilisateurs de l'une ou l'autre option de disposer d'informations sur la participation économique des jeunes.

Parmi les jeunes âgés de 15-24 ans que compte la région, 57,9% sont hors main-d'œuvre et 39,8% sont des actifs occupés. Aussi, la proportion des occupés des 15-24 ans est plus importante chez les hommes (42,9%) que chez les femmes (36,7%). Elle demeure également plus élevée en milieu rural (43,4%) qu'en milieu urbain (15,6%).

Tableau 6.17 : répartition (%) de la population résidente de 15-24 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Occupés	18,7	12,8	15,6	46,3	40,4	43,4	42,9	36,7	39,8
Chômeurs	3,5	3,7	3,6	2,2	2,0	2,1	2,3	2,3	2,3
Hors main-d'œuvre	77,8	83,5	80,8	51,5	57,6	54,5	54,8	61,0	57,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

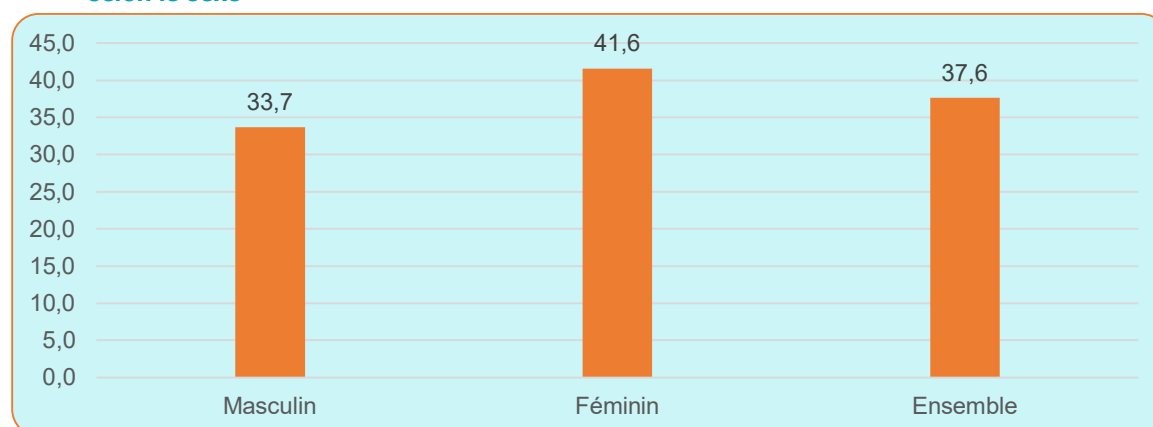
Selon le niveau d'instruction des actifs occupés de 15-24 ans dans la région, près de sept jeunes actifs occupés sur dix sont sans niveau d'instruction. Les jeunes ayant un niveau secondaire ou supérieur y sont faiblement représentés.

Tableau 6.18 : répartition des actifs occupés de 15-24 ans par province selon le niveau d'instruction

Province	Niveau d'instruction					
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Balé	71,9	13,0	12,0	2,8	0,3	100,0
Banwa	75,9	11,9	10,0	2,0	0,2	100,0
Kossi	75,0	14,0	9,2	1,5	0,3	100,0
Mouhoun	70,5	15,8	11,1	2,2	0,4	100,0
Nayala	50,1	21,4	24,4	3,5	0,6	100,0
Sourou	57,5	20,2	18,9	3,1	0,3	100,0
Boucle du Mouhoun	66,8	16,1	14,2	2,5	0,4	100,0

La population âgée de 15-24 ans non scolarisée et n'exerçant aucune activité économique constitue 37,6% des jeunes de ce groupe. La désagrégation par sexe renseigne que les jeunes femmes sont plus concernées par ce phénomène car 41,6% d'entre elles vivent dans cette situation contre 33,7% pour les hommes.

Graphique 6.5: Proportion (%) des jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le sexe



La moitié des jeunes de 15-35 ans (48,4%) est hors main-d'œuvre et 2,3% sont des chômeurs. Les occupés sont plus représentés chez les hommes (55,0%) par rapport aux femmes (44,0%). Le milieu urbain abrite une part importante de personnes hors main-d'œuvre (65,8%) au sein des jeunes par rapport au milieu rural (46,0%).

Tableau 6.19 : répartition (%) de la population résidente de 15-35 ans par statut d'occupation selon le sexe et le milieu de résidence

Statut d'occupation	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	M+F	M	F	M+F	M	F	M+F
Occupés	38,5	21,7	29,9	57,3	47,0	52,0	55,0	44,0	49,3
Chômeurs	3,7	4,8	4,2	2,0	2,0	2,0	2,2	2,3	2,3
Hors main-d'œuvre	57,8	73,5	65,8	40,7	51,0	46,0	42,8	53,7	48,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

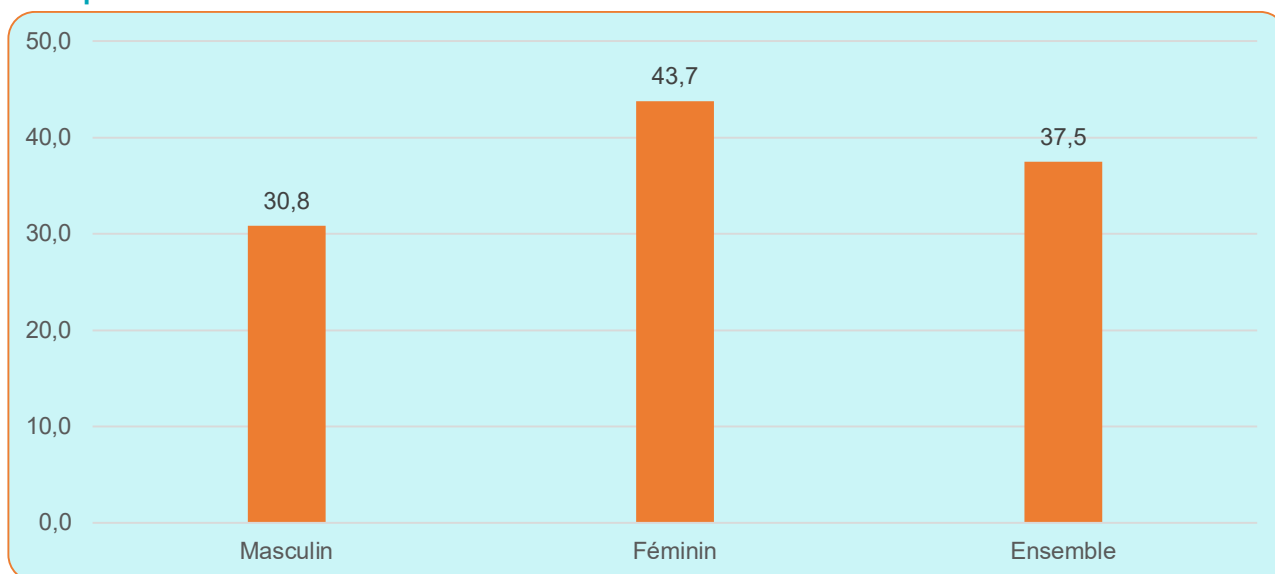
Suivant le niveau d'instruction, trois jeunes actifs occupés sur quatre sont sans niveau d'instruction. Les jeunes ayant un niveau secondaire ou supérieur y sont faiblement représentés. Ces résultats obtenus sont tributaires du faible niveau d'instruction de la population globale dans la région et dans le pays.

Tableau 6.20 : répartition des actifs occupés de 15-35 ans par province selon le niveau d'instruction

Province	Niveau d'instruction					
	Aucun	Primaire	Post-primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Balé	76,4	11,0	7,9	3,4	1,3	100,0
Banwa	80,3	9,8	6,8	2,3	0,8	100,0
Kossi	79,1	11,6	6,2	2,3	0,8	100,0
Mouhoun	72,2	13,2	8,4	4,1	2,1	100,0
Nayala	57,8	20,7	14,4	4,6	2,5	100,0
Sourou	65,1	17,5	11,8	4,2	1,4	100,0
Boucle du Mouhoun	71,8	14,0	9,2	3,5	1,5	100,0

Les jeunes de 15-35 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi constituent 37,5% des jeunes de ce groupe d'âge. La désagrégation par sexe indique que les jeunes femmes sont plus affectées par ce phénomène (43,7% contre 30,8% pour les hommes).

Graphique 6.6: Proportion (%) des jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe



CONCLUSION

En résumé, dans la région de la Boucle du Mouhoun, les individus occupés représentent 51,9% contre 1,9% pour les chômeurs et 46,2% pour les personnes hors main-d'œuvre. Le taux d'activité s'élève à 53,8%, avec un niveau plus élevé en milieu rural (55,4%) qu'en milieu urbain (40,3%).

Le taux de chômage au sens du BIT est de 3,5%, tandis que le taux de chômage combiné atteint 22,6%. Le taux de chômage est plus faible en milieu rural par rapport au milieu urbain et ce, quels que soient la province et la définition de chômage retenue (BIT ou taux combiné). Aussi, le chômage touche plus les femmes que les hommes.

CHAPITRE 7 :NATALITE, FECONDITE ET MORTALITE

INTRODUCTION

La connaissance des indicateurs de fécondité est importante pour la formulation et la mise en œuvre des politiques de développement. Composante principale de la dynamique démographique, la fécondité détermine la structure par âge de la population et génère des besoins sociaux et économiques spécifiques à court, moyen et long terme. C'est pourquoi elle a toujours fait l'objet d'attention particulière de la part des chercheurs, des décideurs et d'acteurs de la société civile engagés dans les domaines de la santé de la reproduction y compris la planification familiale.

La question de la mortalité a toujours marqué les programmes et politiques nationaux, régionaux et internationaux et demeure une préoccupation majeure de santé publique dans les pays en voie de développement. En effet, la mortalité est l'un des trois phénomènes clés de la dynamique démographique aux côtés de la fécondité et de la migration. Elle reflète le degré de développement d'un pays (pour le cas particulier de la mortalité des enfants). Le niveau de mortalité agirait sur la transition démographique en tant que variable d'ajustement de la fécondité.

Dans le cadre de ce travail, l'accent est mis sur la mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans, problématique d'intérêt pour le Burkina Faso. Cette mortalité à l'enfance est désagrégée en plusieurs composantes à savoir : la mortalité infantile, pour les enfants de moins d'un an ; la mortalité juvénile pour les enfants de 1 à 4 ans révolus ou 1 à 5 ans exacts ; et la mortalité infanto-juvénile ou mortalité des enfants qui s'intéresse aux enfants de moins de cinq (5) ans.

Collecte des données

La natalité, la fécondité et la mortalité des enfants de moins de 5 ans ont été saisies à travers les questions suivantes :

- Combien d'enfants en tout sont nés vivants de (NOM) par sexe ?
- Parmi tous les enfants nés vivants de (NOM), combien sont encore en vie par sexe ?
- Combien d'enfants de (NOM) sont nés vivants au cours des 12 derniers mois par sexe ?

Ces questions étaient adressées aux femmes âgées de 10 ans et plus.

Définition des concepts

Natalité

La natalité désigne la fréquence des naissances vivantes au sein de la population au cours d'une année.

Femme en âge de procréer

Les femmes en âge de procréer sont les femmes dont l'âge est compris entre 15-49 ans.

Fécondité

Elle désigne la fréquence des naissances vivantes au sein des femmes en âge de procréer.

Taux brut de natalité (TBN)

Il indique le nombre moyen de naissances vivantes annuelles pour 1 000 habitants. Il est obtenu en rapportant les naissances des douze derniers mois à l'effectif de la population résidente moyenne au dénombrement.

Taux de fécondité par groupe d'âge TF (x, x+a)

Il indique le nombre de naissances vivantes survenues au cours d'une année chez les femmes par groupe d'âge pour 1000 femmes de ce groupe d'âge de femmes en âge de procréer.

Il est obtenu pour un groupe d'âge donné de femmes, en rapportant les naissances vivantes issues des femmes du groupe d'âge à l'effectif des femmes du même groupe d'âge.

Indice synthétique de fécondité (ISF)

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait mis au monde une femme arrivée à la fin de sa vie féconde, si elle connaissait à chaque âge, les taux de fécondité observés au cours des 12 derniers mois ayant précédé le recensement.

Il est obtenu en faisant la somme des taux de fécondité par âge observé au cours des 12 derniers mois multipliés par l'amplitude des groupes d'âge.

Quotient de mortalité infantile (1q0)

C'est le risque pour un enfant qui naît de décéder avant son premier anniversaire.

Quotient de mortalité juvénile (4q1)

C'est la probabilité de décéder entre 1 et 5 ans

Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)

C'est le risque pour un enfant de décéder entre 0 et 5 ans.

7.1. NATALITE

La natalité influence positivement la croissance démographique : plus (ou moins) les naissances sont nombreuses, plus (ou moins) la croissance démographique est importante. Elle est appréhendée par le taux brut de natalité.

Dans l'ensemble, la région de la Boucle du Mouhoun présente un taux brut de natalité de 36,4‰. La désagrégation par milieu de résidence donne un taux brut de natalité de 33,4 ‰ en milieu urbain contre 36,7‰ pour le milieu rural. Le taux de natalité demeure plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. L'analyse du taux par province montre que le Banwa enregistre le plus de naissances pour mille habitants et les Balé le taux le plus faible. En effet, le taux brut de natalité dans le Banwa est de 40,7‰ contre 31,4‰ dans les Balé (tableau 7.1).

Tableau 7.1: Taux brut de natalité (‰) par milieu de résidence et par province

Milieu de résidence	TBN (‰)
Urbain	33,4
Rural	36,7
Province	
Balé	31,4
Banwa	40,7
Kossi	38,7
Mouhoun	35,0
Nayala	33,6
Sourou	37,7
Ensemble	36,4

7.2. FECONDITE

Tout comme la natalité, la fécondité influence la croissance démographique. Elle est appréhendée par le taux global de fécondité et l'indice synthétique de fécondité. A la différence du taux brut de natalité, ces éléments donnent une mesure exacte de la force du phénomène, car ils éliminent le rôle joué par la taille de la population.

7.2.1. Structure par âge de la fécondité cumulée

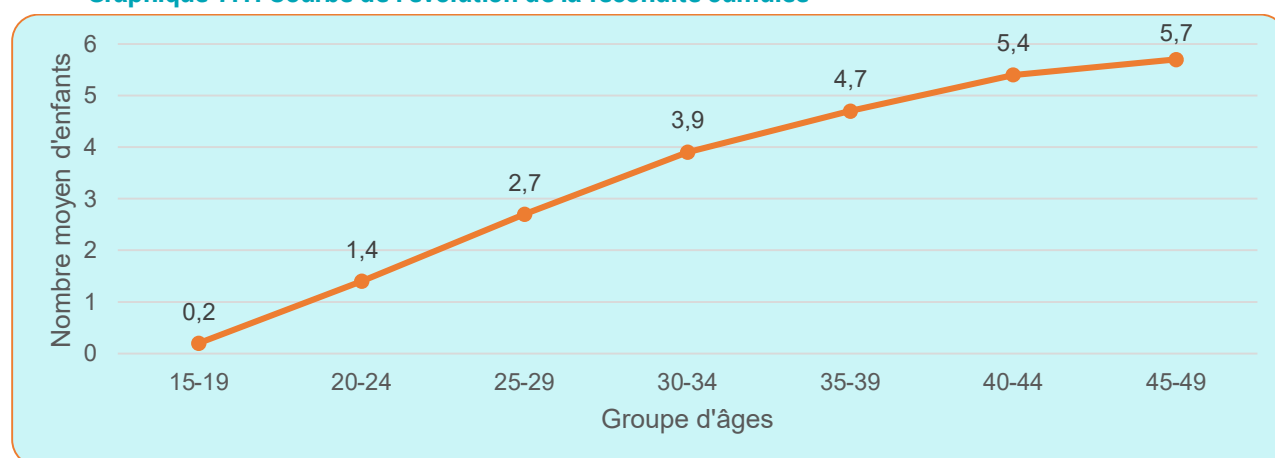
On note que le nombre d'enfants nés vivants passe en moyenne de 0,2 pour les femmes de 15-19 ans à 5,7 pour celles de 45-49 ans. On observe en moyenne un enfant de plus en passant d'un groupe d'âge à un autre entre 15 et 44 ans.

Ceci est la traduction d'une fécondité forte et permanente. Aussi, cette forte fécondité se traduit-elle par le fait que, 18,2% des femmes de 15-19 ans ont eu au moins un enfant né vivant. On remarque que 70% des femmes de 20-24 ans ont eu 1 naissance vivante et 40,8% ont eu au moins 2 naissances vivantes. Plus de 80% des femmes de 25-29 ans ont eu au moins un enfant né vivant et plus de 50% ont eu au moins 3 enfants nés vivants (Tableau 7.2).

Tableau 7.2: Répartition (%) des femmes par groupe d'âge selon le nombre d'enfants nés vivants et le nombre moyen d'enfants nés vivants

Groupe d'âge	Nombre d'enfants nés vivants							Total	Nombre moyen d'enfants
	0	1	2	3	4	5	6 ou +		
15-19	81,8	14,1	3,0	0,8	0,3	0,0	0,0	100,0	0,2
20-24	30,2	29,4	23,7	10,6	3,9	1,6	0,5	100,0	1,4
25-29	10,2	13,9	22,5	24,5	16,5	7,9	4,6	100,0	2,7
30-34	4,8	6,4	11,5	18,1	22,2	18,8	18,1	100,0	3,9
35-39	3,2	3,9	07,5	12,4	17,3	20,0	35,6	100,0	4,7
40-44	2,9	3,1	5,5	9,4	12,6	17,1	49,5	100,0	5,4
45-49	2,9	3,0	5,2	8,1	11,1	15,2	54,5	100,0	5,7

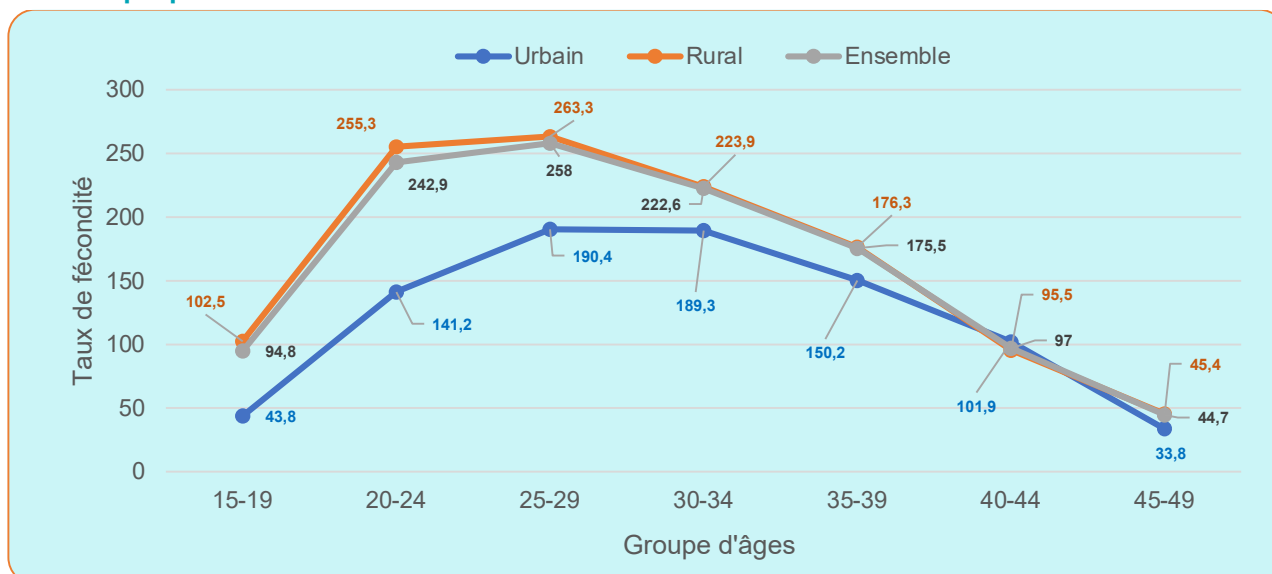
Graphique 7.1: Courbe de l'évolution de la fécondité cumulée



7.2.1. Structure par âge de la fécondité du moment

La courbe des taux de fécondité observe une allure ascendante jusqu'à 29 ans pour ensuite décroître. Les femmes âgées de 20-24 ans, 25-29 ans et 30-34 ans ont les taux de fécondité du moment les plus élevés (supérieurs à 200‰). Les taux de fécondité compris entre 100 et 200‰ concernent les femmes du groupe d'âge 35-39 ans. Le premier et les deux derniers groupes d'âge présentent des taux de fécondité inférieurs à 100‰. Aussi, la région présente-t-elle un taux global de fécondité générale de l'ordre de 160,7‰.

Graphique 7.2: Courbes de la fécondité du moment selon le milieu de résidence



La structure de la fécondité par âge selon le milieu de résidence présente quelques spécificités. En effet, quel que soit le groupe d'âge considéré, le milieu rural présente des taux de fécondité plus élevés par rapport au milieu urbain. Ces taux vont de 45,4‰ à 263,3‰ en milieu rural tandis qu'ils passent de 33,8‰ à 190,4‰ en milieu urbain. A 40-44 ans, on observe une légère supériorité du taux urbain sur le taux rural (tableau 7.3).

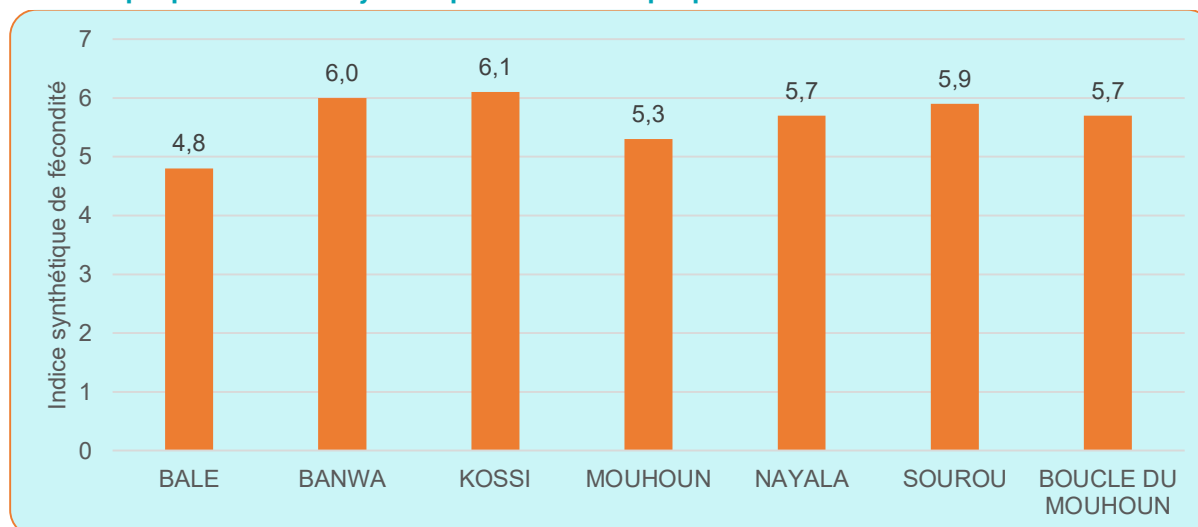
Tableau 7.3: Répartition (%) des taux de fécondité par groupe d'âge selon le milieu de résidence

Groupe d'âge	Taux de fécondité		
	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	43,8	102,5	94,8
20-24	141,2	255,3	242,9
25-29	190,4	263,3	258,0
30-34	189,3	223,9	222,6
35-39	150,2	176,3	175,5
40-44	101,9	95,5	97,0
45-49	33,8	45,4	44,7

7.2.2. Indice synthétique de fécondité

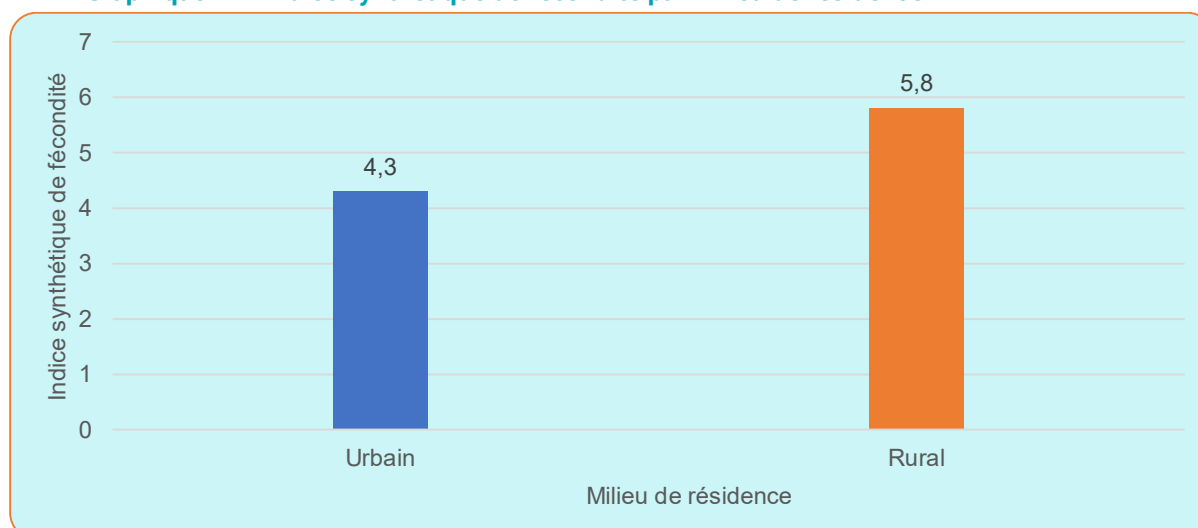
Les résultats du 5^e RGPH présentent pour la région de la Boucle du Mouhoun un niveau de fécondité assez élevé (5,7 enfants par femme). Ce niveau est relativement plus important dans la Kossi (6,1), les Banwa (6,0) et dans le Sourou (5,9). La province des Balé a le niveau le plus bas de fécondité de la région (4,8) (graphique 7.3).

Graphique 7.3: Indice synthétique de fécondité par province



Selon le milieu de résidence, le nombre moyen d'enfants par femme en milieu rural est de 5,8 contre 4,3 en milieu urbain.

Graphique 7.4: Indice synthétique de fécondité par milieu de résidence



7.3. MORTALITE

Ce point sur la mortalité aborde essentiellement le niveau de mortalité des enfants de moins de cinq ans. En 2019, dans la région de la Boucle du Mouhoun, 53,5 enfants sur 1000 naissances vivantes mouraient avant de fêter leur premier anniversaire. Une désagrégation par sexe indique que la mortalité avant l'âge d'un an est nettement plus élevée chez les garçons (58,9‰) que chez les filles (48,6‰).

Tableau 7.4 : Quotient de mortalité dans l'enfance par sexe

Quotients de mortalité (‰)	Masculin	Féminin	Ensemble
Quotient de mortalité infantile (1q0)	58,9	48,6	53,5
Quotient de mortalité juvénile (4q1)	31,7	32,1	31,9
Quotient de mortalité infanto-juvénile (5q0)	88,8	79,1	83,6

Quant au quotient de mortalité juvénile, sur 1000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, environ 32 n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire.

En considérant le niveau de mortalité infanto-juvénile, sur 1000 naissances vivantes, 84 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire. Le niveau est plus élevé chez les garçons (88,8‰) que chez les filles (79,1‰).

CONCLUSION

Au terme de l'analyse des données, il ressort que le niveau de la fécondité dans la région de la Boucle du Mouhoun reste élevé. Le taux brut de natalité est de 36,4‰ et varie en fonction du milieu de résidence et de la province de résidence. En effet, le taux brut de natalité est de 36,7‰ en milieu rural contre 33,4‰ pour le milieu urbain, tandis qu'il varie de 31,4‰ dans les Balé à 40,7‰ dans les Banwa. Le nombre moyen d'enfants par femme en fin de vie reproductive est de 5,7 enfants pour l'ensemble de la région et varie de 6,1 dans la province de la Kossi à 4,8 dans celle des Balé.

Quant à la mortalité, 53,5 enfants sur 1000 naissances vivantes dans la région meurent avant de fêter leur premier anniversaire. Sur 1000 enfants ayant atteint l'âge d'un an, environ 32 n'ont pas la chance d'atteindre leur cinquième anniversaire. Enfin sur 1000 naissances vivantes, 84 n'atteignent pas leur cinquième anniversaire.

CHAPITRE 8 :MIGRATION

INTRODUCTION

L'objectif de ce chapitre est d'analyser, d'une part, les mouvements des populations à l'intérieur de la région de la Boucle du Mouhoun, entre la région de la Boucle du Mouhoun et les autres régions du Burkina Faso, entre cette région et le reste du monde et d'autre part, les prétentions migratoires ainsi que le transfert d'argent.

La région de la Boucle du Mouhoun présente sur le plan physique d'énormes potentialités pour les activités agricoles et attire de ce fait, des populations venues des autres parties du Burkina Faso et des pays voisins notamment le Mali qui lui est frontalier.

Collecte des données

Les variables qui permettent d'étudier les migrations dans le cadre du 5^e RGPH sont au nombre de sept, à savoir :

- le lieu de naissance : cette variable permet de saisir les migrants durée-de-vie ;
- la dernière résidence à l'étranger : elle permet de saisir les migrants de retour de l'étranger ;
- le lieu de résidence il y a un an : cette variable permet de saisir les immigrants (internes et internationaux) récents (au cours des 12 derniers mois) ;
- le lieu de résidence au recensement de 2006 : cette variable permet d'appréhender la migration inter-censitaire ;
- la date de départ à l'étranger au cours des 5 dernières années : cette variable permet de saisir les émigrants internationaux au cours des cinq dernières années ;
- prétention à migrer : cette variable permet de saisir l'intention de l'individu à aller résider hors du Burkina Faso au cours des 12 mois qui suivent le dénombrement du 5^e RGPH ;
- transfert de fonds : cette variable permet d'évaluer les transferts des fonds reçus par les ménages de la part des Burkinabè résidant à l'étranger.

Définition des concepts

Migration

Avant toute analyse, il est important de noter les problèmes inhérents à la définition et aux mesures de la migration qui fait d'elle un phénomène difficile à saisir tant du point de vue théorique que pratique. En effet, toute définition de ce phénomène prend en compte des dimensions temporelles et spatiales d'où une diversité de méthodes d'approche. Cette diversité entraîne des difficultés de comparaison des résultats des études migratoires.

Le dictionnaire démographique multilingue² définit la migration ou le mouvement migratoire comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée. De façon générale, la migration ou mouvement migratoire peut être définie comme le changement du

² Louis Henry, Dictionnaire démographique multilingue, seconde édition unifiée, volume français du 12 juin 2012.

lieu de résidence habituelle pour une durée minimale conventionnelle. Le plus souvent, la définition de la migration prend en compte deux critères clés que sont le temps et l'espace. Pour ce qui est du temps, il correspond généralement à une durée d'au moins six mois effectifs ou avec l'intention de passer au moins six mois hors de sa localité de résidence habituelle. Quant au critère d'espace, il s'agit du franchissement de frontières administratives (villages, communes, départements, provinces, régions, pays, etc.). Par exemple, un même individu peut être un migrant aux yeux du chercheur qui étudie l'évolution de la population d'une province, et ne pas être un migrant pour un autre observateur qui analyse le mouvement démographique au niveau national. De façon opérationnelle, dans la présente étude, sera considéré comme migration tout déplacement d'un individu d'une entité administrative (la commune étant la plus petite entité considérée) vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration interne

La migration interne (ou intérieure) est une migration qui s'effectue à l'intérieur des frontières d'un pays ou d'un territoire. Dans le cas du Burkina Faso, il s'agit de tous les déplacements s'effectuant entre entités administratives et ayant occasionné un séjour au lieu d'arrivée d'une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois). La migration interne peut s'effectuer entre régions du pays, il s'agit alors de migration inter-régionale. A l'intérieur d'une région, la migration peut s'effectuer entre provinces, c'est la migration intra-régionale ou inter-provinciale. L'on peut également considérer les communes à l'intérieur des provinces, il s'agit des migrations intra-provinciales ou inter-communales.

Migration externe ou internationale

Une migration est dite internationale lorsqu'elle porte sur des changements de résidence habituelle entre pays. Dans le cas du Burkina Faso, la migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concerne les entrées dans le pays.

Par exemple, dans le cadre de ce recensement, sont considérés comme émigrés :

- les personnes parties depuis plus de 6 mois à l'extérieur du pays ;
- les personnes parties depuis moins de 6 mois, mais avec l'intention de rester plus de 6 mois à l'extérieur du pays ;
- les personnes parties depuis plus de 6 mois à l'extérieur du pays, mais qui, au moment du recensement, sont revenues pour une raison quelconque (et qui restent moins de 6 mois, où avec l'intention de rester moins de 6 mois) avec l'intention de retourner à l'étranger et d'y rester pour une durée d'au moins 6 mois ;
- les personnes parties depuis moins de 6 mois, mais qui au moment du recensement sont revenues pour une raison quelconque (et qui restent moins de 6 mois, où avec l'intention de rester moins de 6 mois) avec l'intention de retourner à l'étranger et d'y rester pour une durée d'au moins 6 mois.

Migration durée de vie

La migration durée-de-vie est définie en mettant en rapport le lieu de naissance et le lieu de résidence à une date de référence. Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle, elle concerne les individus dont la commune (respectivement, province, région de résidence) au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, province, région et pays) de naissance.

Migration récente

La migration récente est la migration effectuée au cours des 12 mois ayant précédé le recensement du 5^e RGPH. Elle a trait aux individus dont le lieu de résidence à la date du recensement de 2019 est différent de celui il y a un an avant le recensement.

Solde migratoire

C'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans une zone géographique donnée et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période donnée, c'est-à-dire la différence entre l'immigration et l'émigration.

8.1. MIGRATION INTERNE

Cette partie concerne les mouvements des populations à l'intérieur de la région de la Boucle du Mouhoun ainsi que les échanges de populations de celle-ci avec les autres régions du Burkina Faso. D'où viennent les résidents de la région de la Boucle du Mouhoun ? Où vont les natifs de cette région ? Elle met aussi en exergue les échanges migratoires entre les provinces de la région des de la Boucle du Mouhoun.

Dans la Boucle du Mouhoun, 11,6% des résidents sont des migrants, dont 9,9% de migrants internes et 1,7% de migrants internationaux. Selon le sexe, 13,4% des hommes sont des migrants tandis que chez les femmes 14,9% sont des migrantes. Pour la migration interne, les femmes (11,3%) sont proportionnellement plus concernées par le phénomène que les hommes (8,0%). Quant à la migration à l'extérieur du territoire, 5,4% des hommes et 3,6% des femmes sont des migrants internationaux. Par ailleurs, neuf (9) résidents sur dix (10) sont des non-migrants (tableau 8.1).

Tableau 8.1: Statut migratoire des résidents par sexe

Statut migratoire	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non-migrants	757 993	86,6	755 095	85,1	1 513 088	88,4
Migrants	116 838	13,4	132 220	14,9	199 180	11,6
Migrants internationaux	47 002	5,4	32 260	3,6	29 384	1,7
Migrants internes	69 836	8,0	99 960	11,3	169 796	9,9
Total	874 831	100,0	887 315	100,0	1 712 268	100,0

Le rapport de masculinité montre qu'il y a plus de femmes que d'hommes migrants internes durée-de-vie résidant dans la Boucle du Mouhoun. Ce rapport est dans l'ensemble en faveur des femmes migrantes internes durée de vie avec 69,4 hommes pour 100 femmes. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge. Les tranches d'âge jeunes sont les moins concernées. Avant 15 ans, le rapport de masculinité en faveur des femmes est moins marqué (plus de 79 hommes pour 100 femmes). Après 15 ans, le déséquilibre entre effectifs par sexe est plus important (moins de 75 hommes pour 100 femmes) à l'exception de la tranche d'âge 65-69 ans (tableau 8.2).

Tableau 8.2: Structure par groupe d'âge et par sexe des migrants internes durée-de-vie

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
0-4	5 354	8,1	5 550	5,8	10 904	6,8	96,5
5-9	5 988	9,1	6 946	7,3	12 934	8,0	86,2
10-14	5 905	8,9	7 463	7,8	13 368	8,3	79,1
15-19	7 005	10,6	9 684	10,2	16 689	10,4	72,3
20-24	6 699	10,1	11 133	11,7	17 832	11,1	60,2
25-29	5 727	8,7	10 358	10,9	16 085	10,0	55,3
30-34	6 315	9,6	9 838	10,3	16 153	10,0	64,2
35-39	5 018	7,6	7 856	8,3	12 874	8,0	63,9
40-44	4 091	6,2	6 202	6,5	10 293	6,4	66,0
45-49	3 167	4,8	4 793	5,0	7 960	4,9	66,1
50-54	2 801	4,2	4 348	4,6	7 149	4,4	64,4

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
55-59	2 211	3,3	3 104	3,3	5 315	3,3	71,2
60-64	1 850	2,8	2 707	2,8	4 557	2,8	68,3
65-69	1 403	2,1	1 666	1,8	3 069	1,9	84,2
70-74	1 089	1,6	1 511	1,6	2 600	1,6	72,1
75-79	638	1,0	843	0,9	1 481	0,9	75,7
80-84	365	0,6	576	0,6	941	0,6	63,4
85 ou +	407	0,6	608	0,6	1 015	0,6	66,9
Total	66 033	100,0	95 186	100,0	161 219	100,0	69,4

La répartition des migrants internes récents montre que, dans l'ensemble, les femmes sont plus concernées que les hommes. En effet, le rapport de masculinité indique qu'il y a 87,4 hommes pour 100 femmes (tableau 8.3). De même, quel que soit le groupe d'âge considéré, les femmes ont un effectif plus important dans ce type de migration. Ce rapport de masculinité est très élevé dans la tranche d'âge 65-69 ans (98,1%).

Tableau 8.3: Structure par groupe d'âge et sexe des migrants internes récents

Groupe d'âge	Masculin		Féminin		Ensemble		RM
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	
1-4	1 050	8,7	1 088	7,9	2 138	8,3	96,5
5-9	1 245	10,3	1 425	10,3	2 670	10,3	87,4
10-14	1 346	11,2	1 653	12,0	2 999	11,6	81,4
15-19	1 968	16,3	2 431	17,6	4 399	17,0	81,0
20-24	1 763	14,6	2 037	14,8	3 800	14,7	86,5
25-29	1 315	10,9	1 447	10,5	2 762	10,7	90,9
30-34	1 016	8,4	1 051	7,6	2 067	8,0	96,7
35-39	670	5,6	747	5,4	1 417	5,5	89,7
40-44	469	3,9	493	3,6	962	3,7	95,1
45-49	329	2,7	380	2,8	709	2,7	86,6
50-54	271	2,2	299	2,2	570	2,2	90,6
55-59	214	1,8	229	1,7	443	1,7	93,4
60-64	130	1,1	180	1,3	310	1,2	72,2
65-69	104	0,9	106	0,8	210	0,8	98,1
70-74	87	0,7	109	0,8	196	0,8	79,8
75-79	36	0,3	42	0,3	78	0,3	85,7
80-84	15	0,1	36	0,3	51	0,2	41,7
85 et plus	22	0,2	39	0,3	61	0,2	56,4
Total	12 050	100,0	13 792	100,0	25 842	100,0	87,4

L'analyse du tableau 8.4 fait apparaître que 90,5% de la population de la Boucle du Mouhoun résident en milieu rural. Selon le statut migratoire, il ressort que 92,5% des non-migrants résident en milieu rural contre 7,5% pour le milieu urbain. Ces proportions sont respectivement de 78,4% et 21,6% pour les migrants.

Tableau 8.4: Statut migratoire selon le milieu de résidence

Statut migratoire	Urbain		Rural		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Non migrants	113 842	7,5	1 399 246	92,5	1 513 088	100,0
Migrants	53 754	21,6	195 304	78,4	249 058	100,0
Total	167 596	9,5	1 594 550	90,5	1 762 146	100,0

La répartition de la population de la Boucle du Mouhoun par statut migratoire montre que les proportions de migrants diffèrent peu, quel que soit le sexe (13,4% pour les hommes et 14,9% pour les femmes). Ce même constat est observé aussi bien dans les Banwa (12,1% et 13,0%), dans la Kossi (8,2% et 8,9%) que dans le Sourou (14,8% et 15,3%). Cependant, il existe un écart entre sexe dans les provinces des Balé (16,9% et 19,4%), du Mouhoun (14,2% et 16,2%) et du Nayala (15,2% et 18,0%) (tableau 8.5).

Tableau 8.5: Répartition (%) de la population de la Boucle du Mouhoun par province selon le statut migratoire et le sexe

Province de résidence	Statut migratoire			
	Sexe	Non migrants	Migrants	Total
Balé	Masculin	83,1	16,9	100,0
	Féminin	80,6	19,4	100,0
	Total	230 300	51 092	281 392
Banwa	Masculin	87,9	12,1	100,0
	Féminin	87,0	13,0	100,0
	Total	285 154	41 094	326 248
Kossi	Masculin	91,8	8,2	100,0
	Féminin	91,1	8,9	100,0
	Total	291 617	27 147	318 764
Mouhoun	Masculin	85,8	14,2	100,0
	Féminin	83,8	16,2	100,0
	Total	311 782	56 046	367 828
Nayala	Masculin	84,8	15,2	100,0
	Féminin	82,0	18,0	100,0
	Total	176 119	35 041	211 160
Sourou	Masculin	85,2	14,8	100,0
	Féminin	84,7	15,3	100,0
	Total	218 116	38 638	256 754
Ensemble	Masculin	86,6	13,4	100,0
	Féminin	85,1	14,9	100,0
	Total	1 513 088	249 058	1 762 146

La répartition des migrants intra-province révèle que les provinces des Balé, des Banwa et du Mouhoun attirent plus de migrants provenant de la région que celles de la Kossi, du Nayala et du Sourou. La répartition des migrants interne durée de vie et des migrants internes récents selon le sexe laisse apparaître une prédominance féminine dans l'ensemble des provinces à l'exception du Sourou où la migration interne récente est dominée par les hommes (tableau 8.6).

Tableau 8.6: Répartition des migrants intra-province par sexe

Statut de migration	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Balé						
Migrants internes durée-de-vie	16 332	42,8	21 833	57,2	38 165	100,0
Migrants internes récents	3 969	49,2	4 101	50,8	8 070	100,0
Banwa						
Migrants internes durée-de-vie	17 468	47,8	19 114	52,2	36 582	100,0
Migrants internes récents	1 535	44,8	1 895	55,2	3 430	100,0
Kossi						
Migrants internes durée-de-vie	5 821	41,3	8 261	58,7	14 082	100,0
Migrants internes récents	1 501	47,5	1 657	52,5	3 158	100,0
Mouhoun						
Migrants internes durée-de-vie	17 213	41,8	23 977	58,2	41 190	100,0
Migrants internes récents	2 202	44,3	2 767	55,7	4 969	100,0
Nayala						
Migrants internes durée-de-vie	7 010	36,9	11 972	63,1	18 982	100,0
Migrants internes récents	887	41,4	1 253	58,6	2 140	100,0
Sourou						
Migrants internes durée-de-vie	8 361	48,6	11 675	51,4	20 036	100,0
Migrants internes récents	1 956	54,6	2 119	45,4	4 075	100,0

La répartition des migrants inter province, c'est-à-dire les échanges migratoires entre les six provinces de la région, montre une prédominance féminine tant pour les migrants internes durée de vie que pour les migrants internes récents. Ainsi, la proportion est de 57,4% pour les femmes et 42,6% pour les hommes. Elles sont identiques pour les deux types de migrations (tableau 8.7).

Tableau 8.7: Répartition des migrants inter province par sexe dans la Boucle du Mouhoun

Type de migration	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Migrants internes durée-de-vie	1 261	42,6	1 700	57,4	2 961	100,0
Migrants internes récents	1 409	42,6	1 896	57,4	3 305	100,0

La répartition du flux migratoire durée de vie dans les Balé montre que sur les dix communes de la province, deux sont déficitaires (tableau 8.8). En effet, la commune de Boromo est la plus affectée par les départs des populations (-1485). Par contre, pour les huit autres communes, le solde migratoire est positif dont celui de la commune de Pa qui est le plus élevé (+1907).

Tableau 8.8: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans les Balé

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Bagassi	3 116	2944	172
Bana	2 264	2047	217
Boromo	6 959	8444	-1 485
Fara	7 409	6438	971
Oury	1 680	1651	29
Pa	5 321	3414	1 907
Pompoï	1 100	1133	-33

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Poura	5 677	5061	616
Siby	3 295	2068	1 227
Yaho	1 344	1339	5

La province des Banwa a un solde migratoire positif (+1246). La répartition des entrants et des sortants par commune dans les Banwa (tableau 8.9) montre que toutes les communes ont un solde migratoire positif excepté celui de Sami dont le solde migratoire est négatif (-20). La commune de Solenzo a le solde migratoire le plus élevé avec +427 migrants durée-de-vie en plus. Cela montre la plus forte attraction de cette commune.

Tableau 8.9: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans les Banwa

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Balavé	1 775	1 509	266
Kouka	6 988	6 727	261
Sami	612	632	-20
Sanaba	4 051	3 770	281
Solenzo	13 309	12 882	427
Tansila	2 029	1 998	31

La répartition des entrants et des sortants par commune dans la Kossi (tableau 8.10) indique que toutes les communes ont un solde migratoire négatif, exceptés ceux de Bomborokuy, de Dokuy et de Nouna dont les soldes migratoires sont positifs (respectivement 519 ; 4 ; 64). La commune de Barani a le solde migratoire le moins élevé (-1085) en comparaison des autres communes pour lesquelles les écarts entre entrants et départs sont inférieurs à 100 migrants durée-de-vie. Ce volume notable de départs par rapport aux arrivées dans la commune de Barani peut certainement être mis en lien avec la situation sécuritaire endurée dans cette commune.

Tableau 8.10: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans la Kossi

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Barani	1 212	2 297	-1085
Bomborokuy	1 266	747	519
Bourasso	1 208	1 217	-9
Djibasso	1 756	1 831	-75
Dokuy	1 295	1 291	4
Doumbala	685	698	-13
Kombori	348	409	-61
Madouba	356	365	-9
Nouna	5 882	5 818	64
Sono	74	160	-86

La répartition des entrants et des sortants par commune dans le Mouhoun (tableau 8.11) montre que toutes les communes ont un solde migratoire positif, à l'exception de Bondokuy et de Dédougou qui ont un solde migratoire négatif (respectivement -6 et -265). La commune de Safané a le solde migratoire le plus élevé avec +93 migrants durée-de-vie. On note que le solde migratoire négatif enregistré par la province est essentiellement dû à celui de la commune de Dédougou.

Tableau 8.11: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Mouhoun

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Bondokuy	4 717	4 723	-6
Dédougou	22 149	22 414	-265
Douroula	2 461	2 421	40
Kona	2 236	2 234	2
Ouarkoye	4 212	4 197	15
Safané	3 144	3 051	93
Tchériba	2 271	2 195	76

La répartition des entrants et des sortants par commune dans le Nayala (tableau 8.12) montre que toutes les communes ont un solde migratoire positif, à l'exception de Toma qui a un solde migratoire négatif (-185). La commune de Kougny a le solde migratoire le plus élevé avec +181 migrants durée-de-vie. Cette valeur positive indique l'attraction qu'exerce cette commune.

Tableau 8.12: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Nayala

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Gassan	3 278	3 166	112
Gossina	1 341	1 327	14
Kougny	3 060	2 879	181
Toma	4 580	4 765	-185
Yaba	3 301	3 206	95
Yé	3 422	3 402	20

La répartition du flux migratoire durée de vie dans du Sourou montre que sur les huit (8) communes de la province, cinq (5) sont déficitaires (tableau 8.13). En effet, la commune de Toéni est la plus affectée par les départs des populations (-920). Par contre, pour les trois autres communes, le solde migratoire est positif dont celui de la commune de Tougan qui est le plus élevé (+474). Cela indique que le déplacement des populations des communes affectées par l'insécurité s'oriente en partie vers le chef-lieu de la province.

Tableau 8.13: Répartition des entrants et sortants durée-de-vie par commune dans le Sourou

Commune	Entrants	Sortants	Solde
Di	5 350	5 294	56
Gomboro	589	868	-279
Kassoum	837	1 218	-381
Kiembara	1 917	1 833	84
Lanfiéra	2 193	2 433	-240
Lankoué	1 148	1 180	-32
Toéni	245	1 165	-920
Tougan	7 757	7 283	474

L'indice global de rétention à l'intérieur des provinces de la Boucle du Mouhoun est de 92,4% ; l'indice de sortie de la région est donc de 7,6% (tableau 8.14). La grande majorité des personnes nées et résidant dans la Boucle du Mouhoun (92,4%) continuent de résider dans leur province de naissance. Cela traduit le fait qu'il y'a moins de mouvement des personnes natives de la région à l'intérieur de la région. Les indices de rétention provinciale vont de 97,1% dans le Sourou à 98,9% dans les Balé. Ainsi, l'indice de sortie équivalent pour ces provinces décroît de 2,9% à 1,1%. En d'autres termes, dans l'ensemble des populations nées et résidant dans la région, 98,9% des personnes nées dans les Balé et les Banwa continuent d'y résider. Ils sont très peu à migrer dans

les autres provinces de la région.

Les mouvements de personnes entre provinces de la région présentent un déséquilibre plus important entre les Banwa et la Kossi d'une part et entre le Mouhoun et le Nayala d'autre part. Ainsi 0,4% des personnes nées dans les Banwa se retrouvent dans la Kossi alors que 1,3% des personnes nées dans la Kossi se retrouvent dans les Banwa. On constate également que 1,3% des personnes nées dans le Nayala se retrouvent dans le Mouhoun, alors que 0,4% des personnes nées dans le Mouhoun se trouvent dans le Nayala (tableau 8.14).

Tableau 8.14: Matrice migratoire interprovinciale de la région de la Boucle du Mouhoun

Province de naissance	Province de résidence						Total	Poids (%) des
	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou		
Balé	98,9	0,2	0,0	0,8	0,1	0,0	100,0	98,9
Banwa	0,1	98,8	0,4	0,5	0,1	0,1	100,0	98,9
Kossi	0,1	1,3	97,5	0,8	0,1	0,2	100,0	97,6
Mouhoun	0,9	0,4	0,3	97,8	0,4	0,2	100,0	97,8
Nayala	0,1	0,3	0,1	1,3	97,6	0,6	100,0	97,6
Sourou	0,1	0,7	0,3	1	0,8	97,1	100,0	97,1
Total	15.2	18.6	18.8	20.7	12	14.7	100.0	92.4

Les natifs de la région représentent 94% du total des résidents. Les autres natifs proviennent essentiellement des régions du Nord (1,2%), des Hauts-Bassins (1,0%) et du Centre-Ouest (0,7%) ainsi que de l'extérieur du pays (1,2%).

Tableau 8.15: Répartition des résidents dans la Boucle du Mouhoun selon la région de naissance

Région de naissance	Effectif	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	1 655 871	94,0
Cascades	2 714	0,2
Centre	8 147	0,5
Centre-Est	2 271	0,1
Centre-Nord	7 197	0,4
Centre-Ouest	12 482	0,7
Centre-Sud	1 866	0,1
Est	1 353	0,1
Haut-Bassins	18 388	1,0
Nord	21 758	1,2
Plateau Central	1 889	0,1
Sahel	3 893	0,2
Sud-Ouest	2 735	0,2
Hors du Burkina Faso	21 582	1,2
Total	1 762 146	100,0

A l'instar des populations des autres régions ou des autres pays qui résident dans la région de la Boucle du Mouhoun, les natifs de celle-ci migrent également vers d'autres régions du Burkina Faso et à l'étranger. Globalement, sur 100 personnes nées dans la région de la Boucle du Mouhoun et résidant au Burkina Faso, seulement près de 7,6 partent s'installer dans d'autres régions du pays. On remarque aussi que les régions du Centre et des Hauts-Bassins sont les principales destinations des natifs de la Boucle du Mouhoun résidant au Burkina Faso (respectivement 2,8% et 2,7%). (tableau 8.16).

Tableau 8.16: Répartition des natifs de la Boucle du Mouhoun résidant au Burkina Faso selon la région de destination

Région de destination	Effectifs	Proportion (%)
Boucle du Mouhoun	1 655 871	92,4
Cascades	10 110	0,6
Centre	50 473	2,8
Centre-Est	1 060	0,1
Centre-Nord	1 505	0,1
Centre-Ouest	9 023	0,5
Centre-Sud	944	0,1
Est	1 194	0,1
Haut-Bassins	47 937	2,7
Nord	5 426	0,3
Plateau Central	1 214	0,1
Sahel	908	0,1
Sud-Ouest	7 220	0,4
Total	1 792 885	100,0

8.2. ECHANGES MIGRATOIRES AVEC L'EXTERIEUR

Cette partie présente les mouvements de population entre la région de la Boucle du Mouhoun et les autres pays du monde, particulièrement les pays d'Afrique. Les lieux de naissance des résidents de la Boucle du Mouhoun et les pays de destination des natifs de cette région sont examinés ainsi que les immigrés durée-de-vie et les émigrations des 5 dernières années selon les groupes d'âge.

La répartition des immigrés par province et par type de migration montre que, quelle que soit la province considérée, les immigrés déclarés sur la base de la dernière résidence à l'étranger sont considérablement plus nombreux que les autres. Ils passent de 11 173 dans les Banwa et le Sourou à 14 936 dans le Nayala. Ils sont suivis de loin par les immigrés durée-de-vie qui eux varient de 2 871 dans le Banwa à 4 273 dans le Sourou. Quant à la migration récente, elle reste relativement tenue (moins de 900 quelle que soit la province).

Tableau 8.17: Répartition des immigrants par type de migration internationale par province selon le sexe

Type de migration internationale	Immigrants		
	Masculin	Féminin	Ensemble
Balé			
Migrations durée-de-vie	1 828	1 919	3 747
Migrations récentes	1 91	205	396
Migrations dernière résidence à l'étranger	6 655	4 744	11 399
Banwa			
Migrations durée-de-vie	1 237	1 634	2 871
Migrations récentes	213	149	362
Migrations dernière résidence à l'étranger	7 532	3 641	11 173
Kossi			
Migrations durée-de-vie	1 208	1 784	2 992
Migrations récentes	309	273	582
Migrations dernière résidence à l'étranger	6 811	5 240	12 051
Mouhoun			
Migrations durée-de-vie	1 993	1 961	3 954
Migrations récentes	260	225	485
Migrations dernière résidence à l'étranger	7 821	5 040	12 861
Nayala			
Migrations durée-de-vie	1 899	1 846	3 745
Migrations récentes	321	297	618
Migrations dernières résidence à l'étranger	8 373	6 563	14 936
Sourou			
Migrations durée-de-vie	2 096	2 177	4 273
Migrations récentes	416	448	864
Migrations dernière résidence à l'étranger	9 801	7 022	11 173

La répartition des immigrés durée vie par groupe d'âge (tableau 8.18) montre que, dans la région, les proportions atteignent un pic à 35 ans pour décroître ensuite. Cette tendance se maintient pour chacun des deux sexes. Quant aux émigrations des cinq (5) dernières années, il en ressort que les tranches d'âge des jeunes ont les plus fortes proportions. A partir de 35 ans, les proportions des émigrés sont faibles et décroissent. Selon le sexe, on note que ce sont les hommes qui sont plus concernés par l'émigration surtout après l'âge de 20 ans. Le pic est atteint à 15-19 ans avant

d'amorcer la baisse.

Tableau 8.18: Répartition (%) des immigrants durée-de-vie et des émigrants des 5 dernières années par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Immigrants durée-de-vie				Émigrants des 5 dernières années			
	Homme	Femme	Ensemble	RM	Homme	Femme	Ensemble	RM
0-4	7,4	6,9	7,1	96,2	3,4	7,9	4,3	154,8
5-9	14,2	13,5	13,8	94,8	1,9	7,5	3,1	90,6
10-14	13,5	11,4	12,4	107,2	4,3	15,6	6,7	100,8
15-19	11,5	10,9	11,2	95,9	23,1	33,5	25,3	251,7
20-24	8,0	10,9	9,6	66,8	27,6	15,9	25,1	637,0
25-29	7,7	10,1	9,0	69,1	18,0	8,5	15,9	773,8
30-34	10,2	10,0	10,1	93,0	10,5	4,1	9,1	928,7
35-39	8,4	7,7	8,0	99,1	5,3	2,4	4,7	800,9
40-44	6,2	5,6	5,9	99,8	2,4	1,7	2,2	523,7
45-49	4,6	3,9	4,2	104,5	1,4	1,0	1,3	510,9
50-54	2,7	2,8	2,8	87,6	0,8	0,6	0,7	466,7
55-59	1,9	1,9	1,9	90,5	0,4	0,2	0,4	660,0
60-64	1,5	1,6	1,5	81,5	0,3	0,4	0,3	300,0
65-69	0,9	0,9	0,9	90,8	0,1	0,2	0,2	300,0
70-74	0,6	0,8	0,7	70,7	0,1	0,0	0,1	NA
75-79	0,3	0,4	0,4	85,4	0,0	0,0	0,0	300,0
80-84	0,2	0,2	0,2	65,4	0,0	0,0	0,0	NA
85 ou +	0,2	0,3	0,3	64,9	0,5	0,4	0,5	420,0
Total	100,0	100,0	100,0	90,6	100,0	100,0	100,0	366,0

La Côte d'Ivoire reste le principal pays de naissance des résidents de la Boucle du Mouhoun nés hors du Burkina Faso. Pour un effectif total de 21 582 résidents nés hors du pays, 16 131 sont nés en terre ivoirienne. Le Mali et le Niger occupent respectivement la deuxième et la troisième place dans le rang, avec des effectifs largement inférieurs à ceux de la Côte d'Ivoire. Très peu de résidents sont nés dans les autres continents (87 individus). Une désagrégation au niveau province met la Côte d'Ivoire en première position dans toutes les provinces à l'exception de la Kossi où c'est plutôt le Mali qui devance la Côte d'Ivoire. Dans les Balé, c'est le Ghana qui occupe la deuxième place et dans le Nayala, le Bénin occupe la troisième place (tableau 8.19).

Tableau 8.19: Répartition des résidents de la Boucle du Mouhoun nés hors du Burkina Faso selon le pays de naissance

Balé		Banwa		Kossi	
Pays de naissance	Effectif	Pays de naissance	Effectif	Pays de naissance	Effectif
Côte d'Ivoire	3 231	Côte d'Ivoire	1 714	Mali	1 847
Ghana	162	Mali	983	Côte d'Ivoire	1 016
Mali	100	Niger	87	Niger	65
Nigeria	89	Ghana	31	Ghana	12
Autres pays CEDEAO	100	Autres pays CEDAO	24	Autres pays CEDEAO	31
Autres pays d'Afrique	36	Autres pays d'Afrique	15	Autres pays d'Afrique	14
Pays autres continents	29	Pays autres continents	17	Pays autres continents	7
Total	3 747	Total	2 871	Total	2 992

Mouhoun		Nayala		Sourou	
Pays de naissance	Effectif	Pays de naissance	Effectif	Pays de naissance	Effectif
Côte d'Ivoire	3 408	Côte d'Ivoire	3 523	Côte d'Ivoire	3 239
Mali	258	Mali	89	Mali	902
Niger	93	Bénin	26	Niger	38
Ghana	50	Ghana	26	Togo	22
Autres pays CEDA0	107	Autres pays CEDA0	53	Autres pays CEDA0	48
Autres pays d'Afrique	26	Autres pays d'Afrique	20	Autres pays d'Afrique	10
Pays autres continents	12	Pays autres continents	8	Pays autres continents	14
Total	3 954	Total	3 745	Total	4 273

Région de la Boucle du Mouhoun	
Pays de naissance	Effectif
Côte d'Ivoire	16 131
Mali	4 179
Niger	328
Ghana	294
Autres pays CEDA0	441
Autres pays d'Afrique	122
Pays autres continents	87
Total	21 582

Les pays de destinations des émigrés de la région de la Boucle du Mouhoun sont principalement la Côte d'Ivoire, le Mali et la Guinée. Une tendance ancienne et similaire à celle du niveau national demeure. En effet, la Côte d'Ivoire reçoit à elle seule 64,7% des émigrés de la région. Elle est suivie du Mali et de la Guinée avec respectivement 28,0% et 2,2% des émigrés. Une répartition de ces derniers selon la province montre que la tendance observée au niveau régional se conserve dans deux provinces (Banwa et Mouhoun). Pour la Kossi, le Nayala et le Sourou, c'est plutôt le Sénégal qui arrive en troisième position. Aussi, on enregistre, globalement, très peu d'émigrés ayant pour destination les autres pays d'Afrique. Il en est de même pour les autres continents du monde (tableau 8.20).

Tableau 8.20: Répartition des émigrés de la Boucle du Mouhoun par pays de destination selon la province

Balé			Banwa			Kossi		
Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)	Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)	Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	1 438	91,2	Côte d'Ivoire	2 038	44,5	Côte d'Ivoire	2 476	50,7
Mali	45	2,9	Mali	1 811	39,5	Mali	2 255	46,2
Ghana	27	1,7	Guinée	342	7,5	Sénégal	46	0,9
Autres pays CEDEAO	29	1,8	Autres pays CEDEAO	260	5,7	Autres pays CEDEAO	49	1,0
Autres pays Afrique	21	1,3	Autres pays Afrique	86	1,9	Autres pays Afrique	27	0,6
Pays autres continents	16	1,0	Pays autres continents	44	1,0	Pays autres continents	30	0,6
Total	1 576	100,0	Total	4 581	100,0	Total	4 883	100,0

Mouhoun			Nayala			Sourou		
Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)	Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)	Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	2 330	82,4	Côte d'Ivoire	3 258	92,9	Côte d'Ivoire	2 162	56,8
Mali	224	7,9	Mali	141	4,0	Mali	1 457	38,3
Guinée	51	1,8	Sénégal	36	1,0	Sénégal	57	1,5
Autres pays CEDEAO	74	2,6	Autres pays CEDEAO	36	1,0	Autres pays CEDEAO	46	1,2
Autres pays Afrique	75	2,7	Autres pays Afrique	25	0,7	Autres pays Afrique	49	1,3
Pays autres continents	72	2,5	Pays autres continents	12	0,3	Pays autres continents	34	0,9
Total	2 826	100,0	Total	3 508	100,0	Total	3 805	100,0

Région de la Boucle du Mouhoun

Pays de destination	Effectifs	Proportions (%)
Côte d'Ivoire	13 702	64,7
Mali	5 933	28,0
Guinée	458	2,2
Autres pays CEDEAO	595	2,8
Autres pays Afrique	283	1,3
Pays autres continents	208	1,0
Total	21 179	100,0

8.3. PRETENTION A MIGRER ET TRANSFERT D'ARGENT

Cette section s'intéresse aux intentions des populations de la Boucle du Mouhoun à migrer dans les 12 prochains mois qui suivent le recensement de 2019 et aux transferts d'argent de l'extérieur vers la région, notamment au niveau du ménage. Il s'est agi de questionner les ménages sur le fait d'avoir reçu ou non un transfert d'argent au cours des 12 derniers mois de la part d'un Burkinabè vivant à l'extérieur.

Au total, 18 757 personnes résidant dans la Boucle du Mouhoun ont l'intention de migrer dans les 12 prochains mois qui suivraient le dénombrement du 5^e RGPH. C'est surtout ceux n'ayant jamais migré qui projettent migrer. Ils constituent 85,9% des potentiels émigrés suivis de loin par ceux ayant déjà effectué une migration interne (14,1%). Selon les provinces, les proportions varient de façon importante. La proportion des non migrants parmi les potentiels émigrants est de 93,7% dans la Kossi et de 78,6% dans les Balé (tableau 8.21).

Tableau 8.21 : Répartition des potentiels émigrants internationaux dans la Boucle du Mouhoun par statut migratoire selon la province et le sexe

Statut migratoire interne	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)	Effectif	Proportion (%)
Balé						
Non migrant	1 223	80,8	850	75,6	2 073	78,6
Migrant interne	290	19,2	275	24,4	565	21,4
Total	1 513	100,0	1 125	100,0	2 638	100,0
Banwa						
Non migrant	1 370	88,0	525	81,5	1 895	86,1
Migrant interne	187	12,0	119	18,5	306	13,9
Total	1 557	100,0	644	100,0	2 201	100,0
Kossi						
Non migrant	2 247	94,9	1 090	91,4	3 337	93,7
Migrant interne	121	5,1	103	8,6	224	6,3
Total	2 368	100	1 193	100	3 561	100
Mouhoun						
Non migrant	1 945	81,8	983	74,4	2 928	79,2
Migrant interne	432	18,2	338	25,6	770	20,8
Total	2 377	100,0	1 321	100,0	3 698	100,0
Nayala						
Non migrant	1 862	90,1	970	81,4	2 832	86,9
Migrant interne	204	9,9	222	18,6	426	13,1
Total	2 066	100,0	1 192	100,0	3 258	100,0
Sourou						
Non migrant	2 176	91,2	880	86,8	3 056	89,9
Migrant interne	211	8,8	134	13,2	345	10,1
Total	2 387	100,0	1 014	100,0	3 401	100,0
Région de la Boucle du Mouhoun						
Non migrant	10 823	88,2	5 298	81,6	16 121	85,9
Migrant interne	1 445	11,8	1 191	18,4	2 636	14,1
Total	12 268	100,0	6 489	100,0	18 757	100,0

La proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent au cours des 12 derniers mois avant le dénombrement est de 5,6% dans la Boucle du Mouhoun contre 7,7% au plan national. Selon le milieu de résidence, la proportion des ménages urbains ayant reçu un transfert d'argent est de 6,6% tandis que celle des ménages ruraux est de 5,5% (tableau 8.22).

Tableau 8.22: Proportion (%) des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois par milieu de résidence

Milieu de résidence	Nombre total de ménage	Ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois	
		Effectif	Proportion (%)
Urbain	38 431	2 518	6,6
Rural	296 677	16 236	5,5
Ensemble	335 108	18 754	5,6

La proportion des ménages ayant reçu un transfert d'argent de l'extérieur est la plus élevée dans le Nayala (10,2%) et la plus faible dans les Balé (3,8%) (tableau 8.23).

Tableau 8.23 : Proportion (%) des ménages ayant reçu un transfert d'argent d'un Burkinabè à l'étranger au cours des 12 derniers mois selon la province

Province	Nombre total de ménage	Ménages ayant reçu un transfert d'argent au cours des 12 derniers mois	
		Effectif	Proportion (%)
Balé	58 656	2 223	3,8
Banwa	59 710	3 799	6,4
Kossi	63 731	2 500	3,9
Mouhoun	71 202	3 890	5,5
Nayala	35 434	3 621	10,2
Sourou	46 375	2 721	5,9
Total Région	335 108	18 754	5,6

CONCLUSION

L'analyse de la migration dans la région de la Boucle du Mouhoun a montré que 11,6% des résidents sont des migrants. Il ressort également que 94,0% des résidents de cette région sont des natifs. Ces résidents viennent aussi bien de l'intérieur du pays que de l'extérieur. La migration inter-provinciale est plus forte de la Kossi vers les Banwa ou encore du Nayala vers le Mouhoun que dans le sens inverse. La Côte d'Ivoire est le premier pays de destination des émigrés. C'est également le pays de naissance de la majorité des résidents de la Boucle du Mouhoun nés hors du Burkina Faso.

Concernant l'intention de migrer dans les 12 mois qui suivent le dénombrement, on retient que 18 757 personnes résidant dans la Boucle du Mouhoun ont cette intention. C'est surtout ceux n'ayant jamais migré qui ont cette intention ; ils représentent 85,8% des potentiels émigrés.

Au titre du transfert d'argent, 5,6% des ménages ont reçu un transfert d'argent de l'extérieur au cours des 12 derniers mois avant le dénombrement du recensement 2019.

CHAPITRE 9 : HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION

INTRODUCTION

Les personnes handicapées constituent l'un des groupes vulnérables les plus marginalisés au sein des sociétés, avec une faible participation à l'éducation, à la santé, à l'emploi, ou plus généralement aux activités sociales. Ces discriminations sont la résultante à la fois de l'indisponibilité de services prenant en compte leurs besoins spécifiques, de l'inadéquation et de la mauvaise qualité des services existants, mais aussi de la stigmatisation dont les personnes handicapées sont victimes.

L'agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable (ODD) dont l'ambition est de « ne laisser personne de côté », intègre pleinement le handicap dans une perspective inclusive et participative des politiques de développement. Il répond ainsi aux attentes énoncées dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) adoptée en 2006 par les Nations Unies et entrée en vigueur en 2008. Le Burkina Faso fait partie des 177 pays ayant ratifié la CDPH et ayant souscrit aux ODD dont au total, 13 cibles incluent les personnes handicapées.³

Au Burkina Faso, des dispositions existent en vue de l'amélioration des conditions de la personne handicapée. Plusieurs textes juridiques⁴ ont été adoptés, beaucoup de programmes ont été élaborés et plusieurs institutions de la place s'intéressent à ce groupe. En complément de ces dispositifs, les personnes handicapées sont organisées en associations œuvrant pour la promotion de leur inclusion sociale. Les principales sont l'Antenne Locale d'Humanité et Inclusion (anciennement appelé Handicap international), la Fédération Burkinabè des Associations pour la Promotion des Personnes Handicapées (FEBAH), l'Association des Parents et Amis d'Enfants Encéphalopathes (APEE), l'Association pour la Promotion des Femmes Handicapées (APFH), l'Association Être Comme les Autres (ECLA).

La bonne inclusion des personnes handicapées dans les politiques de développement implique de disposer de données de qualité permettant la connaissance des populations concernées, de leurs besoins spécifiques, des actions à mettre en œuvre pour y répondre et leur suivi. Plus spécifiquement, l'analyse de cette thématique concerne : (i) la prévalence du handicap au niveau régional ; (ii) ses variations selon les types de limitations fonctionnelles ; (iii) les caractéristiques sociodémographiques des personnes handicapées selon les entités de résidence.

Collecte de données

La détermination du handicap dans le 5^e RGPH suit les principes et recommandations des Nations Unies concernant les recensements de la population et des logements (Nations Unies, 2017). L'évaluation du handicap chez un individu est faite à partir des réponses fournies à six questions

3 Les cibles mentionnant clairement les personnes handicapées sont : la cible 4.5 relative à l'égalité des chances de l' ODD4 (qui vise l'éducation de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie pour tous) ; la cible 8.5 relative au plein emploi et au travail décent de l'ODD8 (qui vise la croissance économique, le plein emploi productif et le travail décent pour tous) ; la cible 10.2 relative à l'autonomisation et l'intégration de l'ODD10 (qui vise la réduction des inégalités entre les pays et en leur sein) ; la cible 11.2 relative aux transports sûrs, accessibles et viables de l'ODD11 : (qui vise l'accessibilité pour tous à des villes et établissements humains sûrs, résilients et durables) ; et la cible 17.18 relative au recueil de données de l'ODD17 (qui porte sur les partenariats pour la réalisation des ODD).

4 La Zatu n° 86-005/CNR/PRES du 16 Janvier 1986 portant adoption de mesures sociales en faveur des personnes handicapées ; Le Kiti n° 86-149 du 30 Avril 1986 portant dispositions à prendre en faveur des handicapés dans la construction des bâtiments ; Le décret n° 94-44 du 2 Février 1994 portant fixation des conditions de délivrance de la carte d'invalidité aux personnes handicapées. Constitution du 11 juin 1991 en son article 18, la loi N° 13/96/ADP du 15 Novembre 1995, la loi N°13/96/ADP du 9 mai 1996, la loi N°20/96/ADP du 10 Juillet 1996, et la loi N° 43/96/ADP du 13 Novembre 1996.

concernant les difficultés à réaliser les activités de base (ou fonctions) suivantes : voir, entendre, marcher ou monter des escaliers, se souvenir ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer (expression et réception). Il n'est pas attendu du répondant qu'il identifie par lui-même son handicap. C'est l'analyste qui fait cette classification à partir des réponses fournies par les personnes qui déclarent éprouver « beaucoup de difficultés » ou qu'elles « ne parviennent pas du tout » à réaliser une certaine action au moins pour une des six questions posées sur le fonctionnement.

La détermination de la limitation fonctionnelle à partir des six questions de la brève série du Groupe de Washington ne permet pas de prendre en compte les différents aspects du modèle social du handicap. Il est complété, comme dans le cas du 5^e RGPH, par des questions relatives à la participation des individus telles que sur l'éducation ou l'emploi. Ces questions permettent d'examiner l'influence de l'environnement sur la relation entre le fonctionnement individuel et la participation (Groupe de Washington, 2020).

Les questions relatives à la limitation de fonctionnement sur ces six domaines posés aux personnes interrogées lors du recensement sont :

1. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à voir, même s'il/elle porte des lunettes ?
2. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à entendre, même à l'aide d'une prothèse auditive ?
3. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à marcher ou à monter des marches ?
4. (Nom) a-t-il/elle des difficultés à se souvenir ou à se concentrer ?
5. (Nom) a-t-il /elle des difficultés à prendre soin de lui-même, à effectuer des activités comme se laver ou à s'habiller ?
6. En utilisant sa langue habituelle (usuelle), (Nom) a-t-il/elle des difficultés à communiquer (par exemple à comprendre ou se faire comprendre par les autres) ?

Les questions sur la vision, l'audition et la motricité ont été posées pour les personnes âgées de 2 ans et plus, et celles sur la mémoire/concentration, la capacité de prendre soin de soi, et la communication à l'attention de celles âgées de 5 ans ou plus.

Définition des concepts

Handicap

Est en situation de handicap, une personne qui réduit ses activités dans un environnement donné, du fait d'une déficience ou d'une limitation. Le handicap fait référence, à la fois à ces troubles présents chez l'individu, et à l'interaction entre ces troubles et l'environnement, qui peut aussi être la cause de ces restrictions. La situation de handicap entendu comme restriction de participation sociale a ainsi pour origine un problème de santé ou un trouble du fonctionnement organique (Espagnacg, 2015).

Personne handicapée

Selon les Nations Unies (2006), il s'agit d'une personne qui présente une (ou des) incapacité(s) physique, mentale, intellectuelle ou sensorielle durable, et dont l'interaction avec diverses barrières peut faire obstacle à sa pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres. Dans le cadre du 5^e RGPH, les personnes considérées comme handicapées sont celles pour lesquelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » à au moins une des six questions relatives au fonctionnement.

Limitation fonctionnelle

La logique qui sous-tend la classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF) est que les maladies, accidents ou malformations peuvent être la cause de dysfonctionnements ou lésions des organes, des tissus ou du cerveau (tels que la paralysie, la malvoyance, le trouble neuronal, etc.) donnant lieu à des déficiences. La détérioration des fonctions motrices, sensorielles ou mentales qui peut découler de ces déficiences constitue des limitations fonctionnelles (Espagnacg, 2015).

Limitations fonctionnelles multiples ou multi handicap

Les limitations fonctionnelles font référence aux personnes pour lesquelles il a été répondu « beaucoup de difficultés » ou « ne peut pas du tout » pour au moins deux des six questions de la brève série de questions du Groupe de Washington. Ce terme est utilisé ici comme synonyme de multi handicap qui fait référence à l'association de diverses déficiences ou limitations associées. Le multi handicap est ainsi analysé dans ce rapport chez les individus qui ont déclaré une limitation fonctionnelle pour au moins deux domaines de fonctionnement.

Domaines de fonctionnement

Les limitations fonctionnelles sont classées en domaines fonctionnels qui sont la vision, l'audition, la mobilité, la mémoire et la concentration, la capacité de prendre soin de soi et la communication.

Prévalence du handicap

La prévalence du handicap est le rapport entre le nombre de personnes identifiées comme handicapées dans une population donnée et l'effectif total de cette population. Ce rapport présente la prévalence globale du handicap au sein de la population de 5 ans ou plus.

$$\text{Prévalence du handicap} = \frac{\text{Nombre de personnes handicapées dans une population donnée}}{\text{Effectif de cette population}} \times 100$$

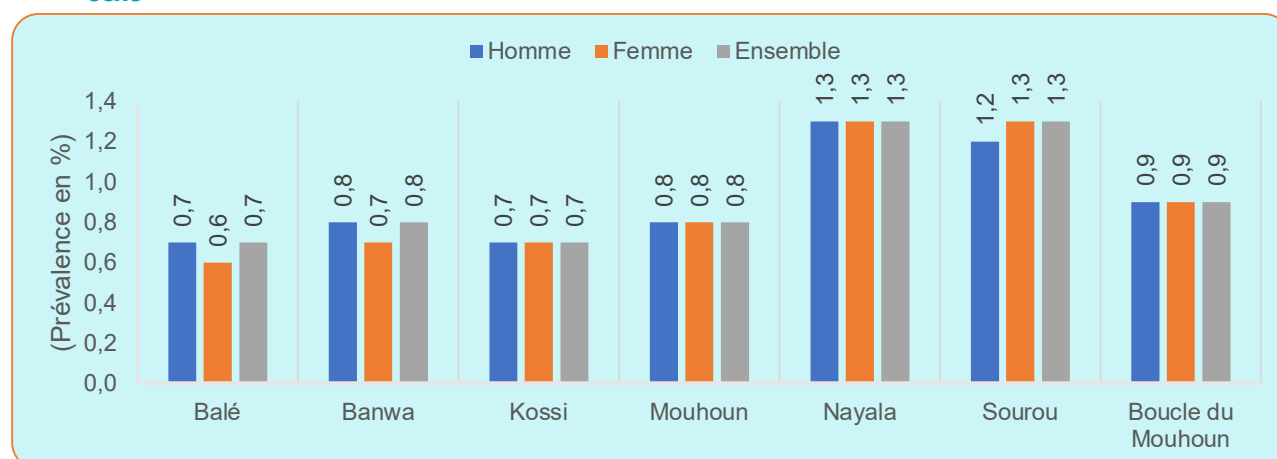
9.1. PREVALENCE DU HANDICAP

La prévalence globale du handicap au sein de la population de 5 ans ou plus dans la région de la Boucle du Mouhoun est de 0,9%, soit un effectif de 14 323⁵ personnes handicapées (7 112 hommes, 7 211 femmes). Cette prévalence demeure identique selon le sexe dans les provinces de la Kossi, du Mouhoun et du Nayala.

L'analyse comparative entre les provinces met en évidence une prévalence plus élevée (1,3%) dans le Nayala et le Sourou. Ces provinces présentent également les niveaux les plus élevés pour chaque sexe par rapport aux autres provinces (graphique 9.1). Enfin, les plus faibles prévalences sont observées dans les Balé et la Kossi aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

5 Effectif corrigé à partir des données de population du thème Etat et Structure

Graphique 9.1: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par province selon le sexe



La situation du handicap est similaire selon le milieu de résidence (tableau 9.1). En effet, la prévalence est de 0,9% dans chacun des milieux de résidence.

Tableau 9.1: Prévalence du handicap dans la population de 5 ans ou plus par milieu de résidence

Milieu de résidence	Prévalence (%)
Urbain	0,9
Rural	0,9

L'analyse selon le groupe d'âge (tableau 9.2) indique une augmentation progressive des niveaux de handicap avec l'âge. A partir de 45 ans, la prévalence du handicap dépasse le niveau régional (supérieure à 0,9%). Les taux de prévalence les plus élevés (supérieurs à 10%) s'observent dans la population des personnes âgées (à partir de 75 ans). La perte des capacités physiques et fonctionnelles ou la détérioration de celles-ci s'accroît avec l'âge.

La distinction selon le sexe montre que le taux de prévalence dépasse le niveau régional à partir de 50 ans chez les femmes (1,3%) et à partir de 45 ans chez les hommes (1,1%). A partir de 85 ans, les taux de prévalence sont plus élevés chez les femmes comparativement à ceux des hommes (22,1% contre 20,1%).

Tableau 9.2: Prévalence (%) du handicap dans la population de 5 ans ou plus par groupe d'âge et par sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	0,3	0,3	0,3
10-14	0,3	0,3	0,3
15-19	0,4	0,4	0,4
20-24	0,5	0,4	0,4
25-29	0,5	0,4	0,5
30-34	0,6	0,5	0,5
35-39	0,6	0,6	0,6
40-44	0,9	0,8	0,9
45-49	1,1	0,9	1,0
50-54	1,5	1,3	1,4
55-59	1,8	1,9	1,8
60-64	2,9	2,9	2,9
65-69	4,6	4,4	4,5

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
70-74	7,7	6,6	7,1
75-79	10,8	10,1	10,5
80-84	15,1	15,2	15,2
85 ou +	20,1	22,1	21,2
Boucle du Mouhoun	0,9	0,9	0,9

9.2. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES PERSONNES HANDICAPEES

L'analyse suivant le groupe d'âge indique des proportions élevées de personnes handicapées aux groupes d'âge très jeunes (5-9 ans) et très avancés (plus de 65 ans). L'on observe également des disparités suivant le sexe. En effet, aux jeunes âges le handicap touche plus les garçons que les filles. Cette situation s'inverse au fur à mesure que l'âge augmente.

Dans cette population, les effectifs des femmes et des hommes sont pratiquement équivalents (50,1% pour les femmes et 49,9% pour les hommes). L'âge moyen des personnes handicapées est de 51,1 ans et la moitié de cette population a moins de 55 ans. L'analyse suivant le sexe montre que les hommes handicapés sont plus jeunes que les femmes handicapées (respectivement en moyenne 49,7 ans pour les hommes et 52,4 ans pour les femmes). L'âge médian est de 53 ans pour les hommes et de 57 ans pour les femmes. Ces résultats montrent que le handicap s'installe chez les personnes d'un âge avancé (tableau 9.3).

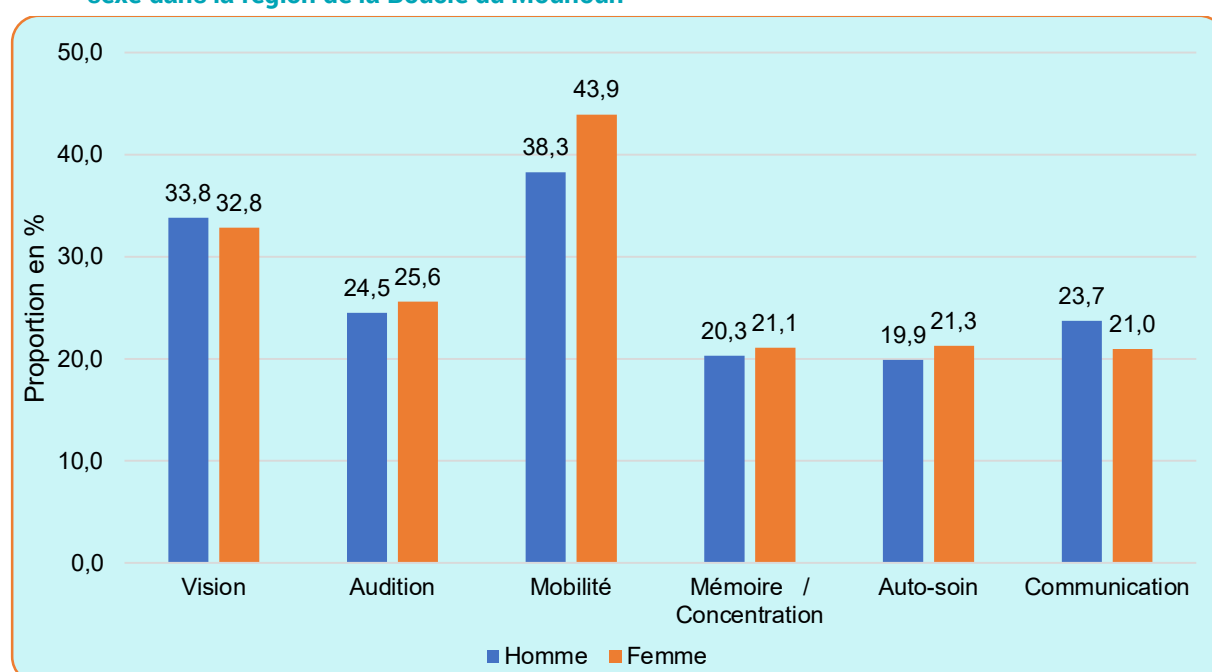
Tableau 9.3: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	4,0	3,6	7,6
10-14	2,9	2,5	5,4
15-19	2,6	2,3	4,9
20-24	2,5	2,1	4,6
25-29	2,1	2,1	4,2
30-34	2,3	2,1	4,4
35-39	2,1	2,1	4,2
40-44	2,4	2,3	4,7
45-49	2,2	1,9	4,1
50-54	2,7	2,5	5,2
55-59	2,4	2,7	5,1
60-64	3,2	3,5	6,7
65-69	3,6	3,4	7,0
70-74	4,5	4,3	8,8
75-79	3,6	3,6	7,2
80-84	2,9	3,8	6,7
85 ou +	3,9	5,3	9,3
Total	49,9	50,1	100,0
Age moyen	49,7	52,4	51,1
Age médian	53,0	57,0	55,0

9.3. TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE

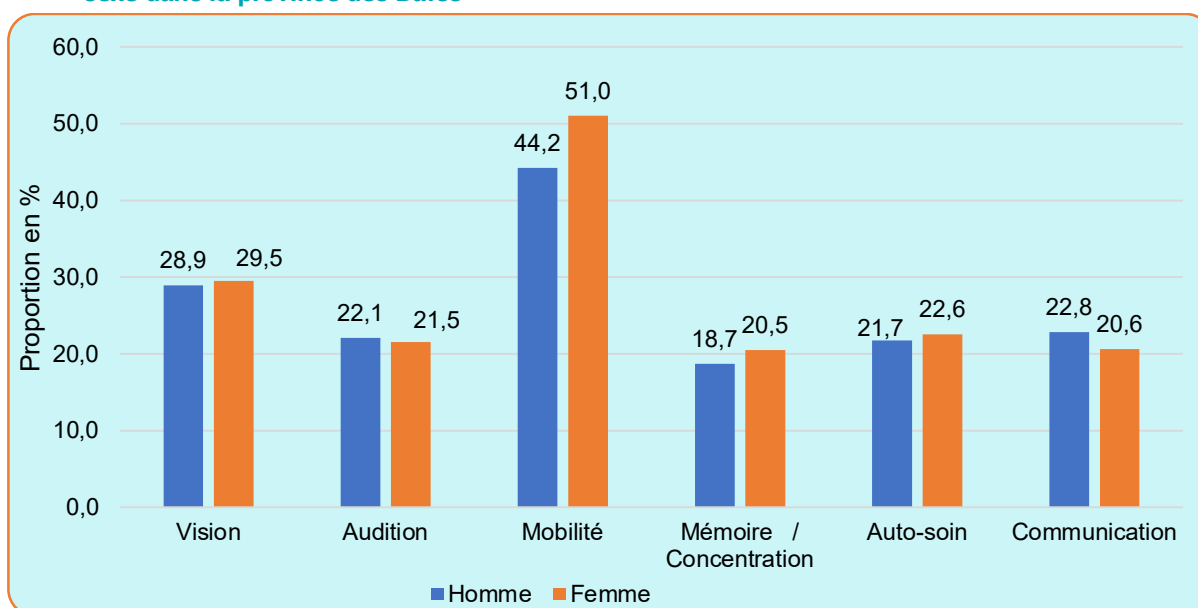
L'analyse révèle une prédominance des limitations fonctionnelles relatives à la mobilité et à la vision au sein de la population des personnes handicapées âgées de 5 ans ou plus dans la région de la Boucle du Mouhoun quel que soit le sexe. La proportion du handicap moteur est plus importante chez les femmes (43,9%) que chez les hommes (38,3%). Quant au handicap visuel, il est plus élevé chez les hommes (33,8%) que chez les femmes (32,8%). Il en est de même du handicap de communication qui affecte aussi plus les hommes que les femmes (22,8% contre 20,6%). Pour les autres types de limitations fonctionnelles (audition, mémoire/concentration, auto-soin), les pourcentages sont plus élevés dans la population féminine que masculine (graphique 9.2).

Graphique 9.2: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la région de la Boucle du Mouhoun

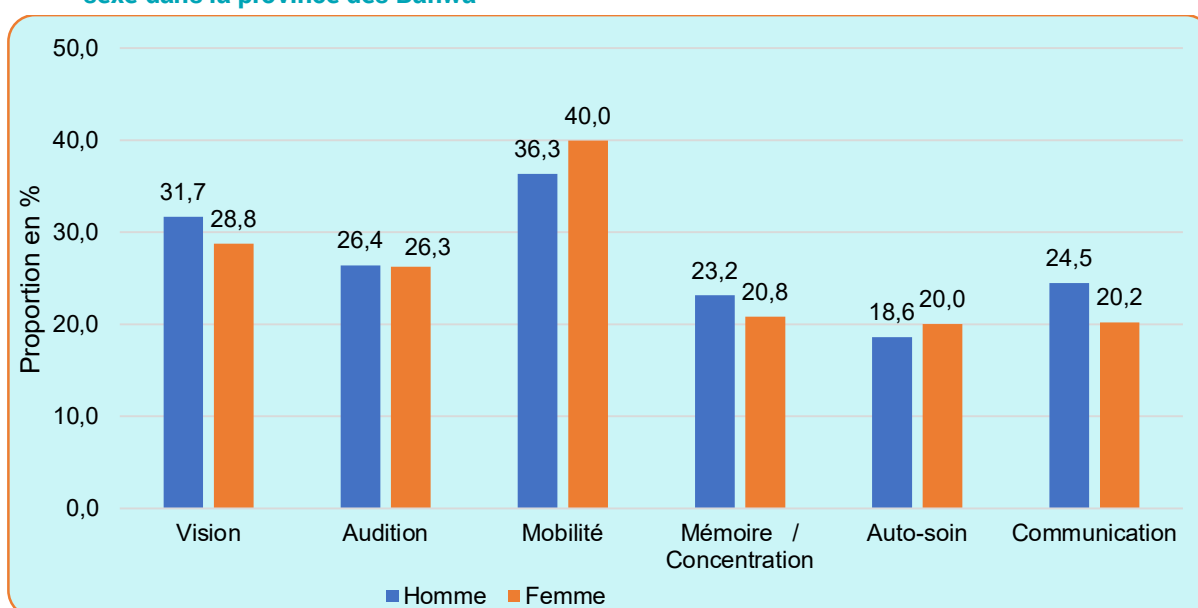


L'analyse suivant les provinces montre les mêmes tendances observées précédemment au niveau de la région à quelques exceptions près. Les handicaps moteur et visuel sont les plus prédominants. Les handicaps visuel et communicationnel touchent plus les hommes, hormis la province du Sourou où les difficultés de vision concernent 38,1% des hommes et de 39,9% des femmes. Pour les autres handicaps, ce sont pour la plupart les femmes qui sont plus affectées, exceptée la province des Banwa où 23,2% des hommes sont affectés par des problèmes de mémoire et de concentration et 20,8% seulement parmi les femmes. Dans la province des Balé, on note également que la proportion des hommes affectés par un handicap d'audition est supérieure à celle des femmes (22,1% contre 21,5%).

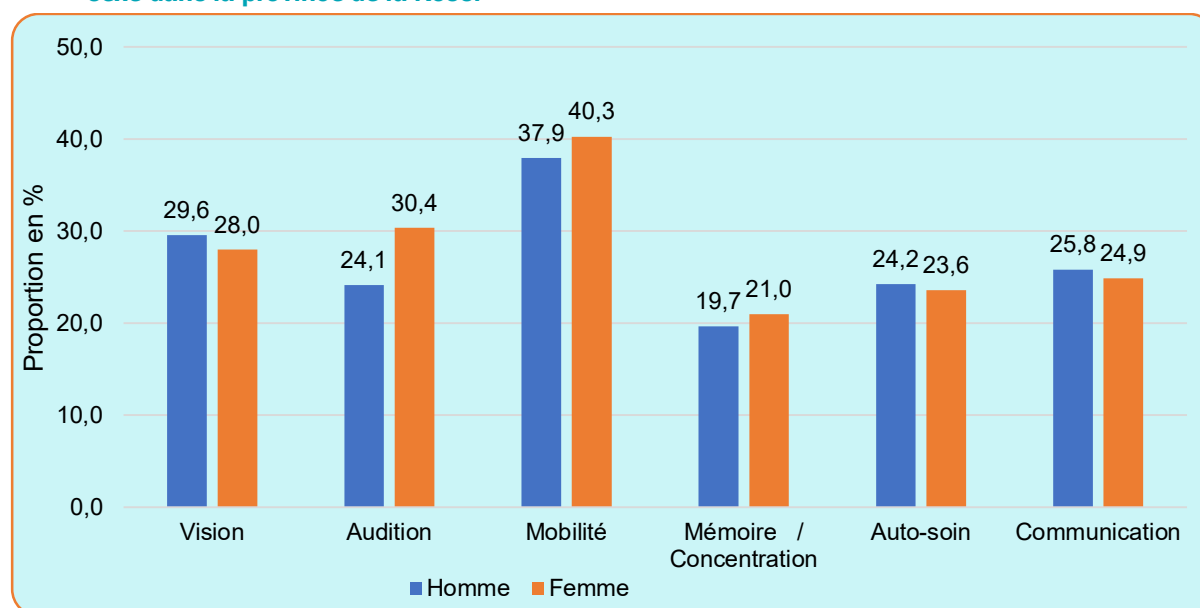
Graphique 9.3: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province des Balés



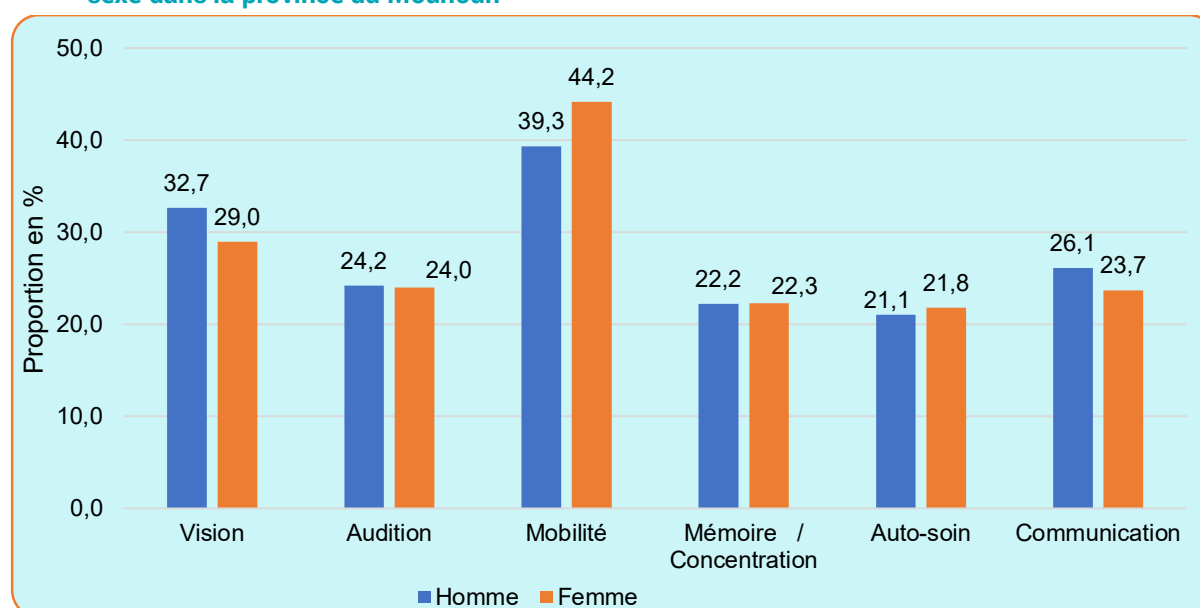
Graphique 9.4: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province des Banwa



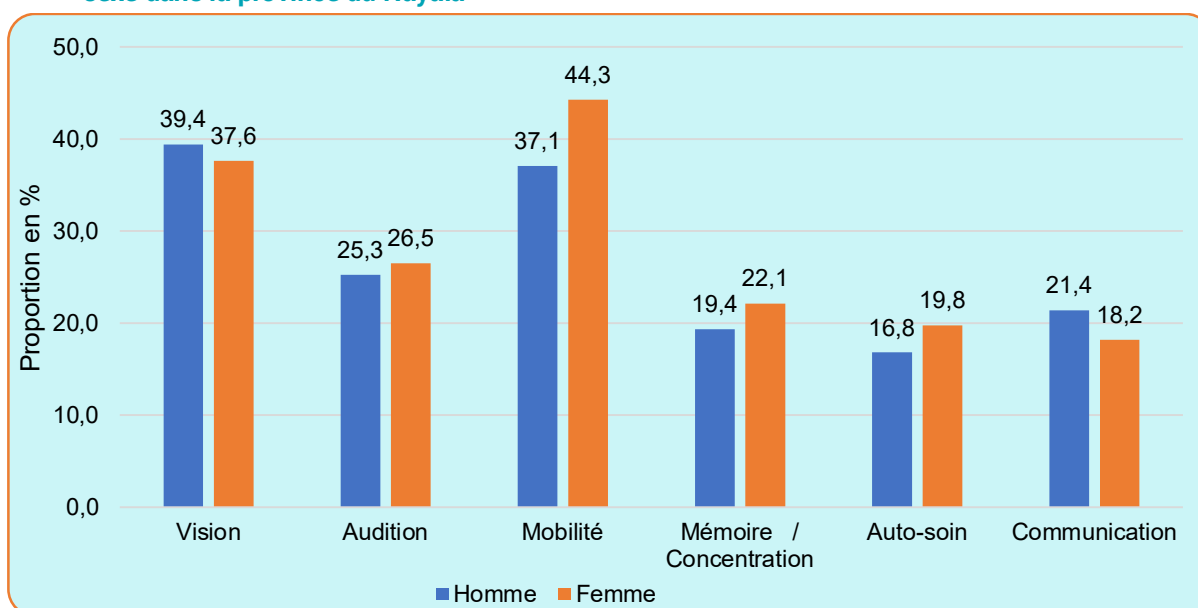
Graphique 9.5: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province de la Kossi



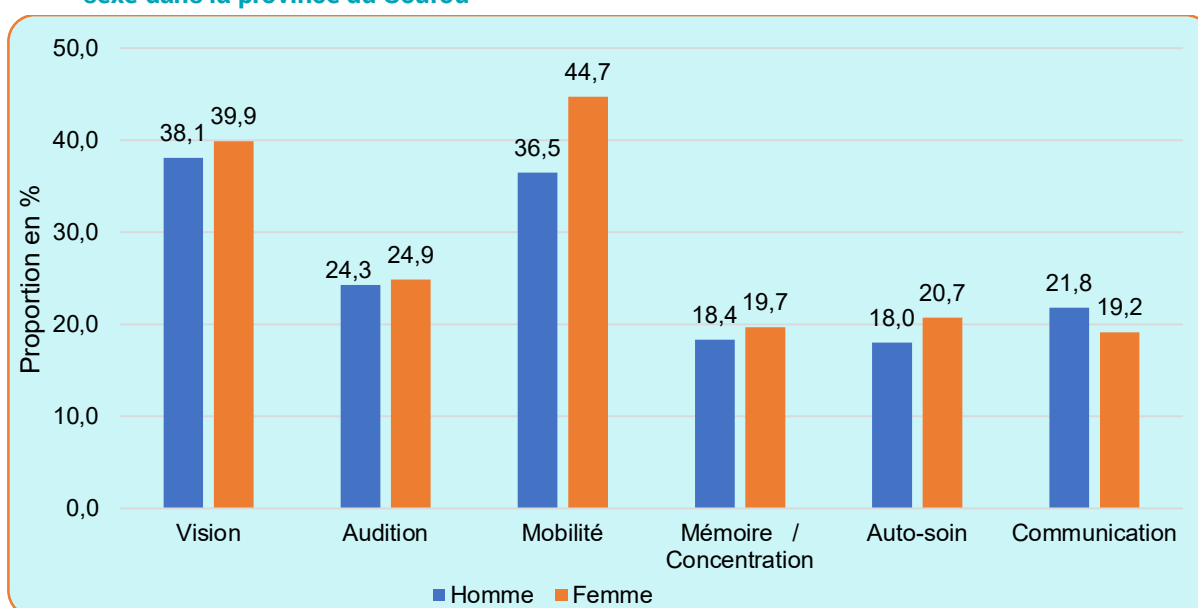
Graphique 9.6: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province du Mouhoun



Graphique 9.7: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province du Nayala



Graphique 9.8: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe dans la province du Sourou



9.4. TYPE DE LIMITATION FONCTIONNELLE ET MILIEU DE RESIDENCE

L'examen selon le milieu de résidence montre les mêmes tendances que ce qui a été observé précédemment au niveau régional et provincial. Le handicap moteur et visuel reste dominant quel que soit le milieu de résidence. Le pourcentage de femmes handicapées moteur est plus élevé en milieu urbain (50,7%) qu'en milieu rural (43,1%) comparés à ceux des hommes (43,8% en milieu urbain contre 37,7% en milieu rural). Par contre pour le handicap de communication le pourcentage est plus important en milieu rural (22,8%) qu'en milieu urbain (18,5%) et le pourcentage est plus élevé chez les hommes que chez les femmes quel que soit le milieu de résidence (tableau 9.4).

Pour l'audition, l'on note un écart de près de 5 points de pourcentage entre le milieu urbain (20,5%) et le milieu rural (25,6%).

Tableau 9.4: Poids (%) des personnes handicapées par type de limitations fonctionnelles selon le sexe et le milieu de résidence

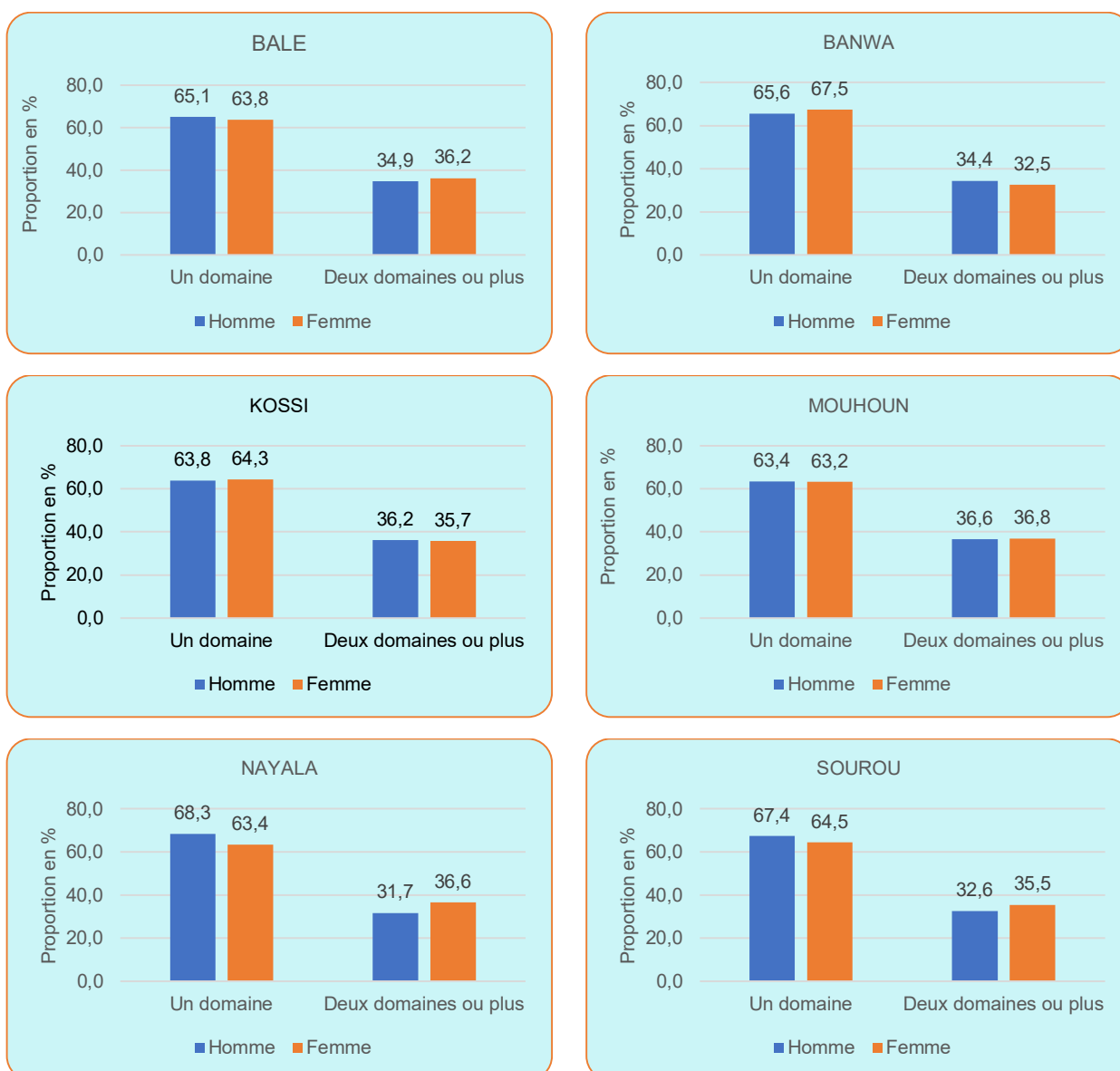
Milieu de résidence	Sexe	Vision	Audition	Mobilité	Mémoire concentration	Auto soin	Communication
Urbain	Masculin	34,2	21,5	43,8	17,1	18,8	22,3
	Féminin	35,6	19,6	50,7	16,3	18,5	15,2
	Ensemble	35,0	20,5	47,6	16,7	18,6	18,5
Rural	Masculin	33,8	24,8	37,7	20,6	20,0	23,9
	Féminin	32,5	26,4	43,1	21,7	21,6	21,7
	Ensemble	33,1	25,6	40,4	21,2	20,8	22,8
Ensemble	Masculin	33,8	24,5	38,3	20,3	19,9	23,7
	Féminin	32,8	25,6	43,9	21,1	21,3	21,0
	Ensemble	33,3	25,1	41,1	20,7	20,6	22,3

9.5. MULTI HANDICAP AU SEIN DE LA POPULATION HANDICAPEE DE 5 ANS OU PLUS

Cette section présente la répartition des personnes handicapées de 5 ans ou plus de la région selon qu'ils sont ou non dans une situation de multi handicap. La population en situation de multi handicap dans la Boucle du Mouhoun est moins importante comparativement à la population concernée par une seule limitation fonctionnelle.

La répartition par multi-handicap selon la province et le sexe (graphique 9.9) montre une disparité entre hommes et femmes dans toutes les provinces à l'exception du Mouhoun. Dans la Kossi et les Banwa, les hommes ont une proportion plus élevée de multi-handicapés parmi les handicapés. A l'inverse, dans les Balé, le Mouhoun, le Nayala et le Sourou, ce sont les femmes qui ont une part plus importante de multi-handicapées.

Graphique 9.9: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par province et par sexe selon le multi handicap



L'analyse de la situation de multi handicap selon le milieu de résidence (tableau 9.5) présente quasiment le même profil pour les deux sexes en milieu urbain et en milieu rural.

Dans la population des personnes handicapées, en milieu urbain, environ un individu sur trois (33,0%) est concerné par le multi handicap. En milieu urbain, ce sont 35,2% qui sont concernés.

Tableau 9.5: Répartition (%) de la population des personnes handicapées de 5 ans ou plus, par sexe et par milieu de résidence selon le multi handicap

Milieu de résidence	Sexe	Nombre de domaines de limitations fonctionnelles		
		Un domaine	Deux domaines ou +	Total
Urbain	Masculin	66,9	33,1	100,0
	Féminin	67,1	32,9	100,0
	Ensemble	67,0	33,0	100,0
Rural	Masculin	65,5	34,5	100,0
	Féminin	64,1	35,9	100,0
	Ensemble	64,8	35,2	100,0
Ensemble	Masculin	65,7	34,3	100,0
	Féminin	64,4	35,6	100,0
	Ensemble	65,0	35,0	100,0

9.6. STATUT SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPEES

9.6.1. Statut scolaire et province de résidence

L'analyse du statut de scolarisation suivant la province de résidence montre que la majorité des personnes handicapées de 6 à 16 ans des différentes provinces de la région n'ont jamais fréquenté l'école (au moins 60%) et les femmes handicapées sont les plus nombreuses à n'avoir jamais fréquenté, comparées aux hommes (75,7% contre 74,2%). Au Recensement général de la population et de l'habitation de 2019, c'est le Nayala qui présentait la plus forte proportion de personnes handicapées ayant déclaré qu'ils fréquentaient l'école. La proportion de femmes handicapées qui fréquentaient l'école était plus élevée, comparée à celle des hommes (respectivement 31,5% contre 22,6%). La situation de la scolarisation des personnes handicapées dans les Banwa est la moins reluisante : 81,5% de personnes handicapées de 6 à 16 ans n'ont jamais fréquenté l'école, les hommes sont les moins nombreux à n'avoir jamais fréquenté l'école (80,3% contre 82,8%) (tableau 9.6).

Tableau 9.6: Répartition (%) des personnes handicapées de 6-16 ans par province et par sexe selon le statut scolaire

Province	Sexe	Statut scolaire			Total
		N'a jamais	A fréquenté	Fréquente	
Balé	Masculin	77,0	7,0	16,0	100,0
	Féminin	80,5	3,9	15,6	100,0
	Ensemble	78,5	5,6	15,8	100,0
Banwa	Masculin	80,3	6,9	12,7	100,0
	Féminin	82,8	3,7	13,5	100,0
	Ensemble	81,5	5,4	13,1	100,0
Kossi	Masculin	74,4	15,0	10,6	100,0
	Féminin	72,3	18,9	8,8	100,0
	Ensemble	73,4	16,9	9,7	100,0
Mouhoun	Masculin	73,8	8,7	17,5	100,0
	Féminin	78,3	6,9	14,9	100,0
	Ensemble	76,0	7,8	16,2	100,0
Nayala	Masculin	64,2	13,1	22,6	100,0
	Féminin	55,0	13,5	31,5	100,0
	Ensemble	60,1	13,3	26,6	100,0
Sourou	Masculin	74,7	13,8	11,5	100,0
	Féminin	81,7	7,6	10,7	100,0
	Ensemble	77,7	11,1	11,1	100,0
Boucle du Mouhoun	Masculin	74,2	10,9	14,9	100,0
	Féminin	75,7	9,2	15,2	100,0
	Ensemble	74,9	10,1	15,0	100,0

9.6.2. Statut scolaire et milieu de résidence

L'analyse du statut de scolarisation selon le milieu de résidence indique que 76,2% des personnes handicapées de 6-16 ans vivant en milieu rural n'ont jamais fréquenté l'école, très peu ont déjà fréquenté l'école (10,5%), et seulement 13,3% ont déclaré être toujours à l'école au moment du recensement général de la population et de l'habitation de 2019. Par contre, en milieu urbain, 61,5% n'ont jamais fréquenté l'école, 5,8% ont déclaré avoir déjà fréquenté et 32,7% fréquentaient encore.

L'analyse suivant le sexe montre des disparités. En milieu urbain, la proportion de femmes qui a déjà fréquenté l'école est plus élevée que celui des hommes (6% contre 5,6%). Par contre, quant à la fréquentation scolaire actuelle, ce sont les hommes qui sont plus représentés que les femmes (32,7% contre 29,9%). La même tendance est observée en milieu rural (tableau 9.7).

Tableau 9.7: Répartition (%) des personnes handicapées de 6 à 16 ans par milieu de résidence et par sexe selon le statut scolaire

Milieu de résidence	Sexe	Statut scolaire			Total
		N'a jamais fréquenté	A fréquenté	Fréquente actuellement	
Urbain	Masculin	59,6	5,6	34,8	100,0
	Féminin	64,2	6,0	29,9	100,0
	Ensemble	61,5	5,8	32,7	100,0
Rural	Masculin	75,8	11,4	12,8	100,0
	Féminin	76,7	9,5	13,8	100,0
	Ensemble	76,2	10,5	13,3	100,0

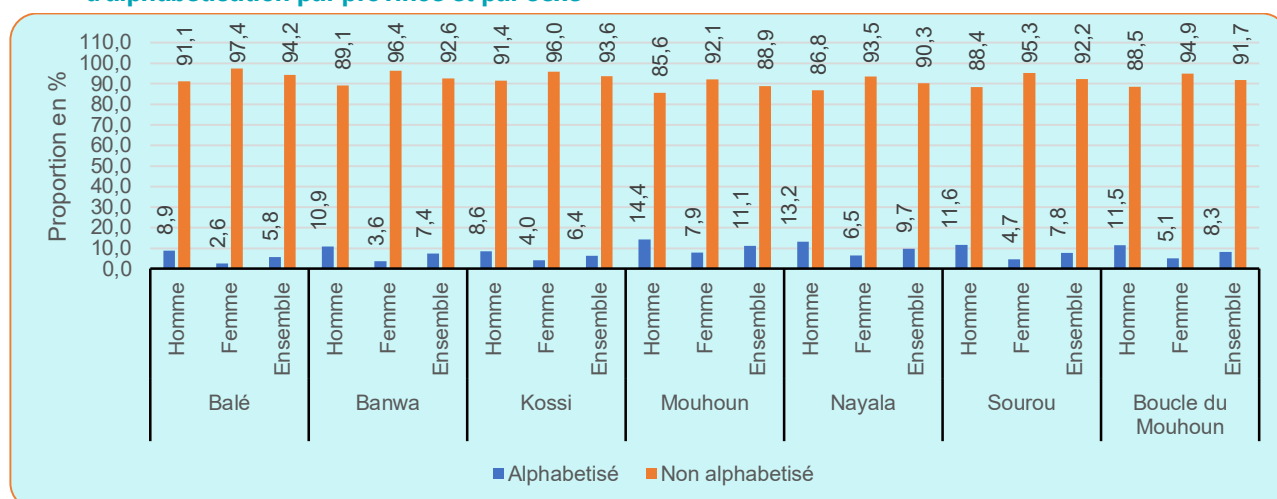
9.7. ALPHABETISATION DES PERSONNES HANDICAPEES

9.7.1. Alphabétisation et province de résidence

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, la proportion de personnes handicapées de 15 ans ou plus qui savent lire et écrire dans une langue quelconque est très faible (8,3%). Suivant le sexe, les hommes handicapés sont plus alphabétisés que les femmes handicapées (11,5% contre 5,1%).

L'analyse suivant les provinces donne les mêmes déséquilibres d'alphabétisation dans l'ensemble et suivant le sexe : les hommes restent toujours plus alphabétisés que les femmes. La province des Balé est celle où la proportion de femmes handicapées sachant lire et écrire, est la plus faible (2,6%) et c'est dans le Mouhoun que cette proportion est la plus élevée (7,9%) (graphique 9.10).

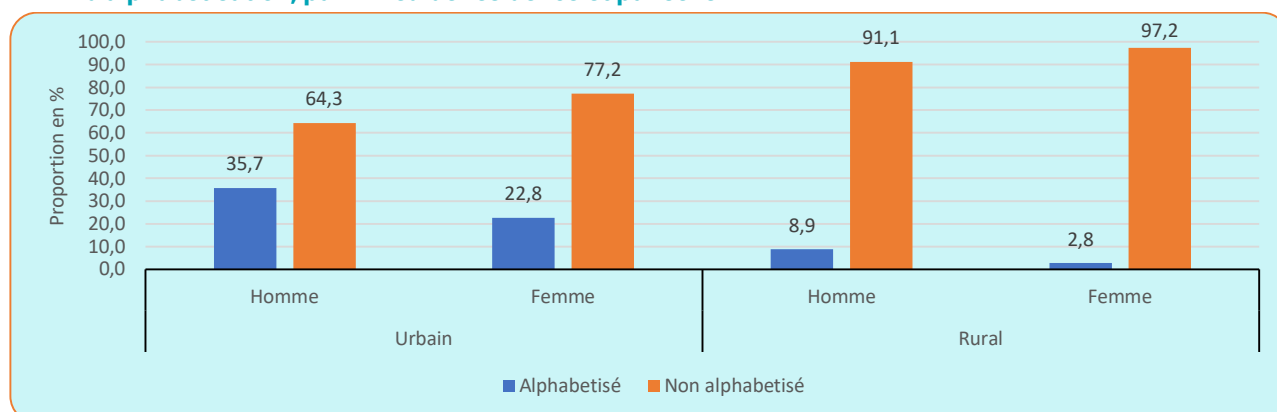
Graphique 9.10: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation par province et par sexe



9.7.2. Alphabétisation et milieu de résidence

L'analyse du niveau d'alphabétisation des personnes handicapées âgées de 15 ans ou plus montre une proportion plus élevée d'alphabétisés parmi les hommes que les femmes, quel que soit le milieu de résidence. Par ailleurs, le niveau d'alphabétisés est plus important en milieu urbain que rural pour chacun des sexes (graphique 9.11).

Graphique 9.11: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 15 ans ou plus selon le niveau d'alphabétisation, par milieu de résidence et par sexe



9.8. ETAT MATRIMONIAL DES PERSONNES HANDICAPEES

Les personnes handicapées âgées de 12 ans ou plus de la région de la Boucle du Mouhoun sont pour la plupart mariées (49,6%), célibataires (22,7%) ou veuves (23,6%). La proportion des divorcées/séparées (2,5%) et des unions libres (1,6%) sont relativement faibles. Les hommes sont généralement pour la plupart mariés (59,9%), célibataires (28,2%), veufs (7,9%). Quant aux femmes, les mariées représentent 39,5%, les veuves 39,0% et les célibataires 17,2%. A la différence des hommes, la proportion de veuves/divorcées/séparées est plus élevée chez ces femmes, au détriment des mariées. En milieu rural, la proportion des mariés est plus élevée (50,1 %) qu'en milieu urbain (45,2%). Par contre, en milieu urbain, la proportion des célibataires est plus élevée (26,9% contre 22,2%).

Les proportions des hommes mariés et des hommes célibataires restent supérieures à celles des femmes mariées et femmes célibataires respectivement, et ce, quel que soit le milieu de résidence. Par contre, les proportions des femmes veuves, divorcées/séparées ou vivant en union libre sont plus élevées que celles des hommes veufs, divorcés/séparés aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural (tableau 9.8).

Tableau 9.8: Répartition (%) des personnes handicapées âgées de 12 ans ou plus par milieu de résidence et par sexe selon l'état matrimonial

Milieu de résidence	Sexe	Statut matrimonial					Total
		Célibataire	Marié (e)	Divorcé (e)/ séparé (e)	Veuf / Veuve	Union libre	
Urbain	Masculin	33,1	56,9	2,1	6,3	1,6	100,0
	Féminin	21,8	35,7	3,1	38,1	1,3	100,0
	Ensemble	27,5	46,3	2,5	22,2	1,5	100,0
Rural	Masculin	27,7	60,2	2,4	8,0	1,7	100,0
	Féminin	16,6	40,0	2,6	39,2	1,6	100,0
	Ensemble	22,2	50,1	2,5	23,6	1,6	100,0
Ensemble	Masculin	28,2	59,8	2,4	7,9	1,7	100,0
	Féminin	17,2	39,6	2,7	39,0	1,5	100,0
	Ensemble	22,7	49,6	2,5	23,6	1,6	100,0

CONCLUSION

La prévalence du handicap dans la région de la Boucle du Mouhoun est de 0,9%. Dans les provinces du Nayala et du Sourou, la prévalence du handicap est plus élevée (1,3%) et plus faible dans les provinces des Banwa et du Mouhoun (0,8%). Le phénomène touche de façon identique les hommes et les femmes (0,9%). De la même façon, les milieux urbain et rural présentent des prévalences équivalentes du handicap (0,9%). Le taux de prévalence du handicap croît avec l'âge aussi bien chez les hommes que les femmes. Le handicap moteur (mobilité), suivi du handicap visuel (vision) puis du handicap auditif (audition) touchent le plus la population des personnes handicapées, et ce, quels que soient la province et le milieu de résidence. La proportion de personnes avec au moins deux domaines de limitation de fonctionnement parmi les personnes handicapées est de 35%. Cette proportion est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (35,2% contre 33%). Les hommes sont un peu moins touchés que les femmes (34,3% contre 35,6%).

Sur le plan de l'éducation, il ressort que 74,9% de personnes handicapées n'ont jamais fréquenté et que moins de 15% fréquentent actuellement. Cette discrimination reste plus accentuée chez les

femmes et aussi en milieu rural. La proportion des non-alphabétisés au sein de cette population est très élevée avec des disparités selon le sexe et le milieu de résidence.

En ce qui concerne l'état matrimonial, on retient que les personnes handicapées sont pour la plupart mariées (49,6%), célibataires (22,7%) ou veuves (23,6%).

CHAPITRE 10 : POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE

INTRODUCTION

Le système d'état civil au Burkina Faso est peu développé. Ce système d'observation continue pourrait pourtant fournir des données de bonne qualité à tout moment sur un ensemble d'événements tels que les naissances, les décès, les mariages, etc. La possession d'un acte de naissance est un droit fondamental pour tout citoyen et surtout pour les enfants qui ont besoin d'être scolarisés et un élément de citoyenneté pour le futur adulte.

Collecte des données

La question qui a été posée lors du 5^e RGPH pour identifier les personnes possédant un acte de naissance est formulée comme suit : « (NOM) possède-t-il/elle un acte de naissance ou toute autre pièce justifiant sa date de naissance » ?

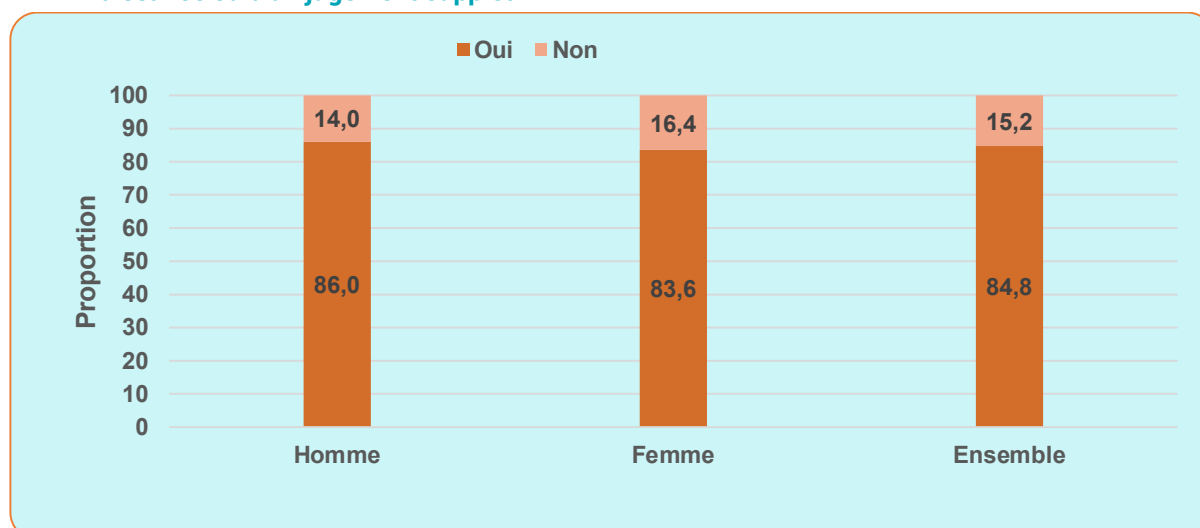
Définition des concepts

Possession d'un acte de naissance : c'est le fait d'avoir un acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance.

10.1. DONNEES GLOBALES

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 84,8% de la population disposent d'un acte de naissance. Une analyse différentielle selon le sexe indique une proportion de personnes possédant un acte de naissance supérieure chez les hommes (86,0% contre 83,6% chez les femmes) (graphique 10.1).

Graphique 10.1 : Répartition (%) de la population résidente par sexe selon la possession d'un acte de naissance ou d'un jugement supplétif



10.2. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR GROUPE D'ÂGE

Entre 0 et 6 ans, les proportions de possession d'acte de naissance varient entre 79,5% et 81,6%. Une analyse différentielle selon le sexe montre que la proportion des garçons possédant un acte de naissance est presque identique à celle des filles. Suivant les groupes d'âge, une variation de 70,8% à 91,9% de la possession d'un acte de naissance est observée quel que soit le sexe (tableau 10.1).

Tableau 10.1: Répartition (%) de la population par âge, groupe d'âge et par sexe selon la possession d'acte de naissance

Age	Possession d'un acte de naissance			
	Sexe	Oui	Non	Total
0	Homme	79,6	20,4	100,0
	Femme	79,4	20,6	100,0
	Total	79,5	20,5	100,0
1	Homme	81,9	18,1	100,0
	Femme	81,4	18,6	100,0
	Total	81,6	18,4	100,0
2	Homme	80,5	19,5	100,0
	Femme	80,2	19,8	100,0
	Total	80,4	19,6	100,0
3	Homme	80,1	19,9	100,0
	Femme	79,6	20,4	100,0
	Total	79,8	20,2	100,0
4	Homme	80,4	19,6	100,0
	Femme	79,8	20,2	100,0
	Total	80,1	19,9	100,0
5	Homme	80,2	19,8	100,0
	Femme	79,3	20,7	100,0
	Total	79,8	20,2	100,0
6	Homme	80,6	19,4	100,0
	Femme	80,2	19,8	100,0
	Total	80,4	19,6	100,0
Groupe d'âge	Sexe	Oui	Non	Total
0-4 ans	Homme	80,5	19,5	100,0
	Femme	80,1	19,9	100,0
	Total	80,3	19,7	100,0
5-9 ans	Homme	81,5	18,5	100,0
	Femme	81,0	19,0	100,0
	Total	81,2	18,8	100,0
10-14 ans	Homme	84,4	15,6	100,0
	Femme	84,5	15,5	100,0
	Total	84,5	15,5	100,0
15-19 ans	Homme	86,8	13,2	100,0
	Femme	85,7	14,3	100,0
	Total	86,3	13,7	100,0
20-24 ans	Homme	89,3	10,7	100,0
	Femme	84,9	15,1	100,0
	Total	87,0	13,0	100,0
25-29 ans	Homme	90,1	9,9	100,0
	Femme	84,8	15,2	100,0
	Total	87,3	12,7	100,0
30-34 ans	Homme	90,8	9,2	100,0
	Femme	86,5	13,5	100,0
	Total	88,5	11,5	100,0
35-39 ans	Homme	91,0	9,0	100,0
	Femme	86,4	13,6	100,0
	Total	88,6	11,4	100,0
	Homme	91,9	8,1	100,0

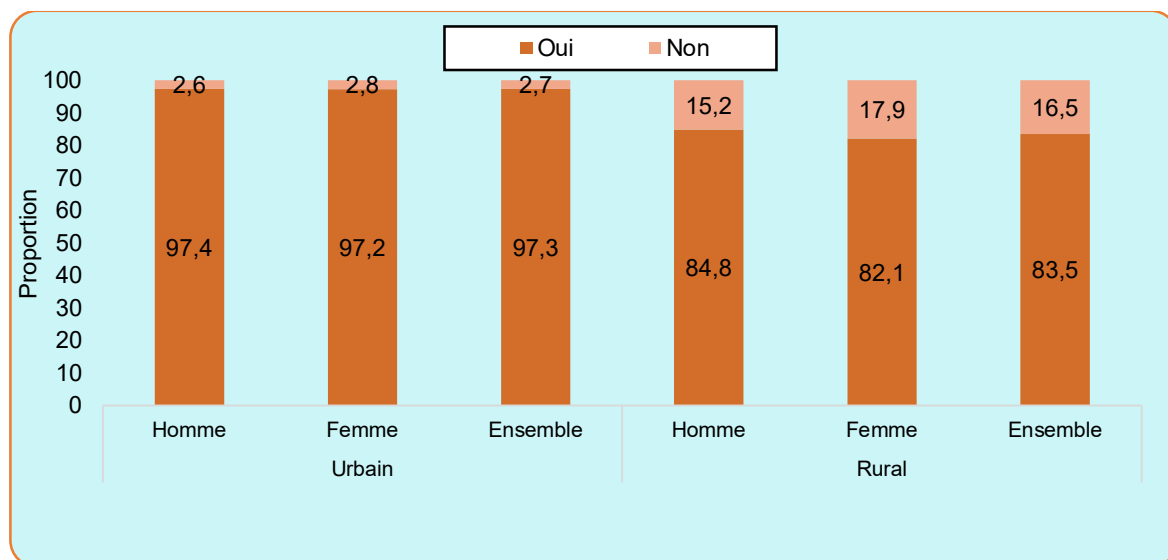
Age	Possession d'un acte de naissance			
	Sexe	Oui	Non	Total
40-44 ans	Femme	86,9	13,1	100,0
	Total	89,3	10,7	100,0
45-49 ans	Homme	91,7	8,3	100,0
	Femme	87,1	12,9	100,0
	Total	89,3	10,7	100,0
50-54 ans	Homme	91,4	8,6	100,0
	Femme	85,9	14,1	100,0
	Total	88,6	11,4	100,0
55-59 ans	Homme	92,0	8,0	100,0
	Femme	86,7	13,3	100,0
	Total	89,3	10,7	100,0
60-64 ans	Homme	90,5	9,5	100,0
	Femme	81,4	18,6	100,0
	Total	85,7	14,3	100,0
65-69 ans	Homme	90,4	9,6	100,0
	Femme	81,2	18,8	100,0
	Total	85,9	14,1	100,0
70-74 ans	Homme	87,4	12,6	100,0
	Femme	75,6	24,4	100,0
	Total	81,2	18,8	100,0
75-79 ans	Homme	86,8	13,2	100,0
	Femme	76,8	23,2	100,0
	Total	81,6	18,4	100,0
80-84 ans	Homme	80,3	19,7	100,0
	Femme	70,6	29,4	100,0
	Total	74,8	25,2	100,0
85 ans ou plus	Homme	75,9	24,1	100,0
	Femme	70,8	29,2	100,0
	Total	73,1	26,9	100,0

10.3. POSSESSION D'UN ACTE DE NAISSANCE ET MILIEU DE RESIDENCE

Dans le milieu urbain, 97,3% des résidents possèdent un acte de naissance. Dans ce milieu, la répartition des individus par sexe selon la possession d'un acte de naissance révèle que 97,4% des hommes possèdent un acte de naissance contre 97,2% de femmes.

Le niveau de la possession est plus bas en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, dans le milieu rural, 83,5% des résidents ont un acte de naissance. En milieu rural, la désagrégation selon le sexe indique que 84,8% des hommes possèdent un acte de naissance contre 82,1% des femmes. L'écart de possession d'acte de naissance entre femme et homme est plus important en milieu rural qu'urbain (2,7 points de pourcentage contre 0,2 point de pourcentage) (graphique 10.2).

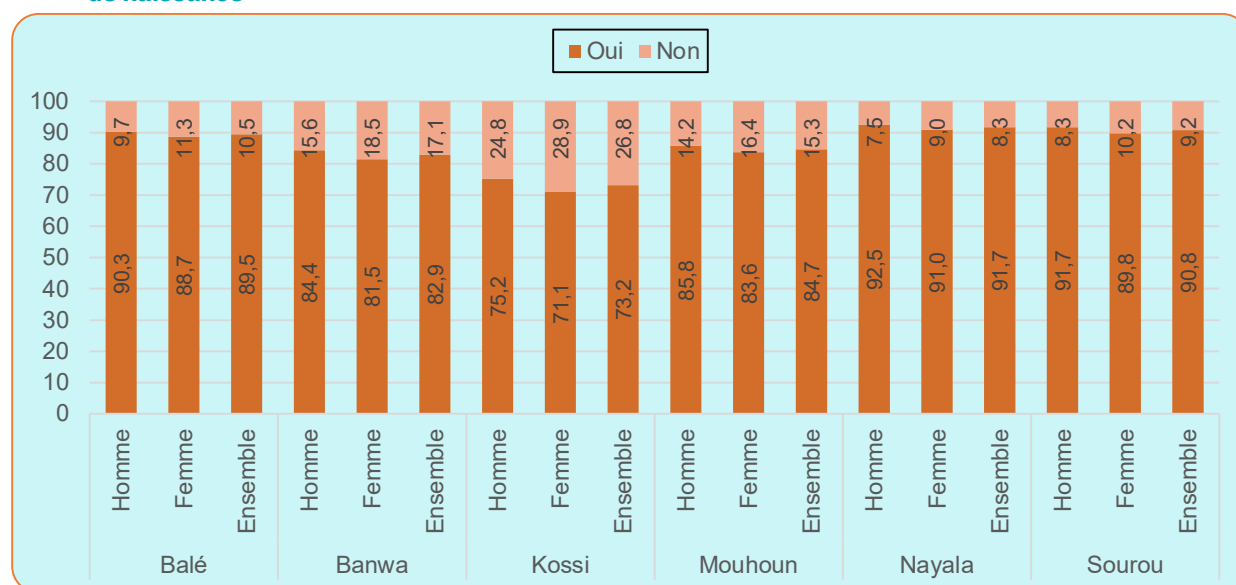
Graphique 10.2: Répartition (%) de la population par milieu de résidence selon la possession d'un acte de naissance



10.4. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR PROVINCE

La province du Nayala affiche le niveau le plus élevé de possession d'acte de naissance. En effet, 91,7% de la population de la province possède un acte de naissance. Par contre, dans la province de la Kossi, la possession est de 73,2% (graphique 10.3).

Graphique 10.3: Répartition (%) de la population par province selon le statut de possession d'un acte de naissance



10.5. POSSESSION D'ACTE DE NAISSANCE PAR COMMUNE

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, au moins 60% de la population possède un acte de naissance quelle que soit la commune considérée.

Dans la province des Balé, les deux communes affichant les proportions de possession d'acte de naissance les plus élevées sont Boromo (97,0%) et Bana (95,9%). Les deux communes de la province affichant les plus faibles proportions de possession d'acte de naissance sont les communes de Pa (88,3%) et Bagassi (85,6%).

Dans la province des Banwa, la commune affichant la proportion de possession d'acte de naissance la plus élevée est Sanaba (89,5%). La commune de la province affichant la plus faible proportion de possession d'acte de naissance est la commune de Tansila (70,0%).

Dans la province de la Kossi, les deux communes affichant les proportions les plus élevées sont Nouna (85%) et Madouba (82,1%). Cependant, les communes de Barani (64,7%) et de Djibasso (63,7%) affichent les plus faibles proportions de possession d'acte de naissance.

Dans la province du Mouhoun, les deux communes affichant les proportions de possession d'acte de naissance les plus élevées sont Dédougou (92,9%) et Douroula (87,9%). Les deux communes de la province affichant les plus faibles proportions de possession d'acte de naissance sont les communes de Ouarkoye (78,4%) et Tchérība (74,0%).

Dans la province du Nayala, la commune affichant la proportion de possession d'acte de naissance la plus élevée est Toma (98,0%). La commune de la province affichant la plus faible proportion de possession d'acte de naissance est la commune de Yé (86,3%).

Dans la province du Sourou, les deux communes affichant les proportions de possession d'acte de naissance les plus élevées sont Di (95,6%) et Lanfiéra (95,1%). Les deux communes de la province affichant les plus faibles proportions de possession d'acte de naissance sont les communes Toéni (79,5%) et Kassoum (86,4%) (tableau 10.2).

Tableau 10.2: Répartition (%) de la population par commune selon la possession d'acte de naissance

Province	Commune	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
Balé	Baqassi	85,6	14,4	100,0
	Bana	95,9	4,1	100,0
	Boromo	97,0	3,0	100,0
	Fara	80,7	19,3	100,0
	Oury	92,2	7,8	100,0
	Pa	88,3	11,7	100,0
	Pompoi	91,7	8,3	100,0
	Poura	91,8	8,2	100,0
	Siby	92,1	7,9	100,0
	Yaho	94,3	5,7	100,0
	Total	89,5	10,5	100,0
Banwa	Balavé	88,8	11,2	100,0
	Kouka	79,2	20,8	100,0
	Sami	72,5	27,5	100,0
	Sanaba	89,5	10,5	100,0
	Solenzo	86,2	13,8	100,0
	Tansila	70,0	30,0	100,0
	Total	82,9	17,1	100,0
Kossi	Barani	64,7	35,3	100,0
	Bomborokuy	79,3	20,7	100,0
	Bourasso	82,1	17,9	100,0
	Djibasso	63,7	36,3	100,0
	Dokuy	67,0	33,0	100,0

Province	Commune	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
	Doumbala	73,5	26,5	100,0
	Kombori	64,3	35,7	100,0
	Madouba	82,1	17,9	100,0
	Nouna	85,0	15,0	100,0
	Sono	77,4	22,6	100,0
	Total	73.2	26.8	100.0
Mouhoun	Bondokuy	80,4	19,6	100,0
	Dédougou	92,9	7,1	100,0
	Douroula	87,9	12,1	100,0
	Kona	80,5	19,5	100,0
	Ouarkoye	78,4	21,6	100,0
	Safané	87,6	12,4	100,0
	Tchériba	74,0	26,0	100,0
	Total	84.7	15.3	100.0
Nayala	Gassan	93,0	7,0	100,0
	Gossina	87,3	12,7	100,0
	Kouqny	92,4	7,6	100,0
	Toma	98,0	2,0	100,0
	Yaba	93,5	6,5	100,0
	Yé	86,3	13,7	100,0
	Total	91.7	8.3	100.0
Sourou	Di	95,6	4,4	100,0
	Gomboro	86,5	13,5	100,0
	Kassoum	86,4	13,6	100,0
	Kiembara	90,4	9,6	100,0
	Lanfiéra	95,1	4,9	100,0
	Lankoué	88,0	12,0	100,0
	Toéni	79,5	20,5	100,0
	Touqan	92,7	7,3	100,0
	Total	90.8	9.2	100.0
Total Boucle du Mouhoun		84,8	15,2	100

En examinant ces résultats pour les enfants de moins de cinq ans, on note que les communes de Boromo, Bana, Sanaba, Nouna, Madouba, Dédougou, Douroula, Toma, Di et Lanfiéra sont toujours en tête des possessions dans leur province respective (tableau 10.6). Le plus faible niveau de possession d'acte de naissance est observé dans la commune de Djibasso (58,7%) (tableau 10.3).

Tableau 10.3: Répartition (%) des enfants de moins de cinq ans par commune selon la possession d'acte de naissance

Province	Commune	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
Balé	Baqassi	84,0	16,0	100,0
	Bana	94,3	5,7	100,0
	Boromo	96,6	3,4	100,0
	Fara	74,8	25,2	100,0
	Oury	91,0	9,0	100,0
	Pa	86,9	13,1	100,0
	Pompoï	88,3	11,7	100,0
	Poura	91,0	9,0	100,0
	Siby	92,0	8,0	100,0
	Yaho	92,9	7,1	100,0
	Total	87.2	12.8	100.0
Banwa	Balave	83,2	16,8	100,0
	Kouka	71,4	28,6	100,0
	Sami	68,2	31,8	100,0
	Sanaba	86,0	14,0	100,0

Province	Commune	Possession d'un acte de naissance		
		Oui	Non	Total
	Solenzo	84,9	15,1	100,0
	Tansila	57,8	42,2	100,0
	Total	78,4	21,6	100,0
Kossi	Barani	59,7	40,3	100,0
	Bomborokuy	73,4	26,6	100,0
	Bourasso	76,7	23,3	100,0
	Djibasso	58,7	41,3	100,0
	Dokuy	62,0	38,0	100,0
	Doumbala	67,4	32,6	100,0
	Kombori	50,6	49,4	100,0
	Madouba	79,6	20,4	100,0
	Nouna	79,9	20,1	100,0
	Sono	72,6	27,4	100,0
	Total	66,9	33,1	100,0
Mouhoun	Bondokuy	75,0	25,0	100,0
	Dédougou	88,8	11,2	100,0
	Douroula	80,8	19,2	100,0
	Kona	75,7	24,3	100,0
	Ouarkoye	67,8	32,2	100,0
	Safané	85,2	14,8	100,0
	Tchériba	68,5	31,5	100,0
	Total	79,2	20,8	100,0
Nayala	Gassan	91,4	8,6	100,0
	Gossina	79,6	20,4	100,0
	Kouqny	93,8	6,2	100,0
	Toma	98,0	2,0	100,0
	Yaba	90,5	9,5	100,0
	Yé	81,2	18,8	100,0
	Total	88,5	11,5	100,0
Sourou	Di	93,4	6,6	100,0
	Gomboro	79,2	20,8	100,0
	Kassoum	82,5	17,5	100,0
	Kiembara	89,5	10,5	100,0
	Lanfiéra	95,0	5,0	100,0
	Lankoué	86,3	13,7	100,0
	Toéni	69,0	31,0	100,0
	Tougan	91,6	8,4	100,0
	Total	88,2	11,8	100,0
Boucle du Mouhoun	Total	80,3	19,7	100,0

CONCLUSION

La possession d'un acte de naissance constitue l'un des droits fondamentaux de tout individu et, particulièrement des enfants. Il existe cependant, des enfants qui ne possèdent pas un acte de naissance. En effet, dans la région de la Boucle du Mouhoun, 19,7% des enfants ne possèdent pas un acte de naissance.

Dans le milieu urbain, 97,3% des personnes possèdent un acte de naissance contre 83,5% dans le milieu rural. Les écarts entre femmes et hommes sont moindres en milieu urbain (97,4% contre 97,2%) qu'en milieu rural (84,8% contre 82,1%).

Au niveau provincial, le Nayala présente la proportion de possession d'acte de naissance la plus élevée (91,7%) et la Kossi la proportion la plus faible (73,2%).

Au niveau communal, on note que les communes de Dédougou, Di, Lanfiéra, Boromo, Bana et Toma sont celles où la possession d'acte de naissance est la plus importante. A l'opposé, la commune de Barani, Tchériba, Djibasso et Tansila ont les niveaux de possession les plus faibles de la région.

CHAPITRE 11 : CARACTERISTIQUES DES MENAGES

INTRODUCTION

L'examen des principales caractéristiques des ménages permet d'avoir une bonne connaissance des conditions de vie des populations. Il permet d'avoir la répartition spatiale des ménages et constitue une source importante d'information pour l'élaboration des politiques en matière d'amélioration des conditions de vie des ménages.

Deux grandes parties constituent ce chapitre sur les caractéristiques des ménages. Une première partie examine les effectifs et la taille moyenne des ménages et une deuxième partie qui s'intéresse à la structure par sexe, par âge et quelques caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.

Collecte des données

Le statut de résidence, le lien de parenté avec le chef de ménage, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le statut matrimonial, la religion, l'occupation, renseignent sur les caractéristiques des ménages et du chef de ménage.

Définition des concepts

Concession

La concession est l'unité d'habitation formée par un ou plusieurs ensembles de constructions entourées ou non par une clôture, où habitent un ou plusieurs ménages. Les immeubles habités sont considérés comme des concessions. La concession peut également comporter en milieu rural un ensemble de constructions clôturées autour duquel existent une ou plusieurs maisons d'habitation dont les occupants déclarent appartenir à l'ensemble clôturé.

Logement

Il désigne tout local à usage d'habitation et plus spécialement, toute partie d'une maison où l'on réside habituellement.

Ménage

Le ménage est l'unité fondamentale du recensement. Le sens donné au mot ménage dans le cadre du recensement est fort différent et ne saurait se confondre à celui de famille. On distingue deux (2) types de ménage : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

Ménage ordinaire : la définition du ménage ordinaire se réfère à deux concepts essentiels : unité d'habitation ou de logement, relations de parenté. Le ménage ordinaire est généralement considéré comme l'unité socioéconomique de base au sein de laquelle les différents membres sont apparentés ou non. Ils vivent ensemble dans la même concession, mettent en commun leurs ressources et satisfont à l'essentiel de leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Ils reconnaissent en général, un des leurs comme chef de ménage, indépendamment du sexe de celui-ci. En général un ménage comprend un homme, son épouse ou ses épouses, ses enfants non mariés, d'autres parents et domestiques non mariés et qui vivent ensemble.

Ménage collectif : un ménage collectif est constitué par un groupe de personnes généralement sans lien de parenté entre elles, habitant ensemble dans des conditions spéciales, c'est-à-dire utilisant principalement les installations qu'un établissement met à leur disposition pour subvenir à leurs besoins essentiels (repas, logement, soins).

Seuls les ménages ordinaires sont pris en compte dans cette analyse.

Taille du ménage : C'est le nombre de personnes qui vivent habituellement dans le ménage. La taille moyenne des ménages correspond à la moyenne du nombre de personnes qui vivent habituellement dans les ménages.

11.1. EFFECTIF ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES

Au 5e RGPH, il a été dénombré 359 057 ménages dans la région de la Boucle du Mouhoun. Environ un dixième (11,5%) de ces ménages est urbain. La taille moyenne des ménages dans la région est pratiquement similaire à celle obtenue au plan national. En effet, en moyenne 5,3 personnes vivent habituellement dans chaque ménage, tandis que pour l'ensemble du pays cette moyenne est de 5,2 personnes. Les ménages en milieu urbain comptent en moyenne une personne de moins que ceux du milieu rural (4,4 contre 5,4) (tableau 11.1).

Tableau 11.1: Effectifs et taille moyenne des ménages par milieu de résidence

Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%)	Taille moyenne des ménages
Urbain	41 337	11,5	4,4
Rural	317 720	88,5	5,4
Ensemble	359 057	100	5,3

11.2. EFFECTIFS ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR PROVINCE

La proportion des ménages résidant en milieu urbain est plus élevée dans le Mouhoun (20,0%). Les provinces les moins urbanisées sont les Balé et les Banwa (8,2%) (tableau 11.2). Il existe une importante disparité de tailles de ménages entre provinces. Dans la province du Nayala, la taille moyenne des ménages est de 6 personnes, alors qu'elle est de 4,8 personnes dans les Balé.

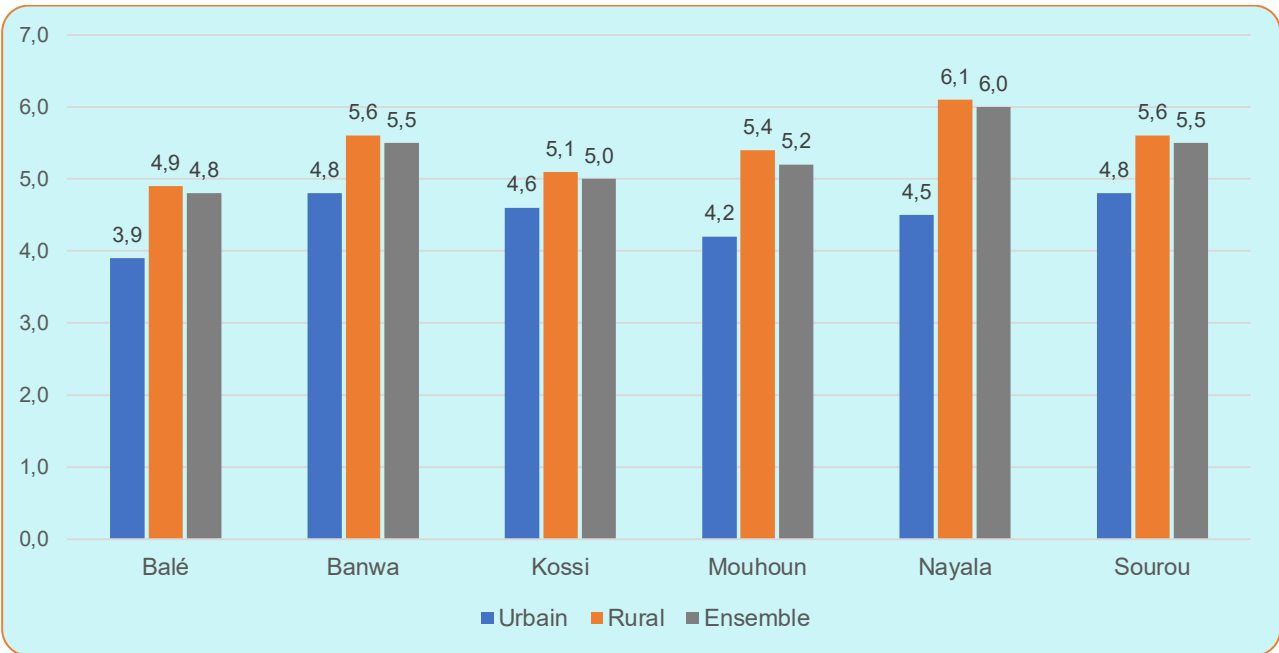
Tableau 11.2: Effectifs et Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence

Province	Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%)	Taille moyenne des ménages
Balé	Urbain	5 056	8,2	3,9
	Rural	56 629	91,8	4,9
	Ensemble	61 685	100	4,8
Banwa	Urbain	5 135	8,2	4,8
	Rural	57 757	91,8	5,6
	Ensemble	62 892	100	5,5
Kossi	Urbain	7 051	10,0	4,6
	Rural	63 568	90,0	5,1
	Ensemble	70 619	100	5,0
Mouhoun	Urbain	15 085	20,0	4,2
	Rural	60 188	80,0	5,4
	Ensemble	75 273	100	5,2
Nayala	Urbain	3 552	9,5	4,5
	Rural	33 730	90,5	6,1
	Ensemble	37 282	100	6,0
Sourou	Urbain	5 458	10,6	4,8
	Rural	45 848	89,4	5,6
	Ensemble	51 306	100	5,5

Si les ménages ruraux renferment plus de personnes que les ménages urbains dans toutes les provinces de la Boucle du Mouhoun, les écarts de tailles varient de façon notable entre provinces. Le nombre moyen de personnes par ménage en milieu urbain du Nayala est de 6,1, alors que ceux du milieu rural comptent 4,5 personnes. Dans la Kossi, ces valeurs sont respectivement de 5,1 et 4,6. Par ailleurs, la plus forte taille de ménages ruraux est enregistrée dans le Nayala (6,1) et la plus

faible dans les Balé (4,9). Pour le milieu urbain, la moyenne passe de 3,9 personnes pour les Balé à 4,8 personnes pour les Banwa et le Sourou (graphique 11.1).

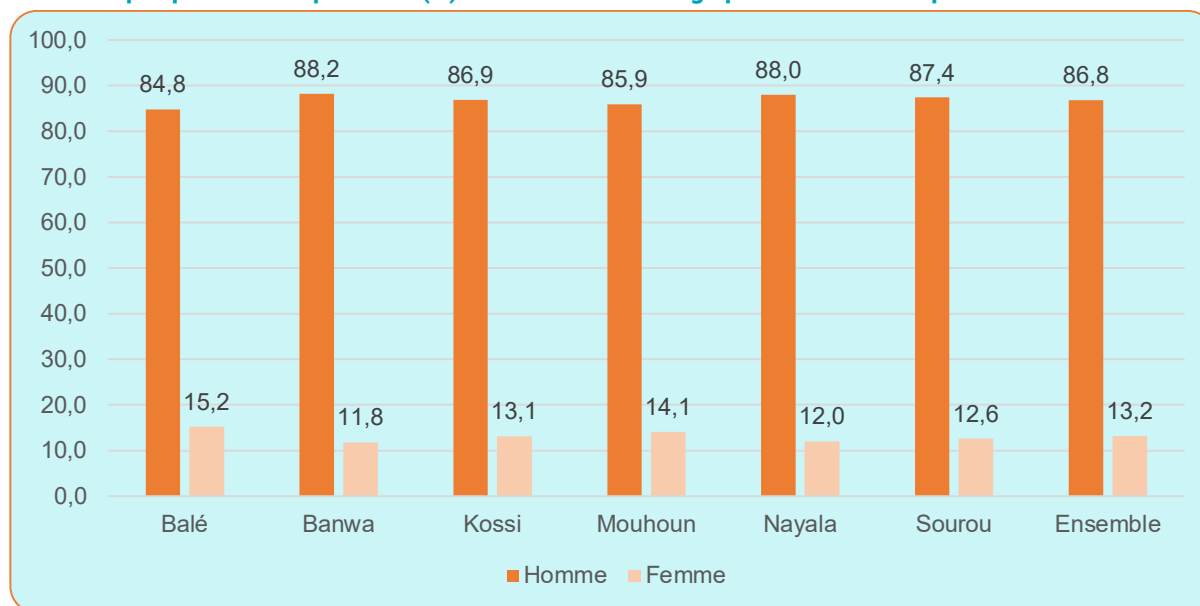
Graphique 11.1: Taille moyenne des ménages par province et milieu de résidence



11.3. STRUCTURE PAR AGE ET PAR SEXE DES CHEFS DE MENAGE

La répartition des chefs de ménage selon le sexe met en évidence que ceux-ci sont majoritairement des hommes quelle que soit la province (graphique 11.2). Mais la proportion des ménages dirigés par des femmes (13,2%) n'est pas négligeable et varie légèrement entre 11,8% dans les Banwa et 15,2% dans les Balé (graphique 11.2).

Graphique 11.2: Répartition (%) des chefs de ménage par sexe selon la province



La structure par âge des chefs de ménage peut permettre d'apprécier certaines attitudes sur le plan démographique, social et économique. Plusieurs raisons peuvent entraîner une personne à assumer à un âge relativement jeune le rôle de chef de ménage.

La moyenne d'âge des chefs de ménage est de 41,6 ans. Il y a environ une année d'âge de différence entre les chefs de ménages citadins et ruraux (40,4 ans contre 41,7 ans) (tableau 11.3). La proportion des chefs de ménage ayant un âge compris entre 25 et 44 ans est élevée. En effet, les ménages dont le chef est âgé de 25-44 ans représentent plus de la moitié des ménages de la région (53,6%). Cette proportion est pratiquement constante pour les deux milieux de résidence. Elle est de 53,1% pour le milieu urbain et 53,6% pour milieu rural.

En revanche, on note une faible proportion des chefs de ménages de moins de 25 ans (respectivement 9,6% pour l'ensemble de la région, 12,4% en milieu urbain et 9,1% en milieu rural) et de plus de 65 ans (respectivement, 9,1% pour l'ensemble, 7,8% en milieu urbain et 9,3% en milieu rural).

Si la proportion des chefs de ménage de moins de 20 ans est faible (1,7%), elle n'est pas négligeable chez les femmes (4,0%).

Tableau 11.3: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âge	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc.	Fém.	Ensemble	Masc.	Fém.	Ensemble	Masc.	Fém.	Ensemble
10-14	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1
15-19	2,5	4,7	2,9	1,1	3,7	1,4	1,2	3,9	1,6
20-24	8,7	12,0	9,4	7,6	9,0	7,7	7,7	9,5	7,9
25-29	12,9	11,7	12,7	14,2	10,7	13,8	14,1	10,9	13,7
30-34	16,6	12,8	15,8	16,0	12,1	15,5	16,0	12,2	15,5
35-39	14,2	10,3	13,4	13,8	10,2	13,4	13,9	10,2	13,4
40-44	11,8	9,1	11,2	11,2	9,3	10,9	11,2	9,2	11,0
45-49	9,3	8,1	9,1	8,9	8,2	8,8	9,0	8,2	8,9
50-54	7,2	7,8	7,4	7,7	8,7	7,8	7,7	8,5	7,8
55-59	5,5	6,7	5,7	6,1	7,5	6,3	6,0	7,4	6,2
60-64	4,2	5,6	4,5	4,7	7,1	5,0	4,7	6,8	5,0
65-69	2,8	3,9	3,0	3,4	4,6	3,5	3,3	4,5	3,5
70-74	2,0	3,7	2,4	2,5	4,0	2,7	2,4	3,9	2,6
75-79	1,0	1,8	1,2	1,4	2,2	1,5	1,3	2,1	1,4
80 et +	1,0	1,8	1,2	1,5	2,8	1,6	1,4	2,6	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	40,1	41,5	40,4	41,4	43,8	41,7	41,3	43,4	41,6
Age médian	37,0	39,0	38,0	38,0	41,0	39,0	38,0	41,0	39,0

11.4. STRUCTURE PAR SEXE ET PAR AGE DES CHEFS DE MENAGE SELON LA PROVINCE

La structure par sexe et par âge des chefs de ménage observée au niveau de chaque province de la région indique une faible représentativité des chefs de ménage ayant moins de 25 ans ainsi que ceux âgés de 65 ans et plus. Les chefs de ménage de moins de 25 ans représentent 11,7% des chefs de ménage dans les Banwa et seulement 8,1% des chefs de ménage dans le Nayala. Ceux de plus de 65 ans représentent moins de 10% dans chacune des provinces. L'âge moyen des chefs de ménages par province varie entre 40 et 43 ans (tableau 11.4).

Tableau 11.4: Répartition (%) des chefs de ménage par groupe d'âge quinquennal, selon la province et le milieu de résidence

Groupe d'âge	Balé			Banwa			Kossi		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
10-14	0,0	0,1	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0
15-19	2,7	1,5	1,6	4,7	2,1	2,3	2,2	1,2	1,3
20-24	10,0	7,5	7,7	12,1	9,0	9,3	7,0	8,0	7,9
25-29	14,3	13,9	13,9	10,9	14,5	14,2	12,4	14,3	14,1
30-34	18,6	16,3	16,5	14,1	15,1	15,1	14,2	15,5	15,3
35-39	14,7	13,8	13,9	13,1	13,0	13,0	13,9	13,2	13,3
40-44	10,5	11,2	11,1	12,9	10,4	10,6	12,1	10,6	10,8
45-49	7,8	8,5	8,4	8,8	8,5	8,5	9,5	8,7	8,7
50-54	6,5	7,8	7,7	7,9	7,5	7,5	7,8	7,5	7,6
55-59	4,6	6,0	5,9	5,0	6,2	6,1	6,2	6,4	6,3
60-64	4,0	4,8	4,7	3,9	4,6	4,5	5,0	5,3	5,3
65-69	2,5	3,3	3,2	2,6	3,4	3,4	3,5	3,8	3,7
70-74	1,6	2,4	2,4	1,8	2,6	2,6	3,1	2,6	2,7
75-79	1,0	1,4	1,4	1,0	1,3	1,3	1,7	1,3	1,4
80 et +	1,1	1,4	1,4	0,9	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	38,8	41,2	41,0	39,1	41,0	40,8	42,1	41,7	41,7
Age médian	35,0	38,0	38,0	37,0	38,0	38,0	40,0	39,0	39,0

Groupe d'âge	Mouhoun			Nayala			Sourou		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
10-14	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
15-19	2,4	1,3	1,5	2,2	1,0	1,1	4,5	1,2	1,5
20-24	9,7	7,4	7,8	8,7	6,8	7,0	9,0	7,1	7,3
25-29	14,2	13,6	13,7	11,1	12,9	12,7	9,7	12,9	12,6
30-34	16,7	15,9	16,1	13,5	15,6	15,4	16,2	14,3	14,5
35-39	13,2	13,9	13,7	13,9	13,3	13,4	12,2	12,8	12,7
40-44	10,8	11,2	11,1	11,1	10,9	10,9	10,6	11,4	11,3
45-49	8,9	8,8	8,8	10,3	9,6	9,6	9,8	9,5	9,5
50-54	7,0	7,8	7,6	8,7	8,1	8,2	7,2	8,4	8,3
55-59	5,8	5,9	5,9	6,4	6,9	6,8	6,1	6,5	6,4
60-64	4,7	4,9	4,8	5,0	5,2	5,2	4,2	5,6	5,5
65-69	2,9	3,4	3,3	3,4	3,6	3,6	3,4	3,8	3,7
70-74	2,0	2,5	2,4	2,9	2,9	2,9	3,4	3,1	3,1
75-79	0,9	1,4	1,3	1,1	1,6	1,6	1,7	1,8	1,7
80 et +	0,8	1,9	1,7	1,6	1,6	1,6	1,9	1,7	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Age moyen	39,7	41,7	41,3	42,0	42,5	42,5	41,4	42,8	42,7
Age médian	37,0	39,0	38,0	40,0	40,0	40,0	39,0	40,0	40,0

11.5. AUTRES CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES ET ECONOMIQUES DU CHEF DE MENAGE

L'analyse selon la situation matrimoniale indique que les chefs de ménages mariés sont les plus représentés dans la région de la Boucle du Mouhoun. Ils représentent 85% de l'ensemble des chefs de ménage. Viennent ensuite les célibataires avec 6,5%. Les divorcés/séparés ne représentent que 1,2% des chefs de ménage.

La très grande partie des chefs de ménage de la région de la Boucle du Mouhoun sont de religion musulmane (62,6%), viennent ensuite la religion catholique (19%) et l'animisme (11,5%). Ils sont également pour la plupart sans niveau d'instruction (78,5%). Par ailleurs, 68,14% d'entre eux avaient une occupation au moment du recensement (tableau 11.5).

Tableau 11.5: Répartition (%) des chefs de ménage par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon le milieu de résidence

Caractéristiques	Urbain	Rural	Ensemble
Etat matrimonial			
Célibataire	20,6	4,6	6,5
Marié	68,2	87,2	85,0
Divorcé (e)/ séparé (e)	1,7	1,2	1,2
Veuf (ve)	5,9	5,2	5,3
Union libre	3,6	1,8	2,0
Total	100.0	100.0	100.0
Religion			
Animiste	2,4	12,7	11,5
Musulman	59,9	62,9	62,6
Catholique	30,3	17,5	19,0
Protestant	7,1	6,2	6,3
Autre	0,1	0,2	0,2
Sans religion	0,2	0,6	0,5
Total	100.0	100.0	100.0
Niveau d'instruction			
Aucun	45,1	82,8	78,5
Primaire	14,7	10,2	10,7
Post-primaire	13,4	3,6	4,8
Secondaire	19,3	2,5	4,4
Supérieur	7,6	0,9	1,6
Total	100.0	100.0	100.0
Situation d'occupation			
Occupés	61,0	69,0	68,1
Non occupé	2,6	1,3	1,5
Hors main-d'œuvre	36,4	29,7	30,5
Total	100.0	100.0	100.0

L'analyse de ces différentes caractéristiques du chef de ménage selon la province ne fait pas apparaître une très grande différence entre les provinces de la région dans la structure de répartition suivant les différentes modalités (tableau 11.6). On peut tout de même noter que dans le Mouhoun et les Balés, les chefs de ménage comptent plus de célibataires dans leur rang (respectivement 8,7% et 8,9%). Dans les Balés, la proportion d'animistes est plus importante (23,2%). La Kossi enregistre la plus forte proportion de chefs de ménage non instruits. Dans le Sourou, environ la moitié des chefs de ménage sont occupés (56%).

Tableau 11.6: Répartition (%) des chefs de ménages par caractéristiques sociodémographiques et économiques selon la province

Caractéristiques	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou	Ensemble
Etat matrimonial							
Célibataire	8,9	5,6	3,9	8,7	5,5	5,2	6,5
Marié	80,6	88,6	88,8	81,9	84,4	86,0	85,0
Divorcé (e)/ Séparé (e)	1,5	0,9	0,9	1,4	1,3	1,4	1,2
Veuf (ve)	7,3	4,4	5,6	5,1	4,4	4,6	5,3
Union libre	1,8	0,5	0,8	2,8	4,4	2,8	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Religion							
Animiste	23,2	15,8	6,4	11,1	2,3	6,0	11,5
Musulman	55,9	67,1	60,4	61,6	60,9	70,7	62,6
Catholique	12,5	12,0	23,7	19,4	33,2	18,1	19,0
Protestant	7,6	4,9	8,5	6,7	3,4	5,0	6,3
Autre	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
Sans religion	0,6	0,2	0,7	1,0	0,2	0,1	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Niveau d'instruction							
Aucun	80,3	81,7	85,2	75,0	68,4	76,0	78,5
Primaire	8,6	8,5	8,0	9,8	19,6	14,2	10,7
Post-primaire	5,0	4,7	3,1	6,0	5,2	4,5	4,8
Secondaire	4,6	4,1	2,9	6,3	4,6	4,0	4,4
Supérieur	1,5	0,9	0,8	2,9	2,2	1,3	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Situation d'occupation							
Occupés	70,5	76,1	67,4	70,9	61,3	56,4	68,1
Non occupé	0,7	0,8	1,1	1,1	3,2	2,7	1,5
Hors main-d'œuvre	28,8	23,1	31,5	28,0	35,5	40,9	30,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

11.6. EVOLUTION DE QUELQUES INDICATEURS

Le nombre de ménages dans la région de la Boucle du Mouhoun est passé de 247 300 en 2006 à 359 057 en 2019, soit une augmentation relative de 45,2% en 13 ans. La proportion des ménages résidant en milieu urbain est passée de 9,4% à 11,5% entre les deux (2) recensements. Par contre, la taille moyenne des ménages a connu une légère baisse passant de 5,8 à 5,3 personnes. Il est à noter également une croissance de la proportion des chefs de ménage de sexe féminin (de 11% en 2006 à 13,2% en 2019) et cela s'observe aussi bien en milieu urbain (15% à 20,3%) qu'en milieu rural (9,5% à 12,3%) (tableau 11.7).

Tableau 11.7: Evolution de quelques indicateurs

Année	Milieu de résidence	Nombre de ménages	Proportion (%) des ménages	Proportion (%) des ménages dirigés par des femmes	Taille moyenne des ménages	Taux d'accroissement (%) des ménages entre 2006 et 2019
2006	Urbain	23 244	9,4	15	5,2	NA
	Rural	224 056	90,6	9,5	5,9	NA
	Ensemble	247 300	100,0	11,0	5,8	NA
2019	Urbain	41 337	11,5	20,3	4,4	77,8
	Rural	317 720	88,5	12,3	5,4	41,8
	Ensemble	359 057	100	13,2	5,3	45,2

CONCLUSION

Le nombre de ménages dans la région de la Boucle du Mouhoun est passé de 247 300 en 2006 à 359 057 en 2019, soit une hausse de plus de 45%. Ces ménages résident essentiellement en milieu rural (88,5%) et sont inégalement répartis entre les six (6) provinces de la région. En effet, 75 273 ménages résident dans la province du Mouhoun, tandis que le Nayala n'en compte que 37 282.

La taille moyenne des ménages est de 5,3 personnes. Ce nombre moyen de personnes par ménage est de 5,4 en milieu rural et de 4,4 en milieu urbain. Les femmes cheffes de ménage représentent 13,2% des chefs de ménage ; ce qui constitue une véritable hausse par rapport à 2006 (11%). Elles sont relativement plus importantes en milieu urbain (20,3%) qu'en milieu rural (12,3%).

L'analyse des caractéristiques des chefs de ménage montre que ces derniers sont le plus souvent mariés (85%), qu'ils pratiquent la religion musulmane (62,6%) et qu'ils sont sans niveau d'instruction (78,5%). De plus, 32% de ces chefs de ménage étaient sans occupation au moment du recensement.

CHAPITRE 12 : CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

INTRODUCTION

Les milieux socioéconomique, culturel et physique déterminent les caractéristiques de l'habitation et le cadre de vie des populations. Les ménages, selon le milieu physique, les habitudes culturelles et le niveau de vie, ont un type d'habitation bien spécifique. Les politiques et programmes visant l'amélioration des conditions de vie des populations doivent tenir compte des informations comme l'accès à un logement décent et sûr, l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, etc.

En plus des précisions sur la collecte et les définitions de base, ce chapitre traite des caractéristiques des unités d'habitation et des conditions de vie des ménages dans la région de la Boucle du Mouhoun.

Collecte des données

Les analyses qui suivent permettent d'appréhender les caractéristiques de l'habitation à travers un certain nombre d'informations collectées : mode d'évacuation des eaux usées, mode d'évacuation des ordures ménagères, la source d'eau de boisson, la source d'énergie pour la cuisson des aliments et le type d'aisance.

Définition des concepts

Type d'habitation

C'est le type de bâtiment occupé par le chef de ménage. Il peut s'agir d'immeuble à appartements, de villa, de maison individuelle simple, de bâtiment à plusieurs logements, de case.

Unité d'habitation

C'est l'ensemble des bâtiments occupés par le ménage.

Immeuble à appartements

C'est un bâtiment de type moderne d'un ou plusieurs niveaux (étages) divisés en appartements. Chaque appartement peut abriter au moins un ménage.

Villa

C'est une maison individuelle comportant un séjour (salon), une ou plusieurs chambres ainsi que les commodités intérieures suivantes : cuisine, douche, WC avec fosse septique et cela indépendamment des matériaux de construction de la maison. Les maisons à un seul niveau, du genre duplex sont à inclure dans cette catégorie. Elles sont ordinairement destinées à l'hébergement d'un seul ménage.

Maison individuelle simple

C'est une maison individuelle n'ayant pas le standing d'une villa.

Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)

Construction sans niveau formée de plusieurs logements séparés, et pouvant abriter plusieurs ménages.

Case

Construction de type traditionnel, généralement de forme circulaire ou rectangulaire, en banco ou en paille avec un toit de forme conique ou pyramidale faite de branchages recouvert de paille.

Type d'aisance

Il s'agit du type d'aisance utilisé par le ménage. Il peut s'agir de chasse d'eau personnelle, de chasse d'eau en commun, de latrine simple, de latrine ventilée, de la brousse/nature.

Chasse d'eau personnelle

Installation moderne à usage personnel située généralement à l'intérieur de la maison dans un cabinet prévu à cet effet et pourvue d'une cuvette et d'une chasse d'eau. Il s'agit d'un WC utilisant une fosse septique pour la décantation avec un système d'épandage.

Chasse d'eau en commun

Similaire au premier cas, il s'agit d'une installation moderne généralement située dans une concession et destinée à un usage collectif.

Latrine simple

Il s'agit d'une latrine couverte par une dalle sans cheminée d'aération.

Latrine ventilée

Trou aménagé, couvert et comportant une cheminée pour l'évacuation des odeurs. Elle peut être constituée d'une ou de deux fosses. Les latrines ordinaires dites améliorées entrent dans cette catégorie.

Brousse/Nature

Les besoins sont faits en plein air, dans la brousse, ou dans des ruines de maison, etc.

12.1. TYPE D'HABITATION

Le type d'habitation utilisé est le reflet des habitudes culturelles de la localité. A cet effet, il peut se modifier avec le temps.

12.1.1. Type d'habitation et milieu de résidence

Le type d'habitation essentiellement utilisé par les ménages est la maison individuelle simple. Il représente 88,4% de l'ensemble des unités d'habitations. Il est suivi de loin par la construction des bâtiments à plusieurs logements (7,4%), puis par les cases (1,7%). Les autres types de constructions sont assez rares.

Les analyses selon le milieu de résidence permettent de voir qu'en milieu rural, 89,5% des ménages possèdent des maisons individuelles simples alors qu'en milieu urbain ils sont 79,5%. Les ménages ayant des bâtiments à plusieurs logements sont plus nombreux en zone urbaine (13,9%) qu'en zone rurale (6,5%) (tableau 12.1).

Tableau 12.1: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon le milieu de résidence

Type d'habitation	Urbain	Rural	Ensemble
Immeuble à appartements	0,5	0,1	0,1
Villa	5,5	0,7	1,2
Maison individuelle simple	79,5	89,5	88,4
Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	13,9	6,5	7,4
Case	0,2	1,9	1,7
Tente	0,0	0,2	0,2
Autres	0,4	1,1	1,0
Total	100.0	100.0	100.0

12.1.1. Type d'habitation et province

L'observation des types d'habitations selon les provinces montre que les ménages qui ont des maisons individuelles simples sont les plus importants dans toutes les provinces. Cependant, les ménages ayant des bâtiments en plusieurs logements sont relativement plus importants dans la province de la Kossi et du Sourou (8,0%). Les ménages dont les constructions sont en case sont plus importants dans le Sourou (2,1%) (tableau 12.2).

Tableau 12.2: Répartition (%) des ménages par type d'habitation selon la province

Type d'habitation	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Navala	Sourou	Ensemble
Immeuble à appartements	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
Villa	1,4	0,9	1,1	2,0	0,7	1,3	1,2
Maison individuelle simple	89,6	88,8	87,5	88,0	90,0	86,6	88,4
Bâtiment à plusieurs logements (non	6,4	7,7	8,0	6,7	7,5	8,0	7,4
Case	1,9	1,5	1,5	1,7	1,5	2,1	1,7
Tente	0,3	0,0	0,2	0,0	0,1	0,4	0,2
Autres	0,3	0,8	1,6	1,4	0,2	1,3	1,0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

12.2. MODE D'ÉCLAIRAGE

Dans cette section, il est analysé le principal mode d'éclairage des ménages de la région selon le milieu de résidence et selon la province.

12.2.1. Mode d'éclairage et milieu de résidence

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, 43,9% des ménages utilisent comme mode principal d'éclairage le panneau solaire suivi de la lampe torche (28,1%), de la lampe rechargeable (12,7%) et de l'électricité de la SONABEL (10,1%). Le mode principal d'éclairage varie selon le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain, c'est l'utilisation de l'électricité de la SONABEL qui vient en tête (44,1%), tandis qu'en milieu rural les panneaux solaires qui occupent la première position (45,8%). On note que les panneaux solaires sont également utilisés par une grande partie des ménages urbains (29,3%), alors que les ménages résidant en milieu rural utilisent en plus les lampes torches et les lampes rechargeables (respectivement 29,7% et 13,5%) (tableau 12.3).

Tableau 12.3: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon le milieu de résidence

Mode d'éclairage	Urbain	Rural	Ensemble
Électricité du réseau SONABEL	44,1	5,7	10,1
Plateformes multifonctionnelles	0,9	0,4	0,4
Panneau solaire	29,3	45,8	43,9
Groupe électrogène et batterie	2,3	3,2	3,1
Lampe à gaz	0,0	0,1	0,1
Lampe à pétrole	0,1	0,2	0,2
Lampe à huile	0,1	0,2	0,2
Lampe rechargeable	7,0	13,5	12,7
Lampe torche	15,5	29,7	28,1
Bougie	0,0	0,0	0,0
Bois/paille	0,0	0,2	0,2
Autres	0,7	1,0	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

12.2.1. Mode principal d'éclairage et province

La distribution des ménages par mode principal d'éclairage selon la province fait apparaître que les panneaux solaires, la lampe torche, la lampe rechargeable et la SONABEL sont les quatre principaux modes d'éclairage dans la plupart des provinces. Si les panneaux solaires sont les plus utilisés dans la majorité des provinces, ils viennent en deuxième position dans le Sourou après la lampe torche (32,2% contre 38,6%). Dans cette province, l'électricité de la SONABEL est le troisième moyen d'éclairage avec 15,7%, devant la lampe rechargeable (9,4%) (tableau 12.4).

Tableau 12.4: Proportion (%) des ménages par mode principal d'éclairage selon la province

Mode d'éclairage	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Navala	Sourou	Total
Électricité du réseau SONABEL	11,1	3,9	9,0	11,2	11,0	15,7	10,1
Plateformes multifonctionnelles	0,5	0,6	0,4	0,4	0,3	0,4	0,4
Panneau solaire	50,9	44,5	38,8	51,6	40,0	32,2	43,9
Groupe électrogène et batterie	1,8	7,5	1,8	3,7	1,0	1,5	3,1
Lampe à gaz	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Lampe à pétrole	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2
Lampe à huile	0,2	0,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Lampe rechargeable	16,0	14,1	12,6	11,6	12,3	9,4	12,7
Lampe torche	18,6	27,1	35,4	20,4	34,1	38,6	28,1

Mode d'éclairage	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Navala	Sourou	Total
Bougie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Bois/paille	0,0	0,1	0,5	0,1	0,1	0,3	0,2
Autres	0,7	1,2	1,1	0,8	0,8	1,4	1,0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

12.3. SOURCE D'ÉNERGIE POUR LA CUISSON

Le type de combustible utilisé par les ménages a un impact sur le cadre de vie, sur l'état de santé de la population et la préservation de l'environnement. L'analyse sur la source principale d'énergie pour la cuisson est faite selon le milieu de résidence et la province.

12.3.1. Source principale d'énergie pour la cuisson et milieu de résidence

L'utilisation des combustibles solides est très répandue dans la région de la Boucle du Mouhoun. En effet, plus de 85% des ménages utilisent le bois (81,6% en foyer simple et 4,2% en foyer amélioré) et 6,6% utilisent le charbon de bois comme source d'énergie pour la cuisson. Le gaz est relativement peu utilisé par les ménages comme source d'énergie pour la cuisson (4,0%) surtout en milieu rural.

En milieu urbain, en plus du bois (57,4%) et du charbon de bois (18,2%), le gaz (18,9%) est également un moyen de cuisson utilisé par une bonne partie des ménages (tableau 12.5).

Tableau 12.5: Proportion des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon le milieu de résidence

Source principale d'énergie pour la cuisson	Urbain	Rural	Ensemble
Électricité	2,6	0,7	0,9
Gaz ou Biogaz	18,9	2,1	4,0
Pétrole	0,1	0,2	0,2
Charbon de bois	18,2	5,2	6,6
Bois (foyer amélioré)	4,2	4,3	4,2
Bois (foyer simple)	53,2	85,3	81,6
Non concerné	1,5	1,3	1,4
Autres	1,3	1,0	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

12.3.2. Source principale d'énergie pour la cuisson et province

Le bois (foyer simple) est la source principale d'énergie pour la cuisson des aliments la plus utilisée dans chacune des provinces avec une utilisation plus élevée dans le Nayala et les Banwa (respectivement 86,8% et 86,4%). L'utilisation du foyer amélioré reste pour l'instant assez anecdotique dans la région (4,3%) et n'atteint que 7% dans la Kossi. Dans le Mouhoun et les Balé, on note un plus grand accès au charbon de bois (respectivement 9,2% et 8,9%) et au gaz/biogaz (respectivement 7% et 4,8%) pour la cuisson (tableau 12.6).

Tableau 12.6: Proportion (%) des ménages par source principale d'énergie pour la cuisson selon la province

Source principale d'énergie pour la cuisson	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou	Ensemble
Électricité	1,0	0,7	0,4	1,0	0,5	1,9	0,9
Gaz ou Bioqaz	4,8	2,2	1,9	7,0	4,3	3,3	4,0
Pétrole	0,4	0,2	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2
Charbon de bois	8,9	5,5	6,0	9,2	4,1	4,4	6,6
Bois (foyer amélioré)	4,7	3,2	7,0	3,6	1,7	4,3	4,2
Bois (foyer simple)	77,3	86,4	82,3	76,9	86,8	83,3	81,6
Non concerné	1,7	0,9	1,2	1,2	1,8	1,7	1,4
Autres	1,2	1,0	1,1	1,1	0,8	1,1	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.3.3. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson et milieu de résidence

La santé des populations et surtout des enfants est très tributaire de la qualité de l'eau consommée. Cette section permet d'appréhender les principales sources d'approvisionnement en eau de boisson des ménages de la région selon le milieu de résidence et la province.

L'eau de robinet n'est utilisée pour la boisson que par 3,7% des ménages de la région de la Boucle du Mouhoun. Les principales sources d'approvisionnement en eau les plus utilisées par les ménages sont le puits (69,3%), le forage (15,5%) et la fontaine publique (10,7%). La réalité est différente selon le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain la part des ménages utilisant comme principale source d'approvisionnement en eau de boisson le puits se réduit à 49,0% au profit du robinet (27%) et de la fontaine publique (18,3%), tandis qu'en milieu rural ce sont plutôt le puits (71,9%) et le forage (16,9%) qui sont utilisés. Seulement 0,4% des ménages en milieu rural consomment l'eau de barrage, de rivière, de lac et des cours d'eau (tableau 12.7).

Tableau 12.7: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon le milieu de résidence

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Urbain	Rural	Ensemble
Barrage/rivière/cours d'eau/lac	0,1	0,4	0,4
Puits ordinaire	39,9	57,4	55,4
Puits busé ordinaire	8,9	13,1	12,6
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	0,2	1,4	1,3
Forage	4,8	16,9	15,5
Fontaine publique	18,3	9,7	10,7
Robinet compteur intérieur propre	17,7	0,3	2,2
Robinet compteur intérieur partagé	8,7	0,2	1,2
Robinet dans une autre cour	0,6	0,1	0,2
Autres	0,8	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

12.3.4. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson et province

L'analyse de la principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province permet de noter une plus forte utilisation d'eau de robinet dans le Mouhoun (7,3%). Par contre, l'eau de puits est davantage plus utilisée par les ménages des Banwa, de la Kossi et du Nayala (respectivement 84,1%, 80,8% et 80,3%). A l'inverse, les Balé ont le plus faible niveau d'utilisation d'eau de puits (35,9%). Ils recourent davantage au forage (34%) et à la fontaine publique (25,2%) (tableau 12.8).

Tableau 12.8: Proportion (%) des ménages par principale source d'approvisionnement en eau de boisson selon la province

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou	Ensemble
Barrage /rivière /cours d'eau /lac	0,3	0,3	0,3	0,1	0,1	1,2	0,4
Puits ordinaire	29,4	68,4	63,4	53,7	66,1	55,0	55,4
Puits busé ordinaire	5,0	14,6	16,6	8,8	13,9	19,0	12,6
Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	1,5	1,1	0,8	1,9	0,3	1,6	1,3
Forage	34,0	8,5	11,3	16,5	11,2	8,6	15,5
Fontaine publique	25,2	5,6	5,1	11,2	5,2	10,2	10,7

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou	Ensemble
Robinet compteur intérieur propre	2,1	0,3	1,4	4,9	1,8	2,6	2,2
Robinet compteur intérieur partagé	1,5	0,2	0,5	2,3	1,1	1,3	1,2
Robinet dans une autre cour	0,4	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Autres	0,5	0,9	0,4	0,5	0,2	0,5	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.4. TYPE D'AISANCE

Le type d'aisance des ménages est analysé dans cette section selon le milieu de résidence et la province.

12.4.1. Type d'aisance et milieu de résidence

Plus de 40% des ménages utilisent la latrine simple en commun aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. La proportion atteint 50% en milieu urbain. Quant à l'utilisation de la latrine simple personnelle, elle présente un fort clivage entre milieu urbain et rural (36,5% contre 13,5%). La brousse ou la nature est le deuxième lieu d'aisance que les ménages du milieu rural utilisent le plus (32,8%). Par contre, la latrine simple personnelle est le second type d'aisance le plus utilisé par les ménages du milieu urbain (36,5%) (tableau 12.9).

Tableau 12.9: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon le milieu de résidence

Type d'aisance	Urbain	Rural	Ensemble
Chasse d'eau personnelle	2,6	2,1	2,2
Chasse d'eau en commun	3,2	4,8	4,6
Latrine simple personnelle	36,5	13,5	16,1
Latrine simple en commun	50,3	40,4	41,5
Latrine ventilée personnelle	1,0	1,2	1,2
Latrine ventilée en commun	0,8	2,8	2,6
Brousse/nature	3,8	32,8	29,5
Autres	1,9	2,4	2,3
Total	100,0	100,0	100,0

12.4.2. Type d'aisance et province

A l'exception du Nayala et du Sourou, le premier type d'aisance des ménages est la latrine simple en commun dans la majorité des provinces (plus de 30%) et le deuxième type est la brousse ou la nature (entre 17,2% dans les Balé à 42,2% dans le Nayala). Les latrines simples personnelles viennent en troisième position dans toutes les provinces de la Boucle du Mouhoun (tableau 12.10).

Tableau 12.10: Proportion (%) des ménages par type d'aisance selon la province

Type d'aisance	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou	Ensemble
Chasse d'eau personnelle	1,3	1,2	3,2	3,4	2,3	0,9	2,2
Chasse d'eau en commun	3,7	4,9	6,3	4,2	2,3	5,1	4,6
Latrine simple personnelle	12,8	15,6	16,8	22,9	12,1	12,5	16,1
Latrine simple en commun	57,6	44,0	36,3	34,8	37,2	38,9	41,5
Latrine ventilée personnelle	1,9	2,5	0,6	0,7	0,7	0,3	1,2
Latrine ventilée en commun	3,1	6,8	1,6	1,2	2,0	0,7	2,6
Brousse/nature	17,2	22,6	31,5	30,5	42,2	40,2	29,5
Autres	2,4	2,2	3,8	2,3	1,1	1,4	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.5.

12.6. MODE D'EVACUATION DES ORDURES

L'analyse des données selon le principal mode d'évacuation des ordures permet de mieux cerner les conditions environnementales et socio-économiques dans lesquelles vivent les ménages. Il traduit l'existence et la fonctionnalité des services d'hygiène et l'adéquation des comportements individuels en matière de salubrité publique. Elle s'intéresse particulièrement à la gestion des ordures ménagères aussi bien dans les milieux urbains que ruraux dans les provinces.

12.6.1. Principal mode d'évacuation des ordures et milieu de résidence

La répartition des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence indique que très peu de ménages (3,5%) utilisent le bac à ordures pour l'évacuation des ordures. Cette proportion demeure faible, particulièrement en milieu rural (2,7%). Par contre, une grande partie des ménages jette les ordures sur les tas d'immondices (38,6%) ou dans la rue (33,6%). En milieu urbain, la majorité des ménages jette les ordures sur les tas d'immondices (43,5%). Cependant, le ramassage privé des ordures y est plus important (6,0%) par rapport au milieu rural (3,1%). En milieu rural, les fosses fumières représentent un moyen notable de se débarrasser des ordures végétales (17,0%) (tableau 12.11).

Tableau 12.11: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon le milieu de résidence

Principal mode d'évacuation des ordures	Urbain	Rural	Ensemble
Ramassage privé	6,0	3,1	3,4
Tas d'immondices	43,5	37,9	38,6
Fosses fumières	9,0	17,0	16,0
Bac à ordures	10,0	2,7	3,5
Rue	28,5	34,2	33,6
Fossé (fosses/caniveaux)	0,4	0,9	0,8
Autres	2,6	4,2	4,0
Total	100,0	100,0	100,0

12.6.2. Principal mode d'évacuation des ordures et province

Par ordre d'importance, le mode d'évacuation des ordures dans les différentes provinces est le tas d'immondices, la rue et les fosses fumières. Toutefois, dans la Kossi, c'est la rue qui précède largement le tas d'immondices (41,8% contre 25,9%). Le recours au fossé reste largement minoritaire dans toutes les provinces (tableau 12.12).

Tableau 12.12: Proportion (%) des ménages par principal mode d'évacuation des ordures selon la province

Principal mode d'évacuation des ordures	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou	Ensemble
Ramassage privé	1,5	3,6	5,9	4,4	1,6	2,3	3,4
Tas d'immondices	45,4	36,2	25,9	40,4	33,2	51,7	38,6
Fosses fumières	16,4	16,4	16,1	9,4	26,9	17,0	16,0
Bac à ordures	4,4	3,2	3,0	3,8	2,4	3,7	3,5
Rue	27,7	35,1	41,8	37,8	33,6	21,3	33,6
Fossé (fosses /caniveaux)	0,5	1,7	0,6	0,6	0,7	0,9	0,8
Autres	4,1	3,7	6,6	3,6	1,7	3,1	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

12.7. PRINCIPAL MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES

Le mode principal d'évacuation des eaux usées par les ménages est révélateur de la problématique de l'hygiène, de l'assainissement et du niveau de vie dans la région. Ce paragraphe analyse la répartition des unités d'habitation par mode principal d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence et selon la province.

12.7.1. Principal mode d'évacuation des eaux usées et milieu de résidence

Les principaux modes d'évacuation des eaux usées dans la région de la Boucle du Mouhoun sont la rue/nature (67,4%) et la cour (24,3%). La nature ou la rue demeure le principal mode d'évacuation en milieu urbain, comme en milieu rural (respectivement 67,3% et 67,4%). Certains ménages évacuent les eaux usées dans la cour (22,7% des ménages du milieu urbain et 24,5% du milieu rural) (tableau 12.13).

Tableau 12.13: Répartition des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon le milieu de résidence

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Urbain	Rural	Ensemble
Cour	22,7	24,5	24,3
Rue/Nature	67,3	67,4	67,4
Puisards	1,6	1,5	1,5
Caniveau	1,5	0,5	0,6
Fosse septique	4,1	2,3	2,6
Autres	2,8	3,7	3,6
Total	100.0	100.0	100.0

12.7.2. Principal mode d'évacuation des eaux usées et province

Dans les provinces de la Boucle du Mouhoun, entre deux tiers et trois quarts des ménages évacuent leurs eaux usées dans la rue ou la nature. La plus faible proportion de recours à la rue se rencontre dans la Kossi. Certains ménages évacuent les eaux usées dans la cour (entre 18,6% de ménages des Banwa et 29,4% dans la Kossi). Les autres modes restent relativement infimes (moins de 6%), en particulier le fossé, dû certainement à sa non-disponibilité (tableau 12.14).

Tableau 12.14: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la province

Principal mode d'évacuation des eaux usées	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou	Ensemble
Cour	27,0	18,6	29,4	23,6	28,3	19,4	24,3
Rue/Nature	66,7	72,3	59,0	69,4	65,0	72,4	67,4
Puisards	1,4	1,7	2,3	0,9	0,5	1,9	1,5
Caniveau	0,7	0,5	1,2	0,4	0,1	0,5	0,6
Fosse septique	1,5	3,2	2,5	2,3	3,7	2,7	2,6
Autres	2,7	3,7	5,7	3,4	2,3	3,2	3,6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

12.8. BIENS D'EQUIPEMENT

Les biens d'équipement traduisent les richesses du ménage. Pendant le recensement il a été demandé le nombre des biens possédés dans le ménage. Pour un bien précis, l'analyse fait

simplement la distinction entre les ménages qui en possèdent au moins un et les ménages qui n'en possèdent pas du tout.

12.8.1. Biens d'équipement et milieu de résidence

Dans la région de la Boucle du Mouhoun, les biens les plus possédés par les ménages sont le téléphone cellulaire (81,1%), viennent ensuite la radio (50,6%), puis la télévision (26,6%). La proportion de ménages ayant accès à la connexion internet (7,1%) est relativement faible.

En milieu urbain, la quasi-totalité des ménages possède des téléphones cellulaires (94,6%). Les ménages détiennent au moins une télévision et au moins une radio dans presque les mêmes proportions (respectivement 51,5% et 49,1%). Les décodeurs, les points de connexion et la cuisinière à gaz sont détenus par les ménages, à respectivement 34,1%, 22,1% et 21,7%.

La possession de téléphone cellulaire au sein des ménages est quasi universelle aussi bien en milieu urbain (94,6%) qu'en milieu rural (79,4%). Par contre, la connexion internet reste une réalité urbaine (22,1%) même si en tant que moyen de communication, il gagne du terrain en milieu rural (5,2%). En revanche, la possession de radio est plus importante en milieu rural (50,8%) qu'en milieu urbain (49,1%) (tableau 12.15).

Tableau 12.15: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon le milieu de résidence

Biens d'équipements	Urbain	Rural	Ensemble
Radio	49,1	50,8	50,6
Télévision	51,5	23,4	26,6
Téléphone fixe	1,6	1,6	1,6
Téléphones cellulaires	94,6	79,4	81,1
Réfrigérateur / Congélateur	12,4	1,3	2,5
Ordinateur	11,2	1,1	2,3
Foyer amélioré	11,7	4,8	5,6
Décodeur /parabole	34,1	6,5	9,7
Cuisinière à gaz/électrique	21,7	5,8	7,6
Connexion internet	22,1	5,2	7,1

12.8.2. Possession de biens d'équipement dans les provinces

Les biens les plus possédés par les ménages dans les différentes provinces sont par ordre d'importance le téléphone cellulaire, la radio, la télévision. Dans les provinces du Mouhoun et des Balé, plus d'un ménage sur dix possède un décodeur (respectivement 13,4% et 12,2%) (tableau 12.16).

Tableau 12.16: Proportion (%) des ménages possédant des biens d'équipement selon la province

Biens d'équipements	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Nayala	Sourou	Ensemble
Radio	51,0	62,7	44,6	53,1	46,0	42,7	50,6
Télévision	31,2	25,6	19,0	32,5	24,3	25,0	26,6
Téléphone fixe	0,9	1,2	2,7	1,9	1,6	1,0	1,6
Téléphones cellulaires	83,1	86,0	64,8	84,7	87,4	84,5	81,1
Réfrigérateur / Congélateur	2,8	1,4	1,7	4,2	2,0	2,5	2,5
Ordinateur	2,1	1,6	1,4	3,9	2,4	2,0	2,3
Foyer amélioré	5,7	6,0	6,8	6,1	3,1	4,5	5,6
Décodeur /parabole	12,2	8,5	6,5	13,4	7,8	8,2	9,7
Cuisinière à gaz/électrique	6,6	8,3	7,2	9,5	6,6	6,3	7,6
Connexion internet	8,0	7,7	1,8	9,7	10,3	6,4	7,1

12.9. BIENS DE DEPLACEMENT

Les moyens de déplacement sont indispensables aux membres des ménages pour mener les différentes activités. L'analyse ne s'intéresse qu'à la possession d'au moins un bien par type.

12.9.1. Biens de déplacement et milieu de résidence

Le moyen de déplacement le plus disponible dans les ménages de la région de la Boucle du Mouhoun est la bicyclette. En effet, 81,4% des ménages possèdent au moins une bicyclette. Il est suivi par la mobylette qui est possédée par 44,7% des ménages. S'en suivent la charrette et l'âne dans pratiquement les mêmes proportions (respectivement 35,4% et 35,3%). La voiture demeure toujours un moyen de déplacement de luxe. Sa possession est marginale et ne représente que 1% des ménages.

En milieu rural, les ménages possèdent plus la bicyclette qu'en milieu urbain (82,1% contre 76,0%). Cependant, les ménages ruraux ne possèdent pratiquement pas de voiture (0,6%) par rapport aux ménages de la ville (4,2%). La motocyclette est également plus possédée en milieu urbain (59,9%) qu'en milieu rural (42,8%) par les ménages (tableau 12.17).

Tableau 12.17: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon le milieu de résidence

Biens de déplacement	Urbain	Rural	Ensemble
Bicyclette	76,0	82,1	81,4
Mobylette/Moto	59,9	42,8	44,7
Bicyclette pour handicapé	1,3	1,4	1,4
Moto tricycle	0,2	0,1	0,1
Moto tricycle pour handicapé	3,1	4,3	4,2
Voiture	4,2	0,6	1,0
Piroque	0,0	0,5	0,5
Charette	14,0	38,2	35,4
Chameau	0,4	0,6	0,5
Cheval	0,5	3,0	2,7
Ane	13,6	38,1	35,3

12.9.1. Moyens de déplacement dans les provinces

Les moyens de déplacement les plus possédés par les ménages dans les provinces sont par ordre d'importance la bicyclette, la mobylette, la charrette et l'âne. Toutefois, dans la Kossi, la charrette et l'âne sont plus utilisés que la mobylette. Quand bien même la bicyclette y est plus possédée plus que les autres moyens de déplacement, sa possession est moindre que dans toutes les autres provinces (67,2% contre plus de 80%). Dans le Mouhoun et les Balé, la moitié des ménages possède une mobylette (respectivement 50,8 et 50,7%) (tableau 12.18).

Tableau 12.18: Proportion (%) des ménages possédant des biens de déplacement selon la province

Biens de déplacement	Balé	Banwa	Kossi	Mouhoun	Navala	Sourou	Ensemble
Bicyclette	81,9	85,5	67,2	85,0	88,4	84,2	81,4
Mobylette/Moto	50,7	46,0	38,9	50,8	40,9	37,2	44,7
Bicyclette pour handicapé	1,3	1,6	1,4	1,3	1,1	1,6	1,4
Moto tricycle	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1
Moto tricycle pour handicapé	6,7	3,5	1,3	5,2	3,1	5,1	4,2
Voiture	1,2	0,6	0,6	1,8	0,8	0,8	1,0
Piroque	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2	2,2	0,5
Charette	33,2	35,3	48,1	28,1	29,5	36,7	35,4
Chameau	0,4	0,4	0,6	0,4	0,4	1,1	0,5
Cheval	0,4	0,9	11,5	0,5	0,6	1,0	2,7
Ane	30,9	34,9	46,8	26,8	33,5	40,3	35,3

CONCLUSION

De l'analyse des caractéristiques des habitations dans la région de la Boucle du Mouhoun, il ressort que de nombreux efforts restent à faire pour l'amélioration des conditions de résidence, du cadre de vie des populations et la protection de l'environnement. En effet, près de 85% des ménages de la région utilisent toujours les combustibles solides pour la cuisson et plus de 87,1% ne disposent que de la latrine simple (sans aucune ventilation) ou de la nature comme type d'aisance.

Le mode d'évacuation des eaux usées est essentiellement la nature car deux tiers des ménages évacuent les eaux usées dans la nature (67,4%) et un quart (24,3%) le font dans la cour.

Les biens d'équipement les mieux possédés par les ménages sont les téléphones cellulaires, la radio, la télévision. En effet, la quasi-totalité des ménages possède un téléphone cellulaire (81,1%), vient ensuite la radio (50,6%), puis la télévision (26,6%).

Quant aux biens de déplacement, les plus répandus dans les ménages sont la bicyclette (81,4%) et la mobylette (44,7%), la charrette (35,4%) et l'âne (35,3%). La voiture demeure toujours un moyen de déplacement de luxe, car seulement 1% des ménages en possèdent et essentiellement en milieu urbain.

CONCLUSION GENERALE

La région de la Boucle du Mouhoun compte quarante-sept (47) communes réparties dans 6 provinces à savoir les Balé, les Banwa, la Kossi, le Mouhoun, le Nayala et le Sourou. La région jouit d'une bonne pluviométrie et est l'une des zones les mieux arrosées du pays. Cette bonne pluviométrie, combinée à d'autres facteurs naturels, est favorable à l'intensification et à la diversification des activités agro-sylvo-pastorales. Dans la région de la Boucle du Mouhoun, des activités industrielles et artisanales sont également présentes. Ces potentialités font d'elle une région attractive.

La population de la région s'élève à 1 901 269 individus dont 955 086 femmes et 946 183 hommes, soit un ratio de 99 hommes pour 100 femmes. Cette région compte donc plus de femmes que d'hommes. Sa population est à prépondérance jeune. Seulement 9,6% de cette population vivent en milieu urbain.

La population de la Boucle du Mouhoun est peu alphabétisée et peu instruite. En effet, le taux d'alphabétisation de la population de 15 ans ou plus est de 22,5%. Parmi les enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) seulement 41,5% sont scolarisés et 44,2% n'ont jamais fréquenté l'école. On note également un taux important de déscolarisés parmi les enfants de 6 à 16 ans dans la région (14,3%). Le niveau de scolarisation demeure peu satisfaisant surtout au préscolaire et au supérieur. L'accès à l'éducation est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain. Il est également plus faible chez les femmes que chez les hommes.

En matière de possession d'acte de naissance, 84,8% de la population de la région ont déclaré avoir un acte de naissance ou un jugement supplétif. Chez les enfants de moins de 5 ans, 80,3% possèdent un acte de naissance.

Le niveau de la fécondité demeure élevé dans cette région, avec un ISF de 5,7 enfants par femme. Entre 15-19 ans, 18,2% des femmes ont déjà une naissance vivante. Aussi, 53,5 enfants sur 1000 naissances vivantes dans la région meurent avant de fêter leur premier anniversaire.

Dans l'ensemble de la région, 359 057 ménages ont été dénombrés, dont 13,2% de ménages dirigés par des femmes. La taille moyenne des ménages dans cette région est de 5,3 personnes, contre 5,2 personnes au niveau national. Elle est plus élevée en milieu rural (5,4) qu'en milieu urbain (4,4). Concernant l'habitation, 88,4% des unités d'habitation des ménages sont des maisons individuelles simples.

En raison de la faible couverture du réseau SONABEL (utilisé par 10,1% des ménages pour l'éclairage), une proportion importante des ménages (43,9%) utilise les panneaux solaires comme principal mode d'éclairage. C'est en milieu rural que la couverture du réseau SONABEL est la plus faible (5,7% contre 44,1% en milieu urbain).

Le bois de chauffe est utilisé par 85,9% des ménages pour la cuisson des aliments. Dans la région, l'eau de robinet est utilisée pour la boisson par 3,7% des ménages. Les sources d'eau les plus utilisées par les ménages sont le puits (69,3%), le forage (15,5%) et la fontaine publique (18,3%).

Dans la Boucle du Mouhoun, les actifs occupés représentent 51,9% de la population contre 1,9% pour les chômeurs et 46,2% pour les hors main-d'œuvre. Le taux d'activité s'élève à 53,8%, avec un niveau plus élevé en milieu rural (55,4%) qu'en milieu urbain (40,3%). Le taux de chômage au sens du BIT est de 3,5%, tandis que le taux de chômage combiné atteint 22,6%. Le chômage est plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain, quelles que soient la province et la définition de chômage retenue (BIT ou taux combiné). Aussi, le chômage touche les femmes plus que les hommes. Ce résultat demeure valable dans les six provinces et dans la plupart de leurs communes.

BIBLIOGRAPHIE

ESPAGNACQ M. (2015), Populations à risque de handicap et restrictions de participation sociale, *Dossiers solidarité et santé*, n°68, 20p.

CONSEIL REGIONAL DE LA BOUCLE DU MOUHOUN (2015), Plan régional de développement de la Boucle du Mouhoun 2015 - 2019

INSD (2022), Synthèse des résultats définitifs du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019, 133p

INSD (2022), Fichier des localités du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019, 382p

INSD (2022), Volumes des analyses thématiques du cinquième recensement général de la population et de l'habitation de 2019

KOBIANÉ J-F (2006), Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire, Collection "Monographies de l'Institut de Démographie de l'UCL", Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 306 p.

MEDEV (2005), Région de la boucle du Mouhoun : Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, 105p

NATIONS UNIES (2006), Convention relative aux droits des personnes handicapées et protocole facultatif, 38p.

NATIONS UNIES (2017), principes et recommandations des Nations Unies concernant les recensements de la population et des logements

ANNEXES

Tableau A 1: Répartition par groupe d'âge et par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région de la Boucle du Mouhoun en 2019

Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Ensemble
5-9	150 638	145 451	296 089
10-14	123 298	112 670	235 968
15-19	93 636	85 702	179 338
20-24	67 456	75 001	142 457
25-29	56 252	66 092	122 344
30-34	52 341	58 160	110 501
35-39	42 839	46 590	89 429
40-44	34 112	36 784	70 896
45-49	26 937	28 601	55 538
50-54	22 865	24 885	47 750
55-59	17 964	18 859	36 823
60-64	14 206	15 883	30 089
65-69	10 165	10 079	20 244
70-74	7 739	8 453	16 192
75-79	4 330	4 684	9 014
80-84	2 506	3 239	5 745
85 ou +	2 559	3 158	5 717
Boucle du Mouhoun	729 843	744 291	1 474 134

Tableau A 2: Répartition par sexe de la population de 5 ans ou plus de la région de la Boucle du Mouhoun par province en 2019

Province	Masculin	Féminin	Ensemble
Balé	118 288	120 454	238 742
Banwa	130 536	138 313	268 849
Kossi	133 141	131 166	264 307
Mouhoun	152 887	156 345	309 232
Nayala	87 501	89 673	177 174
Sourou	107 490	108 340	215 830
Boucle du Mouhoun	729 843	744 291	1 474 134

Tableau A 3: Possession d'un acte de naissance par âge et milieu de résidence

Groupe d'âge	Possession d'un acte de naissance			
	Milieu de résidence	Oui	Non	Total
0-4	Urbain	96,8	3,2	100
	Rural	79,0	21,0	100
	Total	80,3	19,7	100
5-9	Urbain	97,0	3,0	100
	Rural	80,0	20,0	100
	Total	81,2	18,8	100
10-14	Urbain	97,4	2,6	100
	Rural	83,2	16,8	100

Groupe d'âge	Possession d'un acte de naissance			
	Milieu de résidence	Oui	Non	Total
	Total	84,5	15,5	100
15-19	Urbain	97,9	2,1	100
	Rural	84,6	15,4	100
	Total	86,3	13,7	100
20-24	Urbain	97,7	2,3	100
	Rural	85,4	14,6	100
	Total	87,0	13,0	100
25-29	Urbain	97,4	2,6	100
	Rural	86,0	14,0	100
	Total	87,3	12,7	100
30-34	Urbain	97,4	2,6	100
	Rural	87,5	12,5	100
	Total	88,5	11,5	100
35-39	Urbain	97,3	2,7	100
	Rural	87,6	12,4	100
	Total	88,6	11,4	100
40-44	Urbain	97,4	2,6	100
	Rural	88,4	11,6	100
	Total	89,3	10,7	100
45-49	Urbain	97,6	2,4	100
	Rural	88,4	11,6	100
	Total	89,3	10,7	100
50-54	Urbain	97,4	2,6	100
	Rural	87,6	12,4	100
	Total	88,6	11,4	100
55-59	Urbain	97,6	2,4	100
	Rural	88,4	11,6	100
	Total	89,3	10,7	100
60-64	Urbain	96,9	3,1	100
	Rural	84,6	15,4	100
	Total	85,7	14,3	100
65-69	Urbain	96,8	3,2	100
	Rural	84,7	15,3	100
	Total	85,9	14,1	100
70-74	Urbain	95,7	4,3	100
	Rural	79,7	20,3	100
	Total	81,2	18,8	100
75-79	Urbain	97,3	2,7	100
	Rural	80,1	19,9	100
	Total	81,6	18,4	100
80-84	Urbain	96,7	3,3	100
	Rural	72,7	27,3	100
	Total	74,8	25,2	100
85 ou +	Urbain	92,4	7,6	100
	Rural	71,3	28,7	100

Groupe d'âge	Possession d'un acte de naissance			
	Milieu de résidence	Oui	Non	Total
	Total	73,1	26,9	100
Total	Urbain	97,3	2,7	100
	Rural	83,5	16,5	100
	Total	84,8	15,2	100

Tableau A 4: Possession d'un acte de naissance par âge et par province de résidence

Groupe d'âge	Province	Oui	Non	Total
0-4	Balé	87,2	12,8	100
	Banwa	78,4	21,6	100
	Kossi	66,9	33,1	100
	Mouhoun	79,2	20,8	100
	Nayala	88,5	11,5	100
	Sourou	88,2	11,8	100
	Total	80,3	19,7	100
5-9	Balé	88,0	12,0	100
	Banwa	78,8	21,2	100
	Kossi	66,5	33,5	100
	Mouhoun	81,4	18,6	100
	Nayala	90,3	9,7	100
	Sourou	88,4	11,6	100
	Total	81,2	18,8	100
10-14	Balé	90,1	9,9	100
	Banwa	81,8	18,2	100
	Kossi	71,6	28,4	100
	Mouhoun	84,4	15,6	100
	Nayala	92,4	7,6	100
	Sourou	90,4	9,6	100
	Total	84,5	15,5	100
15-19	Balé	90,8	9,2	100
	Banwa	83,1	16,9	100
	Kossi	74,5	25,5	100
	Mouhoun	86,6	13,4	100
	Nayala	93,5	6,5	100
	Sourou	92,1	7,9	100
	Total	86,3	13,7	100
20-24	Balé	90,5	9,5	100
	Banwa	84,6	15,4	100
	Kossi	76,5	23,5	100
	Mouhoun	87,7	12,3	100
	Nayala	93,3	6,7	100
	Sourou	93,1	6,9	100
	Total	87,0	13,0	100
25-29	Balé	90,9	9,1	100
	Banwa	85,6	14,4	100
	Kossi	77,8	22,2	100

Groupe d'âge	Province	Oui	Non	Total
	Mouhoun	87,3	12,7	100
	Nayala	92,9	7,1	100
	Sourou	93,4	6,6	100
	Total	87,3	12,7	100
30-34	Balé	91,2	8,8	100
	Banwa	87,4	12,6	100
	Kossi	79,9	20,1	100
	Mouhoun	88,9	11,1	100
	Nayala	93,7	6,3	100
	Sourou	93,4	6,6	100
	Total	88,5	11,5	100
35-39	Balé	91,2	8,8	100
	Banwa	88,4	11,6	100
	Kossi	79,5	20,5	100
	Mouhoun	88,4	11,6	100
	Nayala	93,9	6,1	100
	Sourou	93,5	6,5	100
	Total	88,6	11,4	100
40-44	Balé	91,7	8,3	100
	Banwa	89,5	10,5	100
	Kossi	81,2	18,8	100
	Mouhoun	88,8	11,2	100
	Nayala	93,9	6,1	100
	Sourou	93,3	6,7	100
	Total	89,3	10,7	100
45-49	Balé	91,6	8,4	100
	Banwa	89,9	10,1	100
	Kossi	80,8	19,2	100
	Mouhoun	88,9	11,1	100
	Nayala	94,1	5,9	100
	Sourou	93,1	6,9	100
	Total	89,3	10,7	100
50-54	Balé	90,4	9,6	100
	Banwa	88,5	11,5	100
	Kossi	80,7	19,3	100
	Mouhoun	88,2	11,8	100
	Nayala	93,3	6,7	100
	Sourou	92,4	7,6	100
	Total	88,6	11,4	100
55-59	Balé	90,5	9,5	100
	Banwa	89,7	10,3	100
	Kossi	81,0	19,0	100
	Mouhoun	89,7	10,3	100
	Nayala	94,0	6,0	100
	Sourou	93,0	7,0	100
	Total	89,3	10,7	100

Groupe d'âge	Province	Oui	Non	Total
60-64	Balé	87,1	12,9	100
	Banwa	86,1	13,9	100
	Kossi	77,5	22,5	100
	Mouhoun	84,9	15,1	100
	Nayala	91,1	8,9	100
	Sourou	90,1	9,9	100
	Total	85,7	14,3	100
65-69	Balé	87,2	12,8	100
	Banwa	86,0	14,0	100
	Kossi	76,5	23,5	100
	Mouhoun	85,7	14,3	100
	Nayala	91,2	8,8	100
	Sourou	91,0	9,0	100
	Total	85,9	14,1	100
70-74	Balé	82,7	17,3	100
	Banwa	81,4	18,6	100
	Kossi	69,4	30,6	100
	Mouhoun	80,9	19,1	100
	Nayala	86,8	13,2	100
	Sourou	86,8	13,2	100
	Total	81,2	18,8	100
75-79	Balé	83,1	16,9	100
	Banwa	81,6	18,4	100
	Kossi	72,8	27,2	100
	Mouhoun	79,2	20,8	100
	Nayala	87,1	12,9	100
	Sourou	85,8	14,2	100
	Total	81,6	18,4	100
80-84	Balé	75,5	24,5	100
	Banwa	73,7	26,3	100
	Kossi	61,5	38,5	100
	Mouhoun	71,8	28,2	100
	Nayala	84,7	15,3	100
	Sourou	81,2	18,8	100
	Total	74,8	25,2	100
85 ou +	Balé	73,6	26,4	100
	Banwa	76,4	23,6	100
	Kossi	61,0	39,0	100
	Mouhoun	70,3	29,7	100
	Nayala	80,3	19,7	100
	Sourou	77,4	22,6	100
	Total	73,1	26,9	100
Total	Balé	89,5	10,5	100
	Banwa	82,9	17,1	100
	Kossi	73,2	26,8	100
	Mouhoun	84,7	15,3	100

Groupe d'âge	Province	Oui	Non	Total
	Nayala	91,7	8,3	100
	Sourou	90,8	9,2	100
	Total	84,8	15,2	100

répartition (%) des densités dans les communes

Commune	Densité
Bagassi	66,8
Bana	126,8
Boromo	41,3
Fara	86,0
Oury	54,3
Pa	66,4
Pompoï	61,2
Poura	186,8
Siby	66,8
Yaho	50,8
Balé	65,6
Balavé	43,8
Kouka	101,4
Sami	23,6
Sanaba	41,3
Solenzo	80,1
Tansila	36,5
Banwa	59,6
Barani	27,9
Bomborokuy	48,2
Bourasso	30,3
Djibasso	74,4
Dokuy	54,3
Doumbala	69,0
Kombori	69,0
Madouba	65,9
Nouna	57,6
Sono	28,1
Kossi	48,2
Bondokuy	50,5
Dédougou	90,8
Douroula	38,9
Kona	44,7
Ouarkoye	41,8
Safané	63,6
Tchériba	40,6
Mouhoun	55,7
Gassan	42,8
Gossina	62,9
Kougny	67,0
Toma	87,9
Yaba	57,8
Yé	65,8
Nayala	60,3

Commune	Densité
Di	122,9
Gomboro	25,4
Kassoum	37,5
Kiembara	53,4
Lanfièra	89,4
Lankoué	74,3
Toéni	23,2
Tougan	51,0
Sourou	47,7
Boucle du Mouhoun	55,2

Tableau A 6: Effectif et taille moyenne des ménages selon la commune

Commune	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Bagassi	9 674	15,7	4,4
Bana	3 854	6,2	5,1
Boromo	8 551	13,9	4,7
Fara	12 020	19,5	5,1
Oury	7 212	11,7	5,0
Pa	5 512	8,9	4,9
Pompoï	2 766	4,5	5,1
Poura	3 898	6,3	4,9
Siby	3 861	6,3	4,8
Yaho	4 337	7,0	4,5
Balé	61 685	100,0	4,8
Balavé	4 347	6,9	5,5
Kouka	12 769	20,3	5,7
Sami	2 374	3,8	5,7
Sanaba	7 032	11,2	5,4
Solenzo	28 991	46,1	5,5
Tansila	7 379	11,7	5,2
Banwa	62 892	100,0	5,5
Barani	10 454	14,8	5,2
Bomborokuy	3 875	5,5	5,1
Bourasso	3 807	5,4	5,3
Djibasso	13 230	18,7	4,8
Dokuy	7 727	10,9	5,2
Doumbala	6 704	9,5	5,0
Kombori	2 503	3,5	6,0
Madouba	1 901	2,7	5,3
Nouna	18 478	26,2	4,8
Sono	1 940	2,7	5,2
Kossi	70 619	100,0	5,0
Bondokuy	11 405	15,2	5,4
Dédougou	25 752	34,2	4,7
Douroula	3 087	4,1	6,0
Kona	5 313	7,1	5,1
Ouarkoye	8 535	11,3	5,2

Commune	Nombre de ménages	Proportions (%)	Taille moyenne des ménages
Safané	11 481	15,3	5,4
Tchériba	9 700	12,9	5,5
Mouhoun	75 273	100,0	5,2
Gassan	8 028	21,5	5,5
Gossina	3 641	9,8	7,2
Kougny	3 684	9,9	6,0
Toma	7 133	19,1	5,5
Yaba	6 588	17,7	6,3
Yé	8 208	22,0	6,1
Nayala	37 282	100,0	6,0
Di	7 096	13,8	5,4
Gomboro	2 207	4,3	5,7
Kassoum	4 677	9,1	5,5
Kiembara	6 751	13,2	5,8
Lanfiéra	4 714	9,2	5,4
Lankoué	3 384	6,6	6,5
Toéni	6 184	12,1	5,3
Tougan	16 293	31,8	5,5
Sourou	51 306	100,0	5,5

Tableau A 7: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'habitat selon la commune

Commune	Immeuble à appartements	Villa	Maison individuelle simple	Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	Case	Tente	Autres	Total
Barani	0,0	0,2	87,5	4,4	3,4	0,5	4,0	100
Bomborokuy	0,0	3,2	88,7	6,0	1,7	0,1	0,3	100
Bourasso	0,2	0,2	89,4	7,4	2,1	0,1	0,6	100
Djibasso	0,2	0,5	89,1	7,9	0,3	0,0	2,0	100
Dokuy	0,2	0,3	93,2	2,0	3,0	0,0	1,2	100
Doumbala	0,0	0,6	93,5	3,7	1,3	0,6	0,3	100
Kombori	0,0	0,8	93,4	3,1	1,9	0,0	0,7	100
Madouba	0,0	1,0	84,3	13,6	0,9	0,0	0,2	100
Nouna	0,1	2,3	80,6	14,9	0,7	0,1	1,2	100
Sono	0,0	0,4	94,0	1,1	1,1	0,0	3,4	100
Bondokuy	0,1	1,0	88,9	3,2	3,4	0,1	3,4	100
Dédougou	0,3	4,2	85,1	9,3	0,6	0,0	0,6	100
Douroula	0,0	0,3	93,2	3,8	2,6	0,0	0,0	100
Kona	0,0	0,4	93,3	3,4	2,7	0,0	0,3	100
Ouarkoye	0,1	0,2	85,1	9,0	2,6	0,0	3,0	100
Safané	0,1	2,2	90,0	5,9	0,9	0,0	0,7	100
Tchériba	0,0	0,3	90,3	6,0	1,9	0,0	1,5	100
Di	0,2	0,9	91,4	6,5	0,5	0,2	0,1	100
Gomboro	0,0	0,4	96,5	0,9	1,3	0,1	0,7	100
Kassoum	0,0	0,1	93,4	2,5	2,8	0,4	0,7	100
Kiembara	0,0	0,3	87,9	10,1	1,1	0,3	0,4	100

Commune	Immeuble à appartements	Villa	Maison individuelle simple	Bâtiment à plusieurs logements (non immeuble)	Case	Tente	Autres	Total
Lanfiéra	0,1	1,5	78,7	15,6	1,1	2,2	0,7	100
Lankoué	0,0	0,2	89,4	2,0	6,7	0,1	1,6	100
Toéni	0,0	0,0	82,0	4,8	5,4	0,2	7,5	100
Tougan	0,4	2,9	83,5	10,1	1,8	0,2	1,2	100
Bagassi	0,1	0,8	93,7	2,0	2,8	0,2	0,4	100
Bana	0,2	0,4	92,7	4,9	1,2	0,0	0,6	100
Boromo	0,1	2,5	88,0	7,8	1,5	0,0	0,1	100
Fara	0,1	1,7	90,1	6,4	1,3	0,1	0,2	100
Oury	0,0	0,3	89,8	8,6	1,2	0,0	0,1	100
Pa	0,3	1,7	89,9	6,0	2,1	0,0	0,1	100
Pompoï	0,1	0,1	93,9	5,3	0,5	0,0	0,2	100
Poura	0,1	3,9	76,1	14,2	1,6	1,5	2,4	100
Siby	0,1	1,2	83,4	8,5	4,0	2,8	0,0	100
Yaho	0,0	0,2	93,3	3,4	2,7	0,2	0,1	100
Balavé	0,1	0,8	94,1	2,7	1,8	0,1	0,4	100
Kouka	0,5	1,4	90,0	6,8	1,0	0,0	0,3	100
Sami	0,0	0,2	85,8	12,1	0,8	0,0	1,1	100
Sanaba	0,0	1,2	90,1	6,4	2,2	0,1	0,1	100
Solenzo	0,2	0,9	86,4	10,1	1,7	0,0	0,7	100
Tansila	0,1	0,3	92,9	2,9	0,8	0,1	3,0	100
Gassan	0,1	0,8	87,5	9,6	1,5	0,0	0,4	100
Gossina	0,0	0,6	92,8	5,6	0,8	0,1	0,1	100
Kougny	0,1	0,6	89,3	7,5	2,3	0,1	0,1	100
Toma	0,0	0,8	93,0	5,2	0,9	0,0	0,1	100
Yaba	0,0	0,3	92,6	5,8	1,0	0,1	0,2	100
Yé	0,4	0,7	86,6	9,8	2,3	0,1	0,1	100
Boucle du Mouhoun	0,1	1,3	88,4	7,4	1,7	0,2	1,0	100

Tableau A 8: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'éclairage selon la commune

Commune	Electricité du réseau SONABEL	Plateformes multifonctionnelles	Panneau solaire	Groupe électrogène et batterie	Lampe à gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Lampe rechargeable	Lampe torche	Bougie	Bois/paille	Autres	Total
Barani	0,3	0,0	22,2	0,5	0,0	0,2	0,1	16,7	57,1	0,0	2,8	0,1	100
Bomborokuy	6,4	0,1	41,5	0,2	0,0	0,1	0,0	12,8	37,7	0,0	0,0	1,2	100
Bourasso	4,2	0,2	25,6	3,5	0,0	0,0	0,1	23,6	37,8	0,1	0,1	4,8	100
Djibasso	10,7	0,0	44,9	3,9	0,0	0,2	0,3	11,2	27,1	0,0	0,1	1,5	100
Dokuy	0,5	0,3	47,1	2,2	0,0	0,2	0,1	13,6	33,6	0,0	0,1	2,4	100
Doumbala	1,6	0,1	52,6	0,1	0,0	0,2	0,3	13,9	30,7	0,0	0,1	0,4	100
Kombori	0,6	0,1	35,3	7,3	0,0	0,5	0,3	8,0	46,1	0,2	0,0	1,6	100
Madouba	19,6	0,1	41,1	0,1	0,0	0,2	0,2	11,8	24,3	0,0	0,8	1,9	100
Nouna	20,3	1,3	36,0	0,6	0,0	0,2	0,0	9,2	31,8	0,0	0,0	0,5	100
Sono	1,1	0,4	61,6	14,9	0,0	0,0	0,0	20,5	1,1	0,0	0,0	0,4	100
Bondokuy	0,0	0,6	55,3	3,0	0,0	0,2	0,1	15,7	24,1	0,0	0,3	0,8	100
Dédougou	27,8	0,3	40,2	4,9	0,0	0,1	0,1	8,6	17,0	0,0	0,0	1,0	100
Douroula	7,3	0,0	46,6	0,6	0,0	0,0	0,0	16,6	28,0	0,0	0,1	0,8	100
Kona	0,1	0,1	68,7	2,4	0,0	0,2	0,2	9,6	17,6	0,0	0,2	0,9	100
Quarkoye	0,0	0,1	60,6	2,1	0,0	0,5	0,0	11,7	24,2	0,0	0,0	0,6	100
Safané	9,1	0,1	62,7	4,9	0,1	0,1	0,1	8,0	14,4	0,0	0,0	0,3	100
Tchériba	0,4	0,9	48,3	3,3	0,0	0,1	0,1	18,0	27,9	0,0	0,2	0,8	100
Di	18,1	0,4	47,6	1,3	0,1	0,1	0,1	7,3	24,8	0,0	0,0	0,2	100
Gomboro	0,9	0,1	45,3	1,4	0,0	0,6	0,0	8,5	38,3	0,0	4,5	0,4	100
Kassoum	5,3	0,6	38,1	4,0	0,0	0,3	0,0	15,4	31,1	0,0	0,3	4,9	100
Kiembra	6,3	0,1	23,8	0,1	0,0	0,4	0,2	13,7	53,7	0,0	0,1	1,6	100
Lanfiera	26,3	0,1	46,3	4,7	0,0	0,2	0,1	4,3	16,5	0,1	0,0	1,4	100
Lankoué	3,5	0,2	33,0	0,5	0,0	0,2	0,1	13,1	49,0	0,1	0,1	0,3	100
Toéni	6,0	0,3	21,3	3,3	0,0	0,3	0,1	14,7	52,5	0,0	0,4	1,1	100
Tougan	25,2	0,7	23,5	0,4	0,1	0,3	0,1	6,6	41,7	0,0	0,1	1,3	100

Commune	Electricité du réseau SONABEL	Plateformes multifonctionnelles	Panneau solaire	Groupe électrogène et batterie	Lampe à gaz	Lampe à pétrole	Lampe à huile	Lampe rechargeable	Lampe torche	Bougie	Bois/paille	Autres	Total
Bagassi	8,3	1,0	50,0	1,8	0,0	0,1	0,1	18,4	19,7	0,1	0,0	0,5	100
Bana	0,7	3,5	67,8	0,5	0,0	0,0	0,0	17,3	8,2	0,1	0,0	1,9	100
Boromo	26,9	0,1	44,3	0,4	0,1	0,2	0,2	10,4	17,4	0,0	0,0	0,0	100
Fara	5,3	0,1	49,2	2,6	0,0	0,1	0,3	17,9	23,6	0,0	0,0	0,9	100
Oury	9,0	0,3	55,0	3,2	0,2	0,2	0,1	14,0	16,4	0,0	0,0	1,4	100
Pa	6,8	0,2	45,0	1,3	0,1	0,3	0,1	21,1	25,0	0,0	0,0	0,1	100
Pompoï	4,7	0,0	60,9	0,1	0,0	0,0	0,0	24,6	8,5	0,0	0,0	1,2	100
Poura	31,8	0,1	34,6	1,6	0,0	0,1	0,1	7,8	22,8	0,2	0,0	0,8	100
Siby	17,7	0,7	56,3	0,0	0,0	0,0	0,0	11,8	13,0	0,0	0,0	0,3	100
Yaho	0,0	0,1	59,3	4,9	0,0	0,1	0,2	16,8	17,4	0,0	0,1	1,0	100
Balavé	1,1	0,1	57,6	6,4	0,1	0,1	1,0	11,9	21,3	0,0	0,0	0,4	100
Kouka	5,0	1,1	50,2	9,4	1,4	0,3	0,1	10,9	20,9	0,0	0,0	0,6	100
Sami	0,0	0,3	22,4	5,9	0,3	0,2	0,4	49,2	20,1	0,0	0,0	1,3	100
Sanaba	7,4	1,4	40,7	1,9	0,0	0,2	0,1	14,3	32,8	0,0	0,0	1,1	100
Solenzo	3,9	0,3	44,0	9,4	0,0	0,2	0,4	13,8	26,3	0,1	0,2	1,4	100
Tansila	1,3	0,5	39,4	3,3	0,0	1,0	0,8	11,0	40,8	0,1	0,2	1,7	100
Gassan	12,5	0,1	54,7	0,8	0,0	0,3	0,1	12,9	17,8	0,0	0,2	0,7	100
Gossina	3,0	0,0	51,3	0,1	0,0	0,1	0,1	8,3	36,6	0,0	0,2	0,2	100
Kougny	16,2	0,0	43,6	3,6	0,0	0,1	0,0	13,7	22,4	0,0	0,2	0,2	100
Toma	21,7	0,0	23,7	0,8	0,0	0,4	0,0	11,0	41,0	0,0	0,1	1,2	100
Yaba	10,7	1,0	25,1	0,1	0,0	0,2	0,0	7,4	54,4	0,0	0,1	0,8	100
Yé	1,7	0,4	44,9	1,5	0,0	0,1	0,1	17,8	32,2	0,1	0,1	1,2	100
Boucle du Mouhoun	10,1	0,4	43,9	3,1	0,1	0,2	0,2	12,8	28,1	0,0	0,2	1,0	100

Tableau A 9: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'énergie pour la cuisson selon la commune

Commune	Electricité	Gaz ou Biogaz	Pétrole	Charbon de bois	Bois (foyer amélioré)	Bois (foyer simple)	Non concerné	Autres	Total
Barani	0,1	0,8	0,0	2,2	4,0	91,8	0,7	0,4	100
Bomborokuy	0,3	2,1	0,0	2,3	4,8	88,9	0,8	0,8	100
Bourasso	0,2	1,0	0,1	2,6	0,9	92,9	2,0	0,4	100
Djibasso	0,5	2,5	0,3	7,8	13,0	73,5	1,3	1,0	100
Dokuy	0,2	0,9	0,1	4,0	1,1	91,1	0,6	2,1	100
Doumbala	0,0	0,9	0,1	11,0	16,4	69,6	1,5	0,4	100
Kombori	0,1	0,2	0,4	1,3	0,6	94,7	0,6	2,2	100
Madouba	0,2	1,3	0,0	0,8	6,0	87,3	3,7	0,7	100
Nouna	0,9	3,3	0,1	8,3	5,5	79,3	1,3	1,2	100
Sono	5,6	0,4	0,0	2,2	0,0	88,4	0,0	3,4	100
Bondokuy	0,1	2,7	0,0	8,7	4,6	82,6	0,6	0,7	100
Dédougou	2,2	16,2	0,2	15,0	3,0	60,9	1,4	1,0	100
Douroula	0,8	1,2	0,0	3,2	8,4	84,0	1,8	0,6	100
Kona	0,0	1,8	0,1	2,6	2,7	91,4	0,5	0,9	100
Ouarkoye	0,0	2,0	0,1	5,3	3,6	87,6	0,1	1,2	100
Safané	1,3	2,4	0,1	4,7	3,7	85,3	1,6	1,0	100
Tchériba	0,0	2,1	0,0	8,7	3,2	82,1	1,7	2,2	100
Di	0,9	1,7	0,0	9,8	7,2	77,3	2,7	0,4	100
Gomboro	0,1	0,8	0,0	4,2	0,7	93,9	0,1	0,1	100
Kassoum	0,5	0,5	0,0	0,8	3,2	90,6	3,2	1,1	100
Kiembara	1,9	2,3	0,1	6,3	1,3	87,4	0,1	0,5	100
Lanfiera	8,5	1,9	0,0	3,4	10,0	70,8	1,4	3,9	100
Lankoué	0,3	1,7	0,0	0,9	11,0	85,7	0,3	0,2	100
Toéni	0,2	0,3	0,0	0,2	4,8	93,0	0,8	0,7	100
Tougan	1,8	6,9	0,3	4,3	1,9	81,5	2,1	1,2	100
Bagassi	1,9	3,1	0,0	4,0	9,4	77,1	1,7	2,8	100
Bana	0,2	6,0	0,3	5,9	6,7	76,5	2,7	1,8	100

Commune	Electricité	Gaz ou Biogaz	Pétrole	Charbon de bois	Bois (foyer amélioré)	Bois (foyer simple)	Non concerné	Autres	Total
Boromo	1,3	11,3	0,2	16,8	2,0	66,6	1,6	0,2	100
Fara	2,0	3,6	1,2	8,5	1,5	80,5	1,4	1,4	100
Oury	0,0	1,9	0,0	7,0	1,2	87,6	1,1	1,2	100
Pa	0,1	4,2	0,5	10,0	0,8	82,9	1,0	0,4	100
Pompoi	0,6	1,9	0,0	3,4	1,2	91,2	0,7	0,9	100
Poura	0,5	9,5	0,2	5,9	4,6	74,5	3,6	1,2	100
Siby	0,1	3,8	0,0	16,6	18,5	56,5	3,5	0,9	100
Yaho	0,0	2,6	0,2	9,0	8,0	78,3	1,4	0,5	100
Balavé	0,1	1,8	0,1	8,8	1,3	85,3	2,2	0,4	100
Kouka	1,8	2,2	0,1	1,7	2,7	89,8	0,9	0,8	100
Sami	0,1	3,2	2,2	1,7	3,6	87,5	0,4	1,4	100
Sanaba	0,4	1,7	0,0	4,9	4,4	86,5	1,3	0,8	100
Solenzo	0,6	2,5	0,0	8,0	2,6	84,5	0,7	1,2	100
Tansila	0,2	1,7	0,2	2,0	5,8	88,3	0,7	1,1	100
Gassan	1,6	2,6	0,0	4,7	2,6	84,2	2,9	1,3	100
Gossina	0,3	4,6	0,1	1,4	0,4	92,8	0,3	0,1	100
Kougny	0,1	3,3	0,0	0,7	1,2	93,7	0,9	0,1	100
Toma	0,1	9,5	0,0	6,6	1,9	79,6	1,4	0,8	100
Yaba	0,2	2,7	0,0	6,7	1,3	88,3	0,6	0,2	100
Yé	0,3	3,0	0,1	1,9	1,9	88,5	3,0	1,4	100
Boucle du Mouhoun	0,9	4,0	0,2	6,7	4,3	81,6	1,4	1,1	100

Tableau A 10: Répartition (%) des unités d'habitation par source d'approvisionnement en eau de boisson selon la commune

Commune	Barrage /rivière /cours d'eau /lac	Puits ordinaire	Puits busé ordinaire	Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur propre	Robinet compteur intérieur partagé	Robinet dans une autre cour	Autres	Total
Barani	0,0	65,3	24,4	0,2	8,1	1,5	0,0	0,0	0,4	0,1	100
Bomborokuy	0,0	56,9	30,0	0,0	8,5	4,1	0,0	0,2	0,0	0,2	100
Bourasso	0,2	61,1	10,2	0,0	21,7	6,2	0,0	0,1	0,0	0,4	100
Djibasso	1,4	70,6	17,6	0,4	6,8	2,5	0,3	0,0	0,1	0,3	100
Dokuy	0,0	80,5	9,7	0,1	5,2	2,8	0,2	0,1	0,0	1,5	100
Doumbala	0,0	56,4	16,9	0,0	11,8	13,5	0,1	1,0	0,0	0,4	100
Kombori	0,1	54,7	18,9	4,1	18,0	3,1	0,0	0,1	0,0	0,9	100
Madouba	0,0	45,5	4,1	0,0	38,2	12,0	0,0	0,0	0,0	0,2	100
Nouna	0,0	57,9	14,0	2,1	14,0	5,4	4,8	1,2	0,2	0,4	100
Sono	0,4	26,9	1,5	0,0	8,2	61,9	0,0	0,0	0,0	1,1	100
Bondokuy	0,0	60,9	8,2	1,0	20,0	9,6	0,2	0,0	0,0	0,2	100
Dédougou	0,0	45,0	8,1	2,4	8,5	14,0	14,2	6,8	0,3	0,6	100
Douroula	0,0	25,0	12,4	1,1	52,2	9,0	0,0	0,0	0,2	0,1	100
Kona	0,0	72,0	5,0	0,1	15,5	7,0	0,0	0,0	0,1	0,3	100
Ouarkoye	0,1	63,3	8,3	2,1	15,8	9,2	0,0	0,0	0,0	1,2	100
Safané	0,1	51,2	11,0	2,1	21,8	13,5	0,0	0,0	0,0	0,4	100
Tchériba	0,6	62,0	10,2	2,3	16,9	7,6	0,0	0,0	0,0	0,4	100
Di	2,4	59,3	13,1	2,2	11,1	9,9	0,5	1,0	0,1	0,4	100
Gomboro	0,0	31,1	14,0	0,1	39,2	15,3	0,0	0,1	0,0	0,1	100
Kassoum	0,0	52,6	23,6	2,1	9,9	10,8	0,0	0,0	0,0	0,8	100
Kiembara	0,0	54,4	17,9	4,8	10,7	11,3	0,1	0,3	0,2	0,3	100
Lanfiéra	7,4	54,5	11,0	0,8	6,4	18,8	0,2	0,5	0,1	0,2	100
Lankoué	0,0	76,5	15,6	0,2	3,7	3,7	0,0	0,0	0,0	0,2	100
Toéni	0,0	56,2	31,4	0,0	4,3	7,8	0,0	0,0	0,0	0,2	100
Tougan	0,3	52,6	21,5	0,9	4,8	8,3	7,5	3,2	0,2	0,7	100

Commune	Barrage /rivière /cours d'eau /lac	Puits ordinaire	Puits busé ordinaire	Puits busé ordinaire équipé d'un système de pompage	Forage	Fontaine publique	Robinet compteur intérieur propre	Robinet compteur intérieur partagé	Robinet dans une autre cour	Autres	Total
Bagassi	0,0	29,1	3,3	4,1	37,8	23,6	0,7	0,5	0,1	0,7	100
Bana	0,1	34,9	4,9	0,0	41,3	17,7	0,2	0,1	0,0	0,8	100
Boromo	0,5	28,4	4,4	1,7	23,8	25,3	7,6	7,3	0,9	0,1	100
Fara	0,2	11,9	4,2	0,9	38,1	40,5	1,3	1,1	1,0	0,6	100
Oury	0,2	48,0	8,9	0,5	25,8	16,2	0,0	0,0	0,0	0,2	100
Pa	0,3	37,0	4,6	0,7	34,9	21,2	0,1	0,1	0,9	0,2	100
Pompoi	0,0	30,3	3,7	0,2	59,7	5,5	0,3	0,0	0,0	0,2	100
Poura	0,1	10,8	1,2	4,8	25,9	43,6	9,6	2,8	0,2	1,1	100
Siby	1,5	33,2	2,5	0,3	36,4	24,4	0,5	0,3	0,1	0,8	100
Yaho	0,8	48,4	12,7	0,3	29,0	8,7	0,0	0,0	0,0	0,1	100
Balavé	0,0	55,7	9,3	1,8	22,3	8,7	0,0	0,4	0,0	1,7	100
Kouka	0,3	74,1	14,1	0,3	5,3	5,2	0,0	0,0	0,0	0,7	100
Sami	1,3	59,6	6,7	3,6	23,3	4,5	0,1	0,0	0,0	1,0	100
Sanaba	0,2	63,6	12,6	1,8	14,6	6,7	0,3	0,0	0,1	0,1	100
Solenzo	0,0	71,8	18,7	0,4	3,8	3,2	0,6	0,2	0,0	1,0	100
Tansila	1,5	59,7	6,8	3,3	13,5	13,2	0,1	0,5	0,0	1,3	100
Gassan	0,0	63,3	16,3	0,2	11,1	8,0	0,2	0,5	0,2	0,2	100
Gossina	0,1	59,9	26,3	0,3	10,7	2,5	0,1	0,1	0,0	0,1	100
Kougny	0,0	65,3	22,2	0,3	6,6	4,9	0,1	0,0	0,1	0,3	100
Toma	0,0	59,8	13,8	0,8	6,5	4,4	8,9	5,3	0,2	0,2	100
Yaba	0,0	67,8	8,7	0,1	19,2	3,8	0,2	0,1	0,0	0,1	100
Yé	0,2	75,9	6,7	0,0	11,1	5,8	0,0	0,0	0,0	0,2	100
Boucle du Mouhoun	0,4	55,4	12,6	1,3	15,5	10,7	2,3	1,2	0,2	0,5	100

Tableau A 11: Répartition (%) des unités d'habitation par type d'aisance selon la commune

Commune	Chasse d'eau personnelle	Chasse d'eau en commun	Latrine simple personnel	Latrine simple commun	Latrine ventilée personnel	Latrine ventilée commun	Brousse /nature	Autres	Total
Barani	2,9	6,8	3,6	60,9	0,9	1,5	22,6	0,8	100
Bomborokuy	0,2	0,5	11,1	27,8	1,3	5,1	47,5	6,4	100
Bourasso	0,8	3,3	11,3	35,3	0,9	1,7	45,2	1,4	100
Djibasso	5,4	10,8	21,6	23,8	0,2	0,2	31,4	6,6	100
Dokuy	5,0	7,9	10,9	47,8	0,5	0,6	23,0	4,4	100
Doumbala	3,1	7,8	20,8	21,7	0,3	1,4	44,3	0,6	100
Kombori	0,0	2,8	14,0	31,1	0,1	15,1	35,0	1,9	100
Madouba	2,7	0,8	37,3	48,2	0,5	0,0	8,0	2,5	100
Nouna	2,4	4,1	21,4	33,8	0,7	0,9	32,3	4,5	100
Sono	0,7	0,0	38,1	52,6	0,4	0,0	2,6	5,6	100
Bondokuy	1,9	3,3	22,2	40,6	1,6	2,5	27,3	0,7	100
Dédougou	3,0	4,8	35,4	38,1	0,7	0,5	15,5	2,0	100
Douroula	3,4	4,1	21,2	33,5	2,8	6,6	24,0	4,4	100
Kona	6,6	2,5	11,8	27,7	0,2	1,5	48,9	0,8	100
Ouarkoye	8,4	3,1	19,1	34,3	0,5	0,2	32,8	1,6	100
Safané	1,0	3,2	15,6	32,6	0,2	0,6	43,0	3,8	100
Tchériba	3,1	7,3	9,8	26,3	0,2	0,7	48,7	3,9	100
Di	2,4	11,9	16,1	48,2	0,3	0,3	19,8	1,1	100
Gomboro	0,2	13,0	10,4	21,7	0,2	1,6	50,6	2,3	100
Kassoum	2,3	2,0	3,8	30,5	0,0	1,4	58,5	1,5	100
Kiembara	0,2	1,8	9,1	44,9	0,1	0,7	40,4	2,9	100
Lanfiera	0,1	12,2	13,8	51,0	0,6	0,4	19,6	2,3	100
Lankoué	0,2	0,1	5,5	31,5	0,2	1,0	61,4	0,1	100
Toéni	0,0	3,0	4,9	23,9	0,1	0,1	67,2	0,7	100
Tougan	0,7	2,9	17,9	38,6	0,5	0,7	37,7	1,1	100
Bagassi	2,6	4,8	11,9	51,7	1,8	1,8	22,4	3,0	100

Commune	Chasse d'eau personnelle	Chasse d'eau en commun	Latrine simple personnel	Latrine simple commun	Latrine ventilée personnel	Latrine ventilée commun	Brousse /nature	Autres	Total
Bana	0,1	6,8	18,7	59,7	2,8	3,6	6,0	2,5	100
Boromo	0,6	4,0	13,9	74,3	0,4	0,6	6,0	0,1	100
Fara	1,7	2,8	14,4	48,0	0,6	0,7	27,1	4,7	100
Oury	0,1	5,0	12,6	52,4	3,4	4,2	20,4	2,0	100
Pa	0,1	1,7	9,0	63,9	2,2	11,0	11,4	0,6	100
Pompoi	8,0	0,8	7,5	60,7	2,9	7,1	11,7	1,2	100
Poura	1,4	7,1	19,4	54,0	0,6	1,2	14,0	2,3	100
Siby	0,0	0,4	8,7	57,4	6,3	7,0	16,8	3,4	100
Yaho	0,1	2,7	9,8	65,7	1,4	0,4	18,1	1,7	100
Balavé	0,3	7,3	16,3	30,0	9,2	22,3	13,3	1,3	100
Kouka	1,9	4,6	14,9	48,2	5,1	11,9	10,4	3,0	100
Sami	0,0	0,3	11,0	35,0	4,9	19,3	28,0	1,5	100
Sanaba	0,5	2,8	16,5	44,6	1,7	4,2	29,0	0,7	100
Solenzo	1,4	5,4	17,0	48,3	0,8	3,2	21,6	2,2	100
Tansila	1,0	5,8	11,5	30,8	0,7	1,7	45,1	3,4	100
Gassan	4,6	2,0	17,1	53,9	1,4	3,3	16,1	1,6	100
Gossina	2,1	1,7	4,0	26,9	0,5	2,1	62,4	0,2	100
Kougny	0,1	0,7	10,7	48,4	0,5	0,7	38,7	0,4	100
Toma	2,7	5,1	18,0	35,9	0,8	1,5	34,7	1,5	100
Yaba	0,2	1,4	10,7	29,5	0,2	0,2	57,1	0,7	100
Yé	2,7	2,1	7,7	27,8	0,5	3,0	54,7	1,4	100
Boucle du Mouhoun	2,2	4,6	16,1	41,5	1,2	2,6	29,5	2,3	100

Tableau A 12: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des ordures selon la province

Commune	Ramassage privé	Tas d'immondi- ces	Fosses fumières	Bac à ordures	Rue	Fossé (fosses /caniveaux)	Autres	Total
Barani	8,9	13,9	16,6	6,6	47,7	0,2	6,1	100
Bomborokuy	0,2	39,0	4,8	1,7	39,1	0,4	14,7	100
Bourasso	0,8	37,7	7,7	0,4	51,9	0,0	1,4	100
Djibasso	9,6	22,2	25,3	1,3	32,7	1,6	7,2	100
Dokuy	3,9	25,3	14,9	3,4	42,4	0,5	9,6	100
Doumbala	2,6	31,9	26,4	0,9	36,6	1,1	0,6	100
Kombori	0,3	27,7	9,8	0,4	57,5	0,3	3,9	100
Madouba	8,6	20,6	29,8	5,3	29,1	0,4	6,2	100
Nouna	5,8	29,4	8,4	3,8	45,4	0,3	7,0	100
Sono	10,1	6,0	53,0	4,5	24,6	0,0	1,9	100
Bondokuy	1,6	36,9	12,5	1,8	42,3	0,2	4,5	100
Dédougou	6,2	43,6	7,1	8,1	31,3	0,9	2,8	100
Douroula	0,2	69,1	16,1	0,4	13,8	0,1	0,4	100
Kona	4,2	48,0	10,6	0,5	32,6	0,1	4,0	100
Ouarkoye	5,7	38,2	6,7	1,3	45,4	0,2	2,5	100
Safané	3,0	35,5	9,8	1,3	45,3	1,2	4,0	100
Tchériba	5,2	30,8	10,8	2,6	44,6	0,1	5,9	100
Di	4,4	59,6	7,6	2,2	24,5	1,3	0,4	100
Gomboro	2,6	55,9	9,1	8,7	19,6	0,1	3,9	100
Kassoum	3,1	47,7	21,2	3,1	15,8	0,3	8,7	100
Kiémbara	1,7	49,2	21,6	4,9	19,3	0,8	2,5	100
Lanfiera	0,5	52,1	24,0	0,8	14,7	0,6	7,3	100
Lankoué	0,2	27,4	32,5	1,7	37,6	0,3	0,3	100
Toéni	0,1	59,7	10,4	1,0	26,8	1,0	1,0	100
Tougan	2,8	52,9	15,3	5,3	19,7	1,2	2,7	100
Bagassi	0,6	33,9	20,3	5,3	33,9	1,4	4,7	100
Bana	0,3	57,0	12,6	10,6	17,5	0,1	1,9	100

Commune	Ramassage privé	Tas d'immondices	Fosses fumières	Bac à ordures	Rue	Fossé (fosses /caniveaux)	Autres	Total
Boromo	1,9	47,1	9,9	10,3	28,4	0,1	2,3	100
Fara	0,1	39,9	15,5	3,1	33,4	0,5	7,5	100
Oury	2,1	49,0	20,0	0,9	23,8	0,3	3,8	100
Pa	2,9	59,2	15,4	2,6	19,5	0,2	0,2	100
Pompoï	0,6	64,8	13,1	0,9	20,3	0,0	0,3	100
Poura	1,6	52,1	9,7	4,7	30,0	0,2	1,6	100
Siby	3,7	24,8	32,1	2,3	32,2	1,7	3,2	100
Yaho	3,8	48,4	15,3	1,1	21,1	0,7	9,6	100
Balavé	14,4	31,3	15,3	6,7	30,9	0,3	1,1	100
Kouka	4,1	35,8	17,7	2,7	29,0	4,6	6,0	100
Sami	0,3	40,6	18,6	3,6	35,2	0,4	1,4	100
Sanaba	5,4	34,7	14,2	3,2	38,8	0,5	3,3	100
Solenzo	2,4	39,7	17,0	2,3	34,3	1,5	3,0	100
Tansila	0,2	25,9	14,2	5,8	48,0	0,4	5,5	100
Gassan	1,1	39,9	29,3	3,3	24,0	0,4	2,1	100
Gossina	3,6	27,6	23,5	2,7	42,1	0,3	0,2	100
Kougny	2,7	38,9	25,8	1,7	29,7	0,3	0,9	100
Toma	1,9	36,9	31,1	2,3	26,3	0,4	1,2	100
Yaba	0,3	32,1	40,5	1,4	22,6	1,5	1,7	100
Yé	1,4	24,3	12,1	2,8	56,0	0,8	2,6	100
Boucle du Mouhoun	3,4	38,6	16,0	3,5	33,6	0,8	4,0	100

Tableau A 13: Répartition (%) des unités d'habitation par mode d'évacuation des eaux usées selon la commune

Commune	Cour	Rue /Nature	Puisards	Caniveau	Fosse septique	Autres	Total
Barani	30,7	56,9	1,9	2,6	0,1	7,8	100
Bomborokuy	52,5	46,3	0,1	0,1	0,5	0,5	100
Bourasso	43,8	54,0	0,6	0,0	0,1	1,5	100
Djibasso	25,5	58,4	2,2	0,4	5,8	7,8	100
Dokuy	22,4	63,9	1,5	1,8	0,4	10,0	100
Doumbala	28,3	64,2	4,2	1,5	1,0	0,7	100
Kombori	51,0	36,5	0,6	8,1	0,1	3,6	100
Madouba	37,5	49,8	6,6	0,0	5,4	0,7	100
Nouna	24,6	64,1	1,9	0,2	3,6	5,5	100
Sono	3,7	31,0	60,4	0,0	0,0	4,9	100
Bondokuy	30,0	65,3	1,7	0,2	0,8	2,1	100
Dédougou	20,5	71,1	1,3	0,9	3,3	2,9	100
Douroula	22,3	74,2	0,0	0,0	3,2	0,3	100
Kona	14,1	79,3	0,5	0,1	1,9	4,0	100
Ouarkoye	24,8	67,8	0,5	0,4	3,3	3,3	100
Safané	22,5	72,0	0,3	0,1	2,2	2,8	100
Tchérība	30,1	61,4	0,8	0,2	0,4	7,1	100
Di	19,3	78,1	0,3	0,6	1,0	0,7	100
Gomboro	6,7	77,8	4,5	0,1	7,2	3,7	100
Kassoum	35,1	49,7	1,1	1,3	4,0	8,8	100
Kiembara	13,5	79,9	2,1	0,1	2,3	2,1	100
Lanfiéra	23,4	60,1	4,0	1,7	1,8	9,1	100
Lankoué	15,9	68,9	10,0	0,2	4,6	0,4	100
Toéni	24,2	72,4	0,5	0,0	2,1	0,8	100
Tougan	17,5	76,9	0,3	0,3	2,6	2,4	100
Bagassi	41,4	55,5	0,1	0,4	0,6	2,1	100
Bana	28,8	65,3	2,3	0,2	2,6	0,8	100
Boromo	13,5	81,6	0,3	3,9	0,5	0,2	100

Commune	Cour	Rue /Nature	Puisards	Caniveau	Fosse septique	Autres	Total
Fara	21,5	64,2	3,5	0,2	2,6	8,0	100
Oury	35,3	58,3	2,8	0,1	1,0	2,5	100
Pa	5,3	91,2	1,3	0,5	1,4	0,2	100
Pompoi	62,7	33,2	0,0	0,0	4,0	0,1	100
Poura	9,5	87,8	0,4	0,1	1,4	0,8	100
Siby	33,6	61,6	0,4	0,2	1,1	3,2	100
Yaho	35,1	61,2	0,6	0,0	0,9	2,2	100
Balave	10,6	85,9	0,4	0,1	1,8	1,2	100
Kouka	14,7	71,4	3,1	0,6	3,8	6,5	100
Sami	24,5	63,1	3,4	1,6	4,5	2,9	100
Sanaba	32,3	62,2	1,2	0,3	2,6	1,5	100
Solenzo	18,1	73,7	1,0	0,6	3,4	3,2	100
Tansila	17,0	72,8	3,1	0,3	2,6	4,3	100
Gassan	30,7	58,5	0,6	0,1	5,1	5,1	100
Gossina	33,1	63,7	0,8	0,1	2,1	0,2	100
Kougny	25,8	70,4	0,5	0,1	1,5	1,7	100
Toma	23,0	70,7	0,2	0,2	3,6	2,4	100
Yaba	28,9	64,4	0,1	0,0	6,3	0,3	100
Yé	29,3	65,3	0,7	0,1	2,0	2,6	100
Boucle du Mouhoun	24,3	67,4	1,5	0,6	2,6	3,6	100

Tableau A 14: Possession (%) de bien d'équipement par commune

Commune	Radio	Télévision	Téléphone fixe	Téléphones cellulaires	Réfrigérateur / Congélateur	Ordinateur	Foyer amélioré	Décodeur /parabole	Cuisinière à gaz/électrique	Connexion à internet
Barani	31,2	9,6	0,8	59,6	0,5	0,4	4,1	2,6	6,2	1,7
Bomborokuy	46,8	14,5	0,5	72,3	1,3	1,2	3,9	3,9	2,4	2,7
Bourasso	49,2	22,6	2,0	75,4	0,4	0,6	0,9	3,4	5,8	0,9
Djibasso	39,4	14,5	2,1	54,2	2,0	1,1	13,6	6,3	6,5	0,9
Dokuy	51,8	17,2	2,9	72,5	0,7	0,6	1,4	3,2	5,0	1,0
Doumbala	48,1	14,0	3,5	53,7	0,5	0,8	16,3	3,5	12,2	1,2
Kombori	27,5	15,2	12,0	61,8	1,1	0,3	0,3	2,0	7,5	2,4
Madouba	31,3	19,4	0,9	67,7	2,5	1,1	3,3	9,4	0,6	2,1
Nouna	53,4	30,4	3,5	72,6	3,4	3,1	4,9	12,3	8,9	3,0
Sono	56,7	39,2	0,4	88,1	1,1	0,4	0,4	4,1	28,4	0,4
Bondokuy	55,0	21,2	1,6	84,8	0,7	1,4	4,5	6,0	4,1	7,1
Dédougou	49,4	42,6	1,6	89,7	10,4	9,1	10,6	26,7	19,6	16,5
Douroula	45,7	26,0	4,1	83,0	1,0	0,3	6,0	4,2	0,7	6,5
Kona	51,9	25,4	0,5	77,4	0,6	0,9	2,2	4,7	4,0	3,3
Ouarkoye	59,6	19,7	2,0	84,5	0,8	1,1	5,2	5,1	5,5	4,1
Safané	59,1	42,0	1,7	84,8	1,9	1,4	3,6	10,5	5,0	5,3
Tchériba	50,7	25,1	3,3	76,0	0,6	1,4	1,9	5,6	4,4	9,3
Di	52,0	39,2	0,8	89,7	3,1	1,6	3,2	11,4	3,3	9,2
Gomboro	42,3	14,3	1,2	84,1	0,6	0,5	3,2	3,3	9,4	3,5
Kassoum	41,3	25,1	0,9	82,0	0,9	0,4	1,4	4,6	3,9	2,7
Kiembara	39,5	11,8	1,0	85,6	1,2	1,2	0,7	3,4	2,5	4,6
Lanfiera	51,7	43,0	1,0	87,2	3,1	1,3	13,4	12,3	9,5	5,3
Lankoué	55,3	9,6	0,8	89,9	0,9	1,1	10,7	3,1	9,0	2,9
Toéni	35,7	18,8	0,7	72,8	0,7	0,5	6,4	4,2	2,6	1,1
Tougan	36,8	25,0	1,2	83,4	4,1	3,8	3,5	11,4	8,7	9,6
Bagassi	37,6	21,1	0,9	73,6	1,7	1,9	11,2	8,6	2,6	6,1
Bana	59,1	40,9	0,8	89,2	1,1	2,0	8,4	15,2	8,3	8,8

Commune	Radio	Télévision	Téléphone fixe	Téléphones cellulaires	Réfrigérateur / Congélateur	Ordinateur	Foyer amélioré	Décodeur /parabole	Cuisinière à gaz/électrique	Connexion à internet
Boromo	51,2	40,5	1,0	91,5	6,8	4,4	3,2	25,4	12,9	13,7
Fara	58,3	32,1	0,8	81,4	2,4	1,3	2,2	7,2	6,9	6,7
Oury	54,0	29,9	0,7	82,9	0,8	1,2	2,5	8,0	4,9	5,5
Pa	38,4	20,3	0,8	84,1	2,4	2,0	1,0	9,9	3,4	8,6
Pompri	56,2	32,7	1,6	83,6	1,3	1,1	1,4	9,8	11,1	3,2
Poura	58,4	46,7	0,7	92,8	8,4	3,0	9,5	25,4	9,2	15,7
Siby	65,5	40,3	1,1	87,5	2,3	2,3	16,9	12,2	3,7	5,3
Yaho	41,7	17,9	0,9	73,6	0,8	1,3	6,8	6,0	5,6	5,7
Balavé	63,0	26,6	1,0	85,3	1,0	1,5	3,3	8,5	14,2	6,2
Kouka	64,8	29,3	1,4	92,2	1,5	1,5	6,7	7,2	9,7	14,7
Sami	71,4	21,3	1,6	76,0	0,7	1,1	0,7	7,2	1,8	0,1
Sanaba	61,3	24,6	1,0	86,6	1,0	1,3	6,9	6,2	4,7	3,9
Solenzo	64,3	26,0	1,3	88,9	1,8	1,9	6,1	10,3	9,3	7,5
Tansila	51,2	19,1	1,0	67,1	0,9	1,3	6,8	6,5	4,4	3,1
Gassan	56,1	34,9	3,4	84,2	2,0	1,9	4,1	9,0	10,0	13,0
Gossina	40,5	15,1	0,7	83,4	0,7	1,9	1,0	3,8	2,5	12,1
Kougny	51,9	27,8	0,9	91,6	1,3	1,4	2,3	7,1	4,7	12,0
Toma	33,7	21,3	0,9	91,5	5,4	5,7	4,7	13,9	9,3	14,7
Yaba	38,1	12,7	1,8	86,5	0,9	1,4	1,7	4,3	2,8	7,7
Yé	52,6	28,4	0,8	87,5	0,9	1,4	3,2	6,5	6,8	4,4
Boucle du Mouhoun	50,6	26,6	1,6	81,1	2,5	2,3	5,6	9,7	7,6	7,1

Tableau A 15: Possession (%) de bien de déplacement par commune

Commune	Bicyclette	Bicyclette pour handicapé	Mobylette /Moto	Moto tricycle	Moto tricycle pour handicapé	Voiture	Pirogue	Charette	Chameau	Cheval	Ane
Barani	57,7	32,9	1,1	0,1	0,9	0,4	0,0	50,7	1,0	11,9	52,6
Bomborokuy	76,8	39,2	1,2	0,1	1,7	0,3	0,0	52,4	0,2	3,4	52,9
Bourasso	82,2	38,9	1,8	0,0	2,5	0,2	0,1	38,1	0,3	1,1	37,7
Djibasso	53,3	35,2	1,7	0,1	1,1	0,5	0,0	56,1	0,6	27,0	49,2
Dokuy	75,4	42,3	1,5	0,1	1,1	0,2	0,1	39,6	0,4	7,5	39,9
Doumbala	62,7	34,4	1,5	0,1	1,2	0,3	0,0	49,5	0,6	7,7	50,6
Kombori	24,7	39,7	0,5	0,2	0,5	0,5	0,0	55,1	1,1	38,3	47,1
Madouba	50,7	32,5	0,8	0,1	0,9	0,2	0,1	47,7	0,8	23,9	41,9
Nouna	83,0	45,6	1,3	0,1	1,6	1,1	0,1	43,9	0,4	1,8	43,9
Sono	86,6	45,5	1,1	0,4	4,5	1,1	22,8	42,5	0,4	1,9	45,9
Bondokuy	84,8	46,5	1,3	0,1	3,0	0,7	0,1	27,3	0,4	0,5	26,8
Dédougou	81,0	56,7	1,3	0,2	4,0	3,9	0,2	18,5	0,3	0,4	18,3
Douroula	94,1	42,7	1,3	0,2	5,1	0,5	1,4	33,7	0,3	0,5	33,3
Kona	88,6	47,5	1,0	0,2	8,1	0,4	0,0	30,7	0,2	0,3	28,3
Ouarkoye	86,7	44,1	1,2	0,1	3,4	0,9	0,1	30,2	0,6	0,8	30,3
Safané	87,0	54,2	1,3	0,1	6,5	1,0	0,0	42,2	0,6	0,8	39,4
Tchériba	86,6	46,8	1,2	0,2	9,3	0,6	0,3	32,0	0,4	0,5	28,1
Di	86,3	56,9	1,4	0,3	15,1	0,6	6,3	37,3	0,3	0,3	33,6
Gomboro	89,2	26,3	0,8	0,0	2,2	0,4	0,0	42,3	0,6	3,1	54,2
Kassoum	82,8	33,5	2,0	0,0	2,7	0,4	0,0	42,2	1,2	0,6	45,6
Kiembra	83,8	30,2	1,5	0,0	2,6	0,4	0,1	33,5	0,6	1,0	37,2
Lanfiera	84,0	55,2	2,5	0,2	10,8	1,0	13,3	36,4	0,4	0,6	32,9
Lankoué	87,0	38,0	1,1	0,0	2,6	0,2	0,0	36,8	0,4	4,0	50,6
Toéni	83,3	19,7	1,1	0,2	2,0	0,2	0,1	44,6	6,4	0,8	51,3
Tougan	82,7	32,5	1,8	0,2	2,4	1,4	0,0	33,8	0,8	0,6	38,6
Bagassi	81,8	40,9	1,4	0,2	5,1	0,5	0,1	34,3	0,4	0,4	32,4

Commune	Bicyclette	Bicyclette pour handicapé	Mobylette /Moto	Moto tricycle	Moto tricycle pour handicapé	Voiture	Pirogue	Charette	Chameau	Cheval	Ane
Bana	86,6	58,1	1,5	0,3	7,7	1,1	0,1	29,8	0,4	0,5	24,5
Boromo	74,9	59,0	1,2	0,1	6,3	2,3	0,1	28,6	0,4	0,4	27,2
Fara	80,6	49,8	1,4	0,1	7,0	1,1	0,3	33,0	0,5	0,4	31,1
Oury	89,0	49,4	1,5	0,2	9,6	0,5	0,0	47,6	0,3	0,3	45,5
Pa	84,1	42,3	1,2	0,1	5,6	1,1	0,1	26,4	0,4	0,4	24,3
Pompï	90,6	52,4	1,3	0,2	5,2	0,5	0,1	44,9	0,5	0,4	41,8
Poura	74,7	70,2	1,0	0,2	5,4	3,6	0,1	27,1	0,3	0,4	21,7
Siby	84,7	63,3	1,0	0,2	11,4	0,8	1,0	35,2	0,3	0,2	34,3
Yaho	78,4	35,5	1,8	0,0	3,5	0,7	0,0	24,5	0,4	0,4	21,7
Balavé	83,4	42,5	4,0	0,0	3,0	0,4	0,0	38,3	0,6	1,5	38,0
Kouka	86,7	49,3	1,1	0,2	3,2	0,8	0,0	34,0	0,4	0,5	32,3
Sami	85,4	45,8	2,3	0,0	3,7	0,6	0,0	36,4	0,2	0,5	34,8
Sanaba	88,7	47,6	1,6	0,2	3,5	0,4	0,8	40,0	0,5	0,5	39,3
Solenzo	86,7	46,0	1,4	0,1	3,7	0,7	0,3	34,2	0,4	0,6	33,6
Tansila	76,7	40,6	2,0	0,0	3,3	0,6	0,0	35,4	0,4	2,9	38,5
Gassan	88,4	39,8	1,2	0,0	2,7	1,0	0,6	33,9	0,5	1,4	35,0
Gossina	87,6	43,8	1,1	0,1	2,1	0,3	0,1	32,2	0,1	0,5	39,6
Kougny	87,1	35,3	0,9	0,1	2,0	0,7	0,0	31,7	0,5	0,4	32,4
Toma	84,8	38,7	0,9	0,1	2,0	1,6	0,0	25,6	0,3	0,5	31,9
Yaba	89,9	32,2	0,8	0,0	3,0	0,2	0,0	32,9	0,4	0,5	40,9
Yé	91,0	52,1	1,3	0,2	5,3	0,6	0,3	23,5	0,3	0,3	25,0
Boucle du Mouhoun	81,4	44,7	1,4	0,1	4,2	1,0	0,5	35,4	0,5	2,7	35,3

EQUIPE D'ELABORATION DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

COORDINATION

NOM ET PRENOMS	FONCTION
OUEDRAOGO Boureima	Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
BERE Bernard	Vice-Président du Bureau Central du Recensement (BCR)
OUEDRAOGO Issaka	Directeur régional de l'INSD-Hauts-Bassins
RAMDE Bakary	Directeur régional de l'INSD-Est
COULIBALY Zoumité Thierry Stephen	Directeur régional de l'INSD-Sahel
GANSONRE Moctar	Directeur régional par intérim de l'INSD-Sahel
BAYALA/ARISTE Laure Leïla	Directrice de la Démographie

EQUIPE DE REDACTION DE LA MONOGRAPHIE DES CASCADES

NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES
BARRY Ousmane	Direction Régionale de l'INSD-Est
BONKOUNGOU K. Franck	Direction de l'informatique et du Management de l'Information Statistique
COULIBALY Amidou	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
COULIBALY Z. Thierry Stephen	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
HEMA K. D. Félicité	Direction de la Démographie
ILBOUDO P. Vincent De Paul	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
NABIE Drissa	Direction Régionale de l'INSD-Est
OUEDRAOGO Flore Gabrielle	Direction de la Démographie
OUEDRAOGO Issaka	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
OUEDRAOGO S. Clément	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
RAMDE Bakary	Direction Régionale de l'INSD-Est
SANON Barnabé	Direction Régionale de l'INSD-Hauts-bassins
SAVADOGO Noufou	Direction de la Démographie
SOMDA S. Rogatien	Direction de la Coordination Statistique, de la Formation et de la Recherche
SOME D. Alexandre	Direction de l'informatique et du Management de l'Information Statistique
TAPSOBA/TAPSOBA T. V. M. Edith	Direction de la Démographie
ZIDA/BANGRE Hélène	Direction de la Démographie
ZONGO Issa	Direction de la Démographie
GANSONRE Moctar	Direction Régionale de l'INSD-Sahel
BELLA Sény	Direction de la Démographie

EQUIPE DE REDACTION DES MONOGRAPHIES REGIONALES ET COMMUNALES

N°	MONOGRAPHIE	EQUIPE DE REDACTION
1	Boucle du Mouhoun	OUEDRAOGO Clément
		DEMBELE Bernard
2	Centre	ZIDA/BANGRE Hélène
		SAWADOGO Soumaïla
3	Centre-Est	BELLA Seny
		GNESSIEN Bouakarou
4	Centre-Nord	ZONGO Issa
		GAZAMBE Brahim
5	Centre-Ouest	KIEMA W Charlotte
		SAWADOGO S. Paul
6	Centre-Sud	COULIBALY Idrissa
		OUEDRAOGO Flore G.
7	Est	YIRA Parfait
		NABIE Idrissa
8	Hauts-Bassins	KOUADIMA/DIALLO Kadidiatou
		COMPAORE Abdoul Aziz
9	Nord	SAVADOGO Noufou
		NOMBRE Abdou
10	Plateau Central	BATIONO Jérémie
		KABORE Mahamoudou
11	Sahel	TONDE Hamado
		HEMA Konéré Djouma
12	Sud-ouest	TAPSOBA Théophile
		SOMDA S. Rogatien
13	Bobo-Dioulasso	KAM Togné
		GUISSOU Sibi
14	Ouagadougou	TAPSOBA/TAPSOBA T. V. M. Edith
		BARRY Ousmane

LISTE DES AUTRES CONTRIBUTEURS

NOM ET PRENOM (S)	STRUCTURES
TRAORE Issouf	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification/Cascades
TRAORE Lozanga	
DOUBARE Abdoulaye	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles /Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité
MOMO B. Bérenger	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Hauts-Bassins
BAMOGO Souleymane	
HEBIE Mahamadou	
TRAORE Yaya	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre Nord
SAWADOGO Moniraton	
SAVADOGO Sanouso	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Nord
SOME Napouori	
ZALLE Djiblrirou	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Boucle du Mouhoun
ZONGO K. Audrey	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Est
NOUKOUBRI Moussa	
OUEDEAOGO S. Ismaël	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Ouest
TAMBOURA Adama	
OUEDEAOGO Hamadou	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Sahel
ZOUNGRANA Robert	
SAVADOGO G. Basile Désiré	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre-Sud
ADIANABA L. Christian	
SOME Cyrille	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Est
SOMDA N. Adolphe	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Sud-Ouest
CESSOUMA Ismael Prudence	
ZONGO Moussa	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Centre
MALGOUBRI Abdou-Aziz	
OUATTARA Maténé	Direction Régionale de l'Economie et de la Planification /Plateau Central
ZONO Bibata	

INSD/2022/RGPH 2019/06

Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)

Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (00226) 25 49 85 02 - Fax : (00226) 25 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf